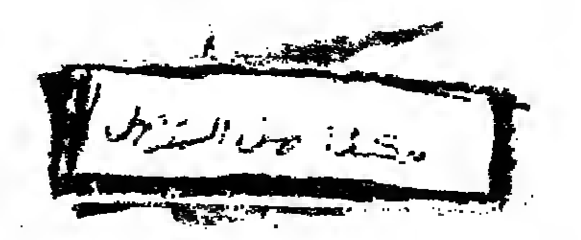


96485

Le Monde

CINQUANTE-TROISIÈME ANNÉE – N° 16153 – 7 F | MERCREDI 1er JANVIER 1997 | FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

M. Chirac exprime sa confiance dans le dynamisme des Français

Le chancelier Kohl invite les Allemands à la rigueur

DANS SES VŒUX aux Français, mardi 31 décembre au soir, Jacques Chirac devait assurer que la France est un pays qui avance. Il entendait mettre l'accent sur « la volonté » et sur « l'espoir ». Le président de la République voulait souligner sa « confiance » dans la politique conduite depuis dix-neuf mois pour permettre à la France de faire face à ses échéances et principalement de la monnaie unique européenne au 1er janvier 1999.

A l'aube de la nouvelle année, le chef de l'Etat semble vouloir donner une autre image que celle diffusée par son intervention télévisée du 12 décembre, lorsqu'il avait insisté sur le « *conservatisme* » des Français.

Persuadé que la France a les moyens de faire face à la mondialisation de l'économie, M. Chirac voulait insister sur sa vitalité accrue par les réformes conduites depuis juin 1995, notamment celle de la Sécurité sociale et de la fiscalité. Insistant sur l'irrévocabilité des décisions prises, le président de la République entendait ainsi clore une année qui fut particulièrement difficile pour le pouvoir.

Même s'il devait insister sur sa volonté de continuer sur le chemin tracé en octobre 1995, il entendait montrer que les efforts consentis allaient commencer à porter leurs fruits. Après avoir répondu « *aux questions des Français* » le 12 décembre, il souhaitait donc, le 31, leur transmettre son propre message, en affirmant, fort d'un léger frémissement dans les sondages, que son volontarisme s'appuie sur des réalités tangibles.

Le président de la République française partage ainsi l'analyse du chancelier allemand sur la confiance en l'avenir et sur la capacité de leurs pays à se réformer pour faire face à la nouvelle situation mondiale. En effet, dans les vœux qu'il devait lui aussi adresser mardi soir à ses concitoyens, et dont le texte a été diffusé, Helmut Kohl explique que l'Allemagne doit s'adapter aux nouvelles données de notre temps : « *La globalisation, les modifications dramatiques de notre démographie, et le devoir de protection de l'environnement* ».

Ce qui est en jeu, dit-il aussi, c'est le maintien de la compétitivité de l'Allemagne : « *Nous sommes une des grandes nations exportatrices et nous souhaitons le rester* ». Souhaitant une « *accélération de la reprise* » pour « *maintenir des emplois et en créer de nouveaux* », Helmut Kohl justifie une poursuite de la rigueur afin d'aménager « *notre état social* » qui doit « *continuer à être financé et maintenu dans son existence à long terme* » pour que ses prestations soient « *offertes à ceux qui en ont vraiment besoin* ».

En revanche, le chancelier allemand n'évoque pas la prochaine création de l'euro.

Lire page 20

Le président Milosevic apparaît de plus en plus isolé en Serbie

L'Eglise orthodoxe et une partie de l'armée se démarquent du pouvoir



ALORS que les manifestations de l'opposition et des étudiants se poursuivent en Serbie pour la sixième semaine consécutive, le président Slobodan Milosévic apparaît de plus en plus isolé. Au sein de la coalition au pouvoir, les dissensions provoquent règlements de compte et limogeages. L'Eglise orthodoxe a également multiplié les mises en garde à l'encontre du gouvernement. Et même dans les rangs de l'armée yougoslave, plusieurs unités ont fait connaître publiquement leur mécontentement.

Les dirigeants du Monténégro déplorent la stratégie de l'enlisement apparemment choisie par les autorités serbes, et menacent de remettre en cause les fondements de la Fédération.

Lire page 2

L'après Germinal

L'EUROPE permettra-t-elle au nord de la France de renaître de ses cendres industrielles ? La région Nord-Pas-de-Calais est aujourd'hui un carrefour international, entre Londres, Paris, Bruxelles et Amsterdam, au centre d'un marché de cent millions d'habitants.

En conséquence, une nouvelle dynamique de développement s'empare de la zone métropolitaine lilloise, façonnant une image qui n'a plus rien à voir avec celle du pays de Germinal. « *Nous passons d'un Nord laborieux à un Nord entreprenant* », estiment les responsables locaux, qui espèrent que les Jeux olympiques de 2004 viendront incarner le renouveau économique.

Lire page 7

Le « Bled », ouvrage d'utilité publique, à jamais orphelin

CHAQUE génération possède ses signes de reconnaissance, objets ou marques dans lesquels elle se reconnaît et se regarde. Petites mythologies à la mesure de nos civilisations sécularisées, avec les publicistes dans le rôle des desservants dûment appointés. Roland Barthes sut analyser cela avec pertinence pour les années 60. Parfois, ces signes traversent plusieurs générations, et l'on voit la mère en conseiller l'usage à la fille, le père en dire le plus grand bien au fils – ainsi du fameux *Cours d'orthographe* d'Edouard Bled, qui vient de mourir.

La transmission est rendue plus aisée lorsque l'objet est un livre, et plus encore lorsque ce livre est un ouvrage scolaire. Il prend alors un caractère d'utilité, et même d'utilité publique. On voit ainsi, dans les bibliothèques familiales, à côté d'ouvrages classiques élégamment reliés, de méchants objets, tout usés par la sueur tombée des fronts juvéniles. Et leur vilaine allure ne les rend pas moins précieux. Le *Gaffiot*, qui a formé des foules de latinistes, le *Bailly*, dont se servirent les troupes plus clairsemées des hellénistes, les *Mallet et Isaac* et autres *Lagarde et Michard*... appartiennent à ce patrimoine, qui est aussi celui de la République et de son école, « laïque, gratuite et obligatoire ».

A cette liste, il manque un nom : le *Bled*. C'est un signe de célébrité absolue que de voir son patronyme devenir un nom presque commun. Odette et Edouard Bled eurent ce privilège avec leur très fameux *Cours d'orthographe*. Présage d'un siècle qui s'achève, Edouard Bled vient de mourir, dimanche 29 décembre. Né en 1899 à Saint-Maur-des-Fossés (Val-de-Marne), dernier d'une famille de sept garçons, il était l'archétype de cette école républicaine dans laquelle il avait fait, aux côtés de sa femme Odette (décédée en août 1991), une belle carrière : 1916, Ecole normale de Paris ; 1926, instituteur dans l'Ile-Saint-Louis ; 1936, reçu premier au concours de la direction des écoles...

Une carrière qui serait demeurée obscure sans la sortie, en 1946, du premier « Bled », et sans l'énorme succès dont Hachette et les auteurs bénéficièrent : la diffusion du *Cours supérieur d'orthographe* avoisine, en 1952, les 600 000 exemplaires. « *L'orthographe doit s'enseigner et s'enseigner aussi logiquement et pratiquement que le calcul, par des exercices.* » Bien sûr, cette profession de foi, inscrite en caractères gras dans la préface du *Cours*, ainsi que l'idée selon laquelle on ne peut, avec une orthographe fautive, que penser de même, sembleront désuètes, et il se trouvera des grammairiens pour nuancer une « *logique* » par trop positiviste. Mais qu'importe ! C'est l'honneur de l'institution laïque que de fournir des bases solides d'éducation, c'est-à-dire de civisme. Dans ses Mémoires (*J'avois un an en 1900*, Fayard, 1987), Edouard Bled, citait Péguy et défendait toujours avec autant d'ardeur cette école, « *la plus belle, la plus grande œuvre de la IIIe République* ».

Un jour, c'était en 1977, l'instituteur chanta sur le plateau de l'émission « Apostrophes » *Le Temps des cerises* ; et l'on vit sa femme se lever pour souffler au vieux monsieur les paroles un peu oubliées... La nostalgie, elle, ne s'enseigne pas.

Patrick Kéchichian

Les parrains du rap

MARION « SUGE » KNIGHT

UNE VÉRITABLE guerre des gangs se développe dans le monde du rap américain. Le business du gangsta rap est contrôlé par quelques éditeurs de disques qui s'imposent par des méthodes proches de celles de la Mafia. Marion « Suge » Knight, qui fut le producteur de Tupac Shakur, assassiné en septembre à Las Vegas, est considéré comme l'un des plus puissants parrains de ce milieu.

Lire page 17

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 280 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 101 - 7,00 F



La Suisse interpellée par son passé

D'AVOIR trop longtemps tergiversé pour tirer au clair son propre rôle et celui de ses banques pendant la seconde guerre mondiale, la Suisse se trouve finalement rattrapée par les ambiguïtés de son histoire. Soumise depuis quelques mois à un feu nourri de critiques venant surtout des Etats-Unis et de Grande-Bretagne, Berne avait d'abord choisi de faire le gros dos et, comme à son habitude, d'attendre que l'orage passe. Mais la pression ne s'est pas relâchée pour autant, et il est vite apparu que, cette fois, la Suisse ne s'en tirerait pas simplement en se retranchant dans sa neutralité outragée et qu'elle devrait rendre des comptes. Soudainement conscient de l'enjeu pour la réputation du pays, le gouvernement helvétique s'est finalement résolu à faire front.

« *Nous sommes appelés à prouver notre innocence ou à admettre notre culpabilité morale* », avait déclaré, à la mi-septembre, le ministre suisse des affaires étrangères, Flavio Cotti, en réponse à certaines attaques de la presse anglo-saxonne alors que la polémique battait son plein. Ainsi le *New York Times* était-il allé jusqu'à demander : « *La Suisse a-t-elle acheté sa neutralité en cachant le produit des pillages de guerre allemands ?* »

Soucieux de couper court à de telles insinuations et s'offusquant de voir la Confédération accusée d'avoir été « *le receleur du régime nazi* », le Conseil fédéral a décidé alors de réagir et de passer à la contre-offensive. Prenant le relais des banques, pourtant visées en premier chef mais préférant se retrancher dans leur traditionnelle discrétion, le gouvernement helvétique s'est d'abord efforcé de reprendre l'initiative en nommant un « *état-major de crise* ». Classé en première ligne, le chef de ce groupe d'experts, un jeune ambassadeur réputé pour son dynamisme, Thomas Borer, est allé plaider, à la mi-décembre, la cause de son pays à Washington devant une commission du Congrès américain. Spécialement préparé pour la circonstance par un bureau de relations publiques, naturellement américain, l'émissaire de Berne attendait de convaincre ses interlocuteurs de la bonne foi helvétique et de la préoccupation gouvernementale d'établir « *l'entière vérité aussi vite et aussi en profondeur que possible sur la nature exacte des relations financières de la Suisse avec l'Allemagne nazie* ».

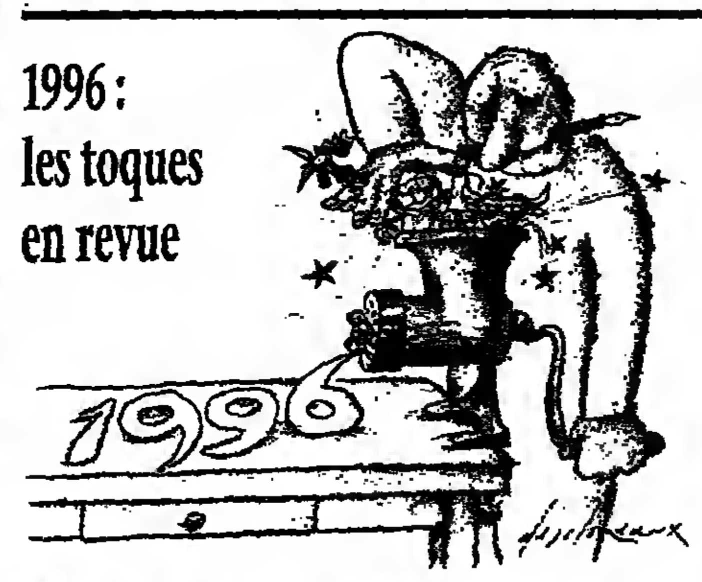
A son retour, il a néanmoins tenu à avertir que les menaces de boycott proférées aux Etats-Unis contre les banques et les compagnies helvétiques devaient être prises au sérieux. « *La Suisse*, a-t-il ajouté, *est confrontée à l'une des crises les plus graves depuis la seconde guerre mondiale. Elle en sortira entièrement gagnante ou perdante.* »

Pour parer au plus pressé après de nouvelles accusations du sénateur républicain de New York, Alfonso D'Amato, le Conseil fédéral avait également chargé deux historiens suisses d'examiner les accords d'indemnisation conclus après la guerre avec les pays d'Europe de l'Est. Du rapport qu'ils viennent de publier, il ressort que la Suisse avait bel et bien versé, en 1975, respectivement 464 000 et 325 000 francs suisses à la Pologne et à la Hongrie, sommes prélevées sur des avoirs en déshérence de victimes du nazisme originaires de ces pays.

Jean-Claude Buhrer

Lire la suite page 10

1996 : les toques en revue



PLUME ACIDE et ventre exigeant, notre chroniqueur gastronomique Jean-Pierre Quélin se fend d'un bilan critique d'une cuisine moderne qui se cherche et d'une cuisine classique qui radote. Il invite les grandes toques et leurs recettes de haut vol à reprendre un peu de *Carmagnole*.

Lire page 15

Dissensions israéliennes

Les négociations sur la ville d'Hébron, en Cisjordanie, s'intensifient entre Israël et l'Autorité palestinienne mais provoquent des dissensions au sein du gouvernement israélien. p. 4

La thèse de Me Mattéi

L'avocate Marie-Hélène Mattéi, détenue dans le cadre de l'affaire du golf de Sperone, a expliqué qu'elle-même et le mouvement A Cuncolta sont l'objet d'une « manipulation ». p. 5

Une enveloppe égarée

L'enveloppe de la lettre de menaces du GIA adressée le 20 décembre à Jacques Chirac a été égarée, ce qui ne facilite pas l'analyse de ce courrier. p. 20

L'endurance à la voile

La préparation physique spécifique à laquelle ils se sont astreints avant leur départ permet aux navigateurs de moins souffrir que leurs bateaux. p. 14

Les enfants volés

Au sud du Soudan, des bandes armées volent le bétail et capturent les enfants pour les revendre. Enquête sur un esclavagisme toujours présent. p. 9

Le Monde

présente à ses lecteurs ses meilleurs voeux pour la nouvelle année.

هكذا من الأصل

SERBIE Après six semaines de manifestations ininterrompues dans les rues de Belgrade et les principales villes du pays, le président serbe, Slobodan Milosevic, doit faire face à une contestation politique interne de plus en plus importante, y compris au sein de la coalition au pouvoir, de l'Eglise et même d'une partie des forces armées. Ses principaux alliés traditionnels du Monténégro ont eux aussi multiplié les mises en garde. ● EN BOSNIE la crise de Belgrade provoque l'embarras et la prudence du gouvernement de Sarajevo qui, tout en se félicitant de l'affaiblissement d'un régime honni, se méfie de certains dirigeants de l'opposition au passé nationaliste trop marqué. ● LA PRÉSIDENCE collégiale bosniaque est parvenue à un accord, lundi 30 décembre, sur la formation d'un gouvernement central et sur une première réunion du Parlement national.

Slobodan Milosevic est contesté au sein même du pouvoir

Dans le sillage des manifestations de l'opposition et des étudiants, des dissensions apparaissent maintenant dans les rangs de la coalition gouvernementale. L'Eglise orthodoxe et une partie de l'armée critiquent le régime et le Monténégro demande un solution rapide à la crise

SIX SEMAINES après le début du mouvement de protestation en Serbie, le président Slobodan Milosevic apparaît de plus en plus isolé. A la quotidienne mobilisation des manifestants de l'opposition et des étudiants, s'est ajouté au fil des semaines les inhabituelles critiques de dirigeants politiques proches du pouvoir, de l'Eglise orthodoxe, ou encore de l'armée. Même les alliés traditionnels du président serbe, comme les dirigeants du Monténégro – qui forme, avec la Serbie, la République fédérale de Yougoslavie (RFY) – ont pris leurs distances. Et la communauté internationale, hier soucieuse de ménager l'un des principaux signataires de l'accord de Dayton, ne cache plus aujourd'hui sa réprobation d'un régime aussi peu enclin à respecter un minimum de démocratie.

C'est au sein même de la coalition au pouvoir que sont apparues les premières fissures. Le petit parti de la Nouvelle Démocratie (ND) – allié au Parti socialiste (SRS) de Slobodan Milosevic et à la Gauche unie (YUL) dirigée par son épouse – a multiplié les mises en garde à l'intention du président. Par la voix de ses principaux dirigeants, la ND a estimé que son maintien au gouvernement *« n'aurait plus de sens dans la situation actuelle si une issue à la crise n'était pas rapidement trouvée »*. Les relations entre les deux principaux partis (SRS et YUL) n'ont pas non plus cessé de se détériorer en provoquant de multiples purges et de nombreux règlements de comptes en leur sein.

L'Eglise orthodoxe, très liée au régime malgré sa volonté affichée de se maintenir à l'écart de la politique, a elle aussi donné des signes d'inquiétude. Certes, le père Zivko Gavrilovic, qui a lancé une violente diatribe contre le président serbe, samedi, lors de la cérémonie funèbre de l'opposant tué par des partisans du régime, est un personnage un peu à part dans l'Eglise orthodoxe.

MESSAGE DU PATRIARCHE

Mais le patriarche Pavle est lui-même intervenu à la veille de la manifestation de soutien au régime, organisée le 24 décembre, en estimant qu'elle *« aurait des conséquences politiques diplomatiques et économiques néfastes »*. Dans son message de Noël, il avait affirmé que *« le devoir d'obéissance à la loi et à la justice nous enjoint de respecter l'expression libre de la volonté populaire »*, et le chef de l'Eglise orthodoxe avait alors précisé : *« Si par malheur un conflit se produisait, mon devoir serait de me placer du côté de ceux contre lesquels la force aurait été utilisée. »*

Une partie de l'armée a aussi fait part de son malaise. Plusieurs unités ont ainsi adressé, dimanche, une lettre très critique au chef de l'Etat en l'accusant de conduire le pays *« à la ruine »*. Le communiqué de l'état-major qui a suivi cette mise en garde – émanant *a priori* d'une dizaine de régiments – a certes dénoncé *« les interprétations de son rôle qui ne reflètent pas sa position officielle »*, mais il ne dément pas la véracité des inquiétudes soulignées dans les lettres des unités. Et la mise au point de l'état-major met elle-même l'accent sur *« l'aggravation de la situation sociale et politique, et les influences internationales »*. Et le général Momcilo Perisic, qui dirige l'armée, a souligné la nécessité de sauvegarder *« la stabilité intérieure et extérieure »* du pays.



A ces multiples dissensions internes à la Serbie, s'ajoute l'extrême dureté des propos des dirigeants monténégrins. Le président du Monténégro Momir Bulatovic – qui est théoriquement l'homologue de Slobodan Milosevic au sein de la République fédérale de Yougoslavie – a clairement adressé un quasi-ultimatum à Slobodan Milosevic en l'appelant à *« résoudre au plus vite »* le problème des élections municipales à l'origine de la crise actuelle afin d'éviter *« que nous n'en subissions tous ensemble les conséquences négatives »*. Il avait auparavant estimé que la fédération n'aurait *« plus de sens »* si une issue rapide à la crise n'était pas trouvée. Le vice-premier ministre, Slavko Drljevic, chargé des finances, avait même menacé d'abandonner la monnaie commune. Dans une résolution adoptée lundi, le Parlement monténégrin s'est lui aussi déclaré *« préoccupé »* par la situation et a déploré *« les effets négatifs de ces événements sur la position internationale de la RFY »*.

L'avertissement des dirigeants monténégrins pourrait être lourd de conséquences pour le président serbe. Car S[lob]odan Milosevic, qui ne peut constitu[ti]onnellement solliciter un troisième mandat en décembre 1997 comme président de la République de Serbie, a l'impératif besoin de faire alliance avec les Monténégrins pour assurer son avenir politique. Qu'il s'agisse pour lui d'envisager un changement de la Constitution – pour s'autoriser une réélection en Serbie, où un fauteuil de président de la République fédérale – ou encore de briguer le poste de premier ministre fédéral, désigné par le Parlement. Dans tous ces cas de figure, Slobodan Milosevic doit pouvoir compter sur la force d'appoint que représentent les Monténégrins au sein de l'Assemblée.

AFFAIBLISSEMENT

Même si l'issue du mouvement de protestation de l'opposition et des étudiants reste aussi incertaine qu'à son début, il apparaît de plus en plus évident qu'il a d'ores et déjà considérablement affaibli le président Slobodan Milosevic. Cette exceptionnelle mobilisation, les dissensions internes de la coalition au pouvoir alliées aux pressions politiques du Monténégro, et le durcissement croissant de la communauté internationale, placent aujourd'hui le chef de l'Etat serbe dans une position très inconfortable. Toute la question est désormais de savoir comment il peut sortir de cette situation tout en conservant son pouvoir… et s'il en est encore temps.

Denis Hautin-Guiraut

Le cinéaste Emir Kusturica soutient les contestataires

Le réalisateur yougoslave Emir Kusturica, qui a reçu à deux reprises la Palme d'or, à Cannes, pour ses films *« Papa est en voyage d'affaires »* et *« Underground »*, a apporté, lundi 30 décembre, son soutien aux étudiants contestataires de Belgrade. *« J'arrive de l'océan Atlantique où même les poissons savent que vous avez raison »*, a déclaré Emir Kusturica à plusieurs milliers d'étudiants qui venaient d'entamer leur manifestation quotidienne. *« Vous obtiendrez gain de cause, car vous demandez peu. Vous demandez le minimum de ce que les autres ont déjà obtenu dans les autres pays »*, a affirmé le cinéaste. – *(AFP.)*

Le passé nationaliste de certains opposants serbes inquiète Sarajevo

SARAJEVO
de notre correspondant

« Les troubles en Serbie aident à la stabilisation et au renforcement de la Bosnie », pense le président bosniaque Alija Izetbegovic. *« La Serbie va être trop préoccupée d'elle-même, de ses problèmes politiques, économiques et sociaux, et pendant longtemps, pour s'intéresser à la Bosnie-Herzégovine. »* L'opinion de M. Izetbegovic, qui se satisfait d'*« une Serbie affaiblie »*, cache mal l'embarras du pouvoir de Sarajevo face à la crise qui secoue Belgrade depuis quarante jours. *Le principal problème des Bosniaques est la nature profonde de l'opposition serbe, dont une fraction fut violemment ultranationaliste et une autre se réclame toujours des valeurs traditionnelles du peuple serbe. « Nous préférons définitivement ce que nous entendons de la bouche des étudiants belgradois*, a indiqué la présidence bosniaque. *L'opposition n'est pas homogène… Il y a l'extrême droite, la gauche et les anticommunistes ; il y a les nationalistes et les antinationalistes. »*

Là où le quotidien bosniaque indépendant *Oslobodenje* voit *« la fin de l'ère du président Milosevic et de son régime "rouge"* [de communisme et de sang], *l'un des plus détestés en Europe »*, le pouvoir musulman bosniaque affiche une réelle prudence. D'abord, et ce sentiment est partagé en Croatie, parce que Slobodan Milosevic est un ennemi connu et partiellement dompté par les Etats-Unis. Il est devenu un partenaire par la grâce des accords de paix de Dayton, et Sarajevo estime que son souhait de réintégrer la Serbie dans les institutions internationales l'empêchera de se lancer dans de nouvelles aventures guerrières. Ensuite parce que l'opposition est inconnue, éclatée entre des formations qui ne devraient pas demeurer unies autour d'un éventuel programme gouvernemental, si M. Milosevic abandonnait le pouvoir.

« L'opposition a déclaré que Milosevic était coupable pour la guerre en Bosnie, mais elle ne s'est jamais prononcée sur la souveraineté et l'intégrité de l'Etat bosniaque, précise le président Izetbegovic. *Elle est restée silencieuse et nous attendons toujours des réponses. »* Si l'opposition serbe a promis de se conformer à l'accord de Dayton, elle n'a pas évoqué clairement l'avenir de la « République serbe », qui conserve ses ambitions séparatistes, ni la traduction en justice des criminels de guerre serbes protégés par le régime de Belgrade.

« PAS TOUJOURS ÉTÉ NOS AMIS »

Le passé des opposants belgradois comme Vuk Draskovic, qui appelait à la chasse aux non-Serbes d'ex-Yougoslavie avant de se convertir au pacifisme, et Zoran Djindjic, qui a fait le voyage à Pale pour soutenir la politique des Serbes bosniaques, ne permet guère à Sarajevo de leur accorder sa confiance. *« L'opposition serbe avait récemment critiqué le président Milosevic pour avoir perdu la guerre*, rappelle Selim Beslagic, le maire social-démocrate de Tuzla. *Nous pensons que cette opposition ne ferait que prolonger la politique de Milosevic. »* D'autre part, Sarajevo s'inquiète de l'avènement d'une Serbie où le pouvoir ne serait plus assez autoritaire pour contrôler l'armée et la police.

L'unique réaction officielle de Pale à la crise serbe n'a pas rassuré les Bosniaques, puisque Biljana Plavsic, la présidente de la République serbe qui semble toujours obéir à Radovan Karadzic, soutient ouvertement le combat de l'opposition à M. Milosevic. Or Mme Plavsic ne peut pas être soupçonnée d'avoir abandonné ses rêves de « Grande Serbie ». Elle a déploré que le président serbe *« reste sourd aux revendications de son peuple, qui ne supporte plus de vivre sous un régime qui n'a rien à voir avec la démocratie »*. Pale insiste sur *« le totalitarisme »* de Slobodan Milosevic, indiquant que les événements actuels *« préoccupent tous les Serbes »*. Pale cherche visiblement à se venger des humiliations infligées par M. Milosevic, notamment la mise à l'écart de la vie publique de M. Karadzic, tout en misant sur la fraction nationaliste et religieuse de son opposition. Pale ne soutient en revanche pas les médias indépendants, les associations de défense des droits de l'homme et les partis trop ouvertement pro-européens.

La Bosnie-Herzégovine attend avec une certaine méfiance, à Sarajevo comme à Pale, l'issue de la crise serbe. Chaque camp juge généralement que Slobodan Milosevic sera assez malin pour obtenir un compromis et conserver le pouvoir. Le principal motif bosniaque de satisfaction est de voir les Etats-Unis traiter M. Milosevic en ennemi de la démocratie, en dépit du partenariat américano-serbe instauré l'an dernier, et le motif de rancœur est de constater, de nouveau, la prudence des Européens.

Car si les Sarajéviens affichent peu de sympathie pour les manifestants belgradois ils n'en pensent pas moins que M. Milosevic reste le diable à abattre, et que sa place est dans le box des accusés à La Haye. *« Ces manifestations me font plaisir parce qu'elles gênent Milosevic, et que les jeunes Serbes paraissent enfin se réveiller »*, dit une jeune étudiante. *« Que la Serbie aille vers la démocratie, fort bien ! Mais les gens qui marchent à Belgrade n'ont pas tous été nos amis*, remarque en revanche un journaliste bosniaque. *Certains sont venus combattre avec les milices serbes, et la plupart sont restés silencieux lorsque Sarajevo ou Srebrenica crevaient. Alors, aujourd'hui, je ne me soucie franchement pas des états d'âme de la Serbie sur les salaires, l'indépendance des médias ou l'annulation des élections municipales. Ici, pendant trois ans et demi, à cause de la Serbie, c'est la vie qui a été annulée ! »*

Rémy Ourdan

Accord sur un gouvernement central pour la Bosnie-Herzégovine

SARAJEVO
de notre correspondant

La présidence collégiale bosniaque est parvenue à un accord, lundi 30 décembre, sur la formation d'un gouvernement central et sur une première réunion du Parlement national. Les trois présidents, Alija Izetbegovic (musulman), Momcilo Krajisnik (serbe) et Kresimir Zubak (croate) ont annoncé que les parlementaires des trois communautés se retrouveront, vendredi, à Sarajevo afin de confirmer la nomination du nouveau gouvernement.

Les institutions bosniaques de l'après-guerre n'ont pas encore commencé à travailler, bien que les élections générales aient eu lieu en septembre dernier. La principale raison est la volonté serbe de freiner une éventuelle réunification de la Bosnie-Herzégovine au détriment de l'« indépendance » des deux entités (la Fédération croato-bosniaque et la République serbe). Après avoir âprement lutté sur les missions qui seront assignées au gouvernement central, M. Krajisnik a réussi à retarder encore sa nomination en discutant sur l'endroit où se tiendraient les réunions. Finalement, elles auront lieu soit au Musée de Sarajevo, soit dans une école du faubourg serbe de Lukavica, en alternance chaque semaine.

Les co-premiers ministres de Bosnie-Herzégovine, Haris Silajdzic (musulman) et Boro Bosic (serbe), alterneront également chaque semaine à la tête du gouvernement, et auront un adjoint croate, Neven Tomic. Par ailleurs, trois portefeuilles – les affaires étrangères pour Jadranko Prlic (croate), le commerce extérieur pour Hasan Muratovic (musulman) et les affaires civiles pour Spasoje Albijanic (croate) – seront également contrôlés par deux vice-ministres de chaque communauté. Quant au Parlement bosniaque, il sera éclaté en deux endroits : la Chambre des représentants sera …nie vendredi à Sarajevo, tandis …e la Chambre des peuples devra tenir son assemblée à Lukavica… *« Il me paraît toujours invraisemblable que nous ayons participé à l'élaboration d'institutions communes si complexes, et à la création d'un gouvernement qui s'autoparalysera chaque semaine »*, commente un diplomate occidental.

Concrètement, la constitution du gouvernement va permettre aux Occidentaux de tenir prochainement une nouvelle « conférence des donateurs », afin de continuer à verser une aide économique à la Bosnie-Herzégovine.

SOUTIENS FINANCIERS

Dayton prévoit en effet que l'aide à la reconstruction sera gérée par le gouvernement central, et les chancelleries ont clairement fait comprendre au camp serbe qu'il n'obtiendrait pas de financements internationaux tant que les institutions bosniaques ne seraient pas établies.

La première session du Parlement devrait donc ouvrir la voie à une nouvelle vague de soutiens financiers et de crédits occidentaux. Il est en revanche peu probable qu'elle soit la première pierre de la réunification du pays, même si l'accord présidentiel prévoit que ministres et députés doivent s'entendre sur un bâtiment commun dans un délai de six mois. Le gouvernement devrait essentiellement s'employer à faciliter le travail du bureau du haut représentant Carl Bildt, qui s'efforce de renouer les liens postaux, téléphoniques, ferroviaires, et devra réfléchir à une monnaie commune pour la fin de l'année 1997. En revanche, les questions de défense, de police, d'éducation, de justice, et bien d'autres, demeurent du seul ressort des entités qui forment la Bosnie-Herzégovine.

R. O.

La composition du conseil des ministres

● *Co-premiers ministres :* Haris Silajdzic (Musulman). Âgé de cinquante et un ans, ce professeur d'arabe et de littérature orientale maîtrisant parfaitement l'anglais a été l'un des principaux protagonistes des négociations de paix de Dayton. Successivement ministre des affaires étrangères puis chef du gouvernement bosniaque jusqu'en janvier 1996, il est considéré comme un libéral, fervent défenseur d'une Bosnie unifiée. Il avait quitté l'année dernière le Parti d'action démocratique (SDA) du président Izetbegovic en signe de protestation contre des concessions faites aux Serbes de Bosnie. Boro Bosic (Serbe), moins connu, a dirigé la centrale électrique d'Ugljevik, dans le nord-est de la Bosnie, avant d'entamer une carrière politique. Pendant la guerre, il est nommé ministre de l'énergie de la République sécessionniste autoproclamée par les Serbes de Bosnie. Il est proposé par le membre serbe de la présidence collégiale, Momcilo Krajisnik, pour partager le siège de M. Silajdzic au nouveau gouvernement. Les deux hommes doivent, à tour de rôle, chaque semaine, présider les réunions du cabinet. La première de ces réunions aura lieu à Lukavica (faubourg serbe de Sarajevo) et sera dirigée par M. Bosic.

● *Vice-premier ministre :* Neven Tomic (Croate). Il occupait les fonctions de ministre du commerce extérieur dans l'ancien gouvernement bosniaque.

● *Affaires étrangères :* Jadranko Prlic (Croate). Deux vice-ministres ont été désignés pour l'assister : Husein Zivalj (Musulman) et Dragan Bozanic (Serbe).

● *Commerce extérieur et économie :* Hasan Muratovic (Musulman). Les deux vice-ministres sont Nikola Grabovac (Croate) et Gavro Bogic (Serbe).

● *Affaires civiles et communications :* Spasoje Albijanic (Serbe). Il sera assisté également par deux vice-ministres, Nudzeim Recica (Musulman) et Milan Krizanovic (Croate).

Les Bodos autonomistes sont soupçonnés d'être les auteurs de l'attentat à la bombe da[illegible] l'est de l'Inde

Près de cinquante corps ont été retirés de la carcasse du trai[illegible]flé par l'explosion

Quarante-huit corps avaient été retirés, mardi 31 décembre dans la matinée, de la carcasse du train détruit en partie la veille par un attentat à la bombe, dans l'Etat d'Assam (nord-est de l'Inde). Les autorités indiennes, qui soupçonnent les indépendantistes Bodos d'être les auteurs de [illegible]tat, ont déclaré mardi que le bilan ini[illegible] annoncé – plus de 300 morts – devrait [illegible]blablement être révisé à la baisse.

TROIS DES QUINZE WAGONS, qui étaient bondés, de l'express du Brahmapoutre, conduisant près de mille passagers à New Delhi, où ils comptaieot passer les fêtes du Nouvel An, oot été soufflés, lundi 30 décembre, par l'explosion d'une bombe peu après le départ du train de la garde de Kokrajhar, vers 19 beures (13 b 30 GMT).

Le drame s'est produit à Sensapani, à sept kilomètres à l'ouest de Kokrajhar. Dix wagons ont déraillé, dont les trois soufflés par l'explosion, et deux autres sont tombés dans une rivière. Les autorités pensent que les explosifs avaient été placés sur la voie, oon dans le train, et activés à distance, entraînant deux à trois déflagrations.

VIOLENCES ETHNIQUES

Quarante-buit corps avaient été retirés, mardi 31 décembre au matin, de la carcasse du train, et les autorités indiennes ont déclaré que le bilan initialement annoocé – plus de 300 morts – devrait vraisemblablemeot être revis. à la baisse. La police a déoombré 58 blessés.

L'atteotat o'a pas été revendiqué, mais les aotorités soupçonnent les séparatistes Bodos, le principal groupe ethnique de l'Assam, une régioo reculée qui est située à quelque 1 200 kilomètres de New Delhi. Ces derniers demandent l'autonomie au sein de la Fédération indienne. Mais une frange extrémiste, l'Armée du Bodoland, se bat, depuis 1989, pour la création d'un Etat indépendant sur la rive oord du fleuve Brahmapoutre, qui traverse cet Etat de 22 millions d'habitants.

Plus de 5 000 personnes ont été tuées dans les violences ethniques et séparatistes ces trois dernières années dans l'Etat d'Assam. Eo 1993, les dirigeants de la tribu ont signé un accord avec le gouvernement qui prévoyait que New Delhi leur accorde des pouvoirs spéciaux et une large autonomie. Mais l'accord a rapidement capoté, et les militants ont exigé la créatioo d'un Etat indépendant, toujours au sein de l'Union indienne. Par ailleurs, une guérilla indépendantiste, emmenée par le Front de libératioo de l'Assam (ULFA), continue à faire rage dans la région.

Un médecin de l'hôpital de Kokrajhar a déclaré que tous les médecins de la régioo étaient en grève depuis la semaine dernière pour protester contre le meurtre de l'un de leurs confrères. Les médecins militaires et le personnel de secours de l'armée oot été réquisitionnés pour venir en aide aux victimes de l'explosioo, a-t-il ajouté. – (AFP, Reuter.)

Le Taj Mahal est menacé par la pollution

La Cour suprême de l'Inde a ordonné, lundi 30 décembre, la fermeture d'ici quatre mois de trois cents usines situées près du Taj Mahal, afin de sauver le célèbre monument du XVIIe siècle, menacé par la pollution. La Cour suprême a demandé que ces usines, alimentées au charbon, cessent leur production avant le 30 avril. Pour rouvrir, elles devront passer ao gaz ou se relocaliser hors de la zone proche du monument religieux. *« C'est un ordre inconditionnel qui ne peut pas être amendé »*, ont déclaré les juges. Cette décision suit une récente injonction de la Cour suprême à une raffinerie de pétrole nationalisée, proche du Taj Mahal, lui ordonnant de s'alimenter en gaz. Le directeur de l'usine de Mathura, J. L. Raina, avait affirmé qu'un projet de 9,14 millions de dollars de substitution du diesel par le gaz naturel serait mis en route prochainement. En mars 1995, les autorités indiennes avaient défini un périmètre de protection de quelque 10 000 km² autour de la ville d'Agra, qui abrite le Taj Mahal. – *(AFP)*

Deng Xiaoping hospitalisé à Pékin

[illegible] 92 ans, le patriarche de la vie politique [illegible]ise aurait reçu, dès la semaine dernière, de[illegible]oins d'urgence à l'hôpital militaire N 301

DEUX QUOTIDIENS de Hongkong, l'*Apple Daily*, de langue anglaise, et le *Sing Tao*, de langue chinoise, ont rapporté, mardi 31 décembre, que le vétéran de la politique chinoise, Deng Xiaoping, avait été bospitalisé d'urgence la semaine dernière. M. Deng, qui est âgé de quatre-vingt-douze ans, a été admis à l'hôpital militaire N 301, dans l'ouest de la capitale, en raison de la détérioration de son état de santé, précise le *Sing Tao*, citant une source bieo informée à Pékin.

L'homme d'Etat a reçu des soins d'urgence, selon cette information, mais le quotidien ne précise pas son état de santé actuel, ni les maux dont il souffre. Seloo la même source, M. Deng se rendrait régulièrement dans cet établissement, qui est le principal hôpital de l'Armée populaire de libération (APL). Cette hospitalisatioo survient à un moment où la cbaîne de télévisioo d'Etat, la Télévisioo centrale de Chine (CCTV), doit commencer, le 1er janvier 1997, la diffusion d'un documeotaire en douze épisodes consacré à la vie et à la carrière du *« chef suprême »*.

DERNIÈRE APPARITION EN 1994

Le quotidien, qui publie une fois par semaine une édition spéciale consacré à Hongkong avec un supplément préparé par le journal de l'Armée populaire, estime *« inhabituel »* que la CCTV diffuse un documeotaire consacré à un dirigeant encore en vie. Mardi, des journaux de Pékin et de Shanghaï ont publié bien en vue des photographies de Deng pour annoncer la série.

Le programme retrace la carrière de Deng au sein du Parti communiste, depuis la Longue Marche et la fondation de la République populaire de Chine en 1949, jusqu'à la chute de la « bande de quatre » après la mort de Mao Zedong, en 1976, annonçant le retour au pouvoir de M. Deng.

M. Deng a été vu pour la dernière fois en public durant les fêtes de la nouvelle année lunaire en février 1994, lorsque la télévision l'a montré affaibli et malade. Depuis des années, sa santé est source de fréquentes spéculations, mais les membres de sa famille continuent à affirmer qu'il réalisera à coup sûr son ambition de voir Hongkong retourner soos la souveraineté chinoise le 1er juillet 1997. Lors d'une réception donnée à Hoogkong la semaine dernière, Zbang Baifa, maire adjoint de Pékin, estimait cependant que M. Deng, quoique en bonne forme, oe serait peut-être pas en mesure d'assister aux cérémonies de rétrocession de la colonie britannique.

Officiellement, Deng Xiaoping a pris sa retraite en 1992, mais le pouvoir se réfère régulièrement au *« patriarche »* en assurant aux Chinois et aux investisseurs étrangers qu'il cootinuera son œuvre de développement. En réalité, les dirigeants actuels du pays donnent l'impressioo de vouloir infléchir sa politique dans le sens de la prudence, avec la réapparitioo des « vieux idéologues » qui réussissent à glisser dans la presse des thèses opposées au pragmatisme de M. Deog, au nom de la pureté communiste.

C'est contre ce double langage que s'était élevé, au mois de juillet 1996, son fils, Deng Pufang, à l'occasioo du soixante-quinzième anniversaire du Parti communiste chinois. M. Deng junior avait alors dénoocé des forces décidées à *« renier totalement la ligne politique »* de son père. – *(AFP, Reuter.)*

Qui verra le premier le soleil de l'an 2000 ?

AUCKLAND
Correspondance

Dans la course aux premiers à entrer dans l'an 2000, le Pacifique Sud jouit de quelques avantages uniques qu'il ne partage qu'avec la Sibérie... Jouissant en outre d'un climat plus agréable. Les mille et une îles de l'Océanie étant réparties de part et d'autre de la ligne de changement de date, on peut non seulement y voir la première aube et le dernier crépuscule de chaque journée, mais aussi, assez facilement, y vivre deux fois le même jour. A l'horizon du jour de l'an 2000, cette particularité s'avère stratégique et annonce une manne providentielle pour le Pacifique Sud, qui se prépare déjà à offrir les options les plus attrayantes aux réveillonneurs du monde entier.

Par exemple : Venir pour le 31 décembre 1999 au bord ouest de la fameuse ligne, dans le grand vent des îles Chatham, Bounty ou Antipodes, ou plus près de l'équateur sous les cocotiers du royaume de Tonga, et voir l'aube du XXIe siècle avant le reste de la planète ; puis retourner, après une longue nuit de transition millénaire et plusieurs heures au soleil de l'an 2000, dans le siècle dernier (de l'autre côté de la ligne où il sera encore la veille), en quelques heures d'avion ; y saluer une seconde et ultime fois le vieux soleil, et être témoin de sa disparition définitive... à Falelupo par exemple, lieu d'entrée dans le sous-monde, selon les légendes du Samoa occidental, et sans doute le point habité le plus à l'ouest de la Terre.

FILMER EN DIRECT

Fascinante bien que purement artificielle, l'idée de voir, le plus tôt possible, l'aube nouvelle intéresse d'ailleurs depuis plusieurs années le « pays du Soleil-Levant ». Ainsi en 1989, la chaîne japonaise TV4 est venue filmer en direct le lever du premier soleil des années 90, aux îles néo-zélandaises Chatham. On raconte que cette nuit-là, le 31 décembre, un opaque brouillard – ou une pluie torrentielle – était tombé sur ces deux îles de pêcheurs, fouettées par les « quarantièmes rugissants ». Et le premier lever de soleil de la décennie ne pouvant pas décemment être dans le brouillard, on eut recours en « faux-direct » au lever de la veille, bien plus télégénique. L'histoire pourrait se répéter dans trois ans, puisque de nombreux contrats sur l'accès aux pics des îles les mieux placées sont en cours de négociation.

Mais qui verra vraiment le soleil avant les autres ? La polémique est vive. Plusieurs îlots affirment détenir le privilège. Les îles Kiribati ont obtenu de faire faire une nouvelle entorse à la ligne de changement de jour pour que tout le pays soit à la même date. Les auditeurs de la radio nationale n'auront ainsi plus à subir l'écoute des hymnes dominicaux deux jours de suite : d'abord lorsqu'il était dimanche à l'est de la ligne, puis le lendemain pour les îles de l'ouest.

Menacé de perdre la bataille du soleil, le royaume de Tonga a annoncé un subterfuge pour gagner celle du temps. Etant pour le moment à GMT-13, il va adopter, d'ici à 1999, l'heure d'été qui le placera à GMT-14 de manière à être incontestablement le premier Etat à rentrer dans l'an 2000. Et que le soleil éclaire qui bon lui semblera !

On peut aussi inverser le jeu. Quitter Tahiti, les Samoa ou Niue le 31 en fin de journée vers Wallis-et-Futuna, Tonga ou la Nouvelle-Zélande pour passer, en quelques heures d'avion, du 31 décembre 1999 au 2 janvier 2000. Et éclipser ainsi totalement la panique millénaire.

Florence de Changy

Les Etats-Unis pourraient réduire leurs sanctions contre la Corée du Nord

WASHINGTON eovisage de réduire les sanctions économiques à l'encontre de la Corée du Nord et d'augmenter soo aide alimeotaire à ce pays communiste, après les excuses préseotées par Pyoogyang pour l'incursioo, le 18 septembre, d'un de ses sous-marins dans les eaux sud-coréennes, a déclaré, lundi 30 décembre, un haut respoosable américain. Les Etats-Unis sont prêts à accorder des licences d'exportatioo à des compagnies privées souhaitant commercer avec la Corée du Nord, a ajouté ce baut responsable, qui a requis l'anonymat.

Wasbingtoo va examiner la question de l'aide alimentaire à la Corée du Nord *« au cas par cas »*, eo fonction de critères humanitaires, a-t-il précisé, tout en soulignant qu'il o'est pas questioo de l'envoi d'une aide supplémeotaire dans l'immédiat. Pyongyang participera à une réunion consacrée au projet de pourparlers de paix quadripartites entre les deux Corées, la Chine et les Etats-Unis, a de soo côté confirmé le secrétaire d'Etat adjoint Winstoo Lord. *« Nous devons encore décider du lieu où se tiendra cette réunion conjointe, mais elle devrait avoir lieu dans quelques semaines au plus tard »*, a précisé un baut responsable américain.

NORMALISATION

La Corée du Nord a officiellement fait part lundi de son intention de participer à une rencontre préparatoire sur cette question, par l'intermédiare de l'agence nord-coréenne KCNA. Washington espère désormais progresser sur la voie d'une normalisatioo avec le difficile régime communiste, a affirmé un respoosable américain, sous couvert de l'anonymat. Washington, qui maintient en Corée du Sud une présence de quelque 37 000 militaires et redoute les réactions d'uo régime acculé économiquement, avait envisagé dès l'été 1996 un allègement de l'embargo et la livraison d'une aide alimentaire d'urgence à Pyongyang, mais l'incident du sous-marin avait gelé les discussions en ce seos. La teoue d'une réunion préparatoire sur la proposition américano/sud-coréenne de pourparlers quadripartites de paix dans la péninsule avait également été reportée.

Le président sud-coréeo, Kim Young-sam, s'est déclaré satisfait des *« regrets »* oord-coréens. Dans un message au présideot Clintoo, il a estimé que c'était la coopération étroite entre Séoul et Washington qui avait permis de les obtenir. *« Nous continuerons à appeler le Nord à entamer le dialogue »*, a-t-il ajouté. La Chine a *« salué les efforts des deux parties pour neutraliser les effets de l'incident du sous-marin dans la péninsule coréenne, améliorer leurs relations mutuelles et maintenir la paix et la stabilité dans la péninsule »*, a déclaré un porte-parole du ministère des affaires étrangères.

En Corée du Sud, la principale organisation syndicale a demandé mardi 31 décembre à ses adhérents de reporter au 11 janvier une grève projetée, levant ainsi la menace d'un débrayage des employés de banque samedi 4 janvier. La Fédération des syndicats coréeos (FKTU), qui revendique 1,2 million d'adhérents, exige du gouvernement le retrait d'une loi visant à faciliter les licenciements, assouplir la durée du temps de travail et remplacer les grévistes. L'adoption de cette loi, jeudi, par le Parlement est à l'origine d'une série de grèves.

Lundi, la Confédération des syndicats coréeos (KCTU, illégale) avait décidé de remettre les grèves au lendemain des fêtes du Nouvel An. Les deux groupements syndicaux revendiqueot un total de 1,7 million d'adhérents dans les principaux secteurs iodustriels. *« Nous allons lier les grèves aux négociations salariales, coopérer plus étroitement avec la Confédération coréenne des syndicats et d'autres organisations, poser les jalons d'un travail avec les partis d'opposition et combattre le Parti de la Nouvelle Corée* [du président Kim Young-sam], *lors des élections de l'an prochain »*, a indiqué un communiqué de la FKTU. – *(AFP, Reuter.)*

Les flambées de violence en Indonésie marquent l'exaspération croissante de la population contre l'immobilisme du régime

BANGKOK
de notre correspondant en Asie du Sud-Est

Les bouffées de violence doot l'île de Java, où vivent trois Indonésieos sur cinq, a été le théâtre ces derniers mois sont le signe de tensioos croissantes au sein d'un système meoacé par l'immobilisme.

Fio juillet, à Djakarta, après l'occupatioo brutale de ce qui faisait figure de quartier général de l'opposition, des bandes oot mis à sac ou incendié, dans le quartier voisin, des symboles du pouvoir : bâtiments publics, commerces appartenant à la commuoauté d'origine chinoise ou à des étrangers. Début octobre, dans la région de Situbondo (Java oriental), cinq personnes ont été tuées, et vingt églises ainsi que les locaux d'un tribunal brûlés : la rumeur aurait couru qu'un prédicateur musolman, accusé de « déviation » et passible d'une peine jugée trop indulgente par la foule, se serait réfugié dans une église chrétienne.

Les 26 et 27 décembre enfin, à Tasikmalaya et dans ses environs, des émeutes auraient fait quatre victimes. Trois églises, une trentaine de commerces, six succursales bancaires et dix usines ont été endommagés ou détruits. Cette fois, l'explosioo de violence s'est produite au surleodemain du passage à tabac, par quatre policiers, de trois eoseignants musulmans. Ces policiers figuraieot, dimancbe 29 décembre, parmi les 93 persoooes eocore détenues par les autorités.

Le seul lieo entre ces développements semble une propensioo croissante à l'exaspératioo de foules face à ce qu'elles ressentent comme des injustices, de nature, il est vrai, diffé
reotes. Toot eo faisant la part d'éventuelles provocations ou manipulations, un seuil de tolérance est francbi quand le pouvoir o'accepte pas une opposition même modérée – le cas des émeutes de Djakarta – oo quand la justice et la police oe remplissent pas le rôle que l'on attend d'elles, à Situbondo ou à Tasikmalaya. A tort ou à raisoo, symboles de richesse ou de pouvoir, églises et commerces chinois soot l'objet de la vindicte des émeutiers, en majorité de jeunes musulmans qui se senteot lésés.

La réalité n'a peut-être rien à voir avec le sentiment des manifestants. Si les Indonésiens d'origine chinoise (5 %, en majorité chrétiens, de 200 millions d'habitants) demeurent la locomotive de l'économie, la représentation des chrétiens (moins de 5 % de la population) au sein du gouvernement est passée de six membres en 1988, dont les ministres de la défense et de l'économie, à deux seulement en 1993, sur un cabinet de treote-huit ministres. Dans un pays dont 85 % de la population se réclame de l'islam, les grandes organisations musulmanes, pourtant modérées, oot beau déooncer la *« christianisation »* de l'arcbipel, l'évolution de ces dernières années oe leur donne pas forcémeot raison.

Pour préserver la cohabitation entre les cinq religions reconnues, l'Etat est intransigeant sur la laïcité

Pour préserver la cobabitatioo eotre les cinq religions reconnues (islam, protestantisme, catholicisme, biodouisme et bouddhisme), l'Etat est demeuré intraosigeant sur sa laïcité et a interdit les religions de politique. Les dirigeants religieux, toutes religions confondoes, ont d'ailleurs condamné les violeoces à Situbondo et à Tasikmalaya.

Cependant, parmi les musulmans, les interprétations divergent. A propos des émeutes de Tasikmalaya, Hasan Basri, président du conseil des oulémas, a évoqué l'interventioo d'une *« organisation sans forme »*, qui pourrait être liée au communisme, banni eo Indonésie. Amien Rais, leader de la puissante associatioo Muhammadiyah (viogt millions de membres), a estimé que la foule avait été incitée à la violence. Quant à Abdurrahman Wabid, très respecté et modéré président du Nahdlatul Ulama, mouvemeot qui reste le plus nombreux, il a indiqué que les émeutes pourraieot être liées au fait que la communauté musulmane locale de commerçants et de prêteurs se sentirait *« marginalisée »* par la croissance du secteur bancaire et d'autres cbangements.

La mootée de l'islamisme en Indooésie depuis les années 80 est difficile à mesurer, même si la revitalisation de la religioo est indéniable. En revanche, pour n'autoriser que trois partis politiques et réfuter la ootioo même d'opposition, le régime éprouve d'autant plus de mal à établir des passerelles, dans une société eo plein changemeot, entre les dirigeants et deux oouvelles catégories de gens : des classes moyennes urbaines émergentes et les exclus d'une forte expansion écooomique.

Les mauvaises habitudes de certains agents de l'ordre oe font que reoforcer les frustratioos. Déjà, le gouvernement a annoncé l'interdictioo de traditionnels défilés à l'occasion de la campagne pour les élections générales, prévues le 31 mai 1997.

Jean-Claude Pomonti

هكذا من الأصل

Israéliens et Palestiniens ont accéléré les négociations sur le redéploiement à Hébron

Le médiateur américain déploie ses bons offices

Israéliens et Palestiniens avaient encore progressé, lundi 30 décembre, dans leurs négociations sur le redéploiement de Tsahal dans la ville d'Hébron, en Cisjordanie, sans toutefois pouvoir s'engager fermement à conclure pour le Nouvel An. Les négociateurs reprenaient mardi les discussions. Le coordonnateur américain des négociations, Dennis Ross, a rencontré séparément Benyamin Nétanyahou et Yasser Arafat.

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Avec le retour dans la région du médiateur américain, Dennis Ross, Israël et l'Autorité palestinienne ont intensifié, lundi 30 décembre, les négociations pour parvenir à un accord sur Hébron, dans l'espoir, démenti une bonne dizaine de fois ces dernières semaines, que cette fois sera la bonne.

Dans un hôtel de Jérusalem, les négociateurs ont continué de plancher sur les aspects militaires du redéploiement de l'armée israélienne de la cité des Patriarches. Une source palestinienne a indiqué que les aspects civils de l'accord, pourtant réputés bloqués, et qui ont trait en particulier aux droits des Palestiniens de construire le long des axes empruntés par les colons, faisaient encore l'objet de discussions.

M. Ross a rencontré, lundi soir, le premier ministre israélien, Benyamin Nétanyahou, avant de se rendre à Gaza pour un entretien avec le chef de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat. *« Nous avons fait certains progrès et nous allons continuer mardi matin nos entretiens »*, a déclaré le numéro deux de l'OLP, Mahmoud Abbas. Le médiateur américain a affirmé que l'entrevue avec M. Nétanyahou avait été *« bonne »* mais, a-t-il ajouté, *« il reste du pain sur la planche »*. Certaines sources n'excluaient pas qu'une rencontre ait lieu mardi entre MM. Nétanyahou et Arafat.

Cependant, M. Nétanyahou doit faire face dans son camp à une quasi-mutinerie de la part de ceux qui craignent que l'accord sur Hébron ne mette en danger la vie des colons juifs de cette ville et ne comprenne des concessions significatives sur la poursuite des négociations avec les Palestiniens. La motion de censure introduite par le parti d'extrême-droite, Moledet, contre l'accord sur Hébron, a permis lundi de tester les rapports de forces au sein de la coalition nationaliste religieuse (PNR) de M. Nétanyahou.

Bien qu'écartée par quarante-sept voix contre deux voix *« pour »* (celles des députés de Moledet) et trente-quatre abstentions, cette motion a montré la fragilité de la coalition sur la question d'Hébron. Arithmétiquement, le gouvernement aurait pu tomber, puisqu'une vingtaine de députés de la coalition, dont tous ceux du Parti national religieux (PNR) et quatre ministres – Rafaël Eytan, Ariel Sharon, Zevoulon Hammer et Itzhak Lévy – ont ostensiblement quitté la salle au moment du vote. Malgré les divisions au sein de la coalition et l'occasion de faire tomber le gouvernement, l'opposition a préféré s'abstenir.

« NOUS RESTONS À HÉBRON »

« Nous avons attendu encore et encore, mais en vain : nous avons bientôt découvert que (ce) gouvernement nationaliste n'est pas plus nationaliste que le précédent et peut-être pire que lui », a déclaré l'auteur de la motion de censure, le député de Moledet, Rehavam Zeevi. Un des abstentionnistes, le député du PNR, Saül Yalhom, a expliqué : *« Nous avons grand espoir que le gouvernement changera de comportement et reviendra à son programme et que le premier ministre reviendra à ses promesses d'avant les élections. Ainsi nous avons été absents* (du vote) *parce que nous ne voulons pas encore faire tomber le gouvernement. »*

Test peu convaincant donc pour M. Nétanyahou, qui s'est engagé pour la première fois, lundi, à soumettre le futur accord sur Hébron au vote de la Knesset, une fois qu'il aura été approuvé en conseil des ministres. Sept ministres sur dix-huit ont annoncé leur intention, soit de voter contre, soit de s'abstenir, a rapporté la télévision israélienne, en précisant que la liste n'est pas close. M. Nétanyahou a assuré une nouvelle fois que l'accord est *« concrètement différent »* et *« bien meilleur »* que celui négocié par le gouvernement travailliste, grâce à une série d'arrangements de sécurité ajoutés à l'accord initial.

« D'ailleurs, nous ne sortons pas d'Hébron : nous restons à Hébron, dans 20 % de la ville », a-t-il souligné. Le vice-premier ministre, Rafaël Eytan, un des faucons de l'élite gouvernementale, a déclaré tout net qu'il voterait contre l'accord sur Hébron : *« Il n'y a pas lieu de comparer les deux accords, l'ancien et l'actuel, il faut examiner, quant à leur substance, les problèmes de sécurité et je crains que la sécurité des colons dans le quartier juif ne soit sujette à des interrogations »*. – *(Intérim.)*

■ **GAZA** : un colon israélien a tué, lundi 30 décembre, un Palestinien, dans l'implantation juive de Kfar Darom, dans la bande de Gaza autonome. Selon des témoignages de colons, le Palestinien, qui avait pénétré par effraction dans l'implantation, avait attaqué un premier colon, qui avait appelé à l'aide. Un autre colon a ouvert le feu, tuant le Palestinien. La police israélienne a ouvert une enquête pour vérifier ces témoignages. D'après une source militaire israélienne, le Palestinien n'était pas armé. – *(AFP.)*

Pas de grève générale pour le 31 décembre

Les syndicats israéliens ont abandonné un projet de grève générale pour mardi 31 décembre, donnant au gouvernement un jour de répit pour réviser son programme d'austérité, avant un vote sur le budget 1997. *« Il n'y aura pas de grève mardi »*, a déclaré Amir Peretz, dirigeant de la puissante fédération syndicale Histadrout.

Celle-ci a déclenché la semaine dernière un mouvement de grèves qui est allé en s'amplifiant et aurait dû culminer avec une grève générale mardi, alors que le Parlement doit se prononcer par vote sur le budget 1997. M. Peretz a précisé que l'abandon du mot d'ordre de grève générale a été décidé après le rejet par le Parlement d'un projet de suppression d'une exemption fiscale en faveur des femmes actives. Selon la Histadrout, 283 000 employés du secteur public ont débrayé lundi, paralysant une grande partie de l'activité. Le ministre des finances, Dan Meridor, avait menacé, dimanche, de prendre des mesures contre les grévistes. – *(Reuter.)*

Les défenseurs des droits de l'homme estiment que l'amnistie accordée aux forces de l'ordre au Pérou constitue un brevet d'impunité

LIMA
de notre envoyé spécial

Francisco Soberon, directeur de l'Association pour la défense des droits de l'homme au Pérou (Aproeh), résume l'affaire de façon lapidaire : *« 1995 aura été l'année de l'impunité. »* Et par *« impunité »* il désigne l'amnistie générale accordée par le Congrès, le 14 juin 1995, aux membres des forces de sécurité et des fonctionnaires de l'administration civile qui, investis durant quinze ans dans la lutte contre le terrorisme, ont violé les droits de l'homme.

Le texte d'amnistie n'a pas fait de détails : il absout tous les militaires et policiers qui faisaient « l'*objet d'une plainte, d'une enquête, d'une inculpation, d'un procès, d'une condamnation* ». Aussitôt les poursuites ont été suspendues, les affaires pendantes classées et les rares militaires, en général de rang intermédiaire, qui purgeaient dans des conditions privilégiées des peines d'emprisonnement pour violations des droits de l'homme ont été immédiatement libérés.

Cette absolution unilatérale accordée à ceux qui furent impliqués dans les moments les plus noirs de la répression constitue, selon Francisco Soberon, *« un élément qui permet de comprendre pourquoi le commando du MRTA est passé à l'action »*.

Le Pérou n'est pas le Guatemala où la loi de réconciliation nationale qui accompagne la fin de la guerre civile non seulement s'applique aux deux parties, mais aussi ne couvre pas les délits de droits commun qui ne sont pas directement liés au conflit armé. Un juge d'instruction ayant eu le tort d'estimer que l'amnistie ne s'appliquait pas au massacre d'un quartier de Lima, le Barrios Altos, où, en novembre 1991, douze hommes, trois femmes et un enfant avaient été massacrés, le texte a été aussitôt renforcé par une disposition qui interdit au pouvoir judiciaire de statuer sur la légalité ou le champ d'application de la loi d'amnistie. Désormais, le juge n'a plus qu'à obéir.

Général de division à la retraite et stratège de la lutte antiterroriste sous l'ancien président Alan Garcia, Jarama Sinecio juge le texte d'amnistie *« indécent »*. Pour lui, il n'y a aucun doute : l'amnistie à la péruvienne couvre des affaires qui ne relèvent pas d'opérations militaires. *« L'exécution de la Cantuta, où neuf étudiants et leur professeur accusés d'appartenir au Sentier lumineux ont été enlevés torturés et assassinés, n'aura jamais d'épilogue*, explique-t-il. *Tout le monde au Pérou sait que ce massacre a été perpétré par un commando du groupe Colina. Ce n'était pas une opération militaire, mais une opération clandestine. »* Lui aussi estime que ce type d'injustice explique partiellement l'action de *« groupes terroristes comme celui du MRTA, à l'ambassade du Japon. »*

« LES RAISONS DE LA VIOLENCE »

Dans les communiqués et les déclarations qu'il a pu faire depuis la prise de l'ambassade du Japon, le chef du commando, Nestor Cerpa, n'a d'ailleurs pas manqué d'évoquer le sort réservé à ses militants emprisonnés qui, eux, ne bénéficient d'aucune clémence.

« La logique du gouvernement Fujimori a été celle d'une pacification de type militaire », commente Francisco Soberon. D'une certaine façon, les chiffres plaident en faveur du président Fujimori qui, grâce à l'arrestation des principaux dirigeants des groupes armés (Sentier lumineux et MRTA) et à l'adoption de procédures judiciaires d'exception, a réussi à faire passer le nombre de morts liés à la violence politique de 3400 en 1990 à 520 en 1995. Mais il manque à cette politique un autre volet, *« une approche qui*, comme le dit Edgardo Caceres, de l'Aprodeb, *aurait fait de la réconciliation un autre élément de la lutte et une vision qui aurait pris en compte les raisons de la violence »*.

Le gouvernement d'Alberto Fujimori avance que la loi d'amnistie est équilibrée par la loi du repentir, qui octroie remises de peine et amélioration des conditions de détention. *« C'est totalement faux*, répond Francisco Soberon. *Cette loi est une loi de délation qui a envoyé plus de 1 200 innocents en prison. »* Le cas d'un médecin, Salvador Caro, illustre parfaitement les dérives de cette législation. *« Réquisitionné »* par le Sentier lumineux pour soigner un blessé, il a plus tard été dénoncé pour *« complicité active de terrorisme et trahison »*, et condamné à vingt ans de prison. Pris en charge par les défenseurs de droits de l'homme, son cas a été transmis à la commission spéciale (que préside le « défenseur du peuple » Jorge Santistevan) chargée d'examiner le sort des personnes injustement condamnées. Gracié, puis libéré après un mois de prison, il a été exclu de l'hôpital où il travaillait depuis vingt-quatre ans. Aujourd'hui, il cherche un emploi en tentant d'oublier ce cauchemar. Depuis quatre mois, seules cent dix autres personnes ont pu bénéficier d'une mesure de grâce identique.

A la situation épouvantable des prisonniers détenus pour « terrorisme » s'ajoute la corruption à l'intérieur de la police et de l'armée. Les disparitions de détenus sont fréquentes et, estime Francisco Soberon, *« l'usage de la torture demeure systématique »*.

D'une façon plus générale, les défenseurs des droits de l'homme s'émeuvent de la dérive qui tend à gérer les conflits sociaux à l'aide de procédures d'exception normalement applicables aux crimes et délits liés au terrorisme. *« En fait*, estime Ricardo Letts, un militant de la gauche radicale, *si les services de renseignement (SIN) ont été complètement inefficaces lors de l'assaut contre l'ambassade du Japon, c'est parce qu'ils ont été surpris. Ils n'ont rien vu venir parce qu'ils sont plus préoccupés par la surveillance des opposants politiques et des militants syndicaux que par celle des terroristes... »*

Egardo Caseres, analyste de l'Aproeh, constate que, si le Sentier lumineux et le MRTA ont été défaits militairement, *« le gouvernement n'a pas pour autant détruit l'idéologie qui les a produits, parce qu'il ne s'est jamais attaqué aux causes de la violence armée »*. La solution passe, selon lui, par la constitution d'une commission qui examinerait les crimes commis par tous les protagonistes : l'armée, les forces de l'ordre, le Sentier lumineux, le MRTA. Faute de quoi ce qui s'est passé avec l'assaut contre l'ambassade du Japon peut se reproduire demain, *« dans un mois ou dans un an »*.

Alain Abellard

Une bombe explose à l'ambassade du Pérou en Grèce

L'ambassade du Pérou à Athènes a été la cible, lundi 30 décembre, d'un attentat à la bombe qui a fait un blessé léger. L'explosion a été revendiquée par la Formation de guérilla combattante (AMS) en signe de sa *« solidarité avec le commando guévariste »* du Mouvement révolutionnaire Tupac Amaru (MRTA). Ce dernier détient toujours 83 otages dans les locaux de l'ambassade du Japon à *Lima*. L'engin, qui a fait d'importants dégâts matériels, avait été placé devant l'entrée de l'immeuble. Le blessé est une passante, touchée par des gravats tombés au moment de l'explosion. Dans un appel au quotidien *Elefterotypia* (socialiste indépendant) et à la radio privée athénienne SKAI pour prévenir de l'explosion imminente, un correspondant anonyme a déploré *« la façon dont sont détenus dans les prisons péruviennes les membres du Mouvement révolutionnaire Tupac Amaru »*. Le représentant en Europe du MRTA, M. Isaac Velazco, a formellement condamné l'attentat. *« Cette action pourrait donner au gouvernement de M. Fujimori le prétexte à une intervention armée »*, a-t-il estimé. – *(AFP.)*

Libération conditionnelle de deux opposants en Tunisie

TUNIS. Deux dirigeants de l'opposition, condamnés à des peines de prison, ont bénéficié lundi 30 décembre d'une mesure de libération *« conditionnelle »*, ont annoncé leurs avocats. Mohamed Mouada et Khémaïs Chamari, respectivement ancien président et membre du bureau politique du Mouvement des démocrates socialistes (*MDS, opposition légale*), ont bénéficié de mesures d'élargissement sous condition, pour raisons *« humanitaires »*. M. Mouada, universitaire de cinquante-huit ans, arrêté en octobre 1995, a été condamné en février 1996 à onze ans de prison pour *« intelligences avec un Etat étranger »*, la Libye.

M. Chamari (cinquante-trois ans), a été condamné en juillet 1996 à cinq ans de prison pour *« divulgation du secret de l'instruction »* dans l'affaire Mouada. Selon les avocats, l'application de la peine est suspendue et la perte des droits civiques maintenue. Le 14 décembre, une mesure de libération *« conditionnelle »* a été prise en faveur de l'avocat militant des droits de l'homme Néjib Hosni qui purgeait un peine de huit ans de prison. – *(AFP.)*

Le bilan des attentats du 29 décembre en Algérie s'est alourdi

LES ATTENTATS à la bombe et le massacre de civils, perpétrés dimanche 29 décembre en Algérie, ont fait 43 morts et 64 blessés, selon les bilans publiés lundi par la presse. A l'attentat à la bombe contre un café dans la banlieue d'Alger et au massacre de civils à Aïn Defla, à 150 km au sud-ouest d'Alger (*Le Monde* du 31 décembre) s'ajoutent, selon les journaux, deux attentats à la bombe à Zeddine, près d'Aïn Defla et à Koléa, à 40 km à l'ouest d'Alger.

A Zeddine, ce sont huit villageois qui ont été tués lorsque la remorque d'un tracteur qui les transportait a sauté sur une bombe lancée à leur passage par un groupe armé, d'après le quotidien *Liberté*. Dix employés d'une limonaderie ont été blessés sérieusement à Koléa par l'explosion d'une bombe au passage de leur véhicule de transport, a indiqué le journal *El Watan*. Les autorités ont d'autre part interdit la tenue d'un rassemblement de l'opposition prévu jeudi à Alger, après l'avoir autorisé dans un premier temps. – *(AFP.)*

Zaïre : référendum constitutionnel en février, élections générales en mai

KINSHASA. Le maréchal Mobutu a promulgué par ordonnance la loi portant organisation d'un référendum constitutionnel au Zaïre, a indiqué ce week-end la télévision nationale. Selon le calendrier électoral de la Commission nationale des élections (CNE), le référendum qui marquera l'avènement de la IIIe République devrait avoir lieu au mois de février 1997, les élections législatives et présidentielle en mai. La loi et le texte référendaires avaient été adoptés en août dernier par le Haut Conseil de la république parlement de transition (HCR/PT). Le projet de constitution qui sera soumis à référendum prévoit un Etat fédéral doté d'un régime parlementaire à deux chambres. – *(AFP.)*

Evasion de quatre prisonniers chiliens d'extrême gauche

QUATRE MILITANTS de l'organisation d'extrême gauche Front patriotique Manuel Rodriguez, dont deux condamnés à perpétuité pour leur responsabilité dans l'assassinat, en 1991, du sénateur Jaime Guzman (l'un des idéologues du régime du général Pinochet), ont réussi, lundi 30 décembre, à s'évader à l'aide d'un hélicoptère d'un pénitencier de haute sécurité de la capitale chilienne.

Une échelle de corde a été lancée, à laquelle se sont suspendus les prisonniers. Les gardiens ont ouvert le feu et l'un des occupants de l'appareil a répliqué à l'arme automatique. L'hélicoptère s'est posé quelques minutes plus tard dans un parc au sud-est de la capitale. Ses occupants ont disparu à bord d'une voiture. Des fusils d'assaut et des engins explosifs ont été retrouvés à l'intérieur de la voiture abandonnée. – *(AFP.)*

Remaniement inconfortable pour les sociaux-démocrates au Danemark

COPENHAGUE. La défection de deux ministres centristes-démocrates a obligé le premier ministre danois, Poul Nyrup Rasmussen, à procéder à un remaniement de son gouvernement, qui comprend désormais 15 ministres sociaux-démocrates et 4 centristes du Parti radical. Minoritaire, ce gouvernement devra jongler au Parlement entre ses anciens alliés, pro-européens, qui lui monnaieront leur appui, et deux formations de gauche ouvertement anti-européennes, qui lui apportent un soutien critique.

Le petit Parti centriste-démocrate avait estimé le 20 décembre ne plus pouvoir siéger au sein d'un gouvernement devenu, à ses yeux, trop *« dépendant »* d'une gauche qui lui avait fait payer au prix fort l'adoption de la loi de finances 1997. Dans une année cruciale en raison du calendrier européen (réforme des institutions, monnaie unique), qui doit déboucher au Danemark sur un nouveau référendum, la position de M. Rasmussen, reconduit à la tête du gouvernement après les législatives de 1994, paraît inconfortable. Profondément divisé sur les questions européennes, son parti est désormais devancé dans les sondages par les libéraux. – *(AFP.)*

EUROPE

■ **BULGARIE : le Parti socialiste bulgare** (PSB, *ex-communiste*) a annoncé lundi 30 décembre qu'il désignera le 10 janvier son candidat au poste de premier-ministre à la suite de la démission le 21 décembre dernier de Jan Videnov. Le nouveau gouvernement sera présenté au parlement le 15 ou 16 janvier.

PROCHE-ORIENT

■ **ARABIE SAOUDITE : les installations américaines** ont été placées en état d'alerte maximum, dimanche 29 décembre, après de nouvelles menaces d'attentats, a indiqué l'ambassade américaine à Riyad évoquant *« des rapports non vérifiés faisant état de la possibilité de nouvelles attaques contre les intérêts américains en Arabie saoudite »*. – *(AFP.)*

■ **YEMEN : les touristes détenus en otages par une tribu yéménite** depuis jeudi sont de nationalité polonaise et non pas néerlandaise comme il avait été précédemment indiqué, a affirmé, dimanche 29 décembre, un diplomate polonais à Sanaa. Selon lui, des négociations se déroulent pour obtenir la libération des cinq otages concernés. – *(AFP.)*

■ **LIBAN : *sept des onze opposants chrétiens encore détenus*** dans le cadre de l'enquête sur l'attentat contre un minibus syrien le 18 décembre ont été libérés, lundi 30 décembre. Parmi eux figure un militant des droits de l'homme, Wa'il Kheir. Deux autres personnes arrêtées, dont le journaliste Pierre Attallah, ont été déférées au parquet militaire à propos de *« la distribution de tracts »* antisyriens. La France a souhaité que *« les autorités libanaises fassent toute la lumière »* sur les accusations de violations des droits de l'homme consécutives aux arrestations. – *(AFP.)*



CORSE Me Marie-Hélène Mattei, principale avocate du FLNC-canal historique, bras armé d'A Cuncolta naziunalista, a été interrogée lundi 30 décembre par le juge antiterroriste Jean-Louis Bruguière ● INTERPELLÉE le 16 décembre, Me Mattei est incarcérée depuis le 18 décembre, ainsi que son compagnon François Santoni, secrétaire national d'A Cuncolta. Tous deux sont mis en cause, accusés de tentative d'extorsion de fonds, dans l'affaire dite du golf de Sperone, en Corse-du-Sud (*Le Monde* des 17 et 19 décembre). ● L'AVOCATE et le PDG de le société SA Golf de Sperone, Jacques Dewez, maintiennent deux versions différentes de l'entretien qu'ils ont eu à Paris le 10 décembre. De nouvelles confrontations sont prévues. ● SUR L'ILE, l'emprisonnement des deux dirigeants n'a pas suscité de grandes manifestations de solidarité.

Me Mattei évoque une manipulation dans l'affaire du golf de Sperone

L'avocate du FLNC-canal historique, incarcérée depuis le 18 décembre a été entendue lundi 30 décembre par le juge Bruguière. Contestant la plainte pour tentative d'extorsion de fonds déposée par le PDG du golf, elle tente d'accréditer la thèse d'une machination

LES DEUX THÈSES qui s'opposent dans l'affaire dite du golf de Sperone – « *une affaire carrée d'extorsion de fonds, suivie d'explosion* », selon les responsables de l'enquête ouverte après la plainte du PDG de la société gérant ce complexe touristique de Corse-du-Sud, une machination, selon les nationalistes écroués – se sont exprimées ces derniers jours dans le bureau du juge Jean-Louis Bruguière.

Interrogée lundi 30 décembre, par le magistrat antiterroriste, Marie-Hélène Mattei, la principale avocate du FLNC-canal historique, a prétendu être l'objet d'une manipulation qui l'a conduite en prison en même temps que son compagnon, François Santoni, secrétaire national d'A Cuncolta, vitrine légale de l'organisation clandestine. Entendu le 27 décembre, le PDG de la société, Jacques Dewez a maintenu ses accusations.

L'avocate et le PDG gardent en mémoire le rendez-vous qu'ils ont eu le 10 décembre à Paris, au siège parisien de la SA Golf de Sperone, mais leurs versions diffèrent. Selon l'homme d'affaires, Me Mattei lui a annoncé la venue d'un intermédiaire qui devait se présenter à lui sous un pseudonyme. Le lendemain, M. Dewez a découvert que « Monsieur Gulliver » était le restaurateur corse André-Noël Filippeddu, qui lui réclamait 4 millions avant Noël au nom du FLNC, demande confirmée par M. Filippeddu.

Le PDG lui a opposé une fin de non-recevoir. Campant sur ses positions devant le juge Bruguière, M. Dewez a ajouté qu'il avait cherché à joindre Me Mattei, sur son téléphone portable, avant le rendez-vous avec « Gulliver » : au bout du fil, une voix masculine lui a confirmé qu'il s'agissait bien de l'émissaire annoncé. Le PDG a aussi indiqué qu'il connaissait de longue date M. Filippeddu et qu'il se trouvait par hasard, le 9 décembre, dans le même avion sur la ligne Figari-Marseille, mais qu'ils ne s'étaient pas parlé au cours du vol.

Me Mattei affirme, elle, que l'entrevue avec M. Dewez a seulement porté sur le règlement d'un précédent dossier pénal à propos de l'attaque du golf de Sperone, le 18 octobre 1994, par un commando du Canal historique. Quatorze activistes avaient été arrêtés, les armes à la main, et des coups de feu avaient été échangés avec les forces de l'ordre. C'est pour assurer le suivi de leur défense que Me Mattei dit avoir rencontré M. Dewez, partie civile dans cette première affaire. En présentant cette versinn, l'avocate recnnnaît avoir enfreint la déontologie de sa profession, qui interdit à un défenseur de rencontrer une partie civile opposée à ses clients.



Dans sa défense devant M. Bruguière, Me Mattei renvoie à un passé récent où le traitement des affaires corses devait sans doute autant à une gestion politique globale du dossier qu'au code de procédure pénale. Après avoir été écroués par le juge d'instruction Laurence Le Vert, les quatorze militants « historiques » avaient progressivement été remis en liberté – malgré les coups de feu tirés – à la demande de Me Mattei. Au printemps 1995, un seul restait en prison. Pour obtenir sa libération, l'avocate avait alors besoin de s'assurer d'une attitude conciliante de la direction du golf. Elle était donc entrée en contact avec l'avocat de la partie adverse, Me Erich Ravinetti. Le 5 mai 1995, ce dernier lui avait envoyé un courrier à en-tête de son cabinet.

Versé à la procédure, ce document se présente comme un projet d'accord entre la société de M. Dewez et le Canal historique. Le courrier de Me Ravinetti indique que la partie civile ne fera « *plus aucune difficulté* » pour la demande de mise en liberté du dernier des nationalistes écroués par le juge Le Vert.

En contrepartie, le courrier pose plusieurs conditions : que le Canal historique reconnaisse que la SA Golf de Sperone n'est pas une entreprise visant à « *blanchir de l'argent sale* » ; qu'il « *s'engage à renoncer à toute action* » contre la société et « *à maîtriser complètement ses groupuscules, et en particulier celui de Figari qui a pris l'initiative de l'attentat du 19-20 octobre* [1994] » ; que l'organisatinn clandestine s'engage enfin, par cnmmuniqué de presse, à annoncer qu'elle n'a « *aucun grief* » contre la société et M. Dewez. Par télécopie adressée en retour à snn confrère, Me Mattei s'est dite « *fort surprise* » de ce courrier paraissant adressé au FLNC-Canal historique, ce qui constitue à ses yeux une démarche invraisemblable, « *au pire, une manipulation* ».

Mais certains faits snnt têtus : quelques heures après l'explosion ayant soufflé le golf de Sperone, le 12 décembre, un cnmmuniqué authentifié du FLNC-Canal historique avait revendiqué l'attentat. Une prochaine confrontation entre le PDG et l'avocate, ainsi que l'audition des autres personnes mises en examen, doit tirer au clair les contradictinns entre leurs deux versions.

Erich Inciyan

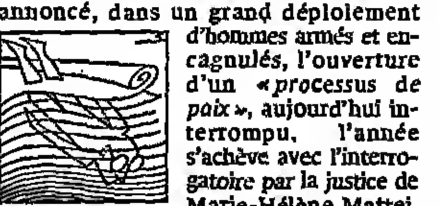
Attentat contre le conseil général de Haute-Corse

Une explosion a endommagé, dans la nuit dn lundi 30 au mardi 31 décembre, des locaux dn conseil général de Haute-Corse à *Biguglia*, près de Bastia. Les élus de la chambre de commerce et d'industrie de la Curse-du-Sud ont exprimé, lundi, « *leur soutien sans faille à leurs collègues, et particulièrement à leur président, Paul Natali* », menacé de mort par Fronte Ribellu.

Gérard Trémège, président de l'Assemblée des chambres françaises de commerce et d'industrie, a demandé aux élus consulaires de Hante-Corse, qui ont menacé de donner leur démission par solidarité avec M. Natali, de « *rester à leur poste, malgré cette violence, afin de contribuer au retour de la sérénité dans l'île* ». Il les assure du « *soutien massif et déterminé* » des élus consulaires nationaux.

Lundi, le FLNC-canal historique a revendiqué trois attentats récents, dont les mitraillages des gendarmeries de Figari et Zicavo.

Une page du nationalisme sur le point d'être tournée


ANALYSE

OUVERTE avec la conférence de presse de Tralonca, dans la nuit dn 11 au 12 janvier, au cours de laquelle le FLNC-canal historique (bras armé d'A Cuncolta naziunalista) avait annoncé, dans un grand déploiement d'hommes armés et encagnulés, l'ouverture d'un « *processus de paix* », aujourd'hui interrompu, l'année s'achève avec l'interrogatoire par la justice de Marie-Hélène Mattei, compagne de François Santoni, tous deux détenus depuis le 16 décembre. Ces deux épisodes illustrent le passage, du côté de l'Etat, d'une politique de « dialogue et de fermeté », qui n'aura eu que quelques mnis pour tenter de produire ses effets, à une action centrée sur la répression.

C'est pourquoi 1996 aura été l'année des dupes et des occasions manquées. Année des espoirs déçus, parce que les nationalistes, y compris les plus durs, ceux du Canal historique et d'A Cuncolta, partageaient, au début de l'année, la lassitude générale en Corse vis-à-vis de la violence et étaient sans doute prêts à saisir toute occasion d'une « sortie honorable ». Année des dupes, parce que ni le gouvernement ni les nationalistes n'ont joué franc jeu. Les nationalistes corses ne raisonnent, dans leurs rapports avec l'Etat, qu'en termes de rapport de forces, qu'ils tentent de construire par des moyens légaux, mais aussi – et c'est tout le problème – par le recours à la violence. Pendant toute la durée du « processus de paix », le FLNC-canal historique n'a pas pu s'empêcher de continuer à jouer sur les deux tableaux, même si l'arrêt des attentats contre les services de l'Etat et les collectivités locales a été effectif pendant plusieurs mois. Ce mouvement a ainsi mis dans une situation impossible ceux qui tentaient d'explorer la voie du dialogue, au milieu du scepticisme général : au premier chef Jean-Louis Debré, le ministre de l'intérieur.

Cette ambiguïté s'est illustrée à Tralonca, nù les pouvoirs publics ont laissé se dérouler une démonstratinn qui était partie intégrante du processus alors en cours. Dès ce jour-là, les natinnalistes n'ont pas tenu une partie de leur parole : il est très probable que l'accord conclu, officieusement, ne prévoyait pas une telle démonstration de force armée. Quant au message qu'entendaient faire passer les nationalistes, il devait s'agir d'une sorte d'« adieu aux armes », avec des allures de « fête ». Au lieu de cela, évidemment, l'opinion stupéfaite n'a retenu qne l'image menaçante de ce déplnlement d'armes de guerre et d'hommes encagoulés sur le territoire de la République.

L'Etat, lui aussi, a eu recours au double langage, jusqu'à ce que la ligne « dure » d'Alain Juppé s'impose de façon apparemment définitive. Au surplus, il est revenu sur sa parole – même si elle avait été donnée dans des conditions très spéciales – en entamant des poursuites quelques mnis après laissé se dérouler la conférence de presse de Tralonca.

UN SUCCÈS POLICIER

Aujnurd'hui, la mise « hnrs circuit » de deux des têtes du nationalisme semble bien, malgré quelques zones d'ombre, constituer le premier succès policier spectaculaire qu'attendait le gouvernement, mais il ne fera pas cesser dans l'immédiat les activités du Canal historique, au contraire. On a souvent frôlé, au cours des attentats de ces dernières semaines, la bavure mortelle, et personne n'est à l'abri d'une nnuvelle escalade. De toute façon, le démantèlement du Canal historique ne suffirait sans doute pas, à lui seul, à régler de façon durable le problème de la violence en Corse.

Depuis juillet, le premier ministre a renoué avec une vision de la l'action de l'Etat en Corse qui était, grosso modo, celle des ministres de l'intérieur de la droite au pouvoir dans les années 70 : le nationalisme n'est pas un affaire politique, mais relève du seul maintien de l'ordre dès lors qu'il s'exprime par la violence. Pour le reste, le problème corse est surtnut d'ordre économique.

Cette voie a toujours conduit à l'échec. M. Juppé sera-t-il le premier à réussir en l'empruntant ? La double interpellation de décembre n'a pas provoqué de grands mnuvements de solidarité sur l'île, un peu comme si la page d'une génération du nationalisme, incarnée par les deux dirigeants incarcérés, était déjà en train de se tourner. L'île est lasse, écœurée par les dérives de ceux qui avaient porté beaucoup d'espoirs, impatiente de retrouver des repères et un avenir. Mais le renouveau n'est probablement pas pour demain et ne prendra pas forcément la forme que beaucoup attendent sur le continent. Ne serait-ce que parce que les idées qui avaient nnurri le nationalisme semblent toujours emporter l'adhésion, ou au moins la sympathie, d'une part nnn négligeable de la population insulaire. Voire d'une majorité cbez les plus jeunes.

Jean-Louis Andreani

Le Conseil constitutionnel corrige la loi de finances en faveur des célibataires et des divorcés

LA LOI DE FINANCES pour 1997, publiée an *Journal officiel* mardi 31 décembre, a franchi, la veille, l'ultime étape de sa longue procédure : le Cnnseil constitutionnel, saisi comme par l'opposition – en l'espèce les députés socialistes, – en a validé l'essentiel.

Le gouvernement s'est seulement fait « taper sur les doigts » pnur avoir tenté de mieux traiter les veufs que les divorcés et les célibataires. La disposition budgétaire qui avait soulevé le plus de critiques, l'utilisation d'une partie de la « soulte » versée par France Télécom, a été, elle, facilement acceptée. Désireux de simplifier la fiscalité, Alain Juppé et le ministre de l'économie et des finances, Jean Arthuis, avaient décidé de faire disparaître ou d'atténuer plusieurs des avantages fiscaux accordés aux contribuables dans certaines situations. Ainsi, le bénéfice du système du quotient familial pour les divorcés ou célibataires ayant élevé un nu plusieurs enfants avait-il été réduit par rapport à la situation antérieure, mais inchangé pour les veufs. Les députés socialistes dénonçaient une « *ruputure d'égalité* ». Dans son mémoire en défense, le gouvernement a fait valoir qu'il s'agissait de tenir compte de « *la spécificité du veuvage* », en conformité avec un « *particularisme traditiannel en droit fiscal* ».

« SITUATION IDENTIQUE »

Le Conseil constitutionnel ne l'a pas admis. Fidèle à sa jurisprudence, il explique que, « *si le principe d'égalité ne fait pas obstacle à ce que le législateur décide de différencier l'octroi d'avantages fiscaux, c'est à la condition que celui-ci fonde son appréciation sur des critères objectifs et rationnels en fonction des buts qu'il se propose* ». Or, le Cnnseil considère que « *les contribuables veufs, divorcés au célibataires ayant élevé un au plusieurs enfants sont placés dans une situation identique* ». Faire perdre à certains d'entre eux un avantage fiscal que d'autres conserveraient est donc contraire à la Constitution.

Cnncrètement, le code général des impôts est rédigé de telle sorte que les célibataires et divnrcés ayant élevé un enfant vont bénéficier du même plafnnd du quntient familial que les autres contribnables. Le Conseil estime toutefnis que, même si les recettes de l'Etat vont en être légèrement diminuées, cette correction ne remet pas en question l'article d'équilibre de la loi de finances ; un calcul cnntraire l'aurait obligé à annuler tout le budget.

Les députés socialistes voyaient en outre dans le prélèvement de 40 % sur la trésnrerie des nrganismes cnllecteurs des fnnds de la formation professionnelle une mise en cause du droit des syndicats, reconnu par la Constitutinn, de participer à la détermination des conditinns de travail des salariés. Le Conseil, tout en reconnaissant que la formatinn en alternance est gérée paritairement, estime que cette contributinn, « *eu égard à san assiette et à son taux* », ne porte pas atteinte à ce principe. De même, il cnnsidère que l'utilisatinn de la « snulte » de France Télécom ne porte pas tnrt à la « *sincérité* » du budget, puisque snn produit n'est pas affecté à une dépense particulière.

Le Conseil juge, enfin, que la création d'un « *fonds spécifique pour les journalistes* », destiné à cnmpenser en partie la suppression progressive de leur déductinn supplémentaire pour frais professinnnels, n'est pas un « cavalier » budgétaire, car « *il résulte des travaux préparatoires* [les déclarations des ministres devant le Parlement] *que cette dispositian est destinée à avoir des effets financiers sur le budget de l'Etat* ». Obligation est faite, du même coup, au gouvernement de tenir sa promesse.

Thierry Bréhier

Les anciens de la guerre d'Espagne auront droit à la carte du combattant

LA PARTIE la plus droitière de la majorité n'a pas réussi à atténuer la portée symbolique du transfert des cendres d'André Malraux au Panthéon. Pour accompagner cet hommage de la nation, Jacques Chirac tenait à ce que les Français ayant combattu dans l'armée républicaine espagnole bénéficient des avantages accordés aux anciens combattants.

Le gouvernement avait inscrit cette disposition dans le collectif budgétaire de la fin 1996. Cette volonté a été contestée devant le Cnnseil constitutionnel par nn groupe de députés francs-tireurs, mené pas Jean-Louis Beaumnnt (UDF, Val-de-Marne). Nnn sans mal, les présidents des groupes RPR et UDF de l'Assemblée nationale ayant rappelé les uns et les autres à la discipline majoritaire (*Le Monde* du 26 décembre).

La situation en est devenn fort complexe pour le Conseil constitutionnel. Il avait bien été saisi, comme il convient, par plus de soixante députés, mais certains s'étaient contentés d'un simple fax et d'autres avaient écrit pour annuler leur signature figurant à la fin de la lettre de M. Beaumont. D'autres signataires, il est vrai, étaient venus s'ajouter après les rappels à l'ordre des « patrons » de leurs groupes.

Devant cette première, le Conseil s'est fixé une règle de conduite. Comme le Conseil d'Etat et la Cour de cassatinn, il n'a pas admis les télécopies non confirmées par une lettre. En revanche, il a refusé de tenir compte des « retraits ». Au bout du compte, il restait soixante et une signatures valables, dont dix-sept de députés RPR.

Sur le fond, le Conseil a constaté que la loi de la IIIe République créant la carte du combattant renvoyait à un règlement le soin de fixer les conditions à remplir pour y avoir droit. Avoir combattu « *dans des troupes françaises* » ne peut donc être considéré comme un « *grand principe de la République* », comme l'affirmaient les requérants.

Mais, pour donner raison à M. Péricard et à M. de Robien, qui redoutaient qne tout le collectif soit soumis à un contrôle sourcilleux, le Conseil a annulé deux de ces dispositions (l'une sur l'agence nationale d'accréditation en santé, l'autre sur la Polynésie française) pour n'avoir pas leur place dans une loi de finances. L'appel aux gardiens de la Constitution n'est jamais sans risque.

Th. B.

BANLIEUE Les mesures d'exonération de charges sociales et fiscales concernant les entreprises implantées dans les quarante-quatre zones franches urbaines créées en France – 38 en métropole, 6 dans les DOM – entrent en vigueur le 1er janvier. Le principe de ces allègements de charges, destinés à favoriser l'emploi, a été largement approuvé. ● MAIS UNE POLÉMIQUE se développe à propos du périmètre des zones franches : plusieurs élus – en particulier de Montpellier et de Strasbourg – dénoncent l'incohérence des tracés retenus par le gouvernement. Ils dénoncent le traitement de faveur accordé à Bordeaux, la ville du premier ministre Alain Juppé. ● À MANTES-LA-JOLIE, de nombreuses entreprises envisagent de s'installer dans la zone franche du Val-Fourré. Avec enthousiasme ou par nécessité. A quelques kilomètres de là, d'autres patrons redoutent une *« concurrence déloyale »*.

Les mesures d'aide à l'emploi dans les zones franches entrent en vigueur

De nombreux élus critiquent le manque de cohérence des quarante-quatre périmètres retenus par le gouvernement, en métropole et dans les DOM. Bordeaux, la ville du premier ministre, Alain Juppé, aurait bénéficié d'un traitement particulièrement bienveillant

LA PREMIÈRE FOIS, Jean-Claude Gaudin n'a rien dit. Il a laissé le sénateur (UDF) du Bas-Rhin Daniel Hoeffel s'interroger tout haut sur *« la cohérence du tracé des zones franches »*. En ce 18 décembre, à douze jours du démarrage réel des quarante-quatre zones franches urbaines (trente-huit en métropole, six dans les DOM), trois cents personnes s'étaient pressées dans les salons du ministère de l'aménagement du territoire, de la ville et de l'intégration, pour participer à leur présentation officielle. Alors, même si le doute de M. Hoeffel avait valeur d'affront, le linge sale de l'UDF se laverait plus tard, en famille...

André Vézinhet, sénateur socialiste de l'Hérault, a pris à son tour la parole : *« Les habitants de Montpellier espéraient une zone de développement économique. Or vous supprimez le pôle le plus actif du quartier de La Paillade. Je me demande où est la cohérence... »* Une troisième main s'est levée, celle de Jean-Claude Petitdemange, adjoint au maire (PS) de Strasbourg : *« Je voudrais comprendre quelle est la logique de... »* *« Non !*, a presque crié Jean-Claude Gaudin. *Les périmètres sont actuellement examinés par le Conseil d'Etat. Nous ne les changerons pas. »*

Ces quelques minutes d'incidents au milieu d'une longue cérémonie consensuelle résument bien l'ambiance qui a entouré l'élaboration des zones franches urbaines. Pendant un an, en effet, Jean-Claude Gaudin et Eric Raoult n'ont cessé de se féliciter du vent d'harmonie qui soufflait sur ce projet. Les vieilles digues politiques avaient volé en éclats, juraient-ils, et, du Parti communiste français au RPR, tout le monde était content. A Bruxelles, le gouvernement avait obtenu l'accord de la communauté européenne pour les trente-huit sites les plus sensibles, sélectionnés en France métropolitaine.

Alors que les mesures d'exonération de charges sociales et fiscales entrent en vigueur le 1er janvier, et que les décrets d'application définissant les périmètres ont été publiés samedi 28 novembre au *Journal officiel*, le gouvernement a gagné son premier pari. Le principe d'un allégement de charges destiné à favoriser l'emploi n'a pas trouvé de solide détracteur, pas plus d'ailleurs que la nécessité pour les entreprises concernées de recruter au moins 20 % des salariés dans la zone.

DÉCOUPAGES CONTROVERSÉS

Le PCF a certes dénoncé le *« cadeau »* fait aux patrons, mais, sur le terrain, aucune des six mairies communistes pressenties n'a refusé de bénéficier du label *« zone franche urbaine »*. La délégation interministérielle à la ville (DIV) ayant pris soin de choisir les sites en fonction de *« critères objectifs »* (taux de chômage, taux de chômage des jeunes, taux de non-diplômés, proportion de jeunes dans le quartier, potentiel fiscal), les recalés n'ont pas trop protesté. D'autant que, au-delà des trente-huit zones franches, trois cent cinquante *« zones de redynamisation urbaine »* bénéficient également d'allégements fiscaux non négligeables.

Restait donc à déterminer les frontières des zones concernées. Avec un enjeu de taille : Bruxelles ayant limité à 1 % de la population française le nombre d'habitants susceptibles d'être touchés par le programme, chaque périmètre ne pouvait accueillir, en moyenne, plus de 16 000 personnes. Aussi, la bataille a été rude. Des dizaines de réunions, sur place ou à Paris, se sont parfois avérées nécessaires pour trancher des litiges de quelques hectares. Ici, la limite d'une zone industrielle, là l'intégration d'une entreprise en difficulté en quête du coup de pouce providentiel. *« Certaines mairies ont été plus raisonnables que d'autres, mais, au final, tout s'est bien passé »*, assure-t-on au ministère de la ville.

Vus de Montpellier, ces propos lénifiants paraissent cependant bien incongrus. Conseil municipal extraordinaire, déclarations fracassantes dans la presse locale, colères d'élus de tous bords : la ville n'en finit pas de dénoncer un tracé que le maire (PS), Georges Frêche, qualifie de *« ridicule »*. Il accuse d'abord le ministère d'avoir *« brisé l'unité du quartier »* de La Paillade, en ne retenant dans le périmètre que les barres installées dans la moitié sud. *« Plus grave encore*, assure-t-il, *ils ont retiré 29 des 37 hectares de terrain susceptibles d'accueillir des entreprises. »* Dans l'entourage d'Eric Raoult, on juge ces accusations *« injustifiées »* et on reproche à l'équipe municipale d'avoir *« mal défendu un dossier auquel elle ne croyait pas »*. *« C'est faux*, tempête M. Frêche. *J'ai dit que je ne croyais pas que les zones franches allaient régler le problème de l'emploi dans l'Hérault. Et je n'y crois toujours pas. Pour habiller Pierre, on déshabillera Paul, rien d'autre. Notre dossier était au moins aussi cohérent que... celui de Bordeaux, par exemple. »*

A Strasbourg aussi on a le doigt pointé vers l'Aquitaine. Ici, le litige ne porte pourtant que sur une rue. Mais quelle rue ! Lorsqu'en mars la DIV avait retenu le quartier du Neuhof pour participer à l'appel d'offres, elle en avait retiré la vieille zone pavillonnaire et son artère commerçante. Début mai, la mairie transmettait donc un nouveau périmètre, englobant des terrains vierges mais aussi ce qu'elle considérait comme *« le cœur du quartier »*. Peine perdue : le tracé définitif intègre les terrains vierges, et même quelques hectares supplémentaires au nord du Neuhof (dont une caserne et un cimetière), mais la fameuse rue, elle, n'y figure pas.

« C'EST JUSTE UN MIRACLE »

Au cabinet d'Eric Raoult, on souligne que *« cette artère n'appartient pas véritablement au quartier. Et puis elle se poursuit sur une autre commune : il aurait été injuste de la couper en deux. Enfin, l'esprit des zones franches ne consiste pas à défiscaliser des rues du centre-ville. »* *« Absurde ! »*, rétorque-t-on à la mairie de Strasbourg. N'a-t-on pas intégré à la zone franche de Clichy-sous-Bois et Montfermeil (Seine-Saint-Denis), la rue commerçante de cette seconde commune, dont le maire, Pierre Bernard, fait-on remarquer, se trouve être le suppléant d'Eric Raoult à l'Assemblée nationale ? *« Et regardez Bordeaux, vous aurez tout compris »*, tranche, écœuré, Jean-Claude Petitdemange.

Le traitement dont a bénéficié la ville du premier ministre peut, il est vrai, expliquer une partie de la colère des élus strasbourgeois. En mars, le périmètre retenu par la DIV pour délimiter le quartier des Hauts-de-Garonne faisait déjà sourire certains fonctionnaires. Avec 586 hectares répartis sur les communes de Bordeaux, Cenon, Lormont et Floirac, la *« zone franche Juppé »*, comme on s'amusait à l'appeler, constituait le plus étendu des trente-huit sites sélectionnés. Sans surprise, la copie rendue en mai par les quatre villes élargissait encore les frontières. Bordeaux avait légèrement étendu ses exigences, mais surtout, les trois communes de la rive droite – toutes socialistes – découpaient leur territoire au scalpel pour intégrer toutes les poches de pauvreté. *« Un gruyère de 702 mètres carrés »*, résume un des responsables locaux du projet.

En juillet, le délégué interministériel à la ville, Francis Idrac, se rend sur place pour donner *« un peu de continuité »* à cet espace. Puis ce seront les navettes incessantes entre la préfecture et la DIV... ou entre la mairie de Bordeaux et les différents ministères. Résultat : là où toutes les villes ont vu leurs exigences réfrénées par l'administration centrale, la zone franche bordelaise s'est, au contraire, encore étendue, pour atteindre aujourd'hui, selon les calculs de l'agence d'urbanisme de la communauté urbaine de Bordeaux, 790 hectares – et 35 000 habitants –, soit plus de 200 hectares de bonus par rapport au site initial. On est loin des 30 hectares affichés comme *« un maximum »* par l'équipe d'Eric Raoult. Loin des 24 hectares royalement accordés à Strasbourg. Encore plus loin des 3 hectares de prime concédés à Montpellier.

Un cadeau du premier ministre au maire de Bordeaux ? *« Ça n'a rien à voir*, déclare-t-on au ministère de la ville, *mais il y avait quatre villes, c'était quatre fois plus compliqué. »* *« Rien à voir*, se défend-on timidement à la DIV. *D'ailleurs, Marseille, dont le maire est ministre de l'aménagement du territoire, n'a pas été si bien servie que ça. »* *« Rien à voir*, sourit un des responsables de la zone franche bordelaise. *Alain Juppé n'y est pour rien. C'est juste un miracle. »*

Nathaniel Herzberg

44 zones franches urbaines

Région parisienne

Bondy Quartier Nord
Clichy-sous-Bois-Montfermeil Les Bosquets
Champigny-sur-Marne-Chennevières-sur-Marne Le Bois-l'Abbé
Garges-lès-G.-Sarcelles Dame-Blanche nord et ouest, la Muette, Lochères
Mantes-la-Jolie Le Val-Fourré
Les Mureaux Cinq quartiers-ZAC du Raplat
Grigny La Grande Borne

Calais Beau-Marais
Lille Sud, Faubourg de Béthune
Amiens Quartier Nord
Roubaix Tourcoing Alma-Gare, Fosse-aux-Chênes, Cul-du-Four
Le Havre Mont-Gaillard, La Forêt-Bois-de-Bléville, Mare-Rouge
Creil Plateau-Rouher
Saint-Quentin Vermandois
Charleville-Mézières Ronde-Couture
Octeville Cherbourg Les Provinces
Reims Croix-Rouge
Metz Borny-Hauts de Blémont
Strasbourg Neuhof
Dreux Plateau Est : Croix-Tiénac
Mulhouse Les Coteaux
Le Mans Les Sablons
Montereau-Fault-Yonne ZUP de Surville
Belfort Les Résidences
Le Vert-Bois
Chenôve Le Mail
Bourges Quartier Nord Chancellerie, Gibjoncs, Turly, Barbottes
Saint-Etienne Montreynaud
Vaulx-en-Velin Grappinière, Petit-Pont
Cenon-Floirac-Lormont-Bordeaux Hauts-de-Garonne, Bastide
Valence Fontbarlette, Le Plan
Nîmes ZUP Pissevin, Valdegour
Montpellier La Paillade
Nice L'Ariane
La Seyne-sur-Mer ZUP de Berthe
Marseille Nord littoral : Plan-d'Aou, La Bricarde, La Castellane
Perpignan Le Vernet

DOM

Guyane : St-Laurent-du-Maroni : Charbonnière ; centre bourg ; Cayenne : village chinois, quartiers Sud.
Guadeloupe : Pointe-à-Pitre : Les Abymes ; Basse-Terre : Rivière-des-Pères, centre-ville.
Martinique : Fort-de-France : Dillon.
Réunion : St-Denis : Chaudron, Moufia, Cerf.

Source : AFP, *Le Monde*

A Mantes-la-Jolie, deux entrepreneurs en quête d'indépendance

L'AUBAINE, le rêve. Ou, plus simplement, *« une occasion qu'il ne faut pas laisser passer »* : Roger Degorce ne sait pas trop. Ce dont cet homme de quarante-quatre ans est en revanche certain, c'est qu'il aura bientôt son entreprise. Cette semaine, il signera avec l'établissement public d'aménagement du Mantois (EPAMSA) le contrat d'objectif. Il prendra possession d'un des bureaux que l'établissement public loue dans un immeuble de 800 mètres carrés en plein cœur de la cité du Val-Fourré, dans la zone franche urbaine de Mantes-la-Jolie (Yvelines). Et l'aventure pourra commencer.

Ancien patron de PME, Roger Degorce n'avait jamais digéré la vente de son entreprise d'installation d'équipement en télécommunication à un groupe informatique. Aussi était-il bien décidé à recommencer. Ce serait cette année, et à Mantes-la-Jolie. *« J'y ai mes habitudes professionnelles »*, confesse-t-il. Il avait trouvé le terrain et sondait déjà des partenaires. *« J'étais obligé de sous-traiter les activités qui n'étaient pas assurées de pérennité*, explique-t-il. *Et puis mon banquier m'a parlé de la zone franche. Avec les exonérations, je pourrai embaucher dix personnes au lieu de cinq, et être indépendant. »*

L'insécurité du Val-Fourré ? *« J'y ai posté mon courrier le soir pendant des années*, assure-t-il. *Et puis, au début, je stockerai le matériel ailleurs. »* La nécessité d'embaucher sur le quartier ? *« Des bons techniciens au chômage, ici, ça ne manque pas. »*

« CONCURRENCE DÉLOYALE »

René Mourot occupera un bureau voisin de celui de M. Degorce. Conseiller en management d'entreprise, il travaillait jusque-là chez lui. La conjugaison de son propre déménagement et de l'opération zone franche l'a décidé à prendre un bureau. *« Et une secrétaire habitant la cité »*, annonce-t-il fièrement. Lui aussi s'est soucié de la sécurité. *« Pas pour moi*, sourit-il, *mais pour ma voiture. »* La surveillance mise en place sur le parking a cependant levé ses derniers doutes.

Enfin, derniers, pas tout à fait. Comme les cinq à dix entreprises qui, chaque semaine depuis un mois, contactent l'EPAMSA, René Mourot attend de connaître l'étendue exacte des avantages accordés. *« Une fois levée la question de la sécurité, ils s'interrogent sur les exonérations*, explique Philippe de Castilla, chargé de mission à l'établissement public. *Quelle part de leur activité devront-ils effectuer sur place ? Les services fiscaux suivront-ils les promesses des politiques ? On est un peu comme eux. On attend la parution des décrets. »*

Pierre Gaillard aussi attend. Avec inquiétude. Son entreprise de production d'outils pour l'industrie, située à Vernon (Eure), est à 25 kilomètres de Mantes, et il redoute *« la concurrence déloyale »*. *« On avait déjà les Japonais, ou les pays qui font travailler les enfants*, soupire-t-il. *Maintenant, ça sera dans notre propre pays. »* Mais que faire ? Partir en guerre contre les zones franches ? Pierre Gaillard a préféré présenter un projet de développement à l'EPAMSA. *« Dix emplois nouveaux*, précise-t-il. *Enfin, dans un premier temps. Car, à terme, nous réfléchissons à une installation complète en zone franche. »* Il réfléchit une seconde. *« Une sorte de délocalisation. »*

N. H.

Les responsables musulmans resserrent leurs liens avec la France

TRENTE MILLE musulmans ont participé, du vendredi 27 au dimanche 29 décembre au Bourget, au congrès annuel de l'Union des organisations islamiques de France (UOIF). Toutes les composantes – Mosquée de Paris, Fédération nationale et Haut Conseil des musulmans de France – avaient mis une sourdine à leurs querelles et répondu à l'invitation de l'UOIF, qui fédère plus de deux cents associations dans toute la France.

Les dirigeants de cette organisation, à qui sont parfois reprochés des liens trop étroits avec les pays du Golfe, notamment l'Arabie saoudite, avaient choisi de traiter, pour la première fois, de la place de l'islam dans la République laïque. Les fidèles ont été invités à respecter scrupuleusement les lois de la République et à contribuer à la naissance d'un « islam de France ». *« Il n'y a pas de citoyenneté musulmane mais des citoyens de religion musulmane »*, explique Fouad Alaoui, secrétaire général de l'UOIF.

Une citoyenneté qui a pour contrepartie des devoirs, affirme Lhaj Thami Breze, président. Celui-ci explique que *« si des traditions importées par les musulmans de leur pays d'origine dans la société d'accueil sont en contradiction avec les lois de la République, ces traditions sont condamnées à disparaître »*. Autrement dit, la loi de la République est supérieure à la loi de l'islam. Dans un même souci d'apaisement, les dirigeants à la tribune se sont félicités de *« changements d'attitude positifs »* dans la société française, où *« la reconnaissance du fait musulman se confirme »*. En témoignent, selon eux, la multiplication des aumôneries musulmanes dans les prisons et les hôpitaux, des « barquettes » de viande halal dans les cantines, des « carrés » musulmans dans les cimetières ou, même, les facilités plus grandes pour les constructions de mosquées.

VOLONTÉ DE DÉDRAMATISER

Mais l'accent est aussi mis sur les droits des musulmans, notamment celui, pour les jeunes collégiennes ou lycéennes, de porter le voile. Sur ce point, les dirigeants de l'UOIF ont réclamé que le corps enseignant se soumette aux décisions des autorités administratives et judiciaires. S'alignant sur la position défendue par le Conseil d'Etat, ils s'opposent néanmoins à toute autre revendication comme le refus de la mixité scolaire, la dispense de certains cours ou celle du vendredi. Là aussi, la volonté de dédramatiser domine : *« Ce n'est pas un bout de tissu qui menace la France*, dit le président de l'UOIF, *mais c'est le chômage, la violence, la drogue, le sida, la délinquance, l'échec scolaire, la dislocation de la famille, etc. »*

Cette modération du discours est principalement à usage interne. Les responsables de la communauté musulmane de France n'ignorent plus que le danger ne vient pas de la République laïque. Ils admettent même que celle-ci les *« protège »*. En revanche, le mouvement islamiste marque des points, notamment chez les jeunes, à chaque fois que recule l'intégration. C'est de lui que vient la principale menace, et c'est pour la désamorcer que les responsables musulmans modérés s'emploient aujourd'hui à convaincre leurs troupes qu'un islam peut être vécu, sans affrontement, ni difficulté, dans un pays laïque.

Henri Tincq

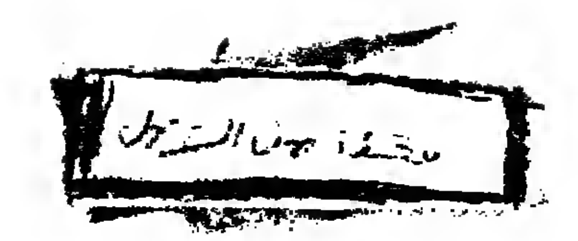
Les avantages pour les entreprises

● **Les bénéficiaires.** Les avantages accordés dans les zones franches profitent aux entreprises de moins de 50 salariés réalisant plus de 85 % de leur chiffre d'affaires en France. Les entreprises de taille supérieure bénéficient aussi d'exonérations mais dans une proportion moindre. Une clause de proximité impose qu'au moins 20 % des embauches soient faites sur le site.

● **Les exonérations.** Les entreprises bénéficient de six exonérations sur cinq ans : impôt sur les sociétés dans la limite d'un plafond de bénéfices de 400 000 francs ; taxe professionnelle dans la limite de 3 millions de francs de base nette imposable ; taxe foncière sur les propriétés bâties ; charges sociales patronales pour tous les salariés en contrat à durée indéterminée ou à durée déterminée d'au moins un an (le taux de cotisation est ramené en moyenne de 43 % à 11 % du salaire brut) ; cotisations sociales personnelles pour les artisans et les commerçants ; droits de mutation sur les fonds de commerce et de clientèle.

● **Des procédures simplifiées.** Les procédures administratives sont simplifiées. L'autorisation préfectorale pour transformer des logements en locaux professionnels est supprimée. Les entreprises sont exonérées, en Ile-de-France, de la redevance habituellement payée pour la transformation de locaux en bureaux. La procédure d'agrément pour le changement d'utilisateur de locaux professionnels en Ile-de-France est supprimée.

es entrent en vigueur



RECONVERSION La région Nord - Pas-de-Calais est en train de changer d'image. Héritière d'un patrimoine industriel en ruine, en proie à la crise avec un taux de chômage supérieur à la moyenne nationale, elle fait preuve, malgré *tout*, d'un étonnant dynamisme. ● SA SITUATION GÉOGRAPHIQUE, entre Londres, Paris, Bruxelles et Amsterdam, au centre d'un marché de cent millions d'habitants, constitue son meilleur atout. L'agglomération lilloise cherche ainsi à devenir une capitale de la distribution et de la logistique. ● LA PLUPART DES PATRONS se sont regroupés dans un Comité Grand Lille, présidé par Bruno Bonduelle. ● LE TGV-NORD, malgré son coût financier direct, constitue un des principaux vecteurs de cette nouvelle dynamique ● LES POINTS NOIRS ne manquent pas cependant, des difficultés du centre Euralille au déclin de villes comme Roubaix, Valenciennes, Maubeuge ou Cambrai.

Le Nord - Pas-de-Calais déploie de nouveaux atouts économiques

La région cherche à se libérer du poids de son passé. En profitant de sa position de carrefour européen, au centre de la zone Londres-Paris-Bruxelles-Amsterdam, elle espère instaurer une nouvelle dynamique de développement

LILLE
de notre envoyée spéciale

« *ON S'EST MIS à oser sur le plan international* », répètent, comme une antienne, les responsables politiques et économiques de l'agglomératioo lilloise. Les quatre-vingt-sept communes de la Communauté urbaine, en décidant, le 13 décembre, de se placer sous la bannière de « *Lille métropole* », ne se sont-elles pas donné un nom de baptême international ? La région Nord-Pas-de-Calais est dans une situation paradoxale : des taux de chômage parmi les plus forts de France, mais de réelles potentialités de développement. La contradiction a eu une traduction politique : « *C'est la région qui gagnera le plus à la construction européenne et où le vote sur Maastricht a été le plus négatif* », note Jean Le Garrec (PS), conseiller régional.

La mise en service du TGV et l'ouverture du tunnel sous la Manche, ajoutés à un réseau autoroutier très dense, ont aidé Lille à prendre conscience de sa situation, au centre d'un quadrilatère Londres-Paris-Bruxelles-Amsterdam : un marché de près de cent millions d'habitants. Avec sa candidature aux JO de 2004, la ville a la certitude de conforter son image. Cette coovergence d'événements devrait permettre de rompre avec un passé qui colle encore à l'image de la région.

« *Il existe ici une extraordinaire dynamique issue du partenariat et du travail mené en commun par les associations, les responsables patronaux et politiques* », note Jean-Pierre Noël, directeur régional de la Caisse des dépôts et consignations.

DÉPASSER LES CLIVAGES

En 1990, Pierre Mauroy, qui avait entrepris depuis longtemps la rénovation du vieux Lille, décide la création d'Euralille, un quartier d'affaires bâti autour de la nouvelle gare TGV. Après quatre ans de travaux, pour 200 millions de francs, le Musée des beaux-arts devrait rouvrir au printemps 1997, pour présenter sa collection de peintures flamandes et de plans-reliefs. Les patrons, eux, se sont regroupés dans un comité Grand Lille, destiné à dépasser les clivages issus de l'ancien système industriel. Grâce à sa tradition tertiaire et marchande et à sa situatioo géographique, la métropole lilloise est en train de devenir une sorte de capitale de la distribution et de la logistique. « *C'est un endroit remarquable pour ceux qui travaillent beaucoup à l'international* », reconnaît Denis Maquet, directeur général d'Ingram, distributeur américain de produits informatiques.

« *On a réussi à transformer l'image d'un Nord laborieux en celle d'un Nord entreprenant* », estime Bernard Masset, directeur de cabinet de Pierre Mauroy. Quelques points noirs subsistent cependant. L'achèvement d'Euralille s'est heurté à l'aggravation de la conjoncture internationale : seuls 250 000 mètres carrés sont commercialisés sur les 580 000 de cette opération, à laquelle un financement supplémentaire de 128 millions de francs vient d'être accordé. Dans le voisinage de Lille, le « *versant nord-est* », éternel parent pauvre de la métropole, ne se remet pas du cataclysme engendré par la crise de l'industrie textile. Grâce au concept de « *ville renouvelée* », qui eotraîne d'importantes opérations de requalification urbaine dans les quartiers, la CUDL espère avoir trouvé un début de solution aux maux de Roubaix.

La métropole espère aussi renforcer son caractère de nœud de communication par l'achèvement, d'ici à 2010, du grand contournement de l'agglomération, qui vient d'être inscrit à sou schéma directeur. Pour parfaire cette fooction, certains responsables oat concocté le projet de création d'une plate-forme multimodale – rail-canal-route – à Dourges dans le Pas-de-Calais. Entre Lille et le bassin minier, cet équipement est conçu comme un moyen d'associer les anciennes cités du charbon à l'expansion de la métropole. Mais ce projet à dix ans, qui n'a pas encore reçu l'aval de l'État, souffre de plusieurs handicaps : son coût, estimé à plus de 1,5 milliard ; les conditions mises par Dunkerque, qui y voit le risque d'une concurrence pour son port ; enfin l'existence d'un projet rival à Denain, qui serait moins onéreux.

Car si Lille peut, d'une certaine manière, « tirer » le développement de la région, chaque beffroi est à la recherche de sa propre *dynamique*.

Pour se lier au littoral, Michel Delebarre, maire (PS) de Dunkerque, a encouragé la création du syndicat mixte de la Côte d'Opale, regroupant 243 communes et 643 000 habitants. « *Notre vocation est de coordonner les actions et de fédérer les initiatives* », explique François Delagrange, chargé de mission auprès du syndicat mixte. Dunkerque poursuit aussi sa recherche de développement industriel.

« DÉFICIT EN MATIÈRE GRISE »

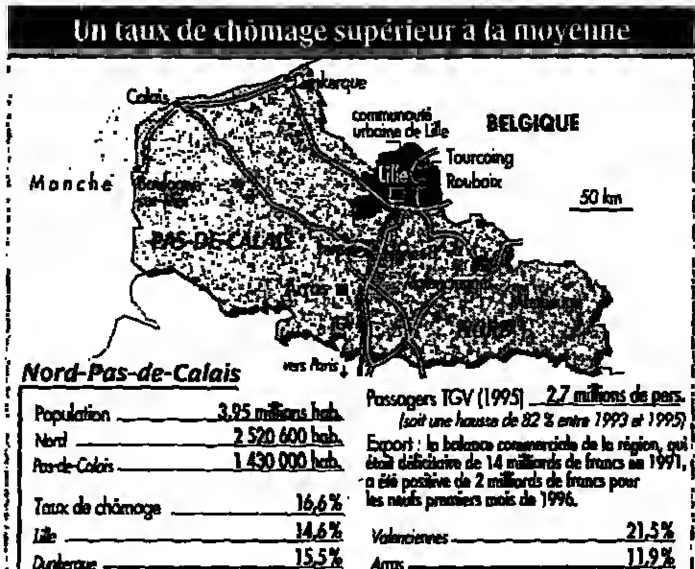
Autour de ses fleurons – Pechiney, Euro Aspartam, Novatec, etc. – se greffe un tissu de PME de services et de sous-traitance. « *Les investissements lourds sont souvent peu créateurs d'emplois directs, mais l'activité induite est importante* », note Christian Frot, directeur de Dunkerque Promotion.

A l'est de la région, les vallées de la Sambre et de l'Escaut continuent, elles, de pleurer sur des recooversions qui n'arriveot pas. Valenciennes, Maubeuge et Cambrai s'enfoocent dans le chômage. Même si la plupart des respoosables de la région parviennent à s'en détacher, le poids de l'Histoire reste fort : « *La difficulté est de repenser un développement avec douze beffrois qui, à un moment de leur histoire, ont eu la taille critique pour formuler des stratégies économiques indépendantes. Il faut essayer de jouer l'ouverture entre les villes* », commente Henri Guillaume, président du Conseil économique et social de Nord - Pas-de-Calais. L'image négative dont a loogtemps souffert cette région l'a lourdement handicapée pour trouver en elle-même les ressorts de la reconversion. « *Nous souffrons d'un déficit en matière grise. Le problème du chômage est tel que tout le monde s'en va et qu'il n'y a plus assez de monde pour relancer la dynamique* », estime un observateur.

Pour se donner du cœur au ventre, les Nordistes ont concentré leurs efforts sur la candidature aux J.O. Si Lille est retenue dans la « *short list* », elle devra patienter jusqu'au 5 septembre pour connaître le choix final. Ce sera la veille de la traditionnelle et très populaire Braderie de Lille. Certains rêvent déjà de l'ambiance qui régnera alors dans les rues de la capitale des Flandres...

Françoise Chirot

Un taux de chômage supérieur à la moyenne



Nord-Pas-de-Calais

Population	3,95 millions hab.
Nord	2 520 600 hab.
Pas-de-Calais	1 430 000 hab.
Taux de chômage	16,6 %
Lille	14,6 %
Dunkerque	15,5 %
Roubaix-Tourcoing	18,3 %
Valenciennes	21,5 %
Arras	11,9 %
Lens-Hénin	19,4 %

Passagers TGV (1995) 2,7 millions de pass. (soit une hausse de 82 % entre 1993 et 1995)

Export : la balance commerciale de la région, qui était déficitaire de 14 milliards de francs en 1991, a été positive de 2 milliards de francs pour les neufs premiers mois de 1996.

Vers un département du Hainaut ?

A l'est de la région, Jean-Louis Borloo, député (République et Libertés) et maire de Valenciennes, prône la sécession administrative en réclamant la création d'un département du Hainaut. « *Il n'y a pas de développement économique possible sans un service public fort* », affirme M. Borloo, qui estime que 8 500 postes de fonctionnaires devraient être créés dans sa ville pour avoir un ratio comparable à celui des autres villes françaises. Côté industriel, en s'appuyant notamment sur Sevelnord (3 500 emplois), créé par Peugeot, Citroën, Fiat et Lancia, M. Borloo s'efforce de faire de Valenciennes un « *pôle de compétences* » dans le domaine des transports terrestres, ferroviaires et routiers. Par ailleurs, grâce à la présence de l'école Sup Infocom, il fonde des espoirs dans le multimédia.

Le TGV-Nord ou le train miracle

LILLE
de notre envoyé spécial

Pour les Lillois, le TGV est un peu le train miracle. En affirmant, dans le résumé de ses observations accompagnant l'éditioo 1996 de son rapport annuel, qu'au-delà de la rentabilité financière pour la SNCF « *la rentabilité réelle* [du TGV-Nord] *pour la collectivité est certainement très inférieure aux prévisions* », la Cour des comptes va à l'encontre du sentiment dominant dans la métropole du Nord, à une heure de Paris depuis mai 1993.

Les effets pervers parfois *constatés ailleurs* – *recentralisation* des entreprises, fuite des cerveaux – n'ont pas touché la ville et son agglomération. Le président (RPR) du conseil général, Jacques Donnay, aussi bien que le maire PS et président de la *communauté urbaine*, l'ancien premier ministre Pierre Mauroy, pourraient repreodre à leur compte la formule du président de la chambre de commerce de Lille-Roubaix-Tourcoing, Patrick Van den Schrieck, qui souligne : « *Le TGV est une force considérable pour notre métropole et notre région.* » Pierre Mauroy voit même dans la candidature de Lille aux J.O. une conséquence indirecte de l'arrivée du TGV. Soudés dans une double bataille – contre Amiens pour emporter la desserte TGV, et contre l'Etat pour qu'il prenne à sa charge une plus grande part du financement –, les Nordistes l'ont *emporté sur les deux tableaux*. « *Et cela*, estime M. Mauroy, *a été le révélateur qu'on pouvait faire quelque chose ensemble, gagner ensemble – et gagner gros.* »

De fait, Lille a « *gagné gros* ». Euralille par exemple, « *effet direct du TGV* », souligne le maire. Malgré les difficultés, le gigantesque ceotre commercial et tertiaire, qui a donné un oouveau visage au quartier autour de la gare Lille-Europe, « *est un succès* », maintient Pierre Mauroy. Le centre a créé 1 200 emplois permanents et rapporte 10 millions de francs supplémentaires de rentrées fiscales chaque année à la ville. Il compense ainsi, comme l'avait prévu le maire, les 400 millions engagés dans la réalisation do TGV.

Il y a aussi désormais... les touristes. Depuis l'arrivée du TGV, la fréquentation touristique de la cité a augmenté de 80 % ! Tourisme urbain classique avec la visite du vieux Lille, ou tourisme industriel, la préfecture du Nord est devenue, selon son maire, une « *ville touristique* » pour des séjours de trois ou quatre jours et un lieu de rencontres, de congrès, dont la fréquentation irrigue l'hôtellerie alentour, qui en avait bien besoin.

Jean-Louis Andreani

Bruno Bonduelle, président du Comité Grand Lille
« Les frontières, nationales ou régionales, doivent être dépassées »

« Vous êtes chef d'entreprise, puisque vous présidez le conseil de surveillance du groupe agroalimentaire Bondnelle SA. Le Comité Grand Lille que vous présidez est un organisme peu ordinaire...

– Ce n'est ni une associatioo loi de 1901 ni une institution, mais un club très ouvert qui fête ses trois ans. Nous étions 100 au départ, plus de 300 aujourd'hui. Viennent à nos réunions, six fois par an, des chefs d'eotreprise, des universitaires, des syndicalistes, des élus, des responsables associatifs. Martine Aubry comme Colette Codaccioni. Les gens s'expriment eo leur nom personnel. Notre objectif est de montrer que les métropoles comme Lille sont des réalités géographiques et humaines évidentes et des « foyers d'ioitiatives ». Charles Gachelin, professeur à l'université Lille-I a d'ailleurs élaboré une théorie de la métropolisatioo eo améoagement du territoire qui est un peu notre bible.

– Quelles sont les spécificités de la métropole lilloise ?

– C'était une ville en cul-de-sac national, c'est aujourd'hui un carrefour européen. Le Nord-Pas-de-Calais a la chance d'être une « région métropole » avec la masse critique de population. Il faut dépasser les frontières, politique avec la Belgique, et régiooale avec le Pas-de-Calais. La guerre des beffrois, c'est fini !

– Comment réaliser cette unité autour de la région métropole ?

– Par des projets fédérateurs et mobilisateurs, comme la candidature aux J.O. Les J.O., c'est magique, ça permet à tout le monde de parler d'une même voix à l'extérieur. Nos autres projets ? Organiser le championnat du monde de bridge en août 1998 « contre » la candidature de Cannes, ou faire désigner le Grand Lille capitale européenne de la culture en 2001. C'est un dossier qu'a présenté Philippe Douste-Blazy, ministre de la culture, lors du réceot sommet de Dublin. Il faut abandonner notre image « Germinal ». L'agglomération de Lille o'est pas une ville de province, c'est même le seul contrepoids possible de Paris... avec Lyoo. Le développement, au XXIe siècle, oe peut passer que par la dimensioo internatiooale. Or oous avons ici 25 sièges sociaux d'entreprises multinationales.

– Comment les hommes politiques voient-ils votre initiative ?

– Je crois pouvoir dire que Pierre Mauroy, maire de Lille et président de la communauté urbaine, nous appuie eo envoyant régulièrement à nos réunions ses lieutenants. Le 12 décembre, le Comité Grand Lille a invité l'ensemble des élus de l'agglomératioo pour élaborer un projet commun de développemeot. Pierre Mauroy était là avec les représeotants d'une cinquantaine de communes. Le rapprochement des idées entre le monde politique et les représentants de la société civile n'est pas une vue de l'esprit. »

François Grosrichard

Bonne année à la M 14 !

LYON
de notre correspondant régional

Dans les années 80, il était de bon ton pour les maires de se déguiser en manager. Une municipalité, expliquaient ces nouveaux costumes croisés, doit se *gérer comme* une entreprise : imagination et responsabilité, innovation et rigueur. Hélas, l'intendance ne suivait pas : la présentation du budget empruntait plus à la logique de Courteline qu'à celle d'une entreprise dynamique et conquérante. Même les diplômés en comptabilité s'y perdaient.

C'en sera fini désormais, dès le 1er janvier 1997. Car voilà la M 14 ! « *M* », pour secteur local, « 1 » pour communes, « 4 » pour quatrième instruction, selon la nomenclature de la comptabilité publique. On dit que la M 14 a fait perdre le sommeil à des fonctionnaires municipaux et qu'elle a semé un doute profond chez des adjoints aux finances. Il n'en est rien, affirme l'Association des maires de France (AMF). Les seuls blocages relevés viendraient de logiciels dont les concepteurs n'auraient pas intégré toutes les subtilités de la modernisation comptable.

Et puis le système a été rodé, depuis 1994, par des communes volontaires. Ainsi Crest, dans la Drôme, huit mille habitants : à peine élu à la mairie, Hervé Mariton, par ailleurs député (UDF-PR), a mis la commune sur les rangs de la M 14 pour le budget 1996 : « *Cela s'est plutôt bien passé* », dit M. Mariton – ingénieur polytechnicien, il est vrai. Le secrétaire général de la mairie confirme : les « *petits problèmes rencontrés ont été surmontés* ».

Parmi les principaux changements, Crest, comme toutes les communes entre 3 500 et 10 000 habitants, a présenté un budget où les dépenses sont ventilées à la fois par nature et par fonction. « *Ainsi, on s'approche plus du coût réel du service* », commente le secrétaire général. Autres évolutions : l'obligation de provisionner les garanties d'emprunt accordées par la mairie (à l'exception des offices HLM) ainsi que les valeurs d'amortissement des nouveaux biens acquis par la collectivité. Autant d'éléments qui permettent d'offrir une vision « *plus juste* » de l'état des finances municipales, estime M. Mariton, même si, convient-il, « *les jeux d'écriture restent encore possibles* ».

En 1996, le budget de Crest s'est élevé à 90 millions de francs. Conséquence de la M 14, le document, avec ses annexes, a atteint 120 pages. Le maire se félicite d'avoir adopté la nouvelle nomenclature : « *Elle offre une lecture plus technique, plus comptable*, explique-t-il, *mais moins politique.* » Mais la M 14 ne bouleverse pas tout : le budget sera toujours voté au conseil municipal et... les citoyens auront toujours autant de mal à s'y retrouver.

Bruno Caussé

Les travaux du VAL de Rennes vont commencer

LUNDI 6 JANVIER, LA PREMIÈRE PELLETEUSE donnera officiellement le coup d'eovoi du chantier du futur métro de Rennes. Le VAL (véhicule automatique léger) *construit* par Matra transports international devrait entrer en service en novembre 2001. Il reliera le sud au nord de la ville en seize minutes, sur un trajet de 9 kilomètres.

Après de multiples épisodes, le feuilleton du VAL, commencé en 1988, s'est achevé le 4 octobre 1996, lorsque l'ancien préfet de Bretagne, Jean-Claude Le Taillandier de Gabory, a signé la seconde enquête publique. Edmond Hervé, maire (PS) de Rennes, attend de ce grand chantier la créatioo de mille emplois pendant les cinq années de travaux. La ville de Rennes s'apprête à consacrer 3,8 milliards de francs aux transports collectifs (dont 2,9 milliards au métro) d'ici à 2001. La Banque européenne d'investissements devrait apporter plus de la moitié des fonds empruntés, qui s'élèvent à 1,8 milliard de francs. *(Corresp. rég.)*

DÉPÊCHES

■ **ALSACE : plus de deux millions de passagers** ont utilisé, en 1996, l'aéroport international de Strasbourg-Entzheim, selon la direction de cet aéroport. Il s'agit d'un record d'utilisation depuis la création, en 1952, de ces installations qui desservent 56 destinations.

■ ***LIMOUSIN : condamnation de la société de négoce Vivalim*** par le tribunal de grande instance de Limoges, pour avoir commercialisé 32 000 carcasses d'agneaux hollandais, sous le label de qualité « *Limousin* ». *(Corresp.)*

■ **HAUTE-NORMANDIE : le port du Havre** aura enregistré en 1996 un trafic de conteneurs supérieur à un million de boites. Le conseil d'administration a décidé, en outre, de ne pas augmenter les droits de port en 1997 afin d'améliorer la compétitivité.

هكذا من الأصل

DISPARITIONS

Laurent Négro

Le fondateur du groupe Bis

LE PRÉSIDENT du groupe de travail temporaire Bis, Laurent Négro, qui avait fondé l'entreprise, est décédé samedi 28 décembre des suites de maladie à l'âge de soixante-dix ans.

Laurent Négro est né le 23 décembre 1926 à Gourdon (Alpes-Maritimes). Il « monte » à Paris à l'âge de dix ans et poursuit des études jusqu'à dix-sept ans, âge auquel il rejoint la Résistance et le maquis avant de participer en 1944 à la campagne de France, puis de reprendre des études qui se concluent par une licence de lettres.

En 1954, après un séjour en Indochine, il gagne les Etats-Unis, où il découvre le travail temporaire, qu'il importe directement. Bis est créé le 15 mars 1954. L'entreprise, pionnière sur ce qu'elle nomme *« un marché comme les autres, le marché du travail »*, occupe la première place en France et en Europe. Les débuts sont progressifs, mais, en 1975, la moitié des entreprises françaises, à commencer par les plus grosses, font ou ont fait appel à l'intérim. Bis contribuera à transformer cette activité qui cesse d'offrir des simples remplacements et gagne un rôle de régulateur dans la gestion de la main-d'œuvre, où la souplesse est de plus en plus exigée.

Le marché du travail temporaire croît avec la crise, avec le développement de l'emploi féminin et de l'informatique. Bis voit naître de nombreux concurrents français ou étrangers. Laurent Négro amorce une politique de croissance externe en 1976 en rachetant Pigier, première école française de secrétariat (qui sera cédée en 1987), et Elan (numéro cinq à l'époque). Des diversifications vers d'autres services aux entreprises (finance, conseil) sont engagées. En 1996, Bis est la troisième entreprise de travail temporaire en France et la sixième mondiale, avec plusieurs centaines d'agences et 9 milliards de francs de chiffre d'affaires.

Laurent Négro a contribué à restaurer des monuments en Provence (Gourdon) et en Ile-de-France (Bombon, en Seine-et-Marne) qu'il a décorés de ses collections de peinture, de mobilier ancien et d'armes haute époque. Mécène, il voulait *« en faire des musées ouverts au public afin que ces collections profitent au plus grand nombre »*.

E.L.B.

■ ***PHILIPPE GLOTIN***, président directeur général de SFR et directeur général de Cegetel, le pôle communication de la Compagnie générale des eaux, est mort subitement, mardi 24 décembre, à l'âge de cinquante-huit ans. Ancien élève de l'Ecole polytechnique, Philippe Glotin a présidé au développement du deuxième réseau de téléphonie mobile GSM en France, la SFR, concurrente du réseau Itinéris de France Télécom. Il était depuis 1992 président-directeur général de SFR et avait pris la direction générale de Cegetel, le pôle constitué à l'automne dernier par la Compagnie générale des eaux avec British Telecom, l'américain SBC et l'allemand Mannesmann.

■ **ÉDOUARD BLED**, auteur avec Odette Bled, son épouse, de manuels scolaires, est mort dimanche 29 décembre, à l'âge de quatre-vingt-seize ans. *(Lire p. 1.)*

AU CARNET DU « MONDE »

Adoptions

Lucie

a éclairé Noël dans les cœurs d'Irène, Yves et Florence et de toute leur famille.

POINSIGNON-WEBEN

25 bis, rue Godefroy-Cavaignac.
75011 Paris.

Mariages

– Rosières 10430.

Alain LAUMONE

a le grand plaisir d'annoncer son mariage, le 31 décembre 1996, avec

Mlle Isabelle TOURY

et associe dans son bonheur ses deux filles chéries,
Hélène et Constance,
Ainsi que ses témoins, Régine, *Julia*, sa cousine Lolo et Mano.
Bonne année 1997 à tous.

Décès

– Panissières, Paris, Clermont-Ferrand, Constantine.

Mme Anne-Marie Roux,
ses enfants et petits-enfants,
Mme et M. Abbas
et leurs enfants,
M. Jean-Paul Badinand,
M. et Mme Michel Badinand
et leurs enfants,
Mme Gabrielle Badinand
et ses enfants,
Mme Juliette Haensenberger
et sa famille,
Parents, alliés et amis,
ont la douleur de faire part du décès du

professeur André BADINAND,

survenu le 28 décembre 1996, dans sa quatre-vingt-dixième année.

Ses funérailles ont eu lieu le lundi 30 décembre, à 11 heures, en l'église de Panissières, suivies de l'inhumation au cimetière d'Alix (Rhône).

La famille remercie toutes les personnes qui prendront part à sa peine.

– M. et Mme Philippe Kessler,
M. et Mme Etienne Barrelet,
ses enfants,
Marianne et Philippe Auzary,
Axel et Emmanuelle Kessler,
Sandrine Barrelet
et son fiancé Xavier de Charentenay,
Guillaume et Isabelle Kessler,
Pierre et Augustin Barrelet,
ses petits-enfants,
Gaspard et Valentine Auzary,
Jean Kessler,
ses arrière-petits-enfants,
Mme *Jacques Arizzoli,*
sa sœur,
Ses neveux,
La famille Barrelet de Neuchâtel (Suisse),

ont la douleur de faire part du décès, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, de

Mme James BARRELET,
née Marie-Thérèse CLÉMENTEL,
ancien directeur de recherche
au CNRS.

La cérémonie religieuse *sera célébrée* le mardi 31 décembre 1996, à 15 heures, en l'église de Prompsat (Puy-de-Dôme).

Ils rappellent à votre souvenir son époux,

James BARRELET,

décédé le 18 octobre 1995.

45, boulevard du Château,
92200 Neuilly.
12 bis, boulevard de Port-Royal,
75005 Paris.

– Jacqueline et Jean Jouanard,
Jean-Claude et Geneviève Bécane,
ses enfants,
Et ses petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Marcel BÉCANE,

survenu le 30 décembre 1996.

La cérémonie religieuse aura *lieu* le jeudi 2 janvier, à Villeneuve-Tolosane (Haute-Garonne).

– Robert (†) et Josette Chabrolin,
son fils et sa belle-fille,
Claude et Madeleine Chabrolin,
ses filles,
Yvonne et Antoine Manardo,
sa sœur et son beau-frère,

Leurs enfants et petits-enfants,

Les familles Canton, Cassin, Chabrolin, Colombani, Couderc, Denardi, Dubuisson, François, Gervasi, Hoessly, Manardo, Marquet, Renaudin, Roure,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Vve Charles CHABROLIN,
née Germaine MARQUET,

le 20 décembre 1996, dans sa quatre-*vingt-seizième année.*

Les obsèques ont eu lieu à Garches dans l'*intimité familiale.*

3, avenue de Lorraine,
92380 Garches.

– M. et Mme Vincent Chevallier,
M. et Mme Jérôme Chevallier,
M. et Mme André-Hubert Mesnard,
M. et Mme Jean Farat,
M. et Mme François Chevallier,
M. et Mme François Leduc,
Ses enfants,
Ses vingt-cinq petits-enfants,
Et ses quatre arrière-petits-enfants,
font part du rappel à Dieu de

Mme Jean CHEVALLIER,
née Aukje PLANTENGA,

le 30 décembre 1996.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 3 janvier 1997, à 14 heures, en l'église Saint-Gilles de Bourg-la-Reine, 6, boulevard Carnot.

Ils associent le souvenir du

professeur Jean CHEVALLIER,

son époux, rappelé à Dieu le 11 janvier 1993.

16 bis, avenue du Château,
92340 Bourg-la-Reine.

– Mme Annie Setton,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean-Paul Bled
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part de la disparition survenue dans sa *quatre-vingt-*dix-septième année, le 29 décembre 1996, de

M. Edouard BLED,
officier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national
du Mérite,
officier de l'ordre
des Arts et des Lettres,
officier des Palmes académiques,
lauréat de l'Académie française,
auteur avec Mme Odette Bled
d'ouvrages classiques.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi *3 janvier 1997, à 13 h 30,* en l'église Saint-Pierre de Neuilly-sur-Seine. Elle sera suivie de l'inhumation qui se déroulera au cimetière Rabelais de *Saint-Maur-des-Fossés.*

– La Fédération internationale des *Ligues des droits de l'homme (FIDH)* a la tristesse de faire part du décès de

Lucienne COHEN-HADRIA,

qui anima pendant plus de quinze ans le siège de la FIDH. Son engagement et son sourire nous éclaireront longtemps encore.

FIDH,
17, passage de la Main-d'Or,
75011 Paris.

– Daniel Le Scornet, président de la Fédération des Mutuelles de France,
Les membres du conseil d'administration,
Le personnel,
Jean Paul Panzani, président de l'*Union* générale de la Mutualité du Var,
Les membres du conseil d'administration,
Le personnel,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. René COMBEAU,
membre fondateur de la Fédération,
ancien président de l'Union du Var,
directeur de clinique mutualiste Malartic,

survenu le 24 décembre 1996.

Les obsèques ont eu lieu le 26 décembre.

– Les familles Illouz, Bellegarde, Gabay, Hazan, Pessin,
Michèle, sa compagne,
Ses amis,

ont la douleur de faire part du décès de

Maurice ILLOUZ,

survenu le 26 décembre, dans sa soixante-troisième année.

L'inhumation a lieu ce mardi 31 décembre, au cimetière Montparnasse.

Cet avis tient lieu de faire-part.

54, rue des Peupliers,
92100 Boulogne.

– Mme Jacques Laisné, née Hélène *Lamirault,*
Dominique et Marie-Geneviève Laisné,
Vincent et Brigitte Laisné,
Bruno et Martine Laisné,
Olivier et Véronique Laisné,
Christophe et Muriel Laisné,
Frédéric et Valérie Laisné,
ses enfants,
Ses seize petits-enfants,
Et toute sa famille,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques LAISNÉ,
croix de guerre 1939-1945,

en son domicile, le 28 décembre 1996, à l'âge de quatre-vingts ans.

La cérémonie religieuse a eu lieu ce mardi 31 décembre.

20, rue Emile-Zola,
37000 Tours.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– Les membres du bureau de la **Société des amis de Léon Blum**
ont la *tristesse de faire part du* décès de

Daniel MAYER,

à l'âge de *quatre-vingt-sept ans.*

– La Ligue des droits de l'homme (LDH),
Et la Fédération internationale des *Ligues des droits de l'homme (FIDH)*
ont la tristesse de faire part du décès de leur président d'honneur,

Daniel MAYER,

qui a été
président de la LDH de 1958 à 1975,
président de la FIDH de 1977 à 1982.

LDH,
22, rue Jean-Dolent,
75014 Paris.
FIDH,
17, passage de la Main-d'Or,
75011 Paris.

– *Le président* et les *membres* du Conseil constitutionnel
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Daniel MAYER,
ancien président
du Conseil constitutionnel,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
rosette de la Résistance,
croix des combattants
volontaires de la Résistance,

survenu à Orsay, le 28 décembre 1996.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Daniel MAYER,
ancien secrétaire général
du Parti socialiste SFIO,
organisateur du parti
pendant l'occupation,
ancien député de la Seine,
ancien ministre du travail,
ancien président
du Conseil *constitutionnel,*
ancien président de la Ligue
des droits de l'homme,
ancien président de l'ORT,
rosette de la Résistance,

qui s'est éteint à Orsay, le 28 décembre 1996, dans sa quatre-vingt-septième année.

De la part des
familles Ringenbach-Carriche,
Livian et Kruk.

Selon sa volonté, son corps a été donné à la médecine.

On associera à sa mémoire celle de son épouse, qui a partagé avec lui les dangers de la Résistance,

Cletta MAYER,

disparue il y a vingt ans.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Le CRIF (Conseil *représentatif* des Institutions juives de France)
rend hommage à

Daniel MAYER,
grand humaniste,
antifasciste de la première heure,
grande figure de la Résistance,
artisan du retour de la démocratie
en France,
militant des droits de l'homme,
engagé dans les combats
de *la communauté juive*
contre l'antisémitisme
et l'antisionisme, pour la liberté
des juifs opprimés
et pour la défense de l'Etat d'Israël.

Le CRIF rappelle le souvenir de

Cletta MAYER,

son épouse, qui partagea son idéal et toutes ses luttes.

39, rue Broca,
75005 Paris.
Tél. : 01-42-17-11-11.

– Sylvie,
Marie-Laurence
Et Laurent
ont le regret de faire part de la disparition de

M. Laurent NEGRO,
chevalier de la Légion d'honneur,

qui *nous a quittés dans la nuit* du vendredi 27 au samedi 28 décembre.

Une messe a été célébrée le mardi *31 décembre, en l'église Saint-Augustin,* Paris-8e.

L'inhumation a eu lieu au cimetière des Batignolles, où il repose auprès de sa mère.

7, parc de Montretout,
92210 Saint-Cloud.

– Le conseil d'administration et l'ensemble des collaborateurs du Groupe Bis
ont le regret de faire part du décès de leur président,

M. Laurent NEGRO,
chevalier de la Légion d'honneur,

le 28 décembre 1996.

La cérémonie religieuse a été célébrée *le* mardi 31 décembre, à 11 heures, en l'église Saint-Augustin, Paris-8e.

BIS,
26-28, rue de Madrid,
75008 Paris.

– In memoriam.

Michel SOHIER,
1947-1996.

« Il n'a pas encore perdu la vie :
aucune faute ne le conduit aux tourments.
Il doit connaître les supplices
de tous les cercles. »
Dante, *L'Enfer,* Chant XXVIII.

– Michèle et Jean Sellier,
sa fille et son gendre,
Sandrine, Jérôme et Barbara,
ses petits-enfants,
leurs conjoints
Et ses arrière-petits-enfants,
Sa famille,
Et ses amis,
ont la tristesse d'annoncer le départ de

Christiane STERCKX,
ingénieur commercial
de l'*Université libre* de Bruxelles,

rappelée à Dieu, le 27 décembre 1996.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 2 janvier, à 14 heures, en l'église d'Orliac-de-Bar (Corrèze).

L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille.

5, avenue du Pèlerin,
1330 Rixensart (Belgique).

– Mme Pierre Vernimmen,
son épouse,
Charles, Sébastien, Anne-Claire, Ingrid,
ses enfants,
Les familles Vernimmen,
Crocquevieille, Vasseur, Badré,
ont la douleur de faire part du décès de

Pierre VERNIMMEN,

survenu le samedi 28 décembre 1996, à l'âge de cinquante ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée par le Père Thueux, le vendredi 3 janvier, à 14 h 30, en l'église Saint-Martin, à Jouy-en-Josas (Yvelines).

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

1, rue de l'Alboni,
75016 Paris.

– Michel François-Poncet, président du conseil de surveillance,
André Lévy-Lang, président du *directoire,*
Le conseil de surveillance et le directoire de la Banque Paribas,
Les équipes du Métier Conseil,
Et les membres du personnel de la Banque Paribas,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

Pierre VERNIMMEN,
membre du comité de direction
de la Banque Paribas,
responsable du Métier Conseil,

survenu le 28 décembre, dans sa cinquante et unième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi *3 janvier, à 14 h 30, en l'église* Saint-Martin de Jouy-en-Josas.

Sans fleurs ni couronnes.

Anniversaires de décès

– 1er janvier 1987.

Jean BARTOLI.

« Il faudrait s'arrêter,
Echanger des regards,
Se toucher les mains... »

– Pour le quatrième anniversaire de la disparition de

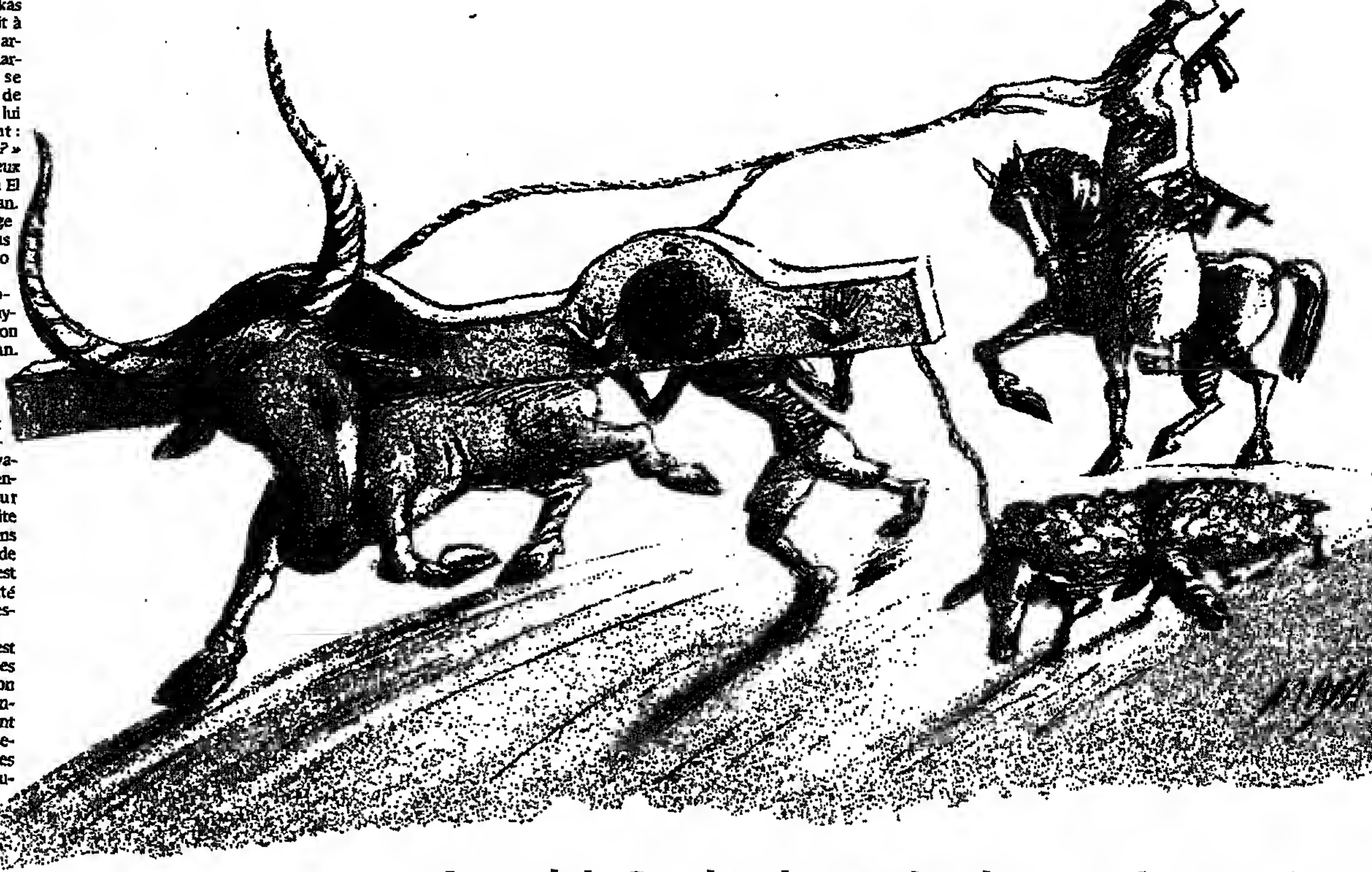
Shalom COHEN

une *pensée* est demandée à ceux qui l'ont aimé.

HORIZONS

ENQUÊTE

Esclaves au marché noir



Au sud du Soudan, les razzias des musulmans ruinent la population noire. Des bandes armées fondent sur les villages, emportent le bétail et les enfants pour les revendre dans le nord du pays

LE prêtre revenait de la brousse avec plusieurs garçons dinkas qu'il accompagnait à la mission quand, arrivé en ville, des marchands arabes se sont approchés de son camion pour lui demander tout bonnement : « *Combien pour les gamins ?* » L'histoire que rapporte le religieux soudanais s'est passée en 1987 à El Obeid, dans le nord du Soudan. Elle en dit assez sur l'esclavage qui sévit encore dans les tribus – dont les Dinkas – du sud du pays.

Comme tous nos interlocuteurs, le prêtre gardera l'anonymat : l'esclavage est un sujet tabou dans le Nord arabo-musulman. Une enquête sur la question requiert de la prudence et de la patience afin de gagner la confiance de ceux qui savent s'en tenir aux faits, sans accréditer les rumeurs les plus extravagantes. Tout comme il a fallu s'entourer de précautions pour rencontrer Alang dans cette petite église de Khartoum, où, assise dans une des travées, accompagnée de son frère, l'adolescente dinka s'est sentie suffisamment en sécurité pour raconter son enfance d'esclave.

Il y a dix ans, un matin, Alang est réveillée par un grand tumulte. Des cavaliers arabes fondent sur son village, semant la mort et l'incendie. Ils massacrent les adultes, dont le père de la jeune fille (sa mère sera laissée pour morte), brûlent les cases, puis se replient avec leur butin : des dizaines d'enfants et de têtes de bétail. Après des jours et des jours de voyage vers le Nord, la petite est poussée dans une nouvelle maison, devant des gens à la peau plus claire, qui parlent une autre langue. L'enfant volée est devenue esclave chez un homme du nom de Bushra, vivant à Metemma, au nord de Khartoum, la capitale du pays.

D'une voix timide, elle dit ses années de travail forcé en trébuchant sur ses pénibles souvenirs : sept années à garder les chèvres, à faire le ménage et les emplettes au marché, à manger à l'écart des autres, à subir des coups. Elle montre une vilaine cicatrice au-dessus du genou : « *C'est quand Bushra m'a marquée avec un fer rouge, comme ses vaches* », affirme-t-elle. « *Oui, au début, il m'ont mise à l'école* », se souvient Alang, « *mais pas très longtemps. Ils disaient que, si j'étais éduquée, j'allais m'échapper.* »

Alerté quelques mois après la razzia, son frère, Ajuong, qui travaillait à Port-Soudan à l'époque, retourne au village, retrouve sa mère et lui promet de ramener Alang. Pendant plusieurs années, il sillonne le pays, accourant partout où lui sont signalés des enfants noirs vivant dans des familles arabes.

Enfin, un jour, en 1992, passant par Metemma, il aperçoit Alang gardant des chèvres. Tout d'abord elle le fuit – on lui a interdit de parler aux Sudistes –, mais Ajunog parvient à l'apprivoiser et à faire lentement remonter des souvenirs de la vie au village, des mots du dialecte dinka, et jusqu'à son nom d'Alang qu'elle avait oublié. Après sa capture, sa « *famille d'adoption* » l'avait appelée Toma.

Ajuong n'est pas au bout de ses peines : il faut encore convaincre la justice soudanaise d'obliger Bushra à lui rendre sa petite sœur. Le tribunal local exige qu'il présente des témoins oculaires certifiant que sa sœur a bien été enlevée. Ajuong se tourne alors vers un avocat de Khartoum et Bushra contre-attaque en soudoyant une femme sudiste, dinka, qui atteste devant les juges qu'elle est la vraie mère d'Alang et qu'elle l'a confiée à Bushra. Il faut faire intervenir un jury, qui décide finalement, après deux années de procès, qu'Alang ressemble physiquement davantage à la mère présentée par Ajuong, le frère, qu'à celle produite par Bushra, le maître.

L'aventure d'Alang résume le drame des petites victimes de la traite des Noirs au Soudan. Mais elle révèle surtout que les autorités soudanaises ferment les yeux sur ce trafic d'un autre âge. Pour cette fillette tirée d'affaire, combien d'enfants restent asservis ? Cinq mille, cinquante mille ? Impossible à dire. Selon Christian Solidarity International (CSI), une organisation humanitaire suisse, ils seraient probablement des « *dizaines de milliers* ».

Pendant des siècles, avant d'être pourchassés par l'armée coloniale britannique, les trafiquants arabes de « bois d'ébène » ont écumé le sud du Soudan. Aujourd'hui, même après trente années d'indépendance, ce commerce bien qu'illégal existe encore.

Dans cette région semi-désertique où se mêlent les mondes arabe et africain, où se rencontrent les tribus musulmanes du Nord et celles du Sud, chrétiennes ou animistes, des échanges commerciaux s'étaient établis, des liens familiaux noués, au fil des siècles. En saison sèche, les Baggaras (ou « *pasteurs* »), qu'on appelle aussi les Murahalins – dont les principales tribus sont les Rizeigat et les Misseriya – négociaient un droit de pâture sur les terres, plus vertes, des Dinkas. Les marchés de Manyal et Warawar, deux bourgades situées aux confins du « Soudan nègre », servaient de lieux d'échange. Les marchands arabes y troquaient sel, sucre, ustensiles ou bijoux contre le bétail dinka à longues cornes.

DEPUIS l'indépendance, les conflits entre Dinkas et Baggaras – qu'ils concernent les pâturages ou les enlèvements de personnes – se réglaient par l'arbitrage de conseils administratifs de réconciliation, formés d'anciens et de fonctionnaires locaux. « *Les juges condamnaient d'ailleurs souvent les Baggaras, des musulmans, et donc proches du pouvoir de Khartoum, mais qui ne bénéficiaient par pour autant de l'impunité* », rapporte un historien soudanais.

Il y a une dizaine d'années, l'émergence de milices arabes armées par le gouvernement vient bouleverser ce relatif bon voisinage. Sadek El Mahdi, le premier ministre de la « *parenthèse* » multipartite (1986 à 1989), décide de distribuer des fusils aux Rizeigat et aux Misseriya afin de contrer une offensive des maquisards sudistes de l'Armée populaire de libération du Soudan (APLS), qu'il prévoyait. Il cherche à créer un *no man's land* à la limite des deux mondes. Mais, au lieu d'affronter la guérilla, les miliciens – qui ne reçoivent pas de solde – limitent leurs activités militaires à des razzias fructueuses sur les villages sans défense du pays dinka. Et Khartoum ferme les yeux, ayant besoin du rempart des tribus arabes.

Ainsi, en donnant carte blanche aux miliciens, les dirigeants soudanais font resurgir la traite des Noirs, contenue depuis trente ans par un système juridique appliqué tant bien que mal par les autorités locales. Dans la capitale, le *Sudan Times* de Bona Malwal commence à relater les cas d'enlèvements en interrogeant des parents à la recherche de leurs enfants. Certains n'hésitent plus à lever le voile sur le sujet, tabou jusque parmi les intellectuels soudanais, « *incapables d'assumer ce côté honteux de l'histoire nationale* ». Non sans risque.

Grâce aux enfants soumis à l'esclavage, des maîtres sans argent peuvent envoyer leurs propres fils à l'école au lieu de les occuper à garder le troupeau

En 1987, Ahmad Ushari, professeur à l'université de Khartoum, après avoir enquêté avec un collègue et publié en 1987 un fascicule sur le massacre, peu de temps auparavant, de mille cinq cents Dinkas à Ed Dein et sur la résurgence de l'esclavage au Soudan, avait été immédiatement arrêté et accusé de diriger une organisation subversive visant à « *saboter la démocratie* ». Ces charges avaient été retirées avant le procès et l'intellectuel avait été libéré. Après qu'elle l'eut de nouveau incarcéré, la junte islamiste qui s'est emparée du pouvoir en juin 1989 voulut l'obliger à réécrire son livre et à renier son enquête. Il refusa. Il sortit de prison deux ans plus tard à la faveur d'une amnistie générale, mais ce n'est qu'en 1996 qu'il fut à nouveau autorisé à voyager à l'étranger. Il vit toujours à Khartoum, mais, prudent, il évite les journalistes...

Loin de bannir les pratiques du régime précédent, l'actuel président, le général Omar El Béchir, a, au contraire, légalisé les milices aujourd'hui baptisées Forces de défense populaires (PDF). D'autre part, à cause de la prééminence croissante des tribunaux islamiques sur les cours civiles, les trafiquants et les possesseurs d'esclaves ne se sentent plus aussi menacés par la justice, certains magistrats interprétant de façon arbitraire le Coran, dont plusieurs sourates, il est vrai, codifient les relations de maître à esclave ou encore le partage du butin de guerre incluant les prisonniers.

Le docteur Hassan El Tourabi, l'éminence grise du pouvoir fondamentaliste, récuse avec véhémence toutes ces accusations. « *De la pure fiction !* », s'écrie-t-il devant ses visiteurs. « *Les seuls esclavagistes au Soudan ont été les colonisateurs égyptiens, recruteurs de soldats parmi les tribus du Sud.* » Pourtant, plusieurs razzias ont encore eu lieu en 1996 autour de Nyamleil, un village dévasté en mars 1995 par les PDF qui ont tué 82 personnes et capturé 282 femmes et enfants. Et quand le train militaire descend de Khartoum pour ravitailler la garnison de Wau, capitale de la région du Bahr El Ghazal, il est encadré par des centaines de miliciens qui dévastent tout, de part et d'autre de la voie ferrée. La rumeur veut que, lorsque le convoi remonte vers le Nord, il soit chargé d'esclaves.

Dans le Darfour, certains chefs rizeigats dénoncent pourtant les rafles des PDF qui menacent la bonne entente avec leurs voisins sudistes, et dont dépend le droit de pâturage. Grâce aux enfants-esclaves, main-d'œuvre gratuite et docile, des maîtres sans argent peuvent envoyer leurs propres rejetons à l'école au lieu de les occuper à garder le troupeau.

Lorsqu'ils deviennent adolescents, les jeunes dinkas finissent par s'échapper. Mais, sans famille, ayant oublié jusqu'au nom de leur village natal, ne se souvenant parfois que « *du grand arbre qu'il y avait devant la maison* », ils échouent dans les grandes villes, où ils sont happés par la délinquance et deviennent les « clients » des associations religieuses qui mêlent les bonnes œuvres au prosélytisme.

Dans les provinces du Sud-Kordofan et du Sud-Darfour, les razzias ont donné naissance à un nouveau métier, celui de revendeur d'esclaves. Se targuant d'œuvrer pour la bonne cause, des individus se sont mis à racheter les enfants aux miliciens pour les ramener aux marchés de Manyal et Warawar où ils les gardent captifs jusqu'à ce que leurs familles puissent les racheter. Ils sont d'une serviabilité qui donne la nausée.

Mais leur activité charitable pour le moins ambiguë n'est rendue possible que par l'inaction, voire la complicité, des autorités soudanaises. Les prix de revente varient entre deux ou trois vaches (50 000 livres soudanaises, environ 250 francs) par enfant. Les parents qui ne peuvent payer, souvent parce qu'ils ont perdu leur bétail lors de la même razzia qui a emporté leurs enfants, ne les revoient plus. Revendus ou échangés dans le Nord, là où un garçon vaut neuf moutons ou bien un fusil G3 et des munitions. Au choix.

Apitoyée, Christian Solidarity International a lancé une campagne de rachat d'esclaves et, en octobre dernier, a encore récupéré cinquante-huit enfants captifs à Manyal. Certains trafiquants avisés ne devraient pas tarder à trouver un nouveau marché dans cette initiative pourtant pavée de bonnes intentions. Les responsables de CSI rétorquent qu'il est difficile de résister aux suppliques d'une mère qui sait où se trouve son fils ou sa fille, et parfois même peut lui rendre visite, mais n'a aucun moyen de les libérer. CSI assure que sa campagne n'a pas fait monter les prix. Pas encore, est-on tenté de dire.

EGALEMENT dans le Nord, des réseaux de recherches s'organisent, peut-être moins mercantiles. Des vieux Dinkas sillonnent le Kordofan et le Darfour, prétendant chercher du travail, mais en localisant discrètement les enfants en captivité. En menaçant de les dénoncer publiquement, ils tentent ensuite d'obliger les maîtres à se défaire de leurs petits serviteurs. Une fois démasqués, certains obtempèrent par crainte d'éventuels ennuis avec les autorités.

Néanmoins, les Eglises sont constamment sollicitées pour financer ces recherches et ont du mal à faire le tri entre les « traqueurs » dévoués et les opportunistes qui flairent la bonne affaire. Tous ceux qui luttent contre le fléau insistent sur l'absolue nécessité des pressions internationales sur Khartoum. « *Elles seront répercutées jusqu'en province* », assurent-ils, « *Si les enfants sont de plus en plus difficiles à revendre, cela fera chuter les prix, et le trafic en perdra sa rentabilité.* »

« *Il manque à notre gouvernement la volonté politique de mettre fin au servage* », conclut un universitaire soudanais. « *Pourtant, il lui en coûterait moins de réactiver les lois punissant les enlèvements que d'envoyer de par le monde une armée d'émissaires grassement payés pour démentir inlassablement l'existence de l'esclavage au Soudan.* »

Jean Hélène

Dessin : Daniel Maja

هكذا من الأصل

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication :
Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction :
Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef :
Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre,
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde »,
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance

SIÈGE SOCIAL : 21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21 Télex : 206 806 F

La Suisse interpellée par son passé

Suite de la première page

Selon les deux historiens, la Pologne o'a utilisé que 16 347 francs du total reçu pour indemniser les ressortissants belvétiques dont les biens avaient été nationalisés par les autorités communistes.

Deux autres commissions avaient déjà été créées par les banques pour enquêter sur les fonds eo déshérence. Mais le fruit de leurs investigations frise, jusqu'à présent, la mesquinerie.

Le montant des comptes en déshérence depuis 1945 serait inférieur à 38,7 millions de francs, alors que certaines sources juives avanceot un total de 6 milliards. En novembre 1996, le médiateur de la Centrale de recbercbes, instaurée au début de l'année par les banques, n'avait retrouvé que 1,6 million de francs d'avoirs en déshérence dont les propriétaires ont été identifiés. Sur ce montant, 11 000 francs à peine revenaient à cinq victimes du nazisme, ce qui a été jugé « *dérisoire* » par le Congrès juif mondial.

Une autre commission, présidée par l'ancien directeur de la banque centrale américaine, Paul Volker, a été créée en mai par les banques suisses et les organisations juives, mais les résultats de ses recherches ne devraient pas être connus avant dix-huit mois.

L'initiative la plus ambitieuse est la oominatioo récente par le gouvernement helvétique d'une commission d'enquête, qui devrait se mettre à l'ouvrage dès janvier. Présidée par un historien suisse et comprenant, parmi ses neuf membres, quatre étrangers, dont un Israélieo et la directrice du Musée de l'Holocauste de Washington, cette commission doit faire toute la lumière sur le rôle de la place financiére suisse pendant et après la guerre. Avec l'accord du Parlement, la commissioo disposera de pouvoirs étendus et pourra même obtenir exceptionnellement la levée du secret bancaire.

RÉVEIL « TARDIF »

Non seulement elle aura à se pencher sur les fonds non réclamés par des juifs victimes du nazisme et sur l'or des nazis acheté par la Suisse, mais aussi sur la gestion de fortunes de dignitaires hitlériens placées dans les banques helvédques, le trafic d'œuvres d'art et de bijoux, ou encore la reprise par des sociétés helvétiques d'entreprises ayant appartenu à des juifs persécutés.

Même si le réveil est « *tordif* », comme l'a admis M. Cotti, Berne a réalisé que la Suisse « *avait tout intérêt ò ce que la question soit éclaircie une fois pour toutes* ». Cette remise en question a frappé au coeur la bonne conscience helvétique. Les pressions américaines ne soot cependant pas nouvelles.

Au sortir de la guerre déjà, la Suisse apparaissait comme « *le dernier refuge de lo ploutocratie* », et avait été mise sur la sellette pour ses relations avec l'Allemagne et l'Italie. La question de l'or nazi avait également été évoquée, mais Berne la considérait comme définitivement réglée après le versement de 250 millions de francs à titre d'indemnités aux Alliés en vertu d'un accord signé en 1946 à Washington. Ensnite, durant l'époque de la guerre froide, tout le monde avait oublié et chacun trouvera avantage à la place financière belvétique.

CINQUANTE ANS APRÈS

Comme ailleurs, la Suisse et l'historiographie officielle ne s'appesantiront pas trop sur certains aspects peu reluisants du passé, préférant cultiver l'image plus idyllique d'un pays encerclé par les puissances de l'Axe et ayant réussi à préserver son indépendance par sa neutralité armée tout en restant fidèle à sa vocation bumanitaire. Il est vrai qne, pendant la guerre, la Suisse a accueilli 230 000 réfugiés, dont 22 000 juifs, dont on se gardait de préciser qu'ils étaient hébergés aux frais des communautés israélites.

Il aura aussi fallu attendre cinquante ans après la fin du conflit pour que le président de la Confédération présente des excuses aux juifs pour le tampon « J » que Berne avait demandé à l'Allemagne nazie d'apposer sur les passeports des juifs allemands afin de pouvoir les refouler plus commodément.

Ce n'est aussi qu'en 1995 que les autorités fédérales ont rendu hommage à certains Suisses, qui, comme le capitaine Grüninger ou le consul en poste à Budapest, Karl Lutz, ont fait bonneur à leur pays en contribuant à sauver des milliers de réfugiés juifs. Mais, pendant que ces rares Suisses étaient mis au ban de la société, d'autres de leurs compatriotes, comme le nazi proclamé François Genoud, ont pu couler des jours tranquilles sans jamais être inquiétés.

C'est dans la foulée du 50e anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale que les banques suisses ont consenti à rouvrir le dossier, bâtivement refermé en 1962, des foods en déshérence. La polémique a rebondi avec la récente ouverture des archives américaines. La campagne menée contre la place financière belvétique n'est peut-être pas tout à fait exempte de considérations électoralistes ni concurrentielles, et les documents déclassés aux Etats-Unis n'ont, dans l'ensemble, guère apporté de véritables révélations.

Nombre de faits rapportés aux Etats-Unis étaient déjà connus en Suisse. Mais les critiques venues de Londres et de New York ont contribué à rafraîcbir la mémoire des Suisses en étalant au grand jour ce qui était soigneusement maintenu dans l'ombre.

C'est aussi sous ces pressions extérieures que Berne a dû se résoudre à revenir sur soo passé et à agir pour redorer l'image, écornée, d'une Confédération bonne et juste. Mais il n'y a jamais eu de véritable débat. A quelques exceptions près, tout le travail de mémoire reste encore à faire.

Jean-Claude Buhrer

AU COURRIER DU « MONDE »

LE MOUVEMENT LOUBAVITCH

Le mouvement loubavitch est l'une des quelque 130 branches du mouvement hassidique, fondé au XVIIIe siècle par le Baal-Chem-Tov, qui comptait près de 9 millions de membres à la veille de la guerre de 1939-1945, et qui constitue aujourd'hui la majeure partie des juifs pratiquants dans le moode. Peut-on les appeler membres d'une secte [comme le fait *Le Monde* daté 15-16 décembre] ? Si les définitions du mot « secte » ne sont pas toutes les mêmes selon les sources de référence, on peut s'accorder sur celle qui nomme ainsi un groupe dont le comportement particulier s'écarte d'un groupe majoritaire. Or, Habad (*Loubavitch*) ne diffère eo rien de tous les juifs « orthodoxes », c'est-à-dire respectueux de la Hala'kba, la loi pratique du judaïsme. Ce dernier reconnaît qu'existent différentes coutumes et usages dans les groupes qui le composeot, et les admet parfaitement. Il n'y a donc pas lieu de parler de secte.

P. Pachter, rabbin, Paris

Le Monde
ÉDITORIAL

Eclaircie sur la péninsule coréenne

CE n'est peut-être qu'une éclaircie. Elle mérite pourtant d'être scrutée attentivement. Dernier stigmate de la guerre froide, la péninsule coréenne, où se font face, de part et d'autre du 38e parallèle, les armées du Sud et du Nord, a connu trop de coups de théâtre pour que le dernier rebondissement annonce une stabilisation durable. Il n'empêche : Pyongyang a fait un geste exceptionnel en présentant des « regrets » à Séoul pour l'incursion d'un sous-marin espion au Sud. A la suite de l'attentat de Rangoon, en Birmanie, en 1983, dont réchappa par miracle le président sud-coréen de l'époque, Chun Too-whan, puis en 1987 contre un avion de Korean Air, le régime nord-coréen s'était insurgé qu'on pût le soupçonner. En restituant de son côté, lundi, les cendres des vingt-quatre marins-espions nord-coréens, Séoul a également fait une concession : c'est la première fois depuis la guerre de Corée (1950-1953) que le Sud retourne au Nord les corps d'agents infiltrés.

Une banqueroute économique, aggravée par une sévère pénurie alimentaire, n'est sans doute pas étrangère à l'assouplissement soudain du dernier régime stalinien de la planète. La Corée du Nord se voyait prise à la gorge par la suspension de l'aide internationale à la suite de l'affaire du sous-marin. Pyongyang risquait, en outre, de compromettre le projet, négocié avec Washington en 1994, de fourniture à la Corée du Nord de deux centrales nucléaires par un consortium international dont la Corée du Sud est le principal bailleur de fonds.

Les dirigeants nord-coréens veulent-ils aller plus loin ? Ils ont accepté, en principe, de participer à Pékin, en janvier, à une réunion au cours de laquelle Américains et Coréens du Sud exposeront leur proposition d'une négociation quadripartite (les deux Corées, la Chine et les Etats-Unis). Celle-ci est destinée à mettre en place un mécanisme garantissant la stabilité de la péninsule qui se substituerait à l'accord d'armistice de 1953, lequel est de facto caduc depuis que Pyongyang en a délibérément violé les clauses par des intrusions répétées dans la zone démilitarisée.

Les dirigeants nord-coréens sont-ils vraiment disposés à entrer dans cette négociation ? Jusqu'à présent, ils n'ont voulu traiter qu'avec les Etats-Unis. Ce fut le cas pour l'accord de 1994 : leur « chantage » nucléaire amena les Américains à la table de négociation et plaça de fait la Corée du Sud sur un strapontin. Cette position subalterne irrite Séoul. Washington n'ayant guère ménagé la susceptibilité de son allié, celui-ci s'est dressé sur ses ergots.

La tension dans la péninsule coréenne est largement conditionnée par la situation interne des deux pays. Au Sud, le président Kim Young-sam – confronté à un mouvement social d'ampleur nationale – veut ménager une droite méfiante à l'égard de Pyongyang. Au Nord, Kim Jong-il, fils et héritier du Grand Dirigeant, Kim Il-sung, voudrait dégager le pays de l'ornière sans se départir d'une ligne dure à l'égard du Sud. Autant dire que, malgré l'éclaircie, le dialogue entre les deux Corées s'annonce difficile.

Améliorer la formation professionnelle

par Roger Cukierman

DANS notre situation de non-croissance, nous avons un compagnon d'infortune : l'Allemagne. Mais il existe une différence de taille entre la France et l'Allemagne : le taux de cbômage très élevé cbez nos jeunes. Pourquoi cette différence ?

C'est une vraie question, qui toucbe non seulement aux structures de l'économie, mais aussi au cboix des valeurs qui régissent notre système éducatif, du primaire à l'enseignement supérieur. Nous privilégioos en France l'approfondissement de la connaissance théorique. Les Allemands préfèrent la formation professionnelle.

Un exemple : le sous-équipement des collèges et lycées en matériel informatique : trois ordinateurs pour cent élèves en France, onze en Allemagne. Plus grave, le nombre d'apprentis en Allemagne serait le décuple de ce qu'il est en France.

En Allemagne, un étudiant en gestion passe deux années à mi-temps dans une entreprise, où il est payé la contrevaleur de 2 000 F par mois. On peut imaginer qu'au terme de ces deux ans son patron aura apprécié ses capacités professionnelles. L'étudiant aura appris un savoir-faire. Les deux parties sont gagnantes.

Un chef d'entreprise français qui souhaite embaucher des stagiaires ou des apprentis doit se soumettre à des contraintes administratives dissuasives, comme si ce personnel temporaire devait être astreint aux mêmes règles que l'effectif permanent de l'entreprise.

Ainsi l'embauche d'un stagiaire implique nécessairement l'existence d'une convention de stage tripartite signée par l'entreprise, l'étudiant et l'école ou l'université. Mais les délivrances de conventions de stage par les organes d'enseignement n'obéissent pas toujours aux mêmes règles et sont rarement si-

> Contrairement à l'Allemagne, nous privilégions l'approfondissement de la connaissance théorique

gnées au profit d'étudiants en fin de cycle, qui seraient pourtant les plus nécessaires aux étudiants, les plus utiles aux employeurs.

L'entreprise française peut aussi accueillir des « *auxiliaires de vacances* », mais aux dates de vacances exclusivement, à des tarifs préalablement déterminés, et, enfin, uniquement pour pourvoir au remplacement de personnes en congés. Une levée de l'appareil réglementaire, une libéralisation des limitations portant sur la durée ou le montant des rémunérations (salaires, mais aussi charges sociales connexes) permettraient une réelle promotion du premier contact entre les jeunes et le monde du travail.

Notre réseau de grandes écoles est considéré comme le fleuron de notre système éducatif. Il permet à tout élève doué d'accéder à un enseignement de qualité qui a su établir des liens avec le monde de l'entreprise et avec les grandes universités internationales. Il permet surtout aux élèves diplômés d'entrer dans une caste privilégiée qui assure à ses membres un droit quasi exclusif aux fonctions de responsabilité du monde de l'entreprise, et ce jusqu'à la fin de leur vie professionnelle.

Mais est-il vraiment indispensable d'envoyer nos étudiants les plus brillants passer deux ou trois ans dans le bagne du bachotage, qu'on appelle aussi préparation aux concours d'entrée aux grandes écoles ? Les notes reçues au baccalauréat pourraient aisément constituer le principal critère de recrutement des grandes écoles. Les titulaires de mention très bien, bien, assez bien, auraient priorité pour intégrer la grande école de leur choix. Ces deux ou trois ans seraient alors utilisés sous forme d'apprentissage à mi-temps en entreprise, favorisant, même avec de faibles rémunérations, un accés encore plus démocratique à l'enseignement supérieur.

Se pose aussi la question de la dimension des grandes écoles. Que penser des effectifs de cent élèves par promotion pour certaines, jusqu'au triple pour les autres, alors que, dans le monde anglo-saxon, une promotion, c'est trois mille diplômés ? On imagine la différence de coût par élève, et la difficulté de mettre à la disposition de petites unités des outils de recherche de qualité.

Le bon sens se cultive mieux dans les grands campus que dans les îlots d'écoles qui donnent à quelques brillants cerveaux un dangereux sentiment d'infaillibilité.

Voilà un beau champ de réformes à la condition que la puissance redoutable de l'immobilisme ne maintienne pas un système social qui ne sait pas intégrer et stimuler sa jeunesse. A la condition aussi qu'à l'excès de réglementation qui paralyse notre économie succède enfin un peu d'esprit libéral.

Ce n'est qu'accessoirement affaire de gouvernement. C'est surtout affaire de mentalité : le culte du droit acquis, la soif de protection sociale, la préférence pour un Etat protecteur de citoyens assistés sont aux antipodes de l'esprit de changement. Et, pendant ce temps, le reste du monde progresse...

***Roger Cukierman** est président du directoire de la Compagnie financière Edmond de Rothschild banque*

Mélange des genres

par Bertrand Poirot-Delpech, de l'Académie française

LE CHANGEMENT de millésime porte aux bilans. Sur les dérives du langage, le constat s'est de nouveau aggravé. Entre les euphémismes tricheurs des dirigeants, les grosses blagues des drilles patentés, et les métaphores passe-partout des médias, le citoyen encore soucieux de lucidité et d'autonomie se sent pris dans une mélasse verbale dont la teneur en sens tend vers zéro. La parlerie publique o'est plus qu'une vaste métastase de faux-semblants technocratiques et d'images toutes faites toujours plus vides de réalité et de pensée.

Presque chaque mois, ces dérives font l'objet de dénonciations ironiques, sous forme de lexiques, d'exemples à ne pas suivre. Il y a eu le *Lexique du français tabou*, de Pierre Merle (Seuil, 1993) ; *Les Mots de la fin du siècle*, de Sylvie Brunet (Belin, 1996) ; deux recueils de contes réécrits en « politiquement correct » (Grasset, 1995-1996). Dans quelques semaines, les auteurs de l'impayable *Barthes sans peine*, Burnier et Rambaud, vont publier *Le Journalisme sans peine*, où ils recensent les paresses affligeantes de la presse parlée et écrite. Le courrier reçu par les journaux prouve que les lecteurs ne sont pas les derniers à repérer ces relâchements, non par purisme attardé, mais par juste crainte que ceux-ci ne portent atteinte à l'intelligibilité des événements et au libre arbitre de chacun.

Depuis quelques jours, deux nouvelles âneries sont mises à toutes les sauces : *l'état de choc* des victimes d'actes violents, et *des fois*, mis pour *parfois*, *quelquefois*. *Il y o des fois où* s'entend de plus en plus. D'où viennent ces tics répandus à toute vitesse, notamment par les présentateurs de l'audiovisuel, trop puissants pour qu'aucune mise en garde ne les réfrène ? On ne le saura pas plus que pour les stupides mots ou expressions de remplissage que sont : *incontournable, surréaliste, bras de fer, fers au feu, cour des grands, grain à moudre, pendules à l'heure, étages de la fusée, boîte de Pandore, houlette, férule, Yalta, partie émergée de l'iceberg, cerise sur le gâteau, bâton de pèlerin, bébé jeté avec l'eau du bain, bouchées doubles, collimateur, niveaux, créneaux, clignotants, sons de cloche, dates-butoirs, valses-hésitations*... Prévert est battu !

Les fauteurs d'automatismes ne s'en aperçoivent même plus. Ils y recourent comme le skieur appuie sur la jambe aval, pour faire comme le voisin, se croyant élégants, prémunis contre la chute. On a tout dit, et rien, quand on a observé que ces métaphores garanties creuses empruntent toujours davantage aux activités ludiques et plébiscitées par les sondages : sports, jeux, spectacles.

Dépouillée de ses images convenues, il n'est plus rare que la phrase s'avoue totalement vide de signes, simple machine à occuper le temps, sorte de publicité sans produit à vendre. Il n'y a pas de raison que le phénomène s'interrompe. Nos sourires et indignations n'y changeront rien. Que faire ? Couper le son, ignorer les « états de choc », les « films-événements », les « grands débats de l'beure » comme autant de réclames commerciales ou idéologiques ; avoir un grand livre en lecture, s'y replonger chaque soir ; ne pas en démordre !

J'oubliais : les recettes du spectacle et les conseillers qui s'en inspirent ont à ce point contaminé la vie publique que ses acteurs, dans leur course à la « bonne image de soi », intègrent désormais la « prime à la victime » telle que l'ont répandue les campus américains, les séries télévisées, les reportages humanitaires et les épreuves sportives où mieux vaut être naufragé que vainqueur. Les intellectuels médiatisés profitent de leur tribune pour se proclamer minoritaires ou marginaux ; et, contre toute logique, ils sont crus. 1996 aura vu des gouvernants amplement majoritaires se plaindre d'être empêchés d'agir, ou écrire qu'ils souffrent d'être mal aimés, et en tirer un regain de popularité. Jusqu'où s'étendra ce masochisme du « politiquement correct », ce mélange des genres ? On n'a encore rien vu !

Il fut un temps où artistes, dirigeants et lampistes se cantonnaient dans leurs rôles respectifs. Avec la mort de Mireille, c'est ce temps qui s'achève, celui où la chanson parlait radieusement du bonheur privé, sans que le président du conseil s'oblige à « faire humain » en apparaissant aux « actualités » dans une meule de foin !

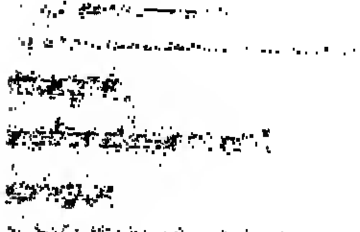
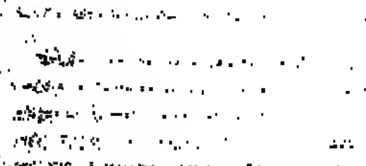
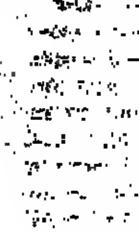
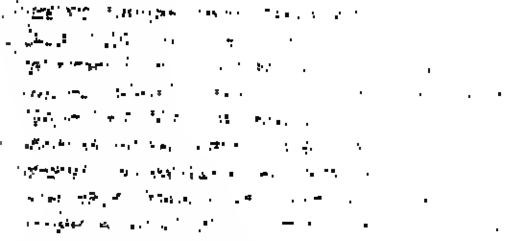
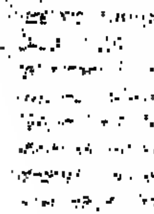
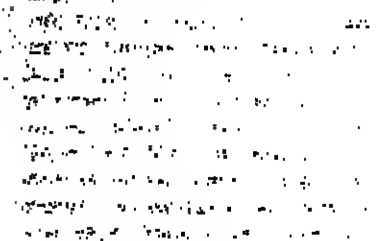
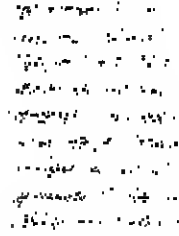
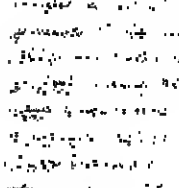
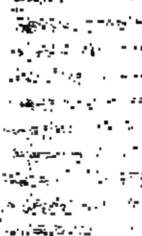
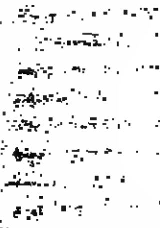
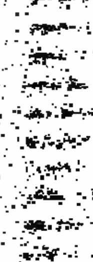
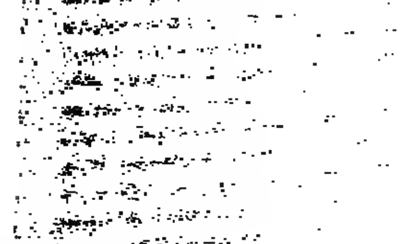
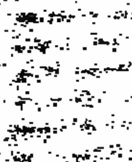
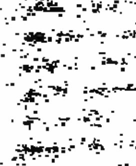
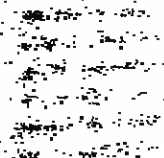
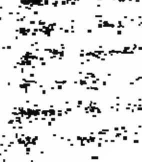
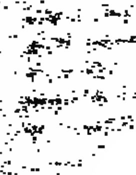
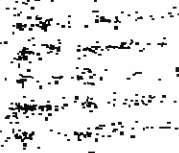
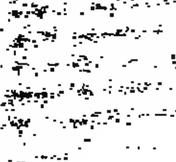
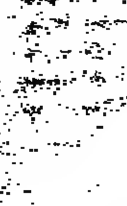
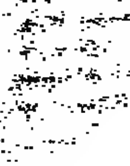
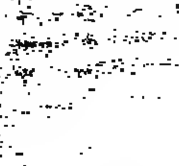
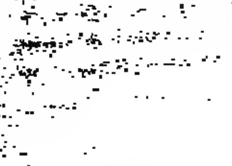
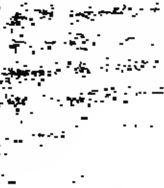
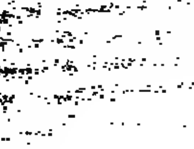
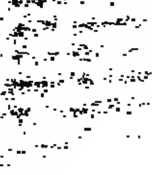
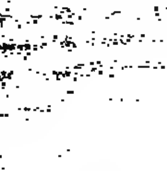
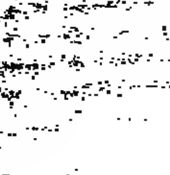
Quand ma famille décida de fuir l'invasion allemande, en mai 40, les enfants obtinrent que le phono à manivelle fût casé dans le bric-à-brac de la « Traction ». Après débat (comme pour les livres qu'on emporterait dans une île déserte !), trois disques de nouveautés furent choisis : *Y a d'la joie*, de Trenet ; *Tout va très bien*, de Ventura ; et *Couchés dans le foin*. Aux escales, la voix de Mireille nous inviterait, une octave au-dessus des Stuka, aux joies de l'été proche et de la paille dans les cheveux.

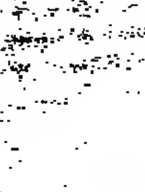
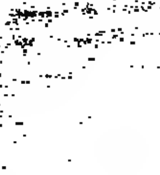
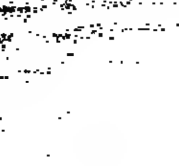
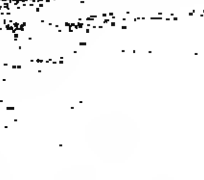
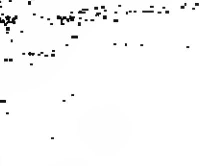
Pourquoi nos chanteurs d'avant la guerre rivalisaient-ils d'insouciance, Mireille en tête ? Par une frivolité toute française, et qui allait nous coûter cher ? Cela, ce serait l'explication pétainiste. Il y a plus évident. Quand ses responsables ne lui proposent plus d'avenir, il reste au peuple la consolation – et le privilège, pour une fois – de savourer le présent. Toujours ça de pris !

…onde

…ircie
…ninsule
…enne

…professionnelle

TÉLÉCOMMUNICATIONS

France Télécom s'est transformée, *mardi 31 décembre*, en société anonyme. L'opérateur est quasiment prêt à affronter les milieux financiers et, avec son entrée en Bourse au printemps 1997, il achèvera son évolution en entreprise « comme les autres ». ● LA RÉUSSITE de cette opération ne signifiera pas pour autant que le groupe est totalement en ordre de bataille pour affronter le big bang que représentera l'ouverture totale à la concurrence du téléphone européen début 1998. ● DES DÉFIS importants de gestion, de redéploiement et de formation du personnel restent à relever, selon des experts extérieurs au groupe et selon certains syndicats. ● LA TRANSITION d'une culture technique vers un savoir-faire commercial constitue l'une des urgences. ● L'APPORT de sang neuf à la direction générale pourrait s'avérer nécessaire face aux marchés financiers.

France Télécom va devoir accélérer sa mutation commerciale d'ici à 1998

Doté d'un statut de société anonyme, l'opérateur se prépare à entrer en Bourse en avril 1997. Il doit inculquer à ses salariés une culture d'entreprise concurrentielle avant la libéralisation du secteur dans un an

MARDI 31 DÉCEMBRE, France Télécom a troqué son statut d'exploitant public, acquis six ans plus tôt, *contre celui* de société anonyme *(Le Monde* du 31 décembre). Dans quelques semaines – vers la mi-avril –, avec son entrée en Bourse, l'opérateur téléphonique fera un pas supplémentaire dans sa transformation *en entreprise « comme* les autres ». Qui, il y a un an, au sortir des fortes grèves dans le secteur public, se serait risqué à parier sur un tel calendrier ?

La situation semblait alors bloquée. France Télécom n'était pas parvenu à convaincre ses salariés de la nécessité de revoir une nouvelle fois la structure juridique pour se donner les moyens d'affronter une concurrence qui sera totale à compter du 1er janvier 1998, selon les directives européennes. Marcel Roulet avait été remercié et son poste de président confié à Michel Bon.

Avec l'arrivée de l'ancien patron de l'ANPE et de Carrefour, *« il y a eu un renversement de discours et de responsabilités, ce qui touchait au statut devenant du seul ressort du gouvernement et des élus de lo nation »*, rappelle Raymond Durand, élu FO de France Télécom. Le gouvernement, décidé à réformer coûte que coûte, a multiplié les signaux en direction des syndicats.

Il a d'abord tracé le nouveau paysage du *téléphone* à *partir de* 1998 et décrit la place dévolue à France Télécom, insistant sur le fait que ce dernier poursuivra ses missions de services publics, rebaptisés services universels. Ensuite, il a dévoilé son *projet* de *privatisation* partielle de l'exploitant en l'assortissant de garanties sur le maintien d'une participation d'ai moins 50 % de l'Etat et du statut de fonctionnaire pour les personnels actuels.

France Télécom est désormais prêt juridiquement – le groupe le sera très *vite aussi sur* le *plan comptable* – à affronter les milieux financiers. Cette opération, qui devrait porter sur 20 % à 25 % du capital, constituera le premier défi de l'année 1997 pour M. Bon. Il y a peu de chances pour qu'elle ne soit pas couronnée de succès.

La réussite de ce placement ne vaudra cependant pas nécessairement reconnaissance que l'entreprise est en ordre de bataille pour affronter le big bang de 1998. *« L'exemple de Deutsche Telekom montre que les investisseurs font lo différence entre une belle introduction en Bourse et les perspectives à moyen terme de la société : ils ont largement souscrit, mais disent que l'opérateur o encore beaucoup de travail à faire »*, relève un expert du secteur.

L'argument vaut pour le groupe français. *« France Télécom a un sacré défi à relever pour que la machine soit en état de marche en 1998 »*, note Jean Hoepffner, vice-président de Mercer Management Consulting. Les élus CFDT de France Télécom se veulent plus alarmistes : *« France Télécom, en l'état actuel de son fonctionnement, n'est pas en mesure d'affronter dans les meilleures conditions, sur le moyen terme, la concurrence. »*

La priorité chez France Télécom, dans les mois qui viennent, devra être *donnée* à un renforcement de ce qui, demain, fera la différence entre les opérateurs : le commercial. Il va désormais falloir se battre pour aller chercher et garder les clients. Ce nouvel impératif suppose d'abord de réorienter les compétences internes. *Le groupe* va devoir procéder à des mutations qualitatives et quantitatives importantes au sein de son personnel : moins de technique (centraux, pose des lignes), plus de contact avec la clientèle.

Il faudra aussi ensuite, sur le plan *du marketing, préparer* de nouvelles offres de produits et de services afin de faire progresser la consommation téléphonique des Français. Ce plan, baptisé « delta minutes » en interne (accroissemeot des durées de communication), par analogie au « delta LP » (accroissement du nombre de lignes principales) du plan de câblage téléphonique de la France des années 70, apparaît essentiel. Il va consister à tout faire pour accroître le gâteau que le groupe partagera avec ses concurrents et parvenir ainsi, même si la part de marché diminue, à ce que le chiffre d'affaires ne se rétracte pas trop, voire qu'il progresse.

Un certain nombre d'actions ont été engagées par France Télécom depuis un an. *« M. Bon a mis le groupe sous tension à tous les niveaux et a apporté un mode plus réactif »*, constate un consultant, familier du groupe, qui requiert l'anonymat. Outre des initiatives sur les tarifs (baisses, annonce de formules à la carte...), l'organisation a été remaniée et les redéploiements amorcés.

Les trois quarts du chiffre d'affaires dans le téléphone

L'essentiel de l'activité de France Télécom est encore en situation de monopole.

10 % D'INSATISFACTION

Cinq branches distinctes et autonomes ont été créées : trois en charge des différentes clientèles (grands comptes, professionnels, particuliers), deux, plus techniques, pour les réseaux et le développement. M. Bon se targue également d'avoir fait changer de métier 12 000 personnes et d'avoir déployé *« 4 000 personnes de plus face à lo clientèle »*.

Mais ces efforts o'ont pas totalement coovaincu. *« M. Bon a commencé à donner un sentiment d'urgence plus grand à l'égard de l'action marketing et commerciale. Mais il faut diffuser plus largement ce savoir-faire. La direction s'en préoccupe, mais pas au rythme nécessaire »*, estime le consultant. *« La structuration en branches s'est faite dans la précipitation »*, souligne Jean-François Vaneste, représentant de la CFTC-PTT. *« Cela s'est traduit par une hausse de 10 % du taux d'insatisfaction de la clientèle, a reconnu M. Bon »*, relèvent Francine Bavay et Pierre Khalfa de SUD-PTT.

En ce qui concerne les mutations des métiers, *« on ne peut pas vraiment parler de gestion prévisionnelle de l'emploi »*, fait remarquer M. Khalfa, selon qui le sentiment qui prédomine, *« c'est que l'on cherche à se débarrasser des gens, notamment avec les congés de fin de carrière à cinquante-cinq ans, pour embaucher des jeunes non fonctionnaires »*.

Pour la CFDT, on a juste procédé à *« un changement d'organigramme »*. *« L'organisation reste pyramidale, ou fonctionne comme tel. Les méthodes de monogement sont les mêmes qu'hier »*, dénooce le syndicat, qui réclame de M. Boo qu'il coosacre *« plus de temps à la gestion interne, rende lo stratégie plus lisible, promeuve un type de management rénové et affiche une véritable ambition sociale »*.

Le plan « delta minute » ne parvient pas non plus à cristalliser les éoergies comme le « delta LP » l'avait fait à son époque. *« Les gens n'arrivent pas à voir ce que cela signifie pour eux, ils n'ont pas de prise sur ça, au alars seulement dons les agences, un peu »*, note-t-on chez SUD-PTT. *« Il faudrait que M. Bon parvienne à montrer qu'il ne s'agit pas seulement de faire consommer plus, mais de faire consommer mieux, et que, derrière l'augmentation du trafic, c'est l'accroissement des chances de sauvegarder l'emploi qui est en jeu »*, relève le consultant.

Reste qu'avant même le choc de la concurrence, début 1998, France Télécom risque d'en connaître un autre, auquel le groupe est peut-être encore moins préparé : celui des conséquences de soo entrée en Bourse. Hormis M. Bon, personne à la direction générale o'a l'expérience de la pression des marchés. Un appel à des personnalités extérieures s'imposera. *« Ce sera là un autre défi pour M. Bon*, souligne M. Hoepffner, *parvenir à infuser du sang neuf, condition du succès, tout en sauvegardant l'esprit de corps de la direction générale. »*

Philippe Le Cœur

Les salariés, actionnaires hésitants

Michel Bon vent faire de l'entrée en Bourse de France Télécom, au printemps 1997, une grande opération populaire. L'un des critères de réussite sera le taux de souscription du personnel de l'exploitant téléphonique. Pour s'assurer de son adhésion, la direction met les moyens : elle propose d'ajouter 3 000 francs d'actions pour l'achat de 3 000 francs de titres. Les sondages internes montrent cependant que, pour le moment, les salariés sont bésitants : 50 % sont prêts à acquérir des titres, l'investissement moyen se situant à 1 000 francs, selon les syndicats. *« On est encore loin de l'objectif de lo direction, qui table sur un taux d'adhésion de 75 % et des achats moyens d'un montant de 15 000 francs »*, oote un administrateur. Le salaire mensuel brut moyen chez France Télécom se situait à 13 833 francs fin 1995. *« Les gens achèteront, mais cela ne vaudra pas nécessairement adhésion à la privatisation »*, relève-t-on chez SUD-PTT, où l'oo a pris position contre l'actionnariat interne.

Les indemnités versées par Disney à Michael Ovitz provoquent une polémique

LE DÉPART fracassant du numéro deux de Walt Disney, Michael Ovitz, *fait couler de l'encre* aux Etats-Unis. Noo pas au sujet du limogeage lui-même de M. Ovitz après seize mois seulement d'activité, mais plutôt à cause des colossales, le mot n'est pas trop fort, indemnités de départ... 90 *millions* de dollars, soit 470 millions de francs. Une somme révélée par la Securities Exchange Commission, le « gendarme » des marchés américains, et qui ne serait, selon des informations parues dans le *Financial Times* du lundi 30 décembre, que le résultat d'une transaction puisque M. Ovitz aurait pu réclamer, selon les termes de son contrat, une indemnité de 150 millions de dollars (780 millions de francs).

La presse anglo-saxonne s'en indigne. Les rédacteurs du *Washington Post* ont même demandé dans une lettre collective à Michael Eisner, le numéro un de Disney, de payer lui-même *« l'outrageuse indemnité »*. Jusqu'à l'agence Bloomberg qui se laisse aller au commentaire et enfreint son dogme de l'information brute. D'après une dépêche, les sommes versées à M. Ovitz représentent à peu de chose près le dividende net versé chaque trimestre par Disney. *« A vous de décider, si vous étiez ou si vous êtes actionnoires de Disney, si vous voulez abandonner votre dividende d'un trimestre à Michoel Ovitz qui n'a rien fait pour vous »*, écrit Bloomberg.

Ce qui choque le plus la presse et les commentateurs américains, ce n'est pas, finalement, la somme en tant que telle, mais la « récompense de l'échec ». Considéré comme le meilleur agent des stars d'Hollywood, M. Ovitz avait été embauché pour renforcer Disney dans le cinéma et pour rassurer les actionnaires inquiets des problèmes de santé de Michael Eisner. Il a été remercié au bout de seize mois pour n'avoir pas répondu aux attentes placées en lui (*Le Monde* daté du 14 décembre).

ENVOLÉE AVEC WALL STREET

Le mythe capitaliste américain s'est construit sur la croyance que tout le monde peut faire fortune à coodition de travailler dur et d'avoir du talent ou de l'imagination. L'affaire Ovitz démontre le contraire. Il touche un paquet de dollars sans faire preuve d'aucune qualité, si ce n'est d'avoir signé un *bon contrat*. Voilà qui est jugé immoral, même au pays du dollar roi.

Si l'indemnité obtenue par M. Ovitz n'est pas dans la norme, elle reflète tout de même la démesure qui s'est emparée du capitalisme américain, porté par l'envolée ininterrompue depuis plusieurs années de Wall Street. Les actionnaires des sociétés américaines deviennent de plus en plus riches, et les rémunérations des patrons américains se sont envolées avec les cours de Bourse de leurs sociétés. Les actionnaires ne s'en plaignent pas jusqu'à aujourd'hui puisqu'ils sont aussi les bénéficiaires de cette espèce de spirale vertueuse *qui enrichit* l'Amérique et nourrit sa croissance.

Wall Street a gagné 245 % depuis neuf ans et 740 % en quatorze ans. Il faut remonter dans les années 20, précisémeot entre 1921 et 1929, pour trouver des progressions d'une ampleur comparable. La bausse s'est même accélérée au cours des derniers mois. L'indice Dow Jones de la Bourse de New York a gagné 33,5 % en 1995 et près de 30 % cette année.

Non seulement la Bourse de New York bénéficie de la croissance de l'économie américaine, mais elle l'alimente. *Historiquement, une hausse* de 10 % de Wall Street se traduit par une augmentation de 0,6 % de la consommatioo des ménages dans les douze mois qui suivent.

Entre novembre 1994 et aujourd'hui, la valeur des titres cotés à Wall Street est passée de 4 300 milliards de dollars à près de 8 000 milliards de dollars. Ce qui signifie que les détenteurs d'actions *américaines* sont devenus plus riches – sur le papier – de 3 700 milliards de dollars, soit 19 300 milliards de francs, pas loin de trois fois le PIB de la France !

M. Ovitz s'est enrichi de cette façon-là, mais à une vitesse accélérée. La moitié de ses 90 millions de dollars d'indemnités provient de la plus-value sur les options d'achat sur trois millions d'actions Disney qui lui ont été offertes à son arrivée. Avec une plus-value, aujourd'hui, de 15 dollars par actioo multipliée par trois millions, le compte est bon. Pour le reste, il s'agit pour l'essentiel (30 millions de dollars) d'une garantie sur le versement d'un mootant minimum de boous pendant les cinq années que devait théoriquement durer le contrat de M. Ovitz. Ces bonus doot bénéficient les dirigeants de Disney sont eux-mêmes indexés sur la performance boursière du groupe. L'oncle Picsou a su s'adapter à l'époque de la bulle financière...

Eric Leser

Les frères Saadé, nouveaux actionnaires de la CGM, sont en désaccord

PRÉSENTÉE *comme une opération* ordinaire, voire facile, comparée aux avatars des cas du CIC et de Thomson, la privatisation de la Compagnie géoérale maritime (CGM) va-t-elle donner lieu à des rebondissements ? La questioo doit être posée, en raison des dissensions entre les deux principaux actionnaires de la CMA (Compagnie maritime d'affrètement), le groupe privé qui a été désigné par le gouvernemeot, fio octobre, pour racheter la compagnie publique.

HUISSIERS DÉSIGNÉS

Le conseil d'administration de la CMA convoqué par son président Jacques Saadé pour lundi soir 30 décembre s'est réuni à Marseille, siège de la CMA, dans un climat lourd. Le tribunal de commerce de Marseille avait décidé le 27 décembre de désigner deux huissiers pour assister aux délibérations du conseil d'administration.

Le capital de la CMA est en effet détenu, dans sa quasi-totalité, par Jacques Saadé, majoritaire, et par son frère Johnny, dont les intérêts sont gérés par la société Mistral SA, de Beyrouth. Or Johnny Saadé, qui a choisi Mes Georges Kiejman et Thierry Marembert pour l'assister, reproche à son frère de ne l'avoir informé qu'incomplètement et avec retard des négociations qui étaieot en cours depuis plusieurs mois en vue du rachat de la CGM.

Uo rachat qui implique notamment des engagements financiers des actionnaires de la CMA vis-à-vis de cette société (ses fonds propres devant atteindre quelque 200 millions de francs à bref délai) et à l'égard de la CGM, eo situatioo financière fragile. Il lui faut un projet industriel et commercial clair à moyen terme et une réinjectioo d'argent frais.

Il s'agit de réunir des sommes importantes. Jacques Saadé a déjà contribué à la mise en apportant, sous forme d'actifs nets, deux navires. Il s'est engagé aussi à produire 6 millions de francs sur les 12 qu'il manquait au 28 décembre. Il attend de son frère un geste comparable qui se traduise, aussi, par quelque 6 millions de francs. Mais Johnny veut des garanties. Il exige que ses droits d'actionnaire important de la CMA ne soient pas bafoués et que les craintes qu'il est en droit de nourrir soient levées.

RÉDUCTION DE LA FLOTTE

Le communiqué publié après le cooseil d'administration dans la soirée du 30 décembre est laconique. *« La reprise de lo CGM par la CMA o été entérinée »*, indique-t-il. *« La CMA respectera ses engagements dons le cadre de la privatisation. Des divergences familiales sont opporues* [mais] *des apaisements sont donnés afin de favoriser un rapprochement. »*

A ces flottements internes s'ajoute un climat social à la CGM qui est loin d'être serein. La CFDT a lancé un mot d'ordre de grève aux équipages après la réunioo du comité d'entreprise du 17 décembre au cours duquel Alain Wils, nouveau directeur général, a tracé les grandes lignes d'un plan de restructuration et de développement : gestion commune des navires et des agences CMA et CGM, mise en place d'une centrale d'achats, connexion des systèmes informatiques.

Mais il faut s'attendre aussi à une réduction de la flotte actuelle (seize navires en propre et quinze affrétés) qui se traduirait, d'ici cinq ans, selon les syndicats, par la suppression de 357 postes de navigants. L'équipage du navire transporteur de gaz naturel *Tellier* vient d'ailleurs de faire grève quarante-huit heures à Fos. La direction générale de la CGM a pour sa part précisé qu'elle n'était pas en mesure de faire des prévisions précises d'ici 2001 mais que dans les deux années à venir, du seul fait des retraites, les suppressioos d'emplois ne coocerneraient que 112 marins et 13 officiers.

François Grosrichard

DÉPÊCHES

■ **BRITISH AIRWAYS : la compagnie britannique devrait acquérir 16 %** de la compagnie taïwanaise China Airlines (CAL) pour 1,2 milliard de francs, a rapporté, mardi 31 décembre, le journal *Ecanamic Daily News*.

■ **AIR LIBERTÉ : Lotfi Belhassine, fondateur d'Air Liberté,** a donné sa démission en tant qu'administrateur et *président du conseil d'administra*tion de la compagnie aérienne placée en redressement judiciaire. Marc Rochet prendra sa succession pour le compte de British Airways, qui, associée au groupe Rivaud, devrait reprendre *Air Liberté*.

■ **INDOSUEZ : l'agence de notation Moody's** a relevé les notations à long terme de la Banque Indosuez de Aa3 à Aa2, après que la Caisse nationale de crédit agricole (CNCA) eut annoncé porter sa participation de 51 % à 100 % dans la Banque Indosuez.

■ **FUTUROSCOPE : le personnel du parc de loisirs** bénéficiera à partir de jeudi 2 janvier d'une réduction de 10 % du temps de travail sans perte de salaire, grâce à un accord avec la CFDT et la CGC qui permettra la création de 120 emplois à temps plein.

■ **AÉRIEN :** *le département* **américain des transports** interdit le cbargement de bonbonnes d'oxygène comme fret dans les soutes des avions transportant des passagers. L'accident de Valujet, en Floride, le 11 mai, qui avait fait 110 morts, pourrait avoir été provoqué par des bouteilles d'oxygène faussement étiquetées comme vides dans la soute.

■ **GRUNDIG : le groupe allemand d'électronique grand public** s'attend à de meilleurs résultats eo 1997, mais ceux-ci resteront déficitaires. Pour 1996, Grundig table sur une perte de 250 millions de marks (842 millions de francs).

■ ***PHILIPS : le groupe d'électro*nique néerlandais** a annoncé, le 30 décembre, la fermeture définitive de soo site de Greeneville, aux Etats-Unis. Début décembre, il avait annoncé la vente de son unité de production de téléviseurs sur ce site.

■ **WALL STREET a perdu du terrain lundi 30 décembre, en raison du déclenchement de ventes en fin de journée. L'indice Dow Jones a cédé 11,54 points (0,18 %), à 6 549 37 points.**

■ **LES FONDS investis en actions ont reçu 17,11 milliards de dollars en novembre, contre 13,55 milliards en octobre, a annoncé l'association regroupant les « mutual funds » américains.**

■ **LA BOURSE DE LONDRES a battu un nouveau record lundi. L'indice Footsie des cent principales valeurs a terminé en hausse de 24,7 points, soit 0,60 %, à 4 115,7 points.**

■ **LA BOURSE D'AMSTERDAM a terminé l'année 1996 (elle était fermée le 31 décembre) en battant un nouveau record. L'indicateur AEX a atteint en fin de séance 648,24 points.**

■ **L'OR a ouvert en baisse mardi 31 décembre sur le marché international de Hongkong, à 369,20-369,50 dollars l'once, contre 369,40-369,70 dollars lundi en clôture.**

LES PLACES BOURSIÈRES

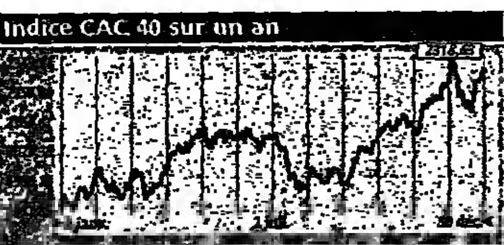
CAC 40 ↗ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↘ 1 mois | NEW YORK ↗ DOW JONES | LONDRES ↗ FT 100 | MILAN ↗ MIB 30 | FRANCFORT ↗ DAX 30

Paris fait du surplace

LA BOURSE de Paris a entamé la dernière séance de l'année, mardi 31 *décembre*, sur une petite hausse de 0,23 % de l'indice CAC 40 dans un marché calme. Quelques minutes *plus tard*, le *CAC 40 perdait* l'essentiel de ses gains et affichait une progression insignifiante de *0,02 % à 2 318,99 points.*

Lundi, et pour la huitième séance consécutive, la Bourse de Paris était en hausse dans un marché nettement plus actif qu'au cours des séances de la semaine de Noël. En progression de 0,42 % à l'nuverture, l'indice CAC 40 avait terminé la journée sur un gain de 0,51 % à 2 318,63 poiots. Le volume des échanges sur le marcbé à règlement mensuel avait atteint 3,9 milliards de francs.

L'annnnce, lundi matin, d'une augmentation de 0,7 % du nombre de chômeurs en France en onvembre n'a pas pesé sur la teodance. Pour les analystes financiers, cette nouvelle dégradation ne peut qu'inciter les autorités monétaires à appliquer une politique monétaire accommodante. La fermeté du dnllar, notamment face ao yen, mais aussi du franc français face au mark a également contribué à la bonne tenue du marché des actinns. Pour la première fois depuis 45 mois, le billet vert a dépassé les 116 yens à Tnkyo, lundi, et se maintenait au-dessus de ce niveau mardi.


Indice CAC 40 sur un an

CAC 40 5 jours

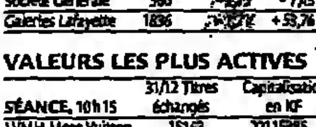
AGF, valeur du jour

L'ACTION AGF a encore figuré lundi 30 décembre parmi les plus fortes hausses de la Bourse de Paris et a gagné 5 %, à 168,50 francs, dans un marché de 103 000 titres. La compagnie d'assurances bénéficie d'un attrait spéculatif à la suite de l'acquisition de l'UAP par AXA. Les investisseurs parient d'abord sur l'entrée de la valeur dans la composition de l'indice CAC 40 après le retrait de l'UAP. Ils considèrent aussi que la oaissance d'un nouveau numéro un en Europe dans l'assurance pourrait inciter l'allemand Allianz et l'italien Generali à réagir, et, dans ce cas, les AGF semblent être une proie tentante.


AGF sur 1 mois

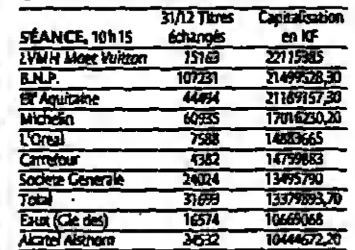
PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 10h15	Cours au 31/12	Var. % 30/12	Var. % 31/12
Nordon (Ny)	367	+4,65	+16,87
SGE	113	[illegible]	+5,11
Fromageries Bel	4440	+3,59	−4,47
Jean Lefebvre	280	[illegible]	−0,70
Essilor Intl	1598	[illegible]	+70,72
Bouygues Offs.	134	[illegible]	—
Skis Rossignol	143,50	[illegible]	+28,82
Guilbert	989	[illegible]	+72
Cipe France Ly #	618	[illegible]	+110,20
Damart	4195	[illegible]	+7,72
BAISSES, 10h15			
Dev.R.N-P.Cal Li #	43	[illegible]	−23,48
Sefimeg	376,20	[illegible]	+15,75
Legris Indust.	213	[illegible]	+33,62
UIC	19,90	[illegible]	−54,46
Clarins	760	[illegible]	+83,45
Worms & Cie	310	[illegible]	+33,90
Cegid (Ly)	586	[illegible]	+58,37
S.I.T.A	1103	[illegible]	+28,40
Societe Generale	560	[illegible]	−7,43
Galeries Lafayette	1836	[illegible]	+53,76



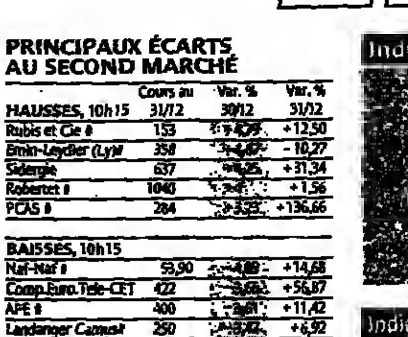
VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 10h15	31/12 Titres échangés	Capitalisation en KF
LVMH Moet Vuitton	15163	22115385
B.N.P.	107231	21499528,30
Elf Aquitaine	44494	21189157,30
Michelin	60935	17016230,20
L'Oreal	7588	14883665
Carrefour	4382	14759883
Societe Generale	24024	13495790
Total	31699	13379893,70
Eaux (Cie des)	16574	10669068
Alcatel Alsthom	24532	10444672,20



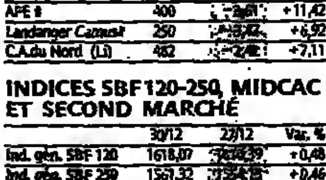
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

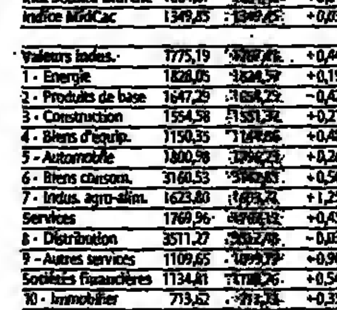
HAUSSES, 10h15	Cours au 31/12	Var. % 30/12	Var. % 31/12
Rubis et Cie #	153	[illegible]	+12,50
Emin-Leydier (Ly)#	358	[illegible]	−10,27
Sidergie	637	[illegible]	+31,34
Robertet #	1040	[illegible]	+1,56
PCAS #	284	[illegible]	+136,66
BAISSES, 10h15			
Naf-Naf #	53,90	[illegible]	+14,68
Comp.Euro.Tele-CET	422	[illegible]	+56,87
AFE #	400	[illegible]	+11,42
Landanger Camus#	250	[illegible]	+6,92
C.A.du Nord (Li)	482	[illegible]	+7,11



INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	30/12	27/12	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1618,07	[illegible]	+0,48
Ind. gén. SBF 250	1561,32	[illegible]	+0,46
Ind. Second Marché	1664,67	[illegible]	+0,01
Indice MidCac	1349,85	[illegible]	+0,03
Valeurs indus.	1775,19	[illegible]	+0,44
1 - Energie	1828,05	1824,57	+0,19
2 - Produits de base	1647,29	1654,29	−0,42
3 - Construction	1554,58	1551,32	+0,21
4 - Biens d'équip.	1150,35	[illegible]	+0,48
5 - Automobile	1800,98	[illegible]	+0,26
6 - Biens consom.	3160,53	[illegible]	+0,56
7 - Indus. agro-alim.	1623,80	[illegible]	+1,25
Services	1769,96	[illegible]	+0,45
8 - Distribution	3511,27	[illegible]	−0,03
9 - Autres services	1109,65	[illegible]	+0,90
Sociétés financières	1134,81	[illegible]	+0,54
10 - Immobilier	713,62	[illegible]	+0,35
11 - Services financ.	1091,93	[illegible]	+0,69
12 - Sociétés invest.	1607,86	[illegible]	+0,21






Indice SBF 250 sur 3 mois

Indice second marché sur 3 mois


Indice MidCac sur 1 mois

Petit repli de Wall Street

WALL STREET a perdu du terrain lundi 30 décembre, en raisoo du déclenchemeot de veotes eo fin de journée qui ont reoversé la teodance favorable observée dorant l'esseotiel de la séance. L'indice Dow Jooes des valeurs vedettes a cédé 11,54 poiots (0,18 %), à 6 549 37 points. Vendredi, il avait terminé sur son 44e record de l'année, à 6 560,91. Les experts s'atteodeot que les opérateurs encore préseots à Wall Street essaient de pousser le Dow Jooes à la hausse mardi, pour la dernière séance de 1996.

L'indice principal de la Bourse de Londres a battu un nouveau recnrd luodi au terme d'une journée peu active mais résolumeot orientée à la hausse grâce à la progressioo de Wall Street, tant vendredi que lundi en début de journée. L'indice Footsie des cent principales valeurs a clôturé eo hausse de 24,7 points, soit 0,60 %, à 4 115,7 pnints. Le précédent record de clôture datait du mardi 24 décembre (4 092,5) et le dernier record en séance avait été loscrit vendredi (4 102,9). Enfin, la Bnurse de Tokyo est fermée jusqu'au 6 janvier.

INDICES MONDIAUX

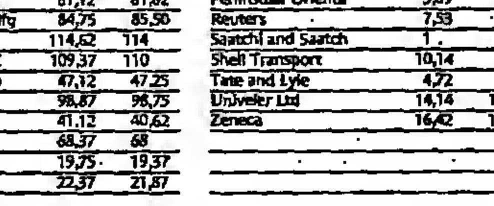
	Cours au 30/12	Cours au 27/12	Var. en %
Paris CAC 40	2318,63	2306,95	+0,50
New-York/DJ indus.	6581,67	6560,91	+0,32
Tokyo/Nikkei	19361,40	19369	−0,04
Londres/FT100	4115,70	4091	+0,60
Francfort/Dax 30	2888,69	2852,88	+1,24
Frankfort/Commer.	992,04	988,88	+0,32
Bruxelles/Bel 20	2267,38	2264,73	+0,12
Bruxelles/Général	1895,49	1893,27	+0,12
Milan/MIB 30	977	974	+0,31
Amsterdam/Gé. Cbs	437,30	432,20	+1,17
Madrid/Ibex 35	441,18	440,51	+0,15
Stockholm/Affarsal	1854,33	1854,33	—
Londres FT30	2815,40	2799,80	+0,55
Hong Kong/Hang S.	13480,80	13404,10	+0,57
Singapour/Strait t	2218,45	2202,60	+0,71

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

	30/12	27/12
Alcoa	63,25	62,25
American Express	57,37	58,37
Allied Signal	69,50	69,75
AT & T	44	43,75
Bethlehem	9	9
Boeing Co	106,62	104,50
Caterpillar Inc.	76	76,75
Chevron Corp.	66,50	66
Coca-Cola Co	53,12	54
Disney Corp.	70	71,37
Du Pont Nemours&Co	95,75	95,87
Eastman Kodak Co	82,37	82,62
Exxon Corp.	99,37	99,87
Gen. Motors Corp.H	55,62	55,75
Gen. Electric Co	101,62	102,50
Goodyear T & Rubbe	51,75	51,87
IBM	153,62	155,25
Intl Paper	40,75	40,62
J.P. Morgan Co	99,62	99,87
Mc Don Dougl	65,50	64,37
Merck & Co.Inc.	81,12	81,62
Minnesota Mng.&Mfg	84,75	85,50
Philip Moris	114,62	114
Procter & Gamble C	109,37	110
Sears Roebuck & Co	47,12	47,25
Texaco	98,87	98,75
Union Carb.	41,12	40,62
Utd Technol	68,37	68
Westingh. Electric	19,75	19,37
Woolworth	22,37	21,87

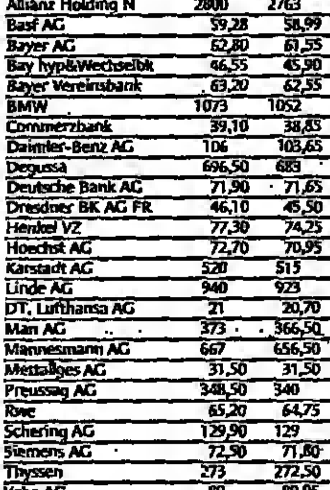
LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

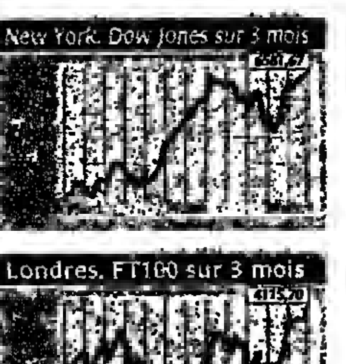
	30/12	27/12
Allied Lyons	4,55	4,53
Barclays Bank	10	9,96
B.A.T. industries	4,80	4,75
British Aerospace	12,76	12,25
British Airways	6,05	6,02
British Gas	2,27	2,25
British Petroleum	7,01	6,94
British Telecom	3,95	4,05
B.T.R.	2,81	2,75
Cadbury Schweppes	4,88	4,86
Eurotunnel	0,80	0,80
Glaxo	9,48	9,40
Grand Metropolitan	4,58	4,52
Guinness	4,55	4,51
Hanson Plc	0,81	0,80
Great Ic	6,07	6,03
H.S.B.C.	12,78	12,64
Imperial Chemical	7,73	7,78
Marks and Spencer	4,87	4,82
National Westminst	6,84	6,83
Peninsular Orienta	5,89	5,88
Reuters	7,53	7,46
Saatchi and Saatch	1	0,97
Shell Transport	10,14	9,97
Tate and Lyle	4,72	4,73
Unilever Ltd	14,14	14,25
Zeneca	16,42	16,46



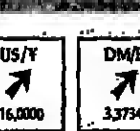
FRANCFORT
Les valeurs du DAX 30

	30/12	27/12
Allianz Holding N	2800	2763
Basf AG	59,28	58,99
Bayer AG	62,80	61,55
Bay hyp&Wechselbk	46,55	45,90
Bayer Vereinsbank	63,20	62,55
BMW	1073	1052
Commerzbank	39,10	38,85
Daimler-Benz AG	106	103,65
Degussa	696,50	683
Deutsche Bank AG	71,90	71,65
Dresdner BK AG FR	46,10	45,50
Henkel VZ	77,30	74,25
Hoechst AG	72,70	70,95
Karstadt AG	520	515
Linde AG	940	923
DT. Lufthansa AG	21	20,70
Man AG	373	366,50
Mannesmann AG	667	656,50
Metallges AG	31,50	31,50
Preussag AG	348,50	340
Rwe	65,20	64,75
Schering AG	129,90	129
Siemens AG	72,50	71,80
Thyssen	273	272,50
Veba AG	89	89,05
Viag	604	604




New York. Dow Jones sur 3 mois


Londres. FT100 sur 3 mois


Francfort. Dax 30 sur 3 mois

LES TAUX

PARIS → Jour le jour | PARIS ↘ OAT 10 ans | NEW YORK ↗ Jour le jour | NEW YORK ↘ Bonds 10 ans | FRANCFORT ↘ Jour le jour | FRANCFORT ↘ Bunds 10 ans

Baisse du Matif

LE MATIF, marché à terme des emprunts d'Etat français, a entamé la journée du mardi 31 décembre sur une baisse. Le contrat notionnel échéance mars perdait en début *de matinée 20 centièmes* à 129,10 dans un marché peu animé. Le Matif était en fait déjà en congé de fin d'année lundi, un bon nombre d'intervenants étant absents, et les *volumes échangés ont été très faibles. Le contrat notionnel* échéance mars avait terminé inchangé par rapport à vendredi *soir en compensation* à 129,30. Au *comptant*, le rendement de l'OAT à dix ans était resté également inchangé à 5,71 %, soit 8 points en dessous de son homologue allemand. *Sur le marché obligataire américain, le rendement* moyen sur les bons du Trésor à 30 ans, a reculé lundi à 6,52 % contre 6,53 % vendredi soir. Ce marché n'a pas réagi *à l'annonce d'une hausse de 1,8 % des ventes de logements* en novembre aux Etats-Unis.

Notionnel 10 % première échéance, 1 an

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

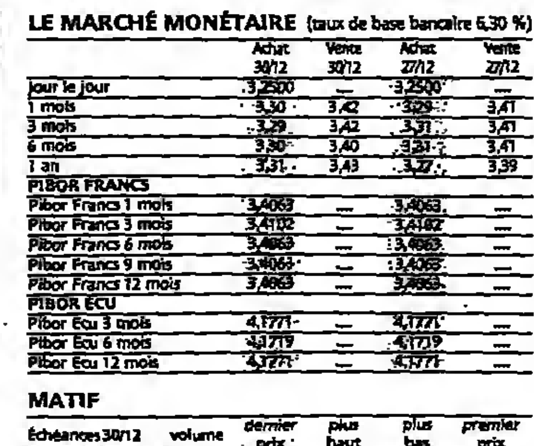
TAUX 30/12	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,25	5,71	6,70	1,60
Allemagne	3,88	5,76	6,67	1,40
Grande-Bretagne	5,88	7,50	7,60	2,70
Italie	7,68	7,62	8,14	3,40
Japon	0,38	2,64	—	0,20
Etats-Unis	5,31	6,28	6,53	2,90

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 30/12	Taux au 27/12	indice (base 100 fin 95)
Fonds d'État 3 à 5 ans	4,21	4,26	103
Fonds d'État 5 à 7 ans	5,07	5,09	105,90
Fonds d'État 7 à 10 ans	5,53	5,56	106,99
Fonds d'État 10 à 15 ans	5,96	5,97	106,17
Fonds d'État 20 à 30 ans	6,57	6,61	108,60
Obligations françaises	5,87	5,89	106,74
Fonds d'État à TME	−2,39	−2,35	102,30
Fonds d'État à TRE	−2,11	−2,13	102,80
Obligat. franç. à TME	−2,15	−2,11	102,41
Obligat. franç. à TRE	+0,09	+0,08	100,46

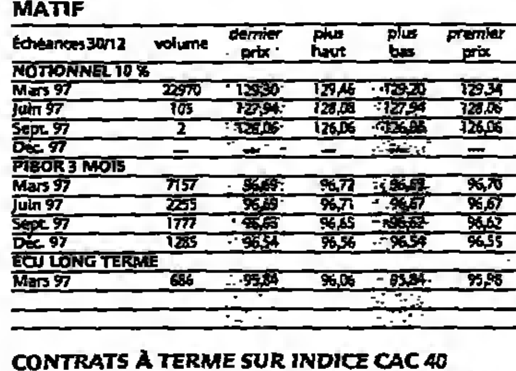
LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,30 %)

	Achat 30/12	Vente 30/12	Achat 27/12	Vente 27/12
Jour le jour	3,2500	—	3,2500	—
1 mois	3,30	3,42	3,29	3,41
3 mois	3,29	3,42	3,31	3,41
6 mois	3,30	3,40	3,31	3,41
1 an	3,31	3,43	3,27	3,39
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	3,4063	—	3,4063	—
Pibor Francs 3 mois	3,4102	—	3,4102	—
Pibor Francs 6 mois	3,4063	—	3,4063	—
Pibor Francs 9 mois	3,4063	—	3,4063	—
Pibor Francs 12 mois	3,4063	—	3,4063	—
PIBOR ECU				
Pibor Ecu 3 mois	4,1771	—	4,1771	—
Pibor Ecu 6 mois	4,1719	—	4,1719	—
Pibor Ecu 12 mois	4,1771	—	4,1771	—



MATIF

Échéances 30/12	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Mars 97	22970	129,30	129,46	129,20	129,34
Juin 97	105	127,94	128,08	127,94	128,06
Sept. 97	2	126,06	126,06	126,06	126,06
Déc. 97	—	—	—	—	—
PIBOR 3 MOIS					
Mars 97	7157	96,69	96,72	96,68	96,70
Juin 97	2255	96,69	96,71	96,67	96,67
Sept. 97	1777	96,63	96,65	96,62	96,62
Déc. 97	1285	96,54	96,56	96,54	96,55
ECU LONG TERME					
Mars 97	686	95,84	96,06	95,84	95,98



CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 30/12	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Déc. 96	17123	2319	2321	2312	2314
Janvier 97	10087	2323	2325	2316	2319,50
Février 97	665	2325	2327	2323	2326
Mars 97	2221	2332,50	2336,50	2327,50	2330

LES MONNAIES

US/F ↗ 5,2540 | US/DM ↗ 1,5550 | US/¥ ↗ 116,0000 | DM/F ↗ 3,3734 | £/F ↗ 8,8700

Faiblesse du yen

LE DEUTSCHEMARK restait stable, à 3,3723 *francs*, mardi 31 décembre au cours des premiers échanges entre banques, contre 3,3720 francs lundi soir à Paris. Le dollar *fléchissait face aux devises européennes* à 5,2411 francs, et 1,5540 deutschemark, contre 5,2510 francs et 1,5557 DM lundi soir. Le billet vert poursuivait sa pro*gression face au yen, à 116,20 yens contre 115,88 yens lun*di soir. La devise nippone s'était nettement affaiblie de*puis le milieu de la semaine* dernière en raisoo des inquiétudes suscitées par les mesures fiscales adoptées au Japon. Les cambistes sont toutefois divisés sur la pos*sibilité de maintenir longtemps* la devise américaine à ces niveaux face au yen. Une intervention des banques centrales pour limiter la progression du dollar, qui se situe actuellement à son *plus haut* face au yen depuis trois ans et demi, est possible, selon les cambistes.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 30/12	% 27/12	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	337,3400	[illegible]	325	[illegible]
Ecu	6,5095	[illegible]	—	[illegible]
Etats-Unis (1 usd)	5,2540	[illegible]	4,9500	[illegible]
Belgique (100 F)	16,3740	[illegible]	15,8200	[illegible]
Pays-Bas (100 fl)	300,5600	[illegible]	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,4325	[illegible]	3,1800	[illegible]
Danemark (100 krd)	88,1800	[illegible]	82,2500	[illegible]
Irlande (1 iep)	8,7830	[illegible]	8,3300	[illegible]
Gde-Bretagne (1 L)	8,8700	[illegible]	8,4200	[illegible]
Grèce (100 drach.)	2,1205	[illegible]	1,8500	[illegible]
Suède (100 krs)	76,4400	[illegible]	70	[illegible]
Suisse (100 F)	385,4400	[illegible]	375	[illegible]
Norvège (100 k)	81,3700	[illegible]	74,5000	[illegible]
Autriche (100 sch)	47,9420	[illegible]	46,3500	[illegible]
Espagne (100 pes.)	4,0035	[illegible]	3,7000	[illegible]
Portugal (100 esc.	3,3500	[illegible]	2,9500	[illegible]
Canada 1 dollar ca	3,8409	[illegible]	3,5000	[illegible]
Japon (100 yens)	4,5332	[illegible]	4,3400	[illegible]
Finlande (mark)	112,8900	[illegible]	106	[illegible]



PARITÉS DU DOLLAR	31/12	30/12	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,5550	[illegible]	+0,08
TOKYO : USD/Yens	116	[illegible]	+0,46

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant :	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	5,2358	[illegible]	5,2457	[illegible]
Yen (100)	4,5166	[illegible]	4,5734	[illegible]
Deutschemark	3,9696	[illegible]	3,3754	[illegible]
Franc Suisse	3,8863	[illegible]	3,9068	[illegible]
Lire ital. (1000)	3,4288	[illegible]	3,4359	[illegible]
Livre sterling	8,8424	[illegible]	8,7913	[illegible]
Peseta (100)	3,9964	[illegible]	4,0111	[illegible]
Franc Belge	16,359	[illegible]	16,388	[illegible]



TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,34	[illegible]	3,34
Eurodollar	5,62	[illegible]	5,56
Eurolivre	6,12	[illegible]	6,62
Eurodeutschemark	3,12	[illegible]	3,12

L'OR

	cours 30/12	cours 27/12
Or fin (k. barre)	62100	62100
Or fin (en lingot)	62450	62450
Once d'Or Londres	369,40	369,25
Pièce française(20f)	357	355
Pièce suisse (20f)	356	355
Pièce Union lat(20f)	356	355
Pièce 20 dollars us	2495	2410
Pièce 10 dollars us	1400	1355
Pièce 50 pesos mex.	2315	2300

LE PÉTROLE

En dollars	cours 30/12	cours 27/12
Brent (Londres)	—	—
WTI (New York)	—	—
Crude IIB (New York)	—	—

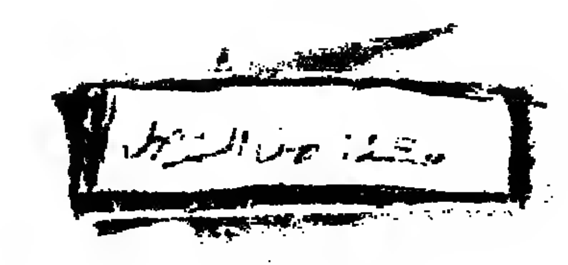
LES MATIÈRES PREMIÈRES



INDICES	30/12	27/12
Dow-Jones comptant	236,16	[illegible]
Dow-Jones à terme	398,96	[illegible]
CRB	238,59	[illegible]

MÉTAUX (Londres)	dollars/tonne	
Cuivre comptant	2218	[illegible]
Cuivre à 3 mois	2126	[illegible]
Aluminium comptant	1512	[illegible]
Aluminium à 3 mois	1542,50	[illegible]
Plomb comptant	703	[illegible]
Plomb à 3 mois	706	[illegible]
Etain comptant	5685	[illegible]
Etain à 3 mois	5740	[illegible]
Zinc comptant	1045	[illegible]
Zinc à 3 mois	1067	[illegible]
Nickel comptant	6290	[illegible]
Nickel à 3 mois	6385	[illegible]

MÉTAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	4,86	[illegible]
Platine à terme	—	[illegible]
Palladium	117,25	[illegible]
GRAINES, DENRÉES (Chicago)		**$/boisseau**
Blé (Chicago)	—	[illegible]
Maïs (Chicago)	2,71	[illegible]
Grain. soja (Chicago)	—	[illegible]
Tourt. soja (Chicago)	—	[illegible]
GRAINES, DENRÉES (Londres)		**£/tonne**
P. de terre (Londres)	—	[illegible]
Orge (Londres)	—	[illegible]
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	—	[illegible]
Café (Londres)	—	[illegible]
Sucre blanc (Paris)	—	[illegible]
OLÉAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	—	[illegible]
Jus d'orange (New-York)	—	[illegible]



RÈGLEMENT MENSUEL

MARDI 31 DÉCEMBRE

Liquidation : 24 janvier
Taux de report : 3,50
Cours relevés à 10 h 15

CAC 40 – PARIS
−0,16 %
CAC 40 : 2314,96

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Montant coupon (1)
B.N.P. (T.P)	942	[illegible]	+ 1,69	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	820	[illegible]	− 0,60	[illegible]
Renault (T.P.)	1596	[illegible]	—	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P)	1890	[illegible]	—	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1225	[illegible]	+ 0,81	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	1025	[illegible]	—	[illegible]
Accor	638	[illegible]	+ 0,15	[illegible]
AGF-Ass.Gen.France	168,50	[illegible]	− 0,65	[illegible]
Air Liquide	815	[illegible]	− 0,73	[illegible]
Alcatel Alsthom	425	[illegible]	− 0,37	[illegible]
Axa	330	[illegible]	+ 0,06	[illegible]
Axime	600	[illegible]	− 0,16	[illegible]
Bail Investis	745	[illegible]	+ 0,67	[illegible]
Bancaire (Cie)	622	[illegible]	− 0,32	[illegible]
Bazar Hot. Ville	449	[illegible]	− 0,89	[illegible]
Bertrand Faure	201	[illegible]	+ 0,89	[illegible]
BIC	776	[illegible]	+ 0,25	[illegible]
BIS	533	[illegible]	—	[illegible]
B.N.P.	200,50	[illegible]	− 0,14	[illegible]
Bollore Techno.	571	[illegible]	+ 1,05	[illegible]
Bongrain	2010	[illegible]	− 0,09	[illegible]
Bouygues	540	[illegible]	− 1,11	[illegible]
Bouygues Offs	130	[illegible]	+ 3,07	[illegible]
Canal +	1153	[illegible]	− 0,17	[illegible]
Cap Gemini	249	[illegible]	—	[illegible]
Carbone Lorraine	999	[illegible]	− 0,40	[illegible]
Carrefour	3383	[illegible]	− 0,26	[illegible]
Casino Guichard	242,40	[illegible]	+ 0,20	[illegible]
Casino Guich.ADP	191	[illegible]	− 0,26	[illegible]
Castorama Dl (Li)	919	[illegible]	—	[illegible]
C.C.F.	239,90	[illegible]	− 0,33	[illegible]
CCMX(ex.CCMC) Ly	46,95	[illegible]	+ 0,53	[illegible]
Cegid (Ly)	598	[illegible]	− 2	[illegible]
CEP Communication	378,60	[illegible]	+ 1,42	[illegible]
Cerus Europ.Reun	131	[illegible]	+ 1,22	[illegible]
Cetelem	592	[illegible]	+ 1,35	[illegible]
CGIP	1448	[illegible]	− 0,55	[illegible]
Chargeurs Intl	247	[illegible]	+ 0,80	[illegible]
Christian Dior	829	[illegible]	+ 0,12	[illegible]
Ciments Fr.Priv.B.	163	[illegible]	+ 0,12	[illegible]
Cipe France Ly #	604	[illegible]	+ 2,31	[illegible]
Clarins	778	[illegible]	− 2,31	[illegible]
CLF-Dexia France	446,90	[illegible]	− 0,20	[illegible]
Club Mediterranee	336,50	[illegible]	− 0,44	[illegible]
Coflexip	275	[illegible]	− 0,36	[illegible]
Colas	743	[illegible]	+ 0,53	[illegible]
Comptoir Entrep.	9,60	[illegible]	− 1,56	[illegible]
Comptoir Moder.	2810	[illegible]	—	[illegible]
CPR	415	[illegible]	—	[illegible]
Cred.Fon.France	66,90	[illegible]	+ 1,34	[illegible]
Credit Lyonnais CI	133	[illegible]	− 0,30	[illegible]
Credit National	300	[illegible]	− 0,50	[illegible]
CS Signaux(CSEE)	236	[illegible]	− 1,69	[illegible]
Damart	4105	[illegible]	+ 2,19	[illegible]
Danone	725	[illegible]	—	[illegible]
Dassault-Aviation	1169	[illegible]	− 0,42	[illegible]
Dassault Electro	442,10	[illegible]	+ 0,42	[illegible]
Dassault Systemes	238,80	[illegible]	+ 0,08	[illegible]
De Dietrich	192,50	[illegible]	+ 1,29	[illegible]
Degremont	391	[illegible]	− 0,25	[illegible]
Dev.R.N-P.Cal Li #	45	[illegible]	− 4,44	[illegible]
DMC (Dollfus Mi)	127,20	[illegible]	− 0,55	[illegible]
Dynaction	121,80	[illegible]	+ 1,72	[illegible]
Eaux (Cie des)	640	[illegible]	+ 0,15	[illegible]
Eiffage	205,70	[illegible]	+ 0,87	[illegible]
Elf Aquitaine	475	[illegible]	− 0,16	[illegible]
Eramet	266	[illegible]	+ 0,41	[illegible]
Eridania Beghin	833	[illegible]	+ 1,08	[illegible]
Essilor Intl	1550	[illegible]	+ 3,09	[illegible]
Essilor Intl ADP	1300	[illegible]	—	[illegible]
Esso	533	[illegible]	− 0,56	[illegible]
Eurafrance	2260	[illegible]	− 0,88	[illegible]
Euro Disney	10,10	[illegible]	− 1,48	[illegible]
Europe 1	1100	[illegible]	—	[illegible]
Eurotunnel	7,05	[illegible]	− 0,70	[illegible]
Filipacchi Medias	1140	[illegible]	+ 1,75	[illegible]
Fimalac SA	478	[illegible]	—	[illegible]
Finextel	81,20	[illegible]	+ 0,49	[illegible]
Fives-Lille	495	[illegible]	− 0,04	[illegible]
Fromageries Bel	4295	[illegible]	+ 3,37	[illegible]
Galeries Lafayette	1868	[illegible]	− 1,71	[illegible]
GAN	105,50	[illegible]	− 0,47	[illegible]
Gascogne (B)	458	[illegible]	—	[illegible]
Gaumont #	435	[illegible]	− 0,22	[illegible]
Gaz et Eaux	2190	[illegible]	− 0,93	[illegible]
Geophysique	345	[illegible]	+ 2,02	[illegible]
G.F.C.	474	[illegible]	− 0,63	[illegible]
Groupe Andre S.A.	401,40	[illegible]	− 0,09	[illegible]
Gr.Zannier (Ly) #	117,20	[illegible]	− 0,76	[illegible]
GTM-Entrepose	233,30	[illegible]	+ 1,58	[illegible]
Guilbert	966	[illegible]	+ 2,38	[illegible]
Guyenne Gascogne	2071	[illegible]	+ 0,14	[illegible]
Havas	363,90	[illegible]	− 0,49	[illegible]
Havas Advertising	565	[illegible]	+ 0,70	[illegible]
Imetal	780	[illegible]	− 1,28	[illegible]
Immeubl.France	311,90	[illegible]	—	[illegible]
Infogrames Enter.#	599	[illegible]	+ 0,16	[illegible]
Ingenico	86,95	[illegible]	—	[illegible]
Interbail	224	[illegible]	− 1,33	[illegible]
Intertechnique	822	[illegible]	—	[illegible]
Jean Lefebvre	271	[illegible]	+ 3,32	[illegible]
Klepierre	695	[illegible]	—	[illegible]
Labinal	990	[illegible]	+ 0,50	[illegible]
Lafarge	311	[illegible]	+ 0,28	[illegible]
Lagardere	142	[illegible]	+ 0,07	[illegible]
Lapeyre	298	[illegible]	− 0,16	[illegible]
Lebon	173	[illegible]	—	[illegible]
Legrand	890	[illegible]	+ 0,11	[illegible]
Legrand ADP	589	[illegible]	− 1,35	[illegible]
Legris Indust.	218,90	[illegible]	− 2,69	[illegible]
Locindus	782	[illegible]	+ 0,38	[illegible]
L'Oreal	1954	[illegible]	− 0,15	[illegible]
LVMH Moet Vuitton	1455	[illegible]	+ 0,34	[illegible]
Lyonnaise Eaux	472,80	[illegible]	+ 0,46	[illegible]
Marine Wendel	480	[illegible]	− 1,02	[illegible]
Metaleurop	40,30	[illegible]	− 0,37	[illegible]
Metrologie Inter.	16	[illegible]	− 0,62	[illegible]
Michelin	278	[illegible]	− 0,28	[illegible]
Moulinex	123	[illegible]	—	[illegible]
Nord-Est	129,70	[illegible]	− 0,53	[illegible]
Nordon (Ny)	350	[illegible]	+ 4,85	[illegible]
NRJ #	650	[illegible]	− 0,15	[illegible]
OLIPAR	81	[illegible]	− 1,23	[illegible]
Paribas	344,50	[illegible]	− 0,14	[illegible]
Pathe	1230	[illegible]	—	[illegible]
Pechiney	210,30	[illegible]	− 0,61	[illegible]
Pernod-Ricard	285	[illegible]	+ 0,31	[illegible]
Peugeot	584	[illegible]	− 0,85	[illegible]
Pinault-Prin.Red.	2065	[illegible]	− 0,67	[illegible]
Plastic-Omn.(Ly)	416	[illegible]	—	[illegible]
Primagaz	607	[illegible]	− 0,98	[illegible]
Promodes	1470	[illegible]	—	[illegible]
Publicis	460	[illegible]		[illegible]
Remy Cointreau	145,30	[illegible]	+ 0,46	[illegible]
Renault	112,60	[illegible]	− 0,53	[illegible]
Rexel	1565	[illegible]	− 0,63	[illegible]
Rhone Poulenc A	177,50	[illegible]	− 0,22	[illegible]
Rochette (La)	25,50	[illegible]	+ 0,39	[illegible]
Roussel Uclaf	1527	[illegible]		[illegible]
Rue Imperiale(Ly)	5060	[illegible]	+ 0,39	[illegible]
Sade (Ny)	184	[illegible]	− 1,03	[illegible]
Sagem SA	3190	[illegible]	− 0,15	[illegible]
Saint-Gobain	741	[illegible]	− 0,13	[illegible]
Saint-Louis	1289	[illegible]	+ 0,46	[illegible]
Salomon (Ly)	445	[illegible]	+ 0,22	[illegible]
Salvepar (Ny)	400,40	[illegible]	− 0,09	[illegible]
Sanofi	514	[illegible]	—	[illegible]
Sat	1544	[illegible]	− 1,23	[illegible]
Saupiquet (Ns)	733	[illegible]		[illegible]
Schneider SA	237,90	[illegible]	− 0,37	[illegible]
SCOR	183	[illegible]	− 0,27	[illegible]
S.E.B.	1005	[illegible]	+ 0,49	[illegible]
Sefimeg	388,40	[illegible]	− 3,14	[illegible]
SEITA	214	[illegible]	− 0,37	[illegible]
Selectibanque	71	[illegible]	+ 1,40	[illegible]
SFIM	1001	[illegible]	+ 1,79	[illegible]
SGE	109	[illegible]	+ 3,66	[illegible]
Sidel	357	[illegible]	+ 0,28	[illegible]
Simco	451	[illegible]	—	[illegible]
S.I.T.A.	1124	[illegible]	− 1,86	[illegible]
Skis Rossignol	139,50	[illegible]	+ 2,86	[illegible]
Sligos	674	[illegible]	—	[illegible]
Societe Generale	570	[illegible]	− 1,75	[illegible]
Sodexho	2874	[illegible]	− 0,13	[illegible]
Sommer-Allibert	153	[illegible]	+ 1,30	[illegible]
Sophia	192	[illegible]	+ 1,04	[illegible]
Spir Communication	494	[illegible]	—	[illegible]
Strafor Facom	375	[illegible]	—	[illegible]
Suez	220,40	[illegible]	− 0,36	[illegible]
Synthelabo	551	[illegible]	+ 2,17	[illegible]
Technip	491,80	[illegible]	− 0,36	[illegible]
Thomson-CSF	167	[illegible]	+ 0,65	[illegible]
Total	421,10	[illegible]	+ 0,09	[illegible]
U.A.P. (EX OPE)	130	[illegible]	+ 0,15	[illegible]
UFB Locabail	489,80	[illegible]	− 1,18	[illegible]
UIC	20,40	[illegible]	− 2,45	[illegible]
UIF	418	[illegible]	+ 1,67	[illegible]
UIS	175	[illegible]	—	[illegible]
Uniball	511	[illegible]	− 0,19	[illegible]
Union Assur.Fdal	625	[illegible]	− 1,60	[illegible]
Usinor Sacilor	75,10	[illegible]	− 0,13	[illegible]
Valeo	321	[illegible]	− 0,90	[illegible]
Vallourec	279	[illegible]	—	[illegible]
Via Banque	169,90	[illegible]	+ 0,94	[illegible]
Worms & Cie	317	[illegible]	− 2,20	[illegible]
Zodiac ex.dt divid	1599	[illegible]	− 1,18	[illegible]
Elf Gabon	1337	[illegible]	− 0,44	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Montant coupon (1)
ABN Amro Hol.#	339	[illegible]	+ 0,44	[illegible]
Adecco S.A.	1310	[illegible]	− 2,90	[illegible]
Adidas AG #	456,90	[illegible]	− 3,23	[illegible]
American Express	301,90	[illegible]	− 0,92	[illegible]
Anglo American #	285	[illegible]	—	[illegible]
Amgold #	430	[illegible]	− 0,46	[illegible]
Arjo Wiggins App.	15,85	[illegible]	− 3,47	[illegible]
A.T.T. #	236	[illegible]	− 2,24	[illegible]
Banco Santander #	329	[illegible]	− 1,51	[illegible]
Barrick Gold #	151,70	[illegible]	− 1,45	[illegible]
B.A.S.F. #	199,90	[illegible]	− 0,95	[illegible]
Bayer #	213	[illegible]	− 0,79	[illegible]
Cordiant PLC	8,60	[illegible]	+ 4,06	[illegible]
Crown Cork ord.#	282	[illegible]	—	[illegible]
Crown Cork PF CV#	260	[illegible]	—	[illegible]
Daimler Benz #	359,50	[illegible]	− 0,13	[illegible]
De Beers #	150,40	[illegible]	+ 0,39	[illegible]
Deutsche Bank #	240,30	[illegible]	+ 0,20	[illegible]
Dresdner Bank #	157	[illegible]	− 0,95	[illegible]
Driefontein #	56	[illegible]	− 1,16	[illegible]
Du Pont Nemours #	503	[illegible]	− 0,59	[illegible]
Eastman Kodak #	429,40	[illegible]	+ 0,06	[illegible]
East Rand #	1,85	[illegible]	—	[illegible]
Echo Bay Mines #	■ 35,05	[illegible]	− 0,57	[illegible]
Electrolux #	290,10	[illegible]	—	[illegible]
Ericsson #	161,50	[illegible]	− 2,29	[illegible]
Ford Motor #	162,10	[illegible]	+ 3,88	[illegible]
Freegold #	39	[illegible]	+ 1,53	[illegible]
Gencor Limited #	18,70	[illegible]	+ 2,40	[illegible]
General Elect. #	539	[illegible]	− 1,11	[illegible]
General Motors #	290,60	[illegible]	+ 0,13	[illegible]
Gle Belgique #	418	[illegible]	− 5,26	[illegible]
Grd Metropolitan	40,40	[illegible]	+ 0,61	[illegible]
Guinness Plc #	40	[illegible]	+ 0,12	[illegible]
Hanson Plc	7,30	[illegible]	—	[illegible]
Harmony Gold #	40,50	[illegible]	+ 3,70	[illegible]
Hitachi #	48	[illegible]	+ 0,10	[illegible]
Hoechst #	246,10	[illegible]	− 1,62	[illegible]
I.B.M #	811	[illegible]	− 0,86	[illegible]
I.C.I #	67,70	[illegible]	—	[illegible]
Ito Yokado #	230,10	[illegible]	− 0,47	[illegible]
Matsushita #	84,05	[illegible]	− 0,05	[illegible]
Mc Donald's #	242	[illegible]	− 0,70	[illegible]
Merck and Co #	428	[illegible]	− 0,74	[illegible]
Mitsubishi Corp.#	52,70	[illegible]	—	[illegible]
Mobil Corporat.#	648	[illegible]	− 0,46	[illegible]
Morgan J.P. #	520	[illegible]	—	[illegible]
Nestle SA Nom. #	5580	[illegible]	—	[illegible]
Nipp. MeatPacker #	65,90	[illegible]	− 1,36	[illegible]
Nokia A	301	[illegible]	− 3,55	[illegible]
Norsk Hydro #	277,50	[illegible]	+ 0,54	[illegible]
Petrofina #	1637	[illegible]	− 0,42	[illegible]
Philip Morris #	603	[illegible]	—	[illegible]
Philips N.V #	210	[illegible]	+ 0,19	[illegible]
Placer Dome Inc #	117,30	[illegible]	+ 0,51	[illegible]
Procter Gamble #	580	[illegible]	—	[illegible]
Quilmes	291	[illegible]	+ 0,17	[illegible]
Randfontein #	26,50	[illegible]	+ 3,39	[illegible]
Rhone Poul.Rorer #	404,90	[illegible]	− 0,46	[illegible]
Royal Dutch #	908	[illegible]	− 0,55	[illegible]
R T Z #	83,15	[illegible]	+ 0,78	[illegible]
Sega Enterprises	182	[illegible]	—	[illegible]
Saint-Helena #	31	[illegible]	− 4,19	[illegible]
Schlumberger #	542	[illegible]	− 1,10	[illegible]
SGS Thomson Micro.	362,50	[illegible]	+ 0,55	[illegible]
Shell Transport #	88,80	[illegible]	+ 0,33	[illegible]
Siemens #	243	[illegible]	—	[illegible]
Sony Corp. #	340,30	[illegible]	− 0,05	[illegible]
Sumitomo Bank #	73,55	[illegible]	− 0,74	[illegible]
T.D.K #	341,70	[illegible]	− 1,96	[illegible]
Telefonica #	121,20	[illegible]	—	[illegible]
Toshiba #	32,20	[illegible]	− 0,46	[illegible]
Unilever #	917	[illegible]	− 0,32	[illegible]
United Technol. #	357,70	[illegible]	+ 0,36	[illegible]
Vaal Reefs #	341,50	[illegible]	− 1,31	[illegible]
Volkswagen A.G #	2163	[illegible]	—	[illegible]
Volvo (act.B) #	108,10	[illegible]	—	[illegible]
Western Deep #	163,90	[illegible]	− 2,19	[illegible]
Yamanouchi #	105	[illegible]	+ 1,42	[illegible]
Zambia Copper	6,10	[illegible]	− 0,81	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 10 h 15

MARDI 31 DÉCEMBRE

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	—	[illegible]
CEPME 8,5% 88-97CA	102,35	[illegible]
CEPME 9% 89-99 CA#	—	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR	—	[illegible]
CFD 9,7% 90-03 CB	123,50	[illegible]
CFD 8,6% 92-05 CB	119,50	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	110,90	[illegible]
CFF 9% 88-97 CA#	103,75	[illegible]
CFF 10,25%90-01CB#	120,35	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	114,26	[illegible]
CLF 9%88-93/98 CA#	105,75	[illegible]
CNA 9% 4/92-07	122,20	[illegible]
CRH 8,6% 92/94-03	—	[illegible]
CRH 8,5% 10/87-88#	109,70	[illegible]
EDF 8,6% 88-89 CA#	112,71	[illegible]
EDF 8,6% 92-04#	—	[illegible]
Emp.Etat 6%93-97#	101,30	[illegible]
Finansder 9%91-06#	123,50	[illegible]
Finansd.8,6%92-02#	116,95	[illegible]
Floral9,75% 90-99#	113,95	[illegible]
OAT 8,5% 87-97CA#	102,16	[illegible]
OAT 88-98 TME CA#	102	[illegible]
OAT 9/85-98 TRA	—	[illegible]
OAT 9,50%88-98 CA#	108,50	[illegible]
OAT TMB 87/99 CA#	99,91	[illegible]
OAT 8,125% 89-99#	109,81	[illegible]
OAT 8,50%90/00 CA#	113,24	[illegible]
OAT 85/00 TRA CA#	107,65	[illegible]
OAT 10%5/85-00 CA#	118,21	[illegible]
OAT 89-01 TME CA#	105,64	[illegible]
OAT 8,5% 87-02 CA#	118,03	[illegible]
OAT 8,50% 89-19#	122,30	[illegible]
OAT 8,50%92-23 CA#	122,45	[illegible]
SNCF 8,8% 87-94CA	109,20	[illegible]
Lyon.Eaux 6,5%90CV	973,90	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel	118	[illegible]
Baccarat (Ny) ◆	436	[illegible]
Bains C.Monaco	490	[illegible]
Bque Transatlantl. ◆	121	[illegible]
B.N.P.Intercont.	460,10	[illegible]
Bidermann Intl. ◆	110	[illegible]
B T P (la cie) ◆	7,60	[illegible]
Centenaire Blanzy ◆	392	[illegible]
Champex (Ny) ◆	25,10	[illegible]
CIC Un.Euro.CIP	304	[illegible]
C.I.T.R.A.M. (B) ◆	2121	[illegible]
Concorde-Ass Risq ◆	880	[illegible]
Continental Ass.Ly. ◆	419	[illegible]
Darblay ◆	415	[illegible]
Didot Bottin ◆	681	[illegible]
Eaux Bassin Vichy ◆	3894	[illegible]
Ecia	812	[illegible]
Ent.Mag. Paris ◆	1165	[illegible]
Fichet Bauche ◆	72	[illegible]
Fidei ◆	32	[illegible]
Finalens ◆	345,10	[illegible]
F.I.P.P. ◆	271,10	[illegible]
Fonciere (Cie) ◆	495	[illegible]
Fonciere Euris ◆	230	[illegible]
Fonc. Lyonnaise #	579	[illegible]
Foncina # ◆	475	[illegible]
Francarep ◆	280	[illegible]
France I.A.R.D. ◆	1006	[illegible]
France S.A. ◆	1150	[illegible]
From. Paul-Renard ◆	2050	[illegible]
Gevelot ◆	995	[illegible]
G.T.I (Transport) ◆	180	[illegible]
Immobail ◆	100,50	[illegible]
Immobanque	614	[illegible]
Locamion (Ly) ◆	487,50	[illegible]
Lucia ◆	59	[illegible]
Monoprix ◆	191	[illegible]
Metal Deploye ◆	401	[illegible]
Mors #	9,40	[illegible]
Navigation (Nle) ◆	80	[illegible]
Optorg ◆	290	[illegible]
Paluel-Marmont ◆	222	[illegible]
Exa.Clairefont(Ny) ◆	1050	[illegible]
Parfinance ◆	225	[illegible]
Paris Orleans ◆	250	[illegible]
Piper Heidsieck ◆	1720	[illegible]
Promodes (CI) ◆	940	[illegible]
PSB Industries Ly	335	[illegible]
Rhin Moselle(Ny) ◆	1700	[illegible]
Rougier #	293,10	[illegible]
Saga ◆	90	[illegible]
Salins du Midi ◆	440	[illegible]
Silic	742	[illegible]
S.I.P.H. ◆	180,20	[illegible]
Sofal ◆	29,50	[illegible]
Sofragi ◆	4250	[illegible]
Taittinger	1505	[illegible]
Tour Eiffel ◆	249	[illegible]
Vicat	411,60	[illegible]
Finaxa	280	[illegible]
Gaillard (M) ◆	1520	[illegible]
Givaudan-Lavirotte ◆	1024	[illegible]
Grd Bazar Lyon(Ly) ◆	178	[illegible]
Gd Moul.Strasbourg ◆	1509	[illegible]
Immeobl.Lyon(Ly)# ◆	475	[illegible]
L.Bouillet (Ly) ◆	313	[illegible]
Lloyd Continental ◆	7300	[illegible]
Lordex (Ny) ◆	18	[illegible]
Mag.Lyon Gerl.(Ly) ◆	148	[illegible]
Matussiere Forest	58,80	[illegible]
Moncey Financiere ◆	2505	[illegible]
M.R.M. (Ly) ◆	140	[illegible]
Part-Dieu(Fin)(Ly) ◆	107,20	[illegible]
Poliet ◆	475	[illegible]
Sabeton (Ly)	721	[illegible]
Samse (Ly) ◆	834	[illegible]
Sechilienne (Ly) ◆	1000	[illegible]
Tanneries Fce (Ny) ◆	304	[illegible]
Union Gle Nord(Li) ◆	176	[illegible]

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	235	[illegible]
Commerzbank AG	132	[illegible]
Fiat Ord	15	[illegible]
Gevaert	325	[illegible]
Gold Fields South	133	[illegible]
Kubota Corp.	23,30	[illegible]
Montedison act.ep.	10,05	[illegible]
Olympus Optical	46	[illegible]
Robeco	432	[illegible]
Rodamco N.V.	148,80	[illegible]
Rolinco	448,40	[illegible]
Sema Group Plc	93,50	[illegible]
Solvay SA	2960	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 10 h 15

MARDI 31 DÉCEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) # ◆	37,25	[illegible]
AFE #	415	[illegible]
Aigle #	170	[illegible]
Albert S.A (Ns) ◆	97	[illegible]
Altran Techno. #	1677	[illegible]
Montaignes P.Gest. ◆	1690	[illegible]
Assystem #	394	[illegible]
Bque Picardie (Li) ◆	600	[illegible]
Bque Tarneaud(B)# ◆	241,30	[illegible]
Bque Vernes ◆	130	[illegible]
Beneteau # ◆	599	[illegible]
B I M P ◆	65	[illegible]
Boiron (Ly) #	818	[illegible]
Boisset (Ly)# ◆	252	[illegible]
But S.A.	300	[illegible]
Cardif SA	720	[illegible]
C.E.E #	177,90	[illegible]
Cermex (Ly) ◆	370,30	[illegible]
CFPI #	355	[illegible]
Change Bourse (M)	260	[illegible]
Christ.Dalloz #	1871	[illegible]
CNIM CA#	197	[illegible]
Codetour ◆	289,90	[illegible]
Comp.Euro.Tele-CET	438	[illegible]
Conflandey S.A. ◆	252,10	[illegible]
C.A.Haute Normand.	329	[illegible]
C.A. Paris IDF	770	[illegible]
C.A.Ille & Vilaine	345	[illegible]
C.A.Morbihan (Ns)	326,70	[illegible]
C.A.du Nord (Li)	494	[illegible]
C.A. Oise CCI ◆	279	[illegible]
Creeks ◆	21,75	[illegible]
Devanlay ◆	496	[illegible]
Devernois (Ly) ◆	520	[illegible]
Ducros Serv.Rapide ◆	56,15	[illegible]
Adecco Trav.Tem.Ly ◆	412	[illegible]
Europ.Extinc.(Ly)#	321	[illegible]
Europ Propulsion	625	[illegible]
Expand s.a ◆	300	[illegible]
Factorem ◆	680	[illegible]
Faiveley #	312	[illegible]
Finacor	68,40	[illegible]
Fininfo ◆	550	[illegible]
Fructivie	685	[illegible]
Gautier France #	244	[illegible]
Gel 2000	70	[illegible]
GFI Industries #	700	[illegible]
Girodet (Ly) # ◆	27	[illegible]
GLM S.A. ◆	300	[illegible]
Grandoptic.Photo #	828	[illegible]
Gpe Guillin # Ly	165,80	[illegible]
Kindy #	154	[illegible]
Guerbet	276	[illegible]
Hermes Internat.1#	1449	[illegible]
Hurel Dubois ◆	540	[illegible]
ICBT Groupe #	202	[illegible]
I.C.C. ◆	104,90	[illegible]
Idianova ◆	70,50	[illegible]
Int. Computer # ◆	108	[illegible]
IPBM ◆	63,50	[illegible]
M6-Metropole TV	428	[illegible]
Manitou #	566	[illegible]
Manutan	509	[illegible]
Marie Brizard #	980	[illegible]
Maxi-Livres/Profr.	171,10	[illegible]
Meceler (Ly) ◆	66	[illegible]
MGI Coutier ◆	225,10	[illegible]
Monneret Jouet Ly# ◆	75	[illegible]
Naf-Naf #	56,20	[illegible]
NSC Schlum. Ny	552	[illegible]
Onet #	920	[illegible]
Paul Predault #	189	[illegible]
P.C.W. ◆	19	[illegible]
Petit Boy # ◆	81,95	[illegible]
Phyto-Lierac	297	[illegible]
Pochet	895	[illegible]
Poujoulat Ets (Ns) ◆	210	[illegible]
Radiall #	499	[illegible]
Rallye(Cathiard)Ly	209	[illegible]
Robertet #	1000	[illegible]
Rouleau-Guichard ◆	317	[illegible]
Securidev #	82	[illegible]
Smoby (Ly)#	525	[illegible]
Sofco (Ly) ◆	34,60	[illegible]
Sofibus ◆	365	[illegible]
Sogepag # ◆	148	[illegible]
Sogeparc (Fin)	840	[illegible]
Sopra	370	[illegible]
Steph.Kelian # ◆	65	[illegible]
Sylea	535	[illegible]
Teisseire-France ◆	173	[illegible]
TF1-1	494	[illegible]
Thermador Hold(Ly)	255	[illegible]
Trouvay Cauvin #	106	[illegible]
Unilog ◆	541	[illegible]
Union Fin.France	579	[illegible]
Viel et Cie #	127	[illegible]
Vilmorin et Cie #	420	[illegible]
Virbac	620	[illegible]

NOUVEAU MARCHÉ

Cours relevés à 10 h 15

MARDI 31 DÉCEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor	77	[illegible]
Coil	165	[illegible]
Electronique D2	458	[illegible]
FDM Pharma n.	201	[illegible]
Genset	242	[illegible]
High Co.	173	[illegible]
Infonie	123	[illegible]
Joliez-Regol	88	[illegible]
Mille Amis	112	[illegible]
Picogiga	162	[illegible]
Proxidis	28,75	[illegible]
Stelax	4,15	[illegible]

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 10 h 15

MARDI 31 DÉCEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI ◆	686	[illegible]
Crédit Gén.Ind. ◆	21,10	[illegible]
Générale Occidentale ◆	64,35	[illegible]
Mumm ◆	1278	[illegible]
Sté lecteurs du Monde ◆	195	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 30 décembre

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI		
Agipi Ambition (Axa)	123,87	[illegible]
BANQUES POPULAIRES		
Valorg ◆	2488,62	[illegible]
BANQUE TRANSATLANTIQUE		
Arbitr. Court Terme	9607,67	9607,67
Arbitr. Première	9632,40	[illegible]
Arbitr. Sécurité	17631,80	[illegible]
BNP		
Antigone Trésorerie	871128	871128
Natio Court Terme	13994	13994
Natio Court Terme2	379960	379960
Natio Epargne	2260,45	[illegible]
Natio Ep. Capital C/D	16613,69	[illegible]
Natio Ep. Croissance	2523,12	[illegible]
Natio Ep. Obligations	228,61	[illegible]
Natio Epargne Retraite	147,33	[illegible]
Natio Epargne Trésor	11075,86	[illegible]
Natio Epargne Valeur	600,91	[illegible]
Natio France Index	1239,64	[illegible]
Natio Immobilier	1280,99	[illegible]
Natio Inter	1961,48	[illegible]
Natio Monétaire C/D	5414,34	[illegible]
Natio Opportunités	164,65	[illegible]
Natio Patrimoine	1519,59	[illegible]
Natio Perspectives	1325,78	[illegible]
Natio Placements C/D	77699,76	[illegible]
Natio Revenus	1120,23	[illegible]
Natio Sécurité	11304,78	[illegible]
Natio Valeurs	1155,59	[illegible]
BRED BANQUE POPULAIRE		
Moneden	90972,48	[illegible]
Oblig. tres caté.	250,80	[illegible]
CDC GESTION		
Livret Bourse Inv. D	696,29	[illegible]
Le Livret Portefeuille D	930,22	[illegible]
SICAV MULTI-PROMOTEURS		
Nord Sud Dévelop. C/D ◆	2320,66	[illegible]
Patrimoine Retraite C	307	[illegible]
Sicav Associations C	2395,82	2395,82
CDC TRESOR		
Fonsicav C	19352,43	19352,43
Mutual. dépôts Sicav C	19009,49	[illegible]
CAISSE D'EPARGNE		
Ecur. Actions Futur D	233,45	[illegible]
Ecur. Capicourt C	230,08	230,08
Ecur. Capitalisation C	241,44	241,44
Ecur. Distrimonétaire D.	10440,99	[illegible]
Ecur. Expansion C	81680,93	[illegible]
Ecur. Géovaleurs C	3014,37	[illegible]
Ecur. Investis. D	191,01	[illegible]
Ecur. Monépremière	11160,35	11160,35
Ecur. Monétaire C	12883,27	[illegible]
Ecur. Monétaire D	12269,67	[illegible]
Ecur. Trésorerie C/D	316,67	[illegible]
Ecur. Trimestriel D	2016,87	[illegible]
Eparcourt-Sicav D	198,44	[illegible]
Géoptim C	12354,38	[illegible]
Géoptim D	12023,23	[illegible]
Horizon C	1847,53	[illegible]
Prévoyance Ecur. D	104,72	[illegible]
Fonds communs de placements		
Ecur. Capipremière C	11764,59	[illegible]
Ecur. Sécuripremière C	11770,45	[illegible]
Ecur. Sensipremière C	12724,72	[illegible]
CRÉDIT AGRICOLE – CNCA		
Amplia o	117976,35	117976,35
Atout Amérique	150,93	[illegible]
Atout Asie	97,96	[illegible]
Atout Futur C	661,61	[illegible]
Atout Futur D	622,82	[illegible]
Coexis	1921,65	[illegible]
Dieze	1969,25	[illegible]
Elicash o	935720,62	[illegible]
Epargne-Unie	181,97	[illegible]
Eurodyn	2055,46	[illegible]
Indicia ◆	1409,66	[illegible]
Moné.JC o	11800,48	[illegible]
Moné.JD o	11425,34	11425,34
Oblifutur	530,74	[illegible]
Oraction	1762,47	[illegible]
Revenu-Vert	1232,84	[illegible]
Sévéa ◆	110,50	[illegible]
Synthésis	17391,10	[illegible]
Uni Foncier	1276,86	[illegible]
Uni France	725,87	[illegible]
Uni Garantie C	1837,71	[illegible]
Uni Garantie D	1494,17	[illegible]
Uni-Régions	1570	[illegible]
Univar C o	305,70	305,70
Univar D o	299,89	299,89
Univers Actions	200,91	[illegible]
Univers-Obligations	232,25	[illegible]
CIC BANQUES		
Francic ◆	604,56	[illegible]
Francic Pierre	122,44	[illegible]
Francic Régions ◆	1699	[illegible]
CIC PARIS		
Cicamonde	1385,63	[illegible]
Converticic	363,75	[illegible]
Ecocic	1502,78	[illegible]
Oblicic Mondial	3530,39	[illegible]
Oblicic Régions	1196,48	[illegible]
Rentacic	168,76	[illegible]
CRÉDIT LYONNAIS		
Euro Solidarité	1349,40	[illegible]
Lion 20000 C	16964,26	16964,26
Lion 20000 D	16273,26	[illegible]
Lion Association	11609,25	11609,25
Lion Plus	1511,69	[illegible]
Lion Trésor	2489,17	[illegible]
Oblilion	1963,07	[illegible]
Sicav 5000	635,41	[illegible]
Slivafrance	1070,65	[illegible]
Slivam	513,51	[illegible]
Slivarente	241,20	[illegible]
Slivinter	632,45	[illegible]
Trilion	5268,58	[illegible]
CRÉDIT MUTUEL FINANCE		
Avenir Alizes	2223,96	[illegible]
Créd.Mut.Mid.Act.Fr	137,74	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Cour.T.	901,20	901,20
Créd.Mut.Ep.Ind. C	116,38	[illegible]
Créd.Mut.Ep.J	22663,69	22663,69
Créd.Mut.Ep.long.T.	251,45	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Monde	1344,22	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Oblig.	1828,54	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Quatre	1114,24	[illegible]
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE		
Asie 2000 ◆	752,64	[illegible]
Saint-Honoré Capital ◆	19193,98	[illegible]
St-Honoré March. Emer. ◆	667,10	[illegible]
St-Honoré Pacifique ◆	698,03	[illegible]
LEGAL & GENERAL BANK		
Sécuritaux	1812,92	1812,92
Stratégie Actions	990,17	[illegible]
Stratégie Rendement	1900,67	[illegible]
LA POSTE		
Amplitude Monde C	849,67	[illegible]
Amplitude Monde D	827,73	[illegible]
Amplitude Europe C/D	125,55	[illegible]
Elanciel D	147,92	[illegible]
Emergence Poste D	120,90	[illegible]
Géobilys C	648,21	[illegible]
Géobilys D	618,67	[illegible]
Intensys C	116,43	[illegible]
Intensys D	111,49	[illegible]
Latitude C	146,68	[illegible]
Latitude D	138	138
Oblitys D	613,26	[illegible]
Plénitude D	174	[illegible]
Poste Gestion C	43935,50	43935,50
Revenus Trimestr. D	5313,79	[illegible]
Solstice D	2358,90	[illegible]
Thésora C	958,05	[illegible]
Thésora D	872,04	[illegible]
SOCIETE GENERALE		
Actimonétaire C	37520,45	[illegible]
Actimonétaire D	30551,96	[illegible]
Cadence 1 D	1088,98	[illegible]
Cadence 2 D	1075,60	[illegible]
Cadence 3 D	1063,54	[illegible]
Capimonétaire C	405,75	[illegible]
Capimonétaire D	377	[illegible]
Sogeoblig C	8987,03	[illegible]
Interoblig C	6916,65	[illegible]
Intersélection France D	626,20	[illegible]
S.G. France opport. C	1763,89	[illegible]
S.G. France opport. D	1700,98	[illegible]
Sogenfrance C	1561,81	[illegible]
Sogenfrance D	1441,37	[illegible]
Sogépargne D	306,58	[illegible]
Soginter C	1917,80	[illegible]
Fonds communs de placements		
Favor D ◆	1294,01	[illegible]
Sogeliance D ◆	1696,10	[illegible]
Sogenfrance Tempo D ◆	157,41	[illegible]

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

VOILE Sept bateaux, dont le *Géodis* de Christophe Auguin, toujours largement en tête du Vendée Globe, *ont quitté mardi 31 décembre* l'océan Indien pour le Pacifique, *où les conditions, jusqu'au cap Horn,* ne devraient pas être plus clémentes, en particulier pour ceux qui suivent des *routes* très au sud. ● LES NAVIGATEURS disent moins souffrir que leur bateau *dans les* conditions extrêmes des mers du Sud, car la plupart ont suivi une préparation physique spécifique avant le départ des Sables-d'Olonne. ● MÉDICALEMENT, ils *sont suivis* à distance par le docteur Jean-Yves Chauve, selon qui les *ennuis* de santé *ou* les états d'âme sont aussi pénalisants pour la victoire que les grosses avaries. ● YVES PARLIER, après avoir réparé à Fremantle (Australie) son bateau *Aquitaine-Innovations*, est reparti lundi 30 décembre, poursuivant son tour du monde hors course.

Les concurrents du Vendée Globe au bout d'eux-mêmes dans les mers du Sud

Les navigateurs solitaires ont dû soigneusement se préparer à faire face à la fatigue et aux blessures dues aux terribles conditions qu'ils rencontrent depuis plusieurs semaines. Etats d'âme et problèmes de santé sont aussi dangereux que les avaries des bateaux

LA COURSE en solitaire est impitoyable pour les bateaux. Raphaël Dinelli a été sauvé de justesse après le naufrage de soo *Algimouss*. C'est à cause d'avaries que Didier Munduteguy et le Hongrois Nandor Fa ont abandonné. C'est pour avoir dû s'arrêter afin de réparer qu'Isabelle Autissier, Thierry Dubois et Yves Parlier oot été mis hors course. Mais le Vendée Globe est également une compétitioo éprouvante pour les marins qui y participent.

Maio éclatée daos une manœuvre pour Eric Dumont, coude blessé pour l'Anglais Pete Goss. Problèmes de deots pour Marc Thiercelin et pour le Canadien Gerry Roufs. Les oavigateurs connaissent des conditions très difficiles pendant les quarante à cinquante jours qu'ils passent dans les mers du Sud, rendues glaciales par la proximité de la banquise de l'Antarctique. Ils vivent des nuits sans sommeil dans les terribles tempêtes qui se succèdeot jusqu'au cap Horn. Ils connaissent le poids de la solitude et la peur : les chavirements se multiplient, et les « growlers » (blocs de glace à la dérive) peuveot entraîner un naufrage à des centaines de milles d'une côte babitée.

Le Vendée Globe est probablement la seule compétitioo à solliciter des athlètes pendant si longtemps. A mi-parcours, alors qu'ils sont partis le 3 novembre des Sables-d'Olonne, dix navigateurs sont eocore en course. *« En survie »*, comme a pu le dire Christophe Auguin, solide leader, au lendemain d'un coup de chieo plus violent que les autres (*le Monde* du 11 *décembre*).

Bien que débarrassés depuis près de deux mois des risques liés aux microbes et aux germes qui o'existeot plus eo mer, ils restent préoccupés par la gestioo de leur santé corporelle et mentale, à l'égal de la bonne marche de leur bateau.

Dans leur babitacle glacé, ils restent la plupart du temps assis ou allongés sur la banquette, devant les ordinateurs de bord qui surplombent la table à cartes. Pour éviter les paquets de mer des déferlantes, ils ne sortent dans le cockpit ou sur le pont glissant qu'en cas d'urgence.

Ils ne quittent pratiquement plus les bottes et les cirés étanches pour être prêts à intervenir sur les voiles ou pour préparer une manœuvre avant un changemeot d'allure. Quand le froid o'est pas trop intense, quand la taille des vagues est raisonnable, les oavigateurs essaient de barrer quelques heures par jour pour exploiter les surfs sur les déferlantes. Déréglé par la proximité du pôle Sud, le compas de leur pilote automatique peine à garder leur voilier sur la route choisie.

Les navigateurs ne peuvent pratiquement plus dormir que par bribes, alors qu'ils pouvaieot se préserver plusieurs heures de sommeil par jour dans la descente de l'Atlantique. La plupart d'entre eux, comme Christophe Auguin, s'étaient d'ailleurs constitué des « réserves » de sommeil, pour parer les cuups de torchoo actuels.

Comme pendant toute la course, ils veillent à conserver une alimentation suffisante, malgré la difficulté de cuisiner dans un habitacle où il est simplement difficile de tenir debout. Les mouvements continuels du corps pour compenser ceux du bateau, comme la lutte contre le froid et l'humidité, consomment beaucoup d'énergie.

Ces marins ont besoin de près de 5 000 calories chaque jour, réparties sur cinq repas, presque autant que la ration nécessaire à un cycliste sur le Tour de France. Ils n'ont plus vraiment le temps de soigneusement doser leurs aliments, préparés eo accord avec des diététiciens.

Au plus fort des dépressions, certains ne se nourrissent que de quelques tubes de lait concentré. Les « plats plaisirs » plus gastrooomiques à réhydrater et quelques bonnes bouteilles attendent des circonstances plus confortables ou exceptionnelles. Le Nouvel An peut-être, le passage du cap Horn sans doute.

Les deux dernières éditions du Vendée Globe ont montré que les marins restent vulnérables. Ils ont, heureusement, rarement à faire face à la situation rencontrée par Bertrand de Broc en 1992. Celui-ci avait dû se recoudre lui-même la langue sectionnée dans un choc. Il avait réussi l'opération en communiquant directement avec le docteur Jean-Yves Chauve, qui assure bénévolement l'assistance médicale de l'épreuve depuis sa création. Le médecin lui avait indiqué la marche à suivre avec les instruments de la trousse de secours.

> Au plus fort des dépressions, certains ne se nourrissent que de quelques tubes de lait concentré. Les plats à réhydrater attendent des circonstances plus confortables

Cette année encore, les concurrents ont suivi une formation de secouriste et ont embarqué une pharmacie de base, qui préfigure celle que devront bientôt embarquer les navires de plaisance. Des consultations par télex leur sont ouvertes en cas d'urgence. Pour gagner du temps, les concurrents disposent d'un guide des symptômes médicaux, éveotuellement transféré dans la mémoire de leur ordinateur. *« Rares sont ceux qui somatisent*, explique Jean-Yves Chauve. *Mais des douleurs inexpliquées peuvent traduire une lassitude, et la recherche d'un prétexte pour s'arrêter. »*

Tous ceux qui ont déjà bouclé un Vendée Globe le racontent : leur corps avait moins souffert que leur bateau. Sans doute parce que la plupart des concurrents se sont soigneusement préparés avant le départ. Certains, comme Yves Parlier et Isabelle Autissier, ont subi des tests à l'Institut biomédical Sport et Vie (IBSV) de Maisons-Laffitte (Hauts-de-Seine).

Dans ce centre, qui reçoit également des pilotes automobiles, des cyclistes et des jockeys, ils ont subi des examens cliniques, un bilan biologique et des évaluations de leurs capacités cardio-vasculaires et musculaires. *« Ce sont des athlètes surtout développés du haut du corps et bien adaptés à leurs postes de travail*, explique François Duforez, directeur de l'IBSV. *Ils étudient d'oilleurs ici les positions les plus efficaces pour manœuvrer. »*

Le soin pris à la préparation physique est devenu essentiel dans la réussite dans une course à la voile de longue durée comme le Vendée Globe. *« Pour gagner, il leur est autant interdit d'avoir des problèmes de santé et des états d'âme que des grosses avaries sur leur bateau »*, assure le docteur Jean-Yves Chauve.

Christophe de Chenay

Le premier s'est fait peur

Sept bateaux engagés dans le Vendée Globe étaient sortis de l'océao Iodien mardi 31 décembre. *« Le meilleur cadeau de Noël que je puisse avoir, c'est de quitter l'océan Indien. J'en ai marre de me faire secouer »*, disait Gerry Roufs *(Groupe-LG2)* au momeot de rentrer dans le Pacifique. Christophe Auguin *(Géodis)* a été le premier à se faire peur dans cet océan. Dimanche 29 décembre, son bateau s'est retrouvé sur la tranche. *« J'ai empanné involontairement, et le bateau est resté couché très longtemps »*, a expliqué le leader de la course. Après plusieurs jours d'escale, Yves Parlier *(Aquitaine-Innovations)* a quitté le port de Fremantle, lundi 30 décembre dans la matinée, avec *« un bateau impeccable »*, six jerrycans de 20 litres d'eau et un désalinisateur de secours.

Christophe Auguin guette le coup de vent du Nouvel An

● **Christophe Auguin** *(Geodis)*, **à 9 345 milles de l'arrivée :** *« Après mon départ à l'obattée de dimanche, j'oi réussi à retrouver l'essentiel et à le mettre en lieu sûr : le beurre, une paire de ciseaux, le réchaud avec le cassoulet ! La météo, pour mal, s'annonce avec peut-être un dur coup de vent vers le 1er et le 2 janvier. Comme fête du Nauvel An, j'ai l'impressian que ça va être la mienne. »*

● **Gerry Roufs** *(Groupe-LG)*, **à 1 023 milles :** *« J'oi des problèmes comme avec tout bateau qui vient de faire un demi-tour du mande. Les prévisians à long terme indiquent une météo tordue pour le Nouvel An. Rien de trop vialent ou premier coup d'œil, mois du petit temps ovec vent dans le nez de 25 nœuds. J'ai hâte de quitter la haule du grand Sud. Je n'oi plus qu'une bouteille de champagne que je garde pour le cap Horn. »*

● **Marc Thiercelin** *(Crédit-Immobilier-de-France)*, **à 2 024 milles :** *« Je fais route directe. Entre le 29 et le 30 en milieu de journée, j'ai eu quinze heures de calme. Les manœuvres daivent dépasser la centaine. C'est lo voie de garage lo plus dure et la plus froide de ma carrière. »*

● **Bertrand de Broc** *(Votre-Nom-Pommes-Rhône-Alpes)*, **à 2 041 milles :** *« Je n'ai pas de problèmes techniques. Je marche à 8-10 nœuds, tout va bien. La mer est très calme, avec un peu de haule. Je navigue par grand beau temps. A mon avis, je ne risque pas de rencontrer des icebergs. »*

● **Hervé Laurent** *(Groupe-LG-Traitmnt)*, **à 2 058 milles :** *« Ço y est, j'ai fait la moitié du parcours. C'est plus facile de penser qu'on se rapproche des Sables-d'Olonne plutôt que de s'en éloigner. J'ai été privé de fichier météo pendant trois jours. Cette navigatian en aveugle m'a fait perdre du temps. »*

● **Eric Dumont** *(Café-Legal-Le-Goût)*, **à 2 536 milles :** *« Je me suis pris une petite cuite pour Noël. Il y a trois dépressions qui arrivent les unes derrière les autres. Ça va encore cogner un moment. »*

● **Catherine Chabaud** *(Whirlpool-Europe-2)*, **à 3 586 milles :** *« Je suis un peu fatiguée. Je n'arrête pas de bricoler. Il fait froid depuis deux jaurs. Je ne vois pas ce que je ferai pour le Nouvel An, mais ce n'est pas facile de passer les fêtes seule. »*

● **Pete Goss** *(Aqua-Quorum)*, **à 3 711 milles**, est en route pour Hobart, où il doit débarquer Raphaël Dinelli le dimanche 5 ou le lundi 6 janvier.

● **Patrick de Radiguès** *(Afibel)*, **à 4 109 milles**, fait route vers Perth pour une escale technique.

● **Tony Bullimore** *(Exide-Challenger)*, **à 4 704 milles :** *« Mon désalinisateur est en panne. Il ne me reste que quinze litres d'eau, mais il pleut et neige souvent. J'ai mis le désalinisateur de réserve, mais je dois pomper une demi-heure pour me faire une tasse de thé. »*

Le club de football de La Corogne recourt au tribunal contre sa Fédération

POUR 25 PESETAS (environ *un franc*), *le football espagnol vient* de s'offrir une crise originale. La pièce avait été lancée, en octobre, par un supporteur malveillant du Deportivo La Corogne sur l'arbitre de la rencontre qui opposait soo équipe au Rayo Vallecano. Elle s'est transmutée deux mois plus tard en une affaire juridico-financière très symbolique des rapports de forces au sein de la Fédération internationale de football (FIFA).

Il y a deux semaines, la Fédération espagnole de football (AFE) avait décidé de suspendre automatiquement pour un match le stade du Riazor, se réservant de prononcer ultérieurement une peine définitive après un examen approfondi en appel. Cette première sanction était fixée au 4 janvier. Stupeur à La Corogne : à cette date, la formation galicienne doit recevoir le FC Barcelone. Les deux équipes sont actuellement deuxièmes ex aequo du championnat.

Mardi 17 décembre, La Corogne intentait un recours devant un tribunal de Madrid. Le vendredi suivant, les juges lui donnaient raison, arguant qu'aucune sanction ne pouvait être prise avant que la responsabilité du club ne soit définitivement établie. En clair, la suspension était suspendue ! Fort de ce soutien, le club avait donc mis en vente les billets pour la rencontre, malgré les menaces de représailles de la FIFA. Le club risquait d'être interdit de Coupe d'Europe.

Augusto Cesar Lendoiro, le président du club eo litige, s'était alors dressé sur ses ergots, se déclarant prêt à attaquer les autorités internationales du football en justice si des sanctions étaient prises à son encontre. Cependant, derrière les propos de matamore, de discrètes négociations avaient lieu pour que chacun sauve la face. Finalement, le Deportivo retirerait sa plainte, lundi 30 décembre, à la veille de l'ultimatum fixé par la FIFA. *En* échange, celle-ci devrait accepter de laisser jouer le match du 4 janvier.

LE MAL EST FAIT

Toutefois, le mal est fait. Après un joueur, un club. Après Jean-Marc Bosman, La Corogne. En *contestant* devant la *justice* ordinaire leur décision, La Corogne vient d'enfoncer un nouveau coin dans l'omnipoteoce d'instances toujours fédérales mais de moins en moins fédératrices.

« Les associations membres, clubs et membres de club s'interdisent de porter devant une cour de justice les litiges », stipule pourtant l'article 17 du règlement du football. *« Y a-t-il en Europe quelqu'un qui puisse contester le droit de recourir à des tribunaux ordinaires ? »*, rétorquait dans *El País* du samedi 21 décembre Augusto Cesar Lendoiro. Décidément, les mœurs du ballon rond ont singulièrement changé.

Benoît Hopquin

■ **Le président du Racing Club de Lens**, Gervais Martel, a annoncé, lundi 30 décembre, le retour de Philippe Vercruysse, treote-cinq ans, *un ancien du club lensois*, actuellement au FC Sion, pour redresser la situation de l'équipe nordiste, actuellement seizième du championnat. Simultanément, le meneur de jeu, Frédéric Meyrieu, a été écarté du groupe professionnel en raison de résultats jugés insuffisants, et le Russe Sacha Rytchkov, suspendu par le club après avoir été cootrôlé positif au cannabis à l'issue du match Lens-Strasbourg (1-2), le 23 novembre.

■ **DOPAGE** : la justice argentine a décidé, lundi 30 décembre, d'ouvrir une enquête contre Julio Grondona, président de la Fédération argentine de football (AFA), pour avoir omis d'informer les autorités *judiciaires sur trois cas de dopage*. Selon le code pénal argentin, M. Grondona risque une peine de six mois à trois ans de prison. – *(AFP.)*

Brillants à l'Orange Bowl, les jeunes tennismen français sillonnent la planète pour se forger un avenir

ILS S'APPELLENT Julien Jeanpierre et Paul-Henri Mathieu. En s'imposant, récemment, dans les tournois cadets et minimes de l'Orange Bowl, le plus grand tourooi de jeunes du monde, à Miami, en Floride, les deux Français ont confirmé la grande capacité de leur pays à former de bons juniors.

Ces deux victoires surviennent après qu'Amélie Mauresmo et Sébastien Grosjean ont été sacrés champioos du moode juniors à l'orée de l'hiver. A la veille de l'Orange Bowl, avec Olivier Mutis, Grosjean avait offert à la France *une victoire dans la Sunshine Cup*, championnat du moode juniors par équipes disputés à Delray Beach. Fatigué, il avait été ensuite éliminé en huitièmes de finale de l'Orange Bowl.

VIVRE DANS LES VALISES

Les jeunes filles ont eu du *mal* à briller, à l'exception de Samantha Scboeffel, belle demi-fioaliste chez les cadettes. Elles vivent une fin d'année en demi-teinte. Les meilleures juniors, Anne-Gaëlle Sidot, Nathalie Dechy et Amélie Mauresmo, soot lancées sur le circuit. Amélie Mauresmo a entamé, en Nouvelle-Zélande, un périple austral avec les pros.

A dix-sept ans, la championne du moode s'engage un peu plus dans sa oouvelle carrière (*le Monde* daté 8-9 septembre).

A Miami, les garçons ont profité des nouvelles expériences d'expatriatioo mises eo place par la Fédération française de tennis. Depuis 1995, en effet, les meilleurs jeunes sont embarqués dans de longues campagnes à la veille de grandes échéances.

Ainsi, en décembre, les filles étaient parties aux antipodes pour deux mois et demi et avaient fait escale aux Internationaux d'Australie à Melbourne en janvier. Le voyage s'était achevé par la finale de Nathalie Dechy chez les juniors et l'émergence d'Amélie Mauresmo. *« Ils faut qu'ils apprennent à vivre dans leurs valises pour savoir s'ils ant vraiment envie* de *faire ce métier »*, explique à loisir Patrice Dominguez. L'ancieo directeur technique national, une fois délivré de ses fonctions, a décidé de rehausser le prestige des juniors.

L'aveoture américaine a été lancée sous son impulsion. Quatre semaines avant le début de l'Orange Bowl, trente garçoos et filles s'étaient installés dans un camp d'eotraînement à Delray Beach sous la directioo de Georges Goveo, entraîneur oational. Ils se sont acclimatés au soleil et, surtout, à la vie de groupe loin de leurs familles.

La coupure s'est bien passée et aucun incident n'a été signalé : *« Ce n'est quand même pas le bagne d'aller travailler dans la chaleur* de *la Floride en plein mois* de *décembre »*, disait Patrice Dominguez avant le départ.

Au-delà des opératioos spéciales d'aguerrissement, la France tente aussi de se doter d'un vrai circuit juniors pour permettre à ses jeunes troupes de venir jouer sur leurs terres. A l'unique tournoi juniors de Roland-Garros est venu s'ajouter celui de Beaulieu eo 1996, en attendant ceux de Nice ou Aix-en-Provence en 1997. Il y a, bien sûr, le très prestigieux Tournoi des Petits As de Tarbes, où Paul-Henri Mathieu a gagné le titre minines en 1996.

Que faut-il espérer de cette relève ? Si l'Orange Bowl cadets a couronné Arnaod Boetsch eo 1985, si Guy Forget a gagné chez les juniors en 1982, Fabrice Santoro, vainqueur cadets en 1988, ou Sybille Niox-Château, championne cadettes eo 1985, n'ont pas confirmé les espoirs. Cootrairement, par exemple, à Jim Courier, champioo juniors en 1986 et 1987, puis oumero un mondial chez les professionnels en 1992.

SAUTER DANS LE BAIN

Les jeunes Français sont connus pour leur manque de précocité et leur répugnance à sauter dans le grand bain des professionnels. *« Lorsqu'un bon juniar rentre sur le circuit, il doit recommencer de zéro*, disait, eo septembre, Bernard Fritz, eotraîneur de Sébastien Grosjean. *Le classement n'est plus le même, comme les matches* (qui *se disputent* au meilleur des trois manches chez les juniors). *Et puis la souffrance physique est plus forte. Souvent, il ne s'y fait pas. »*

Alors, les eotraîneurs français ont décidé d'avoir *le* temps. Sept joueurs, dont Julieo Jeanpierre, se sont envolés avant Noël pour le Mexique, point de départ d'une tournée de quatre semaines eo Amérique du Sud avant de rentrer au pays.

Bénédicte Mathieu

Paul-Henri Mathieu, de Tarbes à Miami

Sa force, c'est un coup droit d'une puissance époustouflante pour un garçon de quatorze ans. Grâce à lui, Paul-Henri Mathieu a impressionné tout au long de l'année en gagnant le tournoi des Petits As de Tarbes et l'Orange Bowl minimes. Il a aussi contribué à la victoire de l'équipe de France *dans* la Copa del Sol, les championnats du monde minimes par équipes.

Ce Vosgien (droitier, 1,80 m, 62 kilos) est entré en septembre à l'Insep. Là, il croise Julien Jeanpierre, le vainqueur cadets de l'Orange Bowl. Ce Strasbourgeois de seize ans (droitier, 1,82 m, 69 kilos) s'y entraîne avec Thierry Tulasne. Avant les Etats-Unis, Julien Jeanpierre a aussi vécu une année exceptionnelle. En 1996, il a été vainqueur de la Coupe de France des quinze et seize ans, du tournoi de *Marcq-en-Barœul et de la Coupe* du monde, à Zurich.

L'année de tous les doutes

La table française n'aura pas toujours été à la fête notamment chez les vedettes de la gastronomie

CASANOVA doit sûrement être d'un avis différent, mais c'est le pape de l'aphorisme culinaire qui le dit : *« La table est le seul endroit où l'on ne s'ennuie jamais durant la première heure. »* Et au bout de la première année, cher Anthelme Brillat-Savarin, que doit penser de tous ces moments intenses le titulaire de la chronique gastrooomique, l'enchaîné aux plaisirs terrestres, le mangeur par devoir ? Laissons-le répondre : pas que du bien.

Il est vrai aussi que, pour les fourneaux français, le millésime 96 restera davantage marqué par les pépins que par des grappes prometteuses. De sa villa stéphanoise et art-contemporaine, Pierre Gagnaire – Parisien depuis peu, comme nous l'explique Jean-Claude Ribaut – ouvrait les festivités en déposant un bilan talentueux, généreux, mais d'un rouge cramoisi, mettant le ministre de la culture dans l'obligatioo de se fendre de quelques phrases énergiques sur le patrimoine en danger et le scandale imminent qui verrait bientôt les gourmets internationaux manquer de « trois étoiles » *en état de marche.*



DESSINS DESCLOZEAUX

A bord du Lucas-Carton, hattant pavillon de la flotte Pacifique – le clan des « exotiques » –, Alain Senderens avait prévenu : attention, la clientèle se fait rare, les taxes nous serrent le kiki, nos équipages sont pléthoriques ; on coule. Après Gagnaire, Marc Veyrat, l'homme d'Annecy, le « Stradivarius des alpages », servait, quelques mois plus tard, des couacs sonores à ses banquiers. Déconfiture. Qui accuser ? *Le Michelin*, avec ses mauvaises façons de juger autant du velouté des rideaux que de celui du potage, ou plus simplement ces jeunes seigneurs de la table, savants, fantasques et dispendieux ?

TÉNORS EXORBITANTS

Pour un temps, l'intermède de la vache dite folle allait calmer les ardeurs, jusqu'à ce que tout ce petit monde se reprenne et redonne du goût à la viande rouge par labels interposés. Seule la tête de veau – et certains autres abats plus terribles encore – perdrait des points dans les sondages ; à ceux qui l'aimaient trop d'en assumer les conséquences.

Tous ces mauvais présages o'allaient pourtant pas empêcher la fine fleur de la toquerie nationale de s'embourber dans un combat incertain, où les gonfaloniers du terroir se heurtaient à ceux qui défendaient la muscade contre l'oignoo de Saintonge, la cannelle contre le persil breton, la papaye contre la carotte picarde. Ou quelque chose de semblable. Il y avait autant de quiproquo que de confusion. Je n'ai jamais eu l'idée d'insulter la cuisine française, entendait-on, au contraire, je l'admire, je l'aime... la cuisine française. On en arriva aux mots, on brandit des *démissions* ; on se quitta atrocement fâchés. Querelle d'excités, mal dans leur peau ; ténors exorbitants.

Peu de temps avant ces algarades, le bon peuple avait été prié d'assister aux cérémonies d'adieux de Joël Robuchoo, endossant la bure de la retraite et remettant en grande pompe les clefs de son restaurant de l'avenue Raymond-Poincaré à son successeur, Alain Ducasse. Alain Ducasse, très ému, qui promettait de se meurtrir aux cilices du saint Joël et martyr tout en continuant à diriger ses autres fourneaux restés à Monte-Carlo. Comment allait-il s'y prendre pour porter au même top les deux additions dans les deux capitales ? La presse, qui mange de moins eo moins à sa faim, suivit l'affaire avec la plus sérieuse attention.

Le ridicule est une notioo qui n'a jamais eu réellemeot de prise sur la gastrooomie. Art sacré, loogtemps de droit divin, elle opère sa révolution culturelle quand la bourgeoisie la capture pour affirmer son nouveau pouvoir. Le goût change de main. La table devient la propriété de celui qui sait s'en emparer. Nous sommes tous des gastronomes en puissance, parce que tous des vainqueurs potentiels. Les divas qui régentent aujourd'hui la mode savent avec quelle facilité oo peut tourneboulér, bluffer ou flatter le client. Le palais comme nouvelle obligation sociale. L'arme fatale.

UN PEU DE « CARMAGNOLE »

Toot de même, les plats qui mènent vers les hautes tribulations de la découverte ou qui font glisser sur les glacis des retrouvailles primitives sont rares. Toujours cette redondance qui accompagne la *simplicité*; cette oaïveté sans force qui baigne l'exploit. Ne pouvant plus se trouver, la cuisine moderne se cherche, et la classique radote. Il faudrait faire descendre tout ça dans la rue, redonner un peu d'air frais, reprendre un peu de *carmagnole.*

Justement, il est curieux qu'à Paris, à moins d'une lieue de la Bastille, une jeune personne, aubergiste de première interveotion, continue, malgré son départ, à faire tourner sur son élan une petite maison où l'on souhaitait ne se moquer de persoune. Quatre plats – les quatre très pensés, réfléchis et voulus – pour 120 francs. Qui dit mieux ? Elle : passons à l'action, ne bernons plus celui qui entre, je suis une cuisinière et je sais pourquoi, travaillons. Elle s'est enfuie de son Camelot de la rue Amelot, Anne Desplanques, effarée par le succès de sa prophétie. Soo histrot, qui joue encore à guichets fermés, est en train de devenir géoérique du repas satisfaisant pour tous.

Avoir faim est une chose; nourrir en est une autre. Il faut du souffle et de la vocation pour se lancer dans cette tâche réjouissante et cruelle. Il faut aussi savoir mesurer les disponibilités du temps. Elles sont aujourd'hui assez courtes et les duels de grands chefs o'amusent plus personne. Se goberger aux tables des *parvenus* finira par relever de l'incivisme, sioon de l'inadvertance. Clichés ? Oui. Il en faut pour ne pas perdre la face dans une société qui les mouline et persiste à se distraire des réalités.

Un président de la République qui va passer des fêtes de fin d'anoée à Eugénie-les-Bains, chez Michel Guérard, veut non seulement oous dire qu'il se préoccupe de sa santé, et donc de notre avenir – *« dans la tiédeur exotique d'un jardin odorant,* explique le prospectus, *cuisine minceur et gourmande, thermes de beauté, sauna, piscine chauffée, golf à 1,5 kilomètre »* –, mais qu'il est aussi un homme désobligeamment peu atteotif à ce qui se joue par temps frisquet autour de lui.

Jean-Pierre Quélin

Le tarama, « poule aux œufs d'or »

Avec 2 500 tonnes vendues en 1996, le tarama a *bien mérité son surnom* de *« poule aux œufs d'or »*. Redécouvert par les Français au début des années 80, cette pâte couleur bonbon tendre est à l'origine l'un des classiques *mézès* grecs. Bien sûr, parmi la dizaine de fabricants industriels installés sur notre territoire, pas un ne fait du tarama comme l'on préparait autrefois ce plat traditionnel du carême orthodoxe. Les Grecs y mettaient des œufs de mulet. Aujourd'hui, rares et chers, ces œufs sont réservés à la poutargue, une autre recette. A des tarifs trois ou quatre fois moindres, les industriels utilisent des rogues de cabillaud pour le tarama. Dans les entrailles de poissons pêchés au large d'Islande, de Norvège ou d'Alaska, on *prélève ces poches intactes, remplies* d'œufs. Les plus gros de ces œufs de cabillaud, ceux dit de *« grade B et grade C »*, sont salés et fumés dans leur poches d'origine pour devenir la matière première du tarama. En théorie, on juge de la bonne qualité de celui-ci au pourcentage d'œufs qu'il contient. Les fabricants se sont d'ailleurs mis d'accord pour qu'une norme soit bientôt *établie*, en *fixant le seul minima* à 25 %. Mais ce critère n'est-il pas trop restrictif ?

On trouve en effet d'excellents taramas très faiblement dosés en œufs. Ainsi, le Taramasalata de Marks & Spencer n'en contient *que 12 %, ce qui ne l'empêche pas* d'avoir un goût délicieux. Sa texture très lisse, sa saveur acidulée (beaucoup de citron), le placent cependant en dehors des recettes de référence.

***Dans* le Finistère, chez Grade, la démarche *est tout autre.* Ici, on travaille le tarama comme le chocolat noir. Si le produit standard est dosé à 30 %, la maison propose surtout un « tarama brut » avec 50 % d'œufs de cabillaud. *« C'est à la demande des restaurants Hippopotamus, qui le servent aujourd'hui en entrée, que nous l'avons mis au point »*, raconte Thierry Duffilot, le gérant de l'entreprise. *« Nous avons même fait des essais pour le doser jusqu'à 70 %, mais le produit, plus fumé que le saumon, devient alors trop massif, pas assez nuancé. »* Ici comme dans toutes les entreprises qui travaillent le tarama, on s'essaie aux mariages. Le produit « nature » ne représente en effet qu'un tiers des ventes en France. Si l'alliance avec le saumon (souvent des chutes de saumon fumé que l'on incorpore) est la plus fréquente, les industriels font assaut de créativité.**

Chez Grade, après le lancement du tarama au caviar et de celui au corail d'oursin, on planche actuellement sur une version aux algues. Du côté de Blini, leader incontesté du marché, une variante aux crevettes roses est apparue l'été dernier.

Pour ses taramas, l'entreprise, en lieu et place de l'huile traditionnellement utilisée *dans la recette, utilise de la crème* normande. Si ce mode de préparation, dit « à la russe », rencontre les faveurs du public, il est, comme tous les autres, tenu pour cela de se parer des plumes du paon. Afin d'attirer l'œil du consommateur, jus de betterave ou carmin de cochenille sont en effet ajoutés au tarama, naturellement beige. Certains ont parfois la main plus que lourde sur ces colorants. Gare au tarama rose fluo !

Guillaume Crouzet

TOQUES EN POINTE

Bistrots

CAFÉ THOUMIEUX

■ La maison Thoumieux, vénérable institution de la rue Saint-Dominique depuis 1922, s'est dotée durant l'été 1996 d'un bistrot satellite rue de la Comète. Quelques plats au déjeuner – harengs, soupe de potiron, mâche betterave, puis un poissoo, une grillade et une épaule de veau farcie par *exemple*, et quelques desserts savoureux – ne vous coûteront que 110 francs avec un verre de vin compris. A partir de 18 heures, et jusqu'à 2 beures, changement de décor, l'aimable petit saloo aux banquettes de velours grenat et lanternes marocaines devient un har à *tapas.* Chaude ambiance parfois. *Tapas* : une centaine de francs selon le choix.

★ Paris, 4, rue de la Comète (75007). Tél. : *01-45-51-50-40. Fermé samedi* midi et dimanche.

AMADEO

■ *« La musique à table, c'est le bourdon derrière la vitre »*, affirmait Curnonsky. *Si l'on s'eo tient à cela, on ne franchira pas le seuil* de l'Amadeo, qui égrène en continu une petite musique de jour du maître de Salzbourg. Wolfgang Amadeus Mozart, il est vrai, avait habité en face, à l'hôtel de Beauvais, lors de son premier séjour parisien. L'aumônière de poireau, rémoulade de moules au curry, et la minute de grenadier à la *citronnelle évoqueot-ils* les plats du *dernier* repas de don Giovanni ? La cuisine d'un ancien adjoint de Roland Durand est assez précise et convaincante. Quelques desserts succulents. Menu à 85 francs servi au déjeuner. Tous les mardis, soirée spéciale à 100 francs (tout compris). Le soir, menu-carte : 165 francs.

★ Paris, 19, rue François-Miron (75004). Tél.: 01-48-87-01-02. Fermé samedi *midi et dimanche.*

L'OSTERIA

■ Les pâtes ? Uo chef-d'œuvre culinaire fait de farine et d'eau, au goût neutre, associé à l'ingéniosité d'un moode de formes et de sauces ou d'ingrédients ajoutés. Cela suffit-il à assurer le succès d'un restaurant *sans la moindre enseigne*, à l'*espace exigu, où le décor minimaliste* est l'unique porte-manteau surchargé ? Oui, si par ailleurs le personnel est attentif et aimable, la salade de calmar à l'huile d'olive et au citron délicatement assaisonnée, et le vin – Rocche dei Manzoni de la région d'Alba – généreusemeot servi, même à prix d'or, pour accompagner les dernières truffes hlanches d'Alba. La nourriture du petit peuple de Boccace, *en revanche*, est proposée à des prix raisonnables pour une clientèle jeune et branchée. A la carte, compter 150 francs.

★ Paris, 10, rue de Sévigné (75004). Tél. : 01-45-71-37-08. Fermé samedi et dimanche.

Brasseries

LES COLONNES

■ Issy-les-Moulineaux s'éveille. Des journaux, une chaîne de télévision, des ateliers d'architectes ont remplacé les avions des frères Wright et les « Voisins ». Aux Colonnes, brasserie de la mairie, l'on se souvient encore de cette époque. Uoe maison teoue depuis quelques lustres par la famille Nayrolles, deux géoératioos encore derrière le comptoir. *Le* gendre, lui, bichonne ses vins – une respectable variété – dont les plus précieux sont eo cave climatisée. Cette année, il est fier de son brouilly non filtré (Georges Descombes 1994), do jurançoo moelleux « Clos Lapeyre » de Jean-Baptiste Larrieu et d'un côtes-du-rhône de l'enclave des Papes de Reoé Sinard, qui fait le bonheur du comptoir. Madame est en cuisine et, outre l'aligot et cochonnailles de *rigueur*, voici l'andouillette artisanale d'Issy (!), le tripoux ou hien le carré d'agneau provençale. La maisoo est ouverte de 5 h 30 (premier métro) à 21 heures. Les cadres et publicistes, amis du vin, aiment cette salle décorée d'affiches, de gravures, de fleurs. Sans doute aussi eocouragent-ils le patroo, qui rêve de promouvoir ces vins hien faits issus de petits récoltants et de terroirs *méconnus, comme le minervois.* Formule : 86 francs ; à la carte, environ 150 francs.

★ Issy-les-Moulineaux, 65, avenue du Général-Leclerc (92130) Tél. : 01-46-42-25-33. Fermé le dimanche.

GARNIER

■ Retour *triomphant* de l'architecture haussmannienne dans le quartier Saint-Lazare. Garnier, fameux restaurant-hrasserie *voué aux produits* de la mer, impassible face à l'interminable chantier, offre une salle calme à l'étage comme autrefois Lambel, passage Caumartin. L'on y trouve toujours, parmi les plus belles productions du bassin de Marennes Oléroo, les rares huîtres extra-grosses oumèro 0, réservées aux amateurs, peu oombreux *mais fidèles. La carte très classique* – l'établissement appartient au patron de la Grande Cascade – *présente une belle variété* d'entrées marines froides et chaudes. Rien de bien original dans les apprêts, mais d'impeccables produits proposés soit à la carte, soit eo plats du marché ou bien dans une carte-menu à prix fixe. Retenons un épatant turbotin grillé pour deux à la sauce béarnaise, doot la peau est saisie par le *feu, mais* la chair nacrée parfaitemeot préservée. Il revenait à un saint-véran – *domaine des Deux-Roches 1995 – d'accompagner ce* plat à toute épreuve. Carte-menu : 190 francs ; à la carte, compter 300 francs.

★ Paris, 111, rue Saint-Lazare (75008). Tél. : 01-43-87-50-40.

Gastronomie

PIERRE GAGNAIRE

■ Au début de 1996, deux ans après avoir obtenu la distinctioo suprême du *Guide Michelin, Pierre Gagnaire était contraint de déposer son bilan.* Des investissements trop importants, un environnemeot chastique avaient eu raisoo de l'enthousiasme de cet étonnant défricheur de goûts. Saint-Etienne, patrie de Jules Janin, perdait – à jamais ? – un « trois-étoiles » insolite et l'un des plus créatifs parmi les chefs de la *nouvelle génération.*

Le voici depuis quelques semaines à Paris, aidé par un *mécène*, et prêt à recommencer l'aventure. Le décor, celui du restaurant Bice, a été repris, les éclairages adoucis, les tables espacées. Uo perron, comme à Saint-Etienne, commande l'accès d'un vaste espace en creux, où la chaleur des lambris vernissés est estompée par des à-plats gris, comme s'il fallait entretenir le deuil *stéphanois. La cuisine* de Pierre Gagnaire *associe goûts* et textures à l'harmonie *des couleurs*, à l'art de la *découpe* et au *choix* de la vaisselle. Une cuisine de miniatures servie dans de grandes assiettes zébrées de jus aromatiques colorés, plaisir de l'œil avant celui du palais. Cette cuisine baroque suppose la construction d'une forme sensible, adaptée à chaque mets, ainsi les ormeaux, noix de saint-jacques et araignée de mer macérés dans un jus de pamplemousse pimenté. Le ventre de pigeon ramier saisi au sautoir s'inscrit de façon plus classique dans notre registre de saveurs ; la truffe à la purée de topinambour et artichaut *poivrade*, en revanche, *soulignés* d'un *trait de porto* et de *glace de viande font* entrer le *diamant noir* de la *cuisine* dans le registre peu commun de l'amer et du sucré. La cuisine, pour Pierre Gagnaire, est une ascèse et une esthétique de table qui emprunte à l'univers des saveurs, sans exclusive aucune. Un effet de style inimitable. Au bar, un plat un vin au déjeuner : 200 francs. Menus : 450 francs (midi) et 480 francs (soir) ; à la carte, compter 800 francs.

★ Paris, 6, rue Balzac (75008). Tél.: 01-44-35-18-25. Fermé samedi et dimanche midi.

Jean-Claude Ribaut

هكذا من الأصل

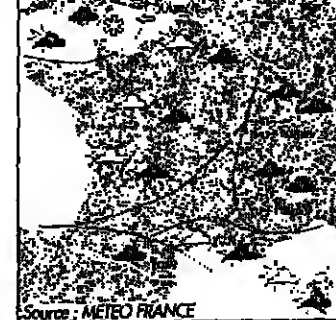
Persistance du froid

MERCREDI matin, près des côtes de la Manche, il y aura quelques averses de neige. Le vent d'est sera sensible sur les côtes. De la Bretagne au Poitou jusqu'au Centre, à l'Ile-de-France, à la région Nord et aux Ardennes, nuages et belles éclaircies alterneront. Quelques brumes se formeront par endroits. De l'Aquitaine au Massif Central jusqu'au nord-est, les nuages resteront abondants. Des Pyrénées-Orientales au Languedoc-Roussillon, les éclaircies seront timides. Des Alpes au Sud-Est, le temps sera couvert et faiblement neigeux. De la Côte d'Azur à la Corse, il pleuvra faiblement. L'après-midi, les averses de neige persisteront par endroits sur les côtes de la Manche. Au nord d'une ligne Biarritz-Nancy, soit sur une bonne moitié nord-ouest du pays, le soleil fera de belles apparitions, malgré la présence de quelques nuages. Sur le pourtour méditerranéen, le ciel sera très nuageux, avec de la pluie sur le sud de la Corse en fin de journée. Des Pyrénées au Massif Central jusqu'aux Alpes et au Nord-Est, le ciel restera très nuageux. Il neigera faiblement par endroits sur les Alpes.

Les températures minimales resteront glaciales, avec – 10 à – 12 degrés au nord-est, – 8 à – 10 degrés du Nord à l'Ile-de-France, et – 6 à – 8 degrés dans le Nord-Ouest. Dans les régions plus au sud, il fera plus doux avec – 1 à – 3 degrés au lever du jour. L'après-midi, le thermomètre marquera – 2 à – 5 degrés au nord et – 2 à 2 degrés au sud, jusqu'à 7 degrés sur les côtes méditerranéennes.

Jeudi, le soleil brillera largement en montagne sur l'ensemble des massifs. Près du pourtour méditerranéen, il neigera faiblement et il pleuvra en Corse. Sur les côtes de la Manche, les averses de neige locales du matin cesseront l'après-midi. Dans le reste du pays, les nuages bas seront nombreux, surtout le matin. Le soleil fera quelques belles apparitions l'après-midi, mais les nuages resteront dominants. Les températures minimales avoisineront 9 à – 5 au nord et – 4 à 0 degré au sud. L'après-midi, il fera encore très froid avec – 2 à – 7 degrés au nord et – 2 à 3 degrés au sud. Il fera plus doux près de la Méditerranée.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

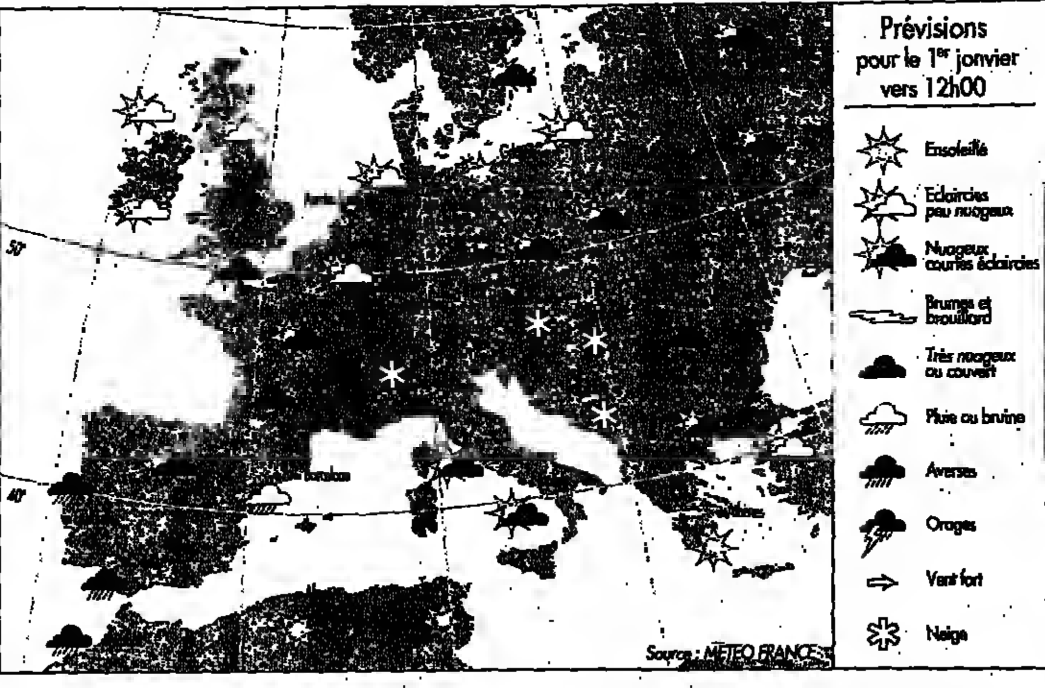


Prévisions pour le 1er janvier vers 12h00

La qualité de l'air



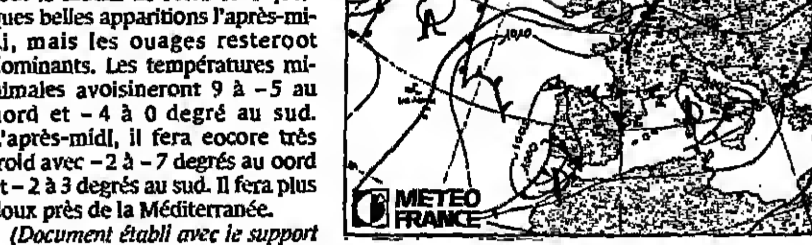
Tendance pour le 31 décembre : assez bon





TEMPÉRATURES du 30 décembre maxima/minima

FRANCE	
AJACCIO	10/1
BIARRITZ	4/– 3
BORDEAUX	2/– 3
BOURGES	– 1/– 8
BREST	5/– 3
CAEN	3/– 6
CHERBOURG	5/– 1
CLERMONT-F.	– 4/– 6
DIJON	– 4/– 15
FORT-DE-FR.	29/21
GRENOBLE	1/– 3
LILLE	0/– 6
LIMOGES	– 1/– 9
LYON	– 3/– 4
MARSEILLE	3/– 3
NANCY	– 6/– 12
NANTES	2/– 8
NICE	7/2
PARIS	2/– 5
PAU	2/– 6
PERPIGNAN	10/0
POINTE-À-PIT.	28/22
RENNES	4/– 6
ST-DENIS RÉUNION	29/23
ST-ÉTIENNE	– 2/– 7
STRASBOURG	– 7/– 11
TOULOUSE	– 4/– 6
TOURS	1/– 6
ÉTRANGER	
ALGER	18/7
AMSTERDAM	0/– 9
ATHÈNES	17/10
BANGKOK	35/22
BARCELONE	10/6
BELGRADE	– 7/– 12
BERLIN	– 9/– 15
BOMBAY	33/19
BRASILIA	–/–
BRUXELLES	– 1/– 7
BUCAREST	– 5/– 7
BUDAPEST	– 6/– 16
BUENOS AIRES	33/22
CARACAS	28/23
CHICAGO	– 1/– 4
COPENHAGUE	– 2/– 5
DAKAR	25/20
DJAKARTA	29/23
DUBAI	24/15
DUBLIN	6/0
FRANCFORT	– 7/– 10
GENÈVE	– 3/– 7
HANOÏ	26/20
HELSINKI	– 7/– 14
HONGKONG	24/17
ISTANBUL	–/11
JÉRUSALEM	–/–
KIEV	– 11/– 14
KINSHASA	32/22
LE CAIRE	20/9
LIMA	27/21
LISBONNE	14/8
LONDRES	3/– 1
LOS ANGELES	19/–
LUXEMBOURG	– 4/– 10
MADRID	7/2
MARRAKECH	17/7
MEXICO	20/8
MILAN	– 3/– 5
MONTRÉAL	3/– 14
MOSCOU	– 16/– 18
MUNICH	– 11/– 14
NAIROBI	24/13
NEW DELHI	24/7
NEW YORK	11/2
PALMA DE M.	10/5
PÉKIN	3/– 2
PRAGUE	– 14/– 20
PRÉTORIA	27/18
RABAT	18/12
RIO DE JAN.	–/–
ROME	3/2
SAN FRANC.	16/13
SANTIAGO	28/16
SÉVILLE	16/12
ST-PÉTERS.	– 10/– 13
STOCKHOLM	– 5/– 5
SYDNEY	19/16
TENERIFE	23/16
TOKYO	16/6
TUNIS	18/8
VARSOVIE	– 12/– 15
VENISE	– 1/– 4
VIENNE	– 10/– 14



Situation le 31 décembre, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 2 janvier, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

Salaire minimum

IL EST NATUREL que les ouvriers et les fonctionnaires, après la hausse du coût de la vie qui a eu lieu ces derniers mois, réclament des augmentations de salaires et de traitements. Mais il s'agit de savoir dans quelle mesure le gouvernement pourra leur donner satisfaction sans compromettre la situation économique et, par conséquent, sans nuire aux intérêts des travailleurs eux-mêmes.

La CGT déclare qu'un minimum de 7 000 francs par mois est nécessaire pour vivre, et qu'avec un salaire inférieur à cette somme la santé des travailleurs serait en péril. Nous ne contesterons pas ce chiffre. Le minimum vital est une notion confuse et indéterminée. Il n'est pas possible de le mesurer avec exactitude. Les besoins diffèrent d'homme à homme, et pour chaque homme ils varient dans des limites très larges.

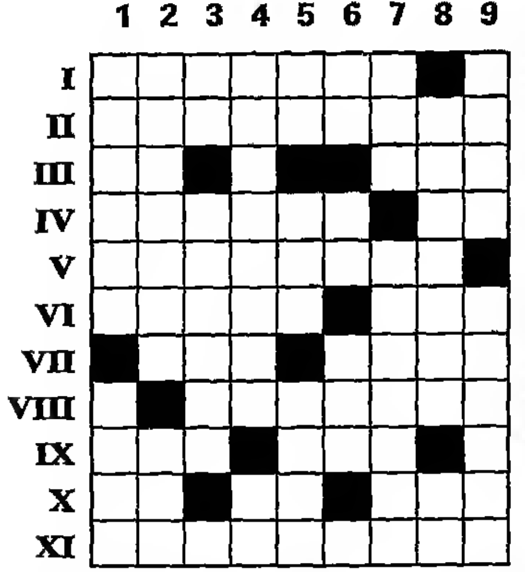
Nous voudrions tous que le moindre ouvrier pût gagner beaucoup plus de 7 000 francs par mois. Malheureusement, la satisfaction des besoins ne dépend pas du montant nominal des salaires, mais des biens qui sont mis à la disposition des travailleurs et de leurs familles. Si la production n'augmente pas, on pourra fixer où l'on voudra le niveau officiel du minimum vital, personne ne vivra mieux.

On semble tourner dans un cercle. Nous n'en pourrons sortir que peu à peu et si des mesures intempestives, telles qu'une hausse trop forte des salaires ou une augmentation des dépenses de l'Etat, ne viennent pas arrêter les progrès laborieux que l'on aura pu faire. Demandons aux syndicats d'ouvriers et de fonctionnaires d'être modérés. Nous savons bien qu'ils ont à calmer un mécontentement trop explicable. Mais le devoir des guides du syndicalisme est de ne pas se laisser entraîner et de faire triompher les véritables intérêts des travailleurs.

Marcel Tardy
(1er janvier 1947.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6985



HORIZONTALEMENT

I. Dure mère. – II. Peut être à la fois au four et au moulin. – III. Symbole. Enclume pour le bijoutier. – IV. Est formé de cristaux. Va avec tout. – V. N'a pas donné la migraine au poète. – VI. Une œuvre satirique d'autrefois. Abréviation évitant une répétition. – VII. Romancière américaine. Le téléphone lui a été fatal. – VIII. Pas bien enveloppée. – IX. On y fait de l'élevage. Mot de reconnaissance. – X. En ville. Peut exprimer la surprise. Mot utilisé quand ce n'est pas vrai. – XI. Fera peut-être appel au vide.

VERTICALEMENT

1. Les planter, c'est travailler pour des haricots. Peut servir d'appât. – 2. Condamnable quand il est de famille. Aux Moines, dans le Morbihan. – 3. Participe. Une victime d'Achille. – 4. Vraiment pas épatés. Lie. – 5. Pas déclaré. Coule dans le Bocage. Dans le centre d'une capitale. – 6. Presque rien. Abréviation pour le patron. Pas de quoi être satisfait. – 7. D'un auxiliaire. Une grande finesse. – 8. Dégagent une forte odeur. Conjonction. – 9. Circule en Amérique latine. En Espagne ou dans les Andes.

SOLUTION DU N° 6984

HORIZONTALEMENT

I. Gosettes. – II. Anicroche. – III. Croula. – IV. Ci. Eurêka ! – V. Olav. Ces. – VI. Diantre ! – VII. Nées. Aï. – VIII. Ions. Psi. – IX. En. Etamée. – X. Isolent. – XI. Ego. Im. Aa.

VERTICALEMENT

1. Garçonnière. – 2. On. Il. Eon. – 3. Sic. Aden. Io. – 4. Ecrevisses. – 5. Trou. Toi. – 6. Tour. Napalm. – 7. Eclectisme. – 8. Shaker. Iéna. – 9. Aser. Eta.

Guy Brouty

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **ISRAËL.** A la suite d'un mot d'ordre de grève nationale lancé dimanche 29 décembre, les transports étaient perturbés en Israël. Les salariés des chemins de fer ont cessé le travail, tous les vols au départ du pays étaient annulés, et les bagagistes ne déchargeaient pas les bagages des passagers à l'arrivée. – *(Reuter.)*

■ **AFRIQUE DU SUD.** 910 personnes ont trouvé la mort sur les routes sud-africaines pendant les vacances de Noël. Ce bilan risque de s'alourdir encore avec le retour des vacanciers. – *(Reuter.)*

■ **PARIS.** Hyatt ouvrira, en milieu d'année 1997, un hôtel boulevard Malesherbes. Le Hyatt Regency Paris-Madeleine sera doté de quatre-vingt-six chambres, dont quatre suites junior et une suite présidentielle, de trois salles de réunions, d'un salon privé et de plusieurs restaurants.

■ **CUBA.** Près d'un million de touristes se sont rendus à Cuba en 1996. Sur le continent américain, ce sont les Canadiens, les Mexicains et les Argentins qui ont été les plus nombreux à séjourner dans l'île. – *(AFP.)*

■ **ÉGYPTE.** La coopérative privée israélienne d'autobus Egged a effectué, dimanche 29 décembre, sa dernière liaison entre Tel-Aviv et Le Caire pour cause de non-rentabilité. La ligne, qui au départ fonctionnait tous les jours sauf pendant le repos du shabbat, était par la suite devenue hebdomadaire. Moins de dix passagers l'empruntaient en moyenne chaque dimanche. – *(AFP.)*

■ **MAROC.** Le Maroc envisage de construire une ligne ferroviaire de 120 kilomètres de long au nord-est pour relier Taourirt à Nador via Berkane. – *(AFP.)*

■ **NICE.** L'intersyndicale des transports urbains niçois a appelé à un mouvement de grève de 24 heures, mardi 31 décembre et tous les dimanches du mois de janvier. – *(AFP.)*

PARIS EN VISITE

Jeudi 2 janvier

■ **PASSAGES COUVERTS DU SENTIER :** 2e parcours (50 F), 10 h 30, 3, rue de Palestro (Paris autrefois).

■ **MUSÉE DU PETIT PALAIS :** exposition La Cité interdite (50 F + prix d'entrée), 11 h 15, hall d'entrée (Pierre-Yves Jaslet).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : la peinture allemande, 11 h 30 ; *Les Femmes d'Alger*, de Delacroix, 12 h 30 ; la galerie des hommes illustres, 14 h 30 (Musées nationaux).

■ **L'OPÉRA-GARNIER** (45 F + prix d'entrée), 12 heures, dans le vestibule au pied de la statue de Lully (Monuments historiques).

■ **MUSÉE D'ORSAY :** une œuvre à voir, *En barque*, de Bonnard (36 F + prix d'entrée), 12 h 30 (Musées nationaux).

■ **GRAND PALAIS :** exposition « Picasso et le portrait », 12 h 45 (50 F + prix d'entrée), sortie du métro Champs-Elysées-Clemenceau (Suzette Sidoun) ; 15 h 30 (34 F + prix d'entrée), hall d'entrée (Musées nationaux).

■ **MUSÉE PICASSO** (34 F + prix d'entrée), 14 heures, 5, rue de Thorigny (Musées nationaux).

■ **MUSÉE DELACROIX :** exposition « La Grèce en révolte » (50 F + prix d'entrée), 14 h 20, 6, place de Furstenberg (Mme Cazes).

■ **MARAIS :** hôtels et appartements du prince de Soubise (50 F + prix d'entrée), 14 h 30, 60, rue des Francs-Bourgeois (Connaissance de Paris).

■ **NOTRE DAME DE PARIS** à travers le roman de Victor Hugo : visite pour les jeunes (35 F), 14 h 30, portail central de la cathédrale (Monuments historiques).

■ **LE QUARTIER CHINOIS** (55 F), 14 h 30, sortie du métro Porte-de-Choisy, devant la BNP (Christine Merle).

■ **LA CONCIERGERIE :** exposition Du « Palais-Royal au Palais de justice » (45 F + prix d'entrée), 15 heures, 1, quai de l'Horloge, dans la cour (Monuments historiques).

■ **L'HÔTEL DE CHAULNES :** exposition « De la place Royale à la place des Vosges » (45 F + prix d'entrée), 15 heures, 9, place des Vosges (Monuments historiques).

■ **L'ÎLE SAINT-LOUIS** (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

■ **MUSÉE DU LOUVRE :** le thème de l'épiphanie (55 F + prix d'entrée), 15 heures, sortie du métro Palais-Royal, côté place Colette (Paris et son histoire).

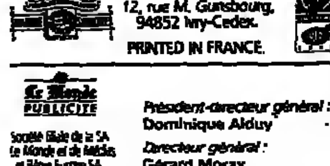
■ **PASSAGES COUVERTS** (50 F), 15 h 30, 31 bis, rue du Faubourg-Montmartre (Claude Marti).

LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	01-42-17-20-00
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe :	GO LEMONDE
Adresse Internet :	http:// www.lemonde.fr
Documentation sur minitel	3617 LMDOC ou 08-36-29-04-56
LE MONDE sur CD_ROM	01-44-08-78-30
Index et microfilms :	01-42-17-29-33
Films à Paris et en province :	08-36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/min)

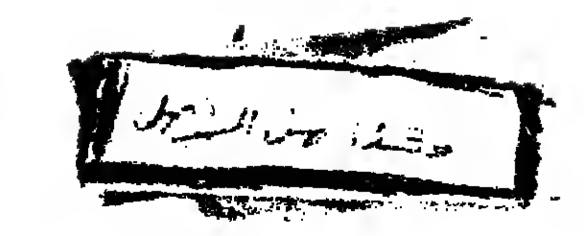
Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037



Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex.
PRINTED IN FRANCE.

Le Monde PUBLICITÉ
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Gérard Morax
133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : 01-44-43-76-00 ; fax : 01-44-43-77-30



MUSIQUE Issu des ghettos noirs des grandes villes américaines, le « gangsta rap » ou rap de gangsters connaît un succès considérable et génère de colossaux bénéfices. ● DE NOMBREUSES maisons de disques indépendantes se sont développées, dirigées par des entrepreneurs dont certains adaptent à l'industrie du disque les méthodes des gangs dont ils sont issus. ● PLUSIEURS CHANTEURS célèbres ont été mêlées à des affaires criminelles, alimentées par la rivalité qui oppose les rappeurs de la Côte est et de la Côte ouest. La plus retentissante fut l'assassinat de Tupac Shakur en septembre à Las Vegas. ● MARION « SUGE » KNIGHT, est considéré comme l'un des parrains du « gangsta rap » de la Côte ouest. Patron du très prospère label Death Row (le « couloir de la mort » des prisons américaines), il compte dans son écurie des vedettes comme Snoop Doggy Dogg, Dr Dre ou Tupac Shakur.

Le rap américain malade de ses parrains

Les bénéfices considérables dégagés par le succès du « gangsta rap », une variante issue de la violence des ghettos noirs, attirent les convoitises. Des labels indépendants se livrent à une véritable guerre pour s'imposer sur le marché

DEUX MÈTRES, cent cinquante kilos : Marion « Suge » Knight en impose même au plus retors. Agé de trente et un ans, ce Californien, originaire de Compton, un des quartiers chauds de Los Angeles, est à la tête de Death Row Records, label qui aurait engrangé, en quatre ans, un chiffre d'affaires de plus de 125 millions de dollars (environ 650 millions de francs). Grâce au « gangsta rap » (le rap des gangsters) de ses poulains, Snoop Doggy Dogg, Dr Dre ou Tupac Shakur, Death Row est devenue la maison de disques noire et indépendante la plus prospère des années 90. Le logo de Death Row (« le couloir de la mort ») représente un homme sur la chaise électrique. Rares dans le milieu sont ceux qui s'avisent de dire du mal du bonhomme. Il est au rap ce que Don King, l'agent de Mike Tyson, est à la boxe. Un homme d'affaires redouté pour son flair comme pour ses méthodes.

Les quartiers les plus défavorisés des villes américaines sont un vivier inépuisable pour la culture hip hop et l'industrie du disque. Si dans les années 60 et 70, les cas de Curtis Mayfield – pour le label Curtom – et de Berry Gordy – pour le légendaire Tamla Motown – restaient des exceptions mythiques, les exemples de chefs d'entreprise noirs se multiplient aujourd'hui dans la génération rap. Pour s'imposer, ils adaptent souvent les règles du ghetto à l'industrie phonographique. Et la compétition prend plus souvent l'allure d'un film de Martin Scorsese que d'un gentil clip des Jackson 5.

C'est en 1991 que « Suge » Knight, qui a fait partie de l'équipe de football américain de l'Université du Nevada, fonde son label avec la complicité d'Andre Young, dit Dr Dre, alors juste séparé de N.W.A. (Niggers With Attitude), groupe fondateur du gangsta rap de la Côte ouest. L'origine du financement est un peu floue.

A ses économies de garde du corps employé par N.W.A., Marion Knight aurait ajouté un pactole gagné grâce au succès phénoménal de *Ice Ice Baby*, chanté par un rapper blanc, Vanilla Ice, sur lequel le colosse aurait touché un droit d'édition. Récemment, Vanilla Ice racontait que, suspendu de force par-dessus le balcon d'un building, il n'avait pas eu d'autre choix que de signer la cession de ce droit à son nouvel éditeur.

Dans la première moitié des années 90, Death Row va façonner le son d'un hip hop californien, le *G-funk* (G pour *original* ou pour *gangster*), reconnaissable entre tous. Sur son premier album solo, *The Chronic*, comme dans l'album *Doggystyle*, de Snoop Doggy Dogg, qu'il produit, Dr Dre met en musique le cauchemar ensoleillé des ghettos balnéaires de Long Beach, Compton ou Watts. Les succès du gangsta rap font bondir les ligues morales, mais, même lâché par son distributeur Time-Warner, Death Row continue d'enchaîner les tubes.

Les ennuis commencent en août 1994 quand, en voiture avec Calvin Broadus, alias Snoop Dogg, son garde du corps tue par balle un autre conducteur qu'il jugeait menaçant. Entraîné dans un interminable procès, le chanteur – qui a le même avocat que O.J. Simpson – sera finalement innocenté, après qu'un témoin à charge se fut rétracté. A l'automne 1994, Tupac Shakur – dit 2Pac –, jeune vedette controversée du rap de la Côte ouest et poulain pressenti de l'écurie Death Row, est jugé pour viol. A l'époque du procès, il est blessé par balles à la sortie d'un studio d'enregistrement new-yorkais. Condamné finalement à quatre ans de prison, il n'en passera qu'un derrière les barreaux. Entre-temps, « Suge » Knight l'aura tiré de ce mauvais pas, en profitant au passage pour le faire signer sur son label. En 1996, un double album naîtra de cette alliance. Vendu à plusieurs millions d'exemplaires, *All Eyez On Me* faisait de 2Pac l'incarnation crédible d'un James Dean « black ».

AGRESSION, FUSILLADE

Malgré ce succès, les hommes de Los Angeles vivent mal la concurrence du rap de la Côte est. Des groupes comme Mobb Deep ou le Wu-Tang Clan leur font de l'ombre. Les insultes pleuvent. Et le petit jeu prend une allure de guerre des gangs. Certains sont particulièrement visés comme Sean « Puffy » Combs ou The Notorious B.I.G., responsables du label new-yorkais Bad Boy Entertainment. Tupac les accuse dans la presse de ne pas être pour rien dans son agression. En 1995, un an, jour pour jour, après la fusillade, un proche des deux hommes et ancien ami de Tupac est exécuté dans le Queens. « Suge » commente dans un magazine : « *Ce n'est pas une histoire entre la Côte ouest et la Côte est, mais entre les vrais durs et les faux.* » Un peu plus tard à Atlanta, une dispute entre Knight et Combs dégénère. Un proche de Knight se fait tuer. En l'absence de témoignages, la police renonce. L'ambiance est si malsaine que Dr Dre décide de quitter le label, que son associé décrit de plus en plus souvent comme « *une organisation* », « *une famille* ».

UN JUGE PEU ZÉLÉ

Le meurtre de Tupac Shakur focalisera l'attention des médias sur les activités de Death Row. Le 7 septembre, à Las Vegas, le rappeur est blessé par balles par un inconnu à la sortie du match de boxe de Mike Tyson contre Bruce Seldon. Tupac Shakur mourra le 13 septembre (*Le Monde* daté 15-16 septembre). A ses côtés, « Suge », au volant de sa BMW, n'est que légèrement blessé. La police s'interroge. Guerre des gangs ? Guerre des labels ? Altercation isolée ? Fidèle à sa culture de rue (on le dit proche des Crips, gang rival des Bloods), Marion Knight refuse de collaborer. Le FBI, aidé par la brigade des stupéfiants (Drug Enforcement Administration), ouvre alors une enquête pour savoir si Death Row ne serait pas gérée comme une entreprise criminelle.

Dans le show-business, les langues finissent par se délier. Certains – comme Andre Harrell, l'agent de Jodeci et Mary J. Blidge, deux stars du rhythm'n'blues – racontent comment les arguments musclés du patron de Death Row leur ont fait céder un contrat. Dr Dre, lui-même, parle de l'expédition menée à son domicile par « Suge » Knight et ses hommes pour récupérer des bandes. Le passé remonte à la surface. On apprend que Marion Knight a été condamné une première fois en 1987 pour coups et blessures. Puis pour trafic d'armes avant d'être accusé de l'agression, en 1992, de deux confrères rappeurs. On s'est aussi aperçu que Lawrence Longo, le juge chargé de surveiller sa liberté conditionnelle, ne faisait pas vraiment preuve de zèle. Et pour cause. Sa fille, Gina Longo, est, depuis 1992, la seule artiste blanche à avoir été engagée par Death Row, sans d'ailleurs qu'aucun disque n'ait jamais été publié.

Sur le front musical, la tendance est à l'apaisement. A la tête de son nouveau label, Aftermath, Dr Dre a réuni sous le nom de Group Therapy (« thérapie de groupe ») des rappeurs des deux bords pour un morceau, *East Coast/West Coast Killas*, aussi efficace qu'œcuménique. La star du basket et apprenti rappeur, Shaq O'Neal, pivot des LA Lakers, a fait de même sur son nouvel album. De son côté, Death Row continue d'alimenter la polémique et le tiroir-caisse. Simultanément, le label vient de sortir *The Doggfather*, le nouvel album de Snoop Doggy Dogg, et le disque violent et noir que Tupac Shakur avait eu le temps d'enregistrer, sous le nom de Makaveli (Machiavel), avant son assassinat. Le 30 novembre, ces deux albums occupaient respectivement les première et deuxième place du hit-parade américain. Jamais en reste, le « boss » passait une page de publicité dans le magazine professionnel *Billboard*: « *Félicitations à Snoop et à Pac pour une triomphante saison des fêtes. Numéro 1 et numéro 2 : le plus beau cadeau qu'on ait jamais fait à l'équipe Death Row.* » Qui a intérêt de bien en profiter. Un procureur vient de requérir une peine de cinq à neuf ans de prison contre Marion « Suge » Knight pour avoir enfreint les conditions de sa liberté conditionnelle. Le jugement sera rendu le 28 février 1997.

Stéphane Davet

DESSIN KILLOFFER

Discographie

● **Dr Dre.** *The Chronic* (Death Row) ; *Dr Dre Presents The Aftermath* (Aftermath/MCA).
● **Snoop Doggy Dogg.** *Doggystyle* (Death Row) ; *The Doggfather* (Death Row).
● **2Pac.** *All Eyes On Me* (Death Row) ; *Makaveli-The Don Killuminati* (Death Row).
● **Westside Connection.** *Bow Down* (Lenchmob/Priority).
● **Tha Dogg Pound.** *Dogg Food* (Death Row).
● **Warren G.** *Regulate... G Funk Era* (Def Jam/Island) ; *Take A Look Over Your Shoulder* (Def Jam/Island).
● **Mobb Deep.** *Hell On Earth* (Loud/BMG).
● **Shaquille O'Neal.** *You Can't Stop The Reign* (Interscope/MCA).

Les théories de Chuck D

A la tête du groupe new-yorkais Public Enemy, Chuck D a écrit, depuis 1987, quelques-unes des pages les plus virulentes de l'engagement rap. En vacance du groupe, il vient de créer son label, Slam Jamz. Après avoir dénoncé les injustices de l'Oncle Sam, le chanteur a enregistré en solo l'album *Autobiography of Mistachuck*, où il stigmatise la violence des Noirs contre les Noirs et l'exploitation qu'en font certains labels rap dirigés par des Afro-Américains. Récemment, il a mis en doute l'assassinat de 2 Pac, démontrant en seize points sa thèse du simulacre d'exécution de celui qui allait se faire appeler Makaveli. Parmi ses arguments: « *Machiavel avait simulé sa mort pour tromper ses ennemis* », « *Il n'y a pas eu d'autopsie ni d'expertise balistique* », « *Il ne portait pas de gilet pare-balles, contrairement à son habitude* », « *Les messes commémoratives ouvertes au public à Atlanta et Los Angeles ont été annulées* »...

La direction de la Banque Bruxelles Lambert de Genève décide de censurer quatorze photographies

Ces œuvres d'artistes contemporains confirmés sont jugées « aptes à effrayer les clients »

« *APTES à effrayer les clients* ». Cet intitulé en forme de slogan concerne quatorze photographies contemporaines, appartenant à la collection LAC, imaginée par la baronne belge Marion Lambert. Elles regroupent des œuvres d'artistes confirmés et achetés par les musées internationaux : Nan Goldin, Cindy Sherman, Thomas Ruff, Wolfgang Tillmans, Rosemarie Trockel, Matthew Barney... Les clients qui pourraient être effrayés par ces images sont ceux de la succursale genevoise de la Banque Bruxelles Lambert, la deuxième de Belgique. Ces fameuses photos devaient en effet orner les murs du nouveau bâtiment de Genève, réalisé par l'architecte Mario Botta. Elles devaient, car la direction a décidé de les retirer, car jugées « *choquantes* ». Et le jour de l'inauguration, le 22 novembre, les visiteurs n'ont pu voir aucune photographie, mais des peintures et des installations de Merz, Paladino, Tinguely, etc.

Photos choquantes ? Celle de Nan Goldin est loin d'appartenir aux plus sulfureuses réalisées par cette artiste qui tient son journal intime en images : on y voit une femme habillée, de dos, enlacée par un bras velu. Celle de Wolfgang Tillmans montre un jeune homme en débardeur et jeans troués ; le Thomas Ruff est un de ses célèbres portraits frontaux de jeunes gens : quant à Rosemarie Trockel, c'est un portrait... de chien.

> Ces images de la discorde sont des échantillons d'une collection ambitieuse, rigoureuse, montée par la baronne belge Marion Lambert et qui comprend quatre cents œuvres photographiques

Ces images de la discorde sont des échantillons d'une collection ambitieuse, rigoureuse, montée par Marion Lambert « *seule et avec passion* » et qui comprend quatre cents œuvres photographiques, souvent de grand format. « *Je ne collectionne pas des timbres-poste.* » L'ensemble est représentatif de la création des années 80 : Jeff Wall, Barbara Kruger, Sherrie Levine, Louise Lawler, Gerhard Richter, Araki, Jean-Marc Bustamante, Sophie Calle, Larry Clark, Patrick Faigenbaum, Fischli et Weiss, Gilbert and George, Andreas Gursky, Mike Kelley, Annette Messager, Sigmar Polke, Andres Serrano, James Welling, mais aussi Beuys, Man Ray, Warhol, Bernd et Illa Becher, Robert Frank... Bref, un ensemble à rendre envieux n'importe quelle institution dans le monde, dont une trentaine ne se sont pas privées, d'ailleurs, de les emprunter pour des expositions.

Exposer de l'art est aussi une tradition de la Banque Bruxelles Lambert. Il est d'ailleurs cocasse de savoir que Philippe Lambert, mari de Marion Lambert, est le président du conseil d'administration et actionnaire minoritaire de Bruxelles Lambert Suisse, une banque créée par sa famille. Et, durant les huit dernières années, Marion Lambert avait pu accrocher les œuvres, au fur et à mesure de leur acquisition, dans l'ancien bâtiment. « *Parfois avec quelques frictions, mais dans l'ensemble, elles étaient bien reçues par le personnel et le public* », dit-elle.

Avec le nouveau bâtiment de Botta, il était prévu d'aller plus loin. L'architecte avait même conçu le lieu en tenant compte de la collection puisque quatre cents œuvres devaient y être accrochées. Ce qui aurait constitué un événement mondial, pour un établissement bancaire. Les clients auraient pu découvrir les œuvres sur les trois niveaux auxquels ils ont accès, notamment dans le hall d'accueil (Sugimoto, Frank, Prince) et la salle des coffres (paysages de Gursky). La majorité des images n'auraient été visibles que par le personnel. « *Pour éviter toute provocation, nous avions écarté les œuvres les plus difficiles, d'Araki ou de Larry Clark* », raconte Marion Lambert. Le projet néanmoins était de pouvoir faire découvrir l'ensemble de la collection à qui le demanderait, aux heures d'ouverture de la banque. « *Un musée, c'est un public de convertis ; ici, nous voulions montrer que la banque avait une ouverture sur le monde, qu'elle s'intéressait aux problèmes de la société.* »

Les œuvres ont commencé à être installées dans le bâtiment de Botta durant l'été 1996. Jusqu'à ce que le directeur général de Bruxelles Lambert Suisse, Guy de Marnix – il est aussi le gendre du président du groupe bruxellois, M. Cardon de Lichtbuer –, épingle les quatorze fameuses photos. A la banque, on explique que ces images pouvaient créer « *un malaise* » parmi la clientèle. Jointe à de multiples reprises, la direction n'a pas voulu justifier cette position. Les quelques membres du personnel que nous avons interrogés ont également refusé de s'exprimer, même à titre anonyme, sur une affaire qui a été mal vécue. « *J'ai un avis, mais je ne peux le dire* », dit untel. « *Seule la direction est habilitée à communiquer* », dit un autre... La direction reproche à Marion Lambert son intransigeance, car il lui suffisait de retirer ces quatorze photos. « *Mais elles jouent un rôle déterminant*, répond la baronne, *le directeur précédent avait dans son bureau une photo représentant un couple enlacé, et ça ne le choquait pas ! Guy de Marnix n'aime pas l'art contemporain, il n'accepte pas le côté direct de la photographie et préfère des choses neutres, assorties au tapis.* »

Une pléiade de spécialistes, directeurs de musée et de centre d'art, ont défendu Marion Lambert : Robert Storr (Musée d'art moderne de New York), Maria Morris Hambourg (Metropolitan de New York), Jean-Christophe Ammann (Musée d'art moderne de Francfort), Paolo Colombo (Centre d'art contemporain de Genève), Cäsar Menz (Musée d'art et d'histoire de Genève), l'architecte Mario Botta... Et le Suisse Harald Szeemann, à qui on doit la rétrospective Beuys, et qui pose un autre problème dans une lettre adressée à Guy de Marnix : « *Depuis vingt ans, je vois partir des collections extraordinaires (...). Ne faites pas la même faute.* »

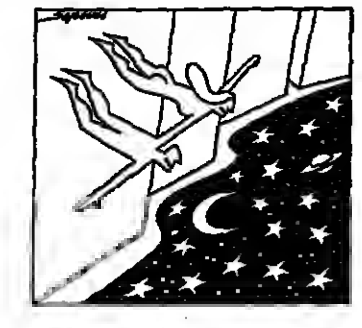
L'irremédiable a été fait. Fin novembre, la collection, estimée plusieurs dizaines de millions de francs – elle n'aurait pas coûté un centime à la banque –, a été décrochée et stockée dans un entrepôt, en Suisse. Que va-t-elle devenir ? « *Nombre de musées étrangers sont intéressés*, répond Marion Lambert. Dans un premier temps, cet ensemble remarquable va « tourner » dans plusieurs lieux en Europe. Première étape, en mars, au Centre d'art contemporain de Genève. Le sponsor serait même... une banque.

Michel Guerrin



Place aux jeunes !

L'Orchestre français des jeunes dirigé par Marek Janowski est à la Cité de la musique



L'ENTHOUSIASME et le professionnalisme des jeunes instrumeotistes donnent souvent des résultats si stupéfiants que l'on se persuade *parfois* que les orchestres constitués ne sont en rien supérieurs aux meilleurs orchestres d'étudiants – si ce o'est qu'ils ont un répertoire que les jeunes o'ont pas. L'Orchestre français des jeunes a été créé en 1982 par le ministère de la culture sur le modèle de formations équivalentes existant aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne et en Allemagne de façon à donner la possibilité à des musiciens fraîchement diplômés de s'initier sérieusement au jeu collectif. Jérôme Kaltenbach, Sylvain Cambreling, David Stern et Emmanuel Krivine ont dirigé l'OFJ avant que Marek Janowski o'en devienne le directeur musical en 1992. Sous l'impulsioo de ce bâtisseur d'orchestres, la formatioo a donné des concerts triomphaux en France et dans quelques grandes salles de concert européennes après leur session d'été (ils ont trouvé à Vichy un lieu idéal pour travailler). Ils viennent de se réunir à la Cité de la musique pour leur session d'hiver en compagnie de Raphael Oleg (valnqueur du Coocours Tchaïkovski 1986). Un violoniste que l'on entend vraiment trop peu en France. Il joue pourtant comme un ange.

Mendelssohn : *Les Hébrides*. Prokofiev : *Concerto pour violon et orchestre nº 1*. Beethoven : *Symphonie nº 4*. R. Strauss : *Le Chevalier à la rose, suite*. Raphaël Oleg (violon), Marek Janowski (directioo).

★ **Cité de la Musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris-19e. Mº Porte-de-Pantin. 20 heures, le 2 janvier. Tél. : 01-44-84-44-84. 75 F.**

UNE SOIRÉE À PARIS

Paulito y su Elite
Pachito Alonso y sus Kini Kini
Pour basculer dans 1997 au son des rythmes de La Havane, deux figures de la nouvelle vague cubaine, qui a cette année tonché nos rivages. Paulito, un ancien pensionnaire du groupe d'Adalberto Alvarez, et Pachito Alonso, célèbre pour avoir modernisé la danse inveotée par son père, *el ritmo Pilon*.
Paulito y su Elite : *Country Club-Le Manège, Hippodrome de Saint-Cloud, 123, rue du Lieutenant-Colonel-Monthrizon, 92 Rueil-Malmaison. 22 heures, le 31. Tél. : 01-48-81-06-30 et 01-44-06-99-00. 280 F avec deux consommations.*
Pachito Alonso y sus Kini Kini : *À la Java, 105, rue du Faubourg-du-Temple, Paris 10e. Mº République. 22 heures, le 31. Tél. : 01-42-02-20-52. 180 F. Réservation FNAC-Virgin ou sur place.*

Danses du monde au Hot Brass
Le club du parc de La Villette a décidé de consacrer sa nuit de la Saint-Sylvestre à différents courants de danse avec, en maître de cérémonie, un *top doncer* – danseur de claquettes –, Herbin Van Cayseele. Parmi les troupes annoncées : Jazzcotech pratique la danse jazz, Nabou vient d'Afrique, Mercedes Metal virevolte du côté du flamenco, Jeffersoo se la joue samba reggae, Sidi propose des danses urbaines... Vingt danseurs et quatre musiciens pour avancer vers 1997.
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. A partir de 22 heures, le 31. Tél. : 01-42-00-14-14. 380 F pour le spectacle et deux consommations.

THÉÂTRE

Une sélection des pièces à Paris et en Ile-de-France

NOUVEAUTÉS

Astoria
de Jura Soyfer, mise en scène d'Eric Auvray, avec Marc Chouppart, Gilbert Desveaux, Rachid Akbal, Jorge Parente, Zoé Ogeret, Jean Quercy, Laurence Agopian et Clotilde Legrand.
Théâtre de Proposition, 3, cité Souzy, Paris 11e. Mº Boulets-Montreuil. A partir du 3 janvier. Les vendredi 3 et samedi 4, à 20 h 30 ; le dimanche 5, à 16 heures. Tél. : 01-43-48-99-30. Durée : 1 h 45. 70 F et 100 F. Jusqu'au 2 février.*

Discours de l'Indien rouge ; Une mémoire pour l'oubli
de Mahmoud Darwich, mise en scène de Patrick Pineau (Discours) et Mohamed Rouabhi (Mémoire), avec Mohamed Rouabhi (Discours) et Patrick Pineau (Mémoire).
Théâtre Paris-Villette, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. A partir du 6 janvier. Les lundi 6, mardi 7, jeudi 9, vendredi 10, à 21 heures ; les mercredi 8 et samedi 11, à 19 h 30. Tél. : 01-42-02-02-68. Durée : 1 h 15. De 65 F à 135 F. Jusqu'au 1er février.*

Dommages ; Suite
de Jean-Paul Delore, mise en scène de l'auteur, avec Andrée Tainsy, Isabelle Vellay, Yves Charreton, Jean-Paul Delore (Dommages) et Marie-Paul Laval (Suite).
Théâtre Paris-Villette, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. A partir du 3 janvier. Les vendredi 3, mardi 7, jeudi 9, à 21 heures ; les samedi 4, à 19 h 30. Tél. : 01-42-02-02-68. Durée : 2 heures. De 65 F à 135 F. Jusqu'au 1er février.*

Les Femmes savantes
de Molière, mise en scène de Michel Furet, avec Michel Furet, Catherine Giron, Agnès Barillot, Christiane Lévêque, Marc Salangros, Annick Hochard, Thierry Villiers, Benjamin Alazraki, Denis Plugièse, Isabelle Chambon et Jérôme Jollivet.
Théâtre Montmartre-Galabru, 4, rue de l'Armée-d'Orient, Paris 18e. Mº Abbesses. A partir du 1er janvier. Du mercredi 1er au samedi 4, à 20 heures ; le dimanche 5, à 15 heures. Tél. : 01-42-23-15-85. Durée : 1 h 45. 70 F et 100 F. Jusqu'au 31 janvier.*

Fragments des Carnets du sous-sol
d'après Fiodor Dostoïevski, mise en scène d'Etienne Pommeret, avec Pascal Ternisien.
Cité internationale (Théâtre), 21, boulevard Jourdan, Paris 14e. RER Cité-Universitaire. A partir du 6 janvier. Les lundi 6, mardi 7, vendredi 10, samedi 11, à 21 heures ; le jeudi 9, à 19 h 30 ; le dimanche 12, à 17 heures. Tél. : 01-45-89-38-69. Durée : 1 heure. De 55 F à 110 F. Jusqu'au 8 février.*

La Promenade
d'après Robert Walser, mise en scène de Gilberte Tsaï, avec Claire Lasne.
Théâtre national de l'Odéon (petite salle), 1, place Paul-Claudel, Paris 6e. Mº Odéon, RER Luxembourg. A partir du 6 janvier. Du lundi 6 au samedi 11, à 18 heures. Tél. : 01-44-41-36-36. Durée : 1 h 15. De 50 F à 70 F. Jusqu'au 5 février.*

Le Rêve d'un homme ridicule
d'après Dostoïevski, mise en scène de Jean Gillibert, avec André Cazalas.
Guichet Montparnasse, 15, rue du Maine, Paris 14e. Mº Montparnasse-Bienvenüe, Gaîté. A partir du 6 janvier. Du lundi 6 au samedi 11, à 19 heures. Tél. : 01-43-27-88-61. Durée : 1 h 10. De 50 F à 100 F. Jusqu'au 8 février.*

Tentative d'opérette en Dingo-Chine
de Serge Valletti, mise en scène de Patrick Abéjean, avec Dalila Khatir, Jean-Pierre Descheix, Domi Giroud, Emmanuel Etienne et Hélène Salies.
Théâtre 71, 3, place du 11-Novembre, 92 Malakoff. Les mardi 31 décembre, vendredi 3, samedi 4, à 20 h 30 ; les mercredi 1er et dimanche 5, à 17 heures ; le jeudi 2, à 19 h 30. Tél. : 01-46-55-43-45. Durée : 2 heures. De 65 F à 115 F. Jusqu'au 29 janvier.*

SÉLECTION

Les Affaires du baron Laborde ou Comment vendre du vent
d'Hermann Broch, mise en scène de Simone Amouyal, avec Jacques Bonnaffé, Didier Sauvegrain, Catherine Gandois, Yvan Duruz, Sandrine Dumas, Rodolfo de Souza, John Michael Barris, Gilles Groppo et Philippe Richard.
Athénée-Louis Jouvet, 4, square de l'Opéra-Louis-Jouvet, Paris 9e. Mº Opéra. Les mardi 31 et mardi 7, à 19 heures ; Du jeudi 2 au samedi 4, à 20 heures ; le dimanche 5, à 16 heures. Tél. : 01-47-42-67-27. Durée : 3 heures. De 40 F à 150 F. Jusqu'au 18 janvier.*

Aragon par Caubère : Le Communiste ; Le Fou
d'après Louis Aragon, mise en scène de Philippe Caubère, avec Philippe Caubère et Michel Macias (accordéoniste).
Café de la danse, 5, passage Louis-Philippe, Paris 11e. Mº Bastille. Les mardi 31 décembre, vendredi 3, samedi 4 janvier, à 19 h 30 ; les jeudi 2, lundi 6, à 20 h 30. Tél. : 01-48-05-40-88. De 80 F à 240 F. Jusqu'au 22 février.*

Le Cirque Plume
de Bernard Kudlak, mise en scène de l'auteur, avec Alexandre Demay, Valérie Dubourg, Michèle Faivre, Valérie Garçon, Jean-Marie Jacquet, Pierre Kudlak, Alain Mallet, Robert Miny, Rachel Ponsonby, Patricia Reynier-Peugniez, Jacques Schneider et Brigite Sepaser.
Parc de La Villette (Espace chapiteau), avenue Corentin-Cariou, Paris 19e. Mº Porte-de-la-Villette. Du jeudi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 01-40-03-75-75. Durée : 1 h 45. 110 F et 140 F. Jusqu'au 16 mars.*

Fabrice Luchini
lit des textes de Baudelaire, Céline, La Fontaine, Nietzsche...
Théâtre Molière-Maison de la Poésie, 157, rue rue Saint-Martin, Paris 3e. Mº Rambuteau. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 01-44-54-53-00. Durée : 1 heure. 80 F et 120 F. Jusqu'au 15 février.*

Le Faiseur
d'Honoré de Balzac, mise en scène de Françoise Petit, avec Jean-François Balmer, Marion Bierry, Stéphane Bierry, Sylvie Genty, Thomas Cousseau, Philippe Boudet, Auguste Bruneau, Dominique Daguier, Isabelle Fontaine, Eric Laugérias, Stéphanie Noël et Maurice Vaudaux.
Théâtre Montparnasse, 31, rue de la Gaîté, Paris 14e. Mº Edgar-Quinet, Gaîté, Montparnasse-Bienvenüe. Les mardi 31 décembre, jeudi 2, vendredi 3, à 21 heures ; le mercredi 1er, à 15 h 30 ; le samedi 4, à 17 heures et 21 heures ; le dimanche 5, à 15 heures. Tél. : 01-43-22-77-74. Durée : 2 heures. De 70 F à 220 F. Jusqu'au 18 janvier.

L'Intervention
de Victor Hugo, mise en scène de Bénédicte Ardilley, avec Jacques Sereys, Céline Samie, Coraly Zahonero et Laurent Rey.
Comédie-Française Studio-Théâtre, 99, rue de Rivoli, Paris 1er. Mº Palais-Royal, Louvre. Du jeudi au dimanche, à 18 h 30. Tél. : 01-44-58-98-58. Durée : 1 heure. De 45 F à 80 F. Jusqu'au 30 janvier.*

Les Fausses Confidences
de Marivaux, mise en scène de Jean-Pierre Miquel, avec Catherine Samie, Gérard Giroudon, Andrzej Seweryn, Cécile Brune, Florence Viala, Michel Robin, Laurent d'Olce, Nicolas Lormeau et Jean-Pascal Abribat.
Comédie-Française Salle Richelieu, 2, rue de Richelieu, Paris 1er. Mº Palais-Royal. Les mardi 31 décembre, jeudi 2, dimanche 5, mardi 7 janvier, à 20 h 30. Tél. : 01-44-58-15-15. Durée : 2 h 30. De 30 F à 185 F. Jusqu'au 3 mai.

Jouer avec le feu
d'August Strindberg, mise en scène de Luc Bondy, avec Roland Amstutz, Emmanuelle Béart, Françoise Brion, Thierry Fortineau, Pascal Greggory et Christine Vouilloz.
Bouffes du Nord, 37bis, boulevard de la Chapelle, Paris 10e. Mº La Chapelle. Les mardi, jeudi, vendredi, à 21 heures ; le samedi, à 17 heures et 21 heures. Tél. : 01-46-07-34-50. Durée : 1 h 20. De 60 F à 140 F. Jusqu'au 8 février.*

Le Jouvet d'une illusion
d'Alain Gerber, mise en scène de Philippe Berling, avec Daniel Kenigsberg.
Athénée-Louis Jouvet, 4, square de l'Opéra-Louis-Jouvet, Paris 9e. Mº Opéra. Les mardi 31 et mardi 7, à 19 heures ; Du jeudi 2 au samedi 4, à 20 heures ; le dimanche 5, à 16 heures. Tél. : 01-47-42-67-27. Durée : 1 h 15. 90 F et 120 F. Jusqu'au 18 janvier.*

Liberté à Brême
de Rainer Werner Fassbinder, mise en scène de Marie Hermès, avec Odile Roire, François Chodat, Jean-Pierre Ducos, Jean-Michel Bonnarme, Marcelle-Jeanne Bretonnière, Valérie Choquard, Jean-Pierre Falloux et Olivier Hermel.
Théâtre de la Huchette, 23, rue de la Huchette, Paris 5e. Mº Saint-Michel. Du mardi au samedi, à 21 heures. Tél. : 01-43-26-38-99. Durée : 1 h 30. De 80 F à 160 F. Dernières.*

Monsieur Malaussène au théâtre
d'après Daniel Pennac, mise en scène de Daniel Pennac et Jean Guerrin, avec Jean Guerrin et Aldo Gilbert (musicien).
Théâtre des Mathurins, 36, rue des Mathurins, Paris 8e. Mº Havre-Caumartin, Madeleine. Le mardi 31, à 21 heures. Tél. : 01-42-65-90-00. Durée : 1 h 15. De 60 F à 180 F. Dernière.

Mort d'un commis voyageur
d'Arthur Miller, mise en scène de Régis Santon, avec Victor Lanoux, Frédérique Tirmont, Olivier Brunhes, Julien Rochefort, Vincent Solignac, Nicolas Vogel, Vincent Grass, Christine Guerdon, Stephane Marie, François Prodromidès, Anne-Lise Sabouret et Laurent Clausse.
Théâtre Silvia-Monfort, 106, rue Brancion, Paris 15e. Mº Porte-de-Vanves. Le mardi 31, à 20 h 30. Tél. : 01-45-31-10-96. Durée : 3 heures. 100 F et 130 F. Dernière.*

Noël chez les Cupiello
d'Eduardo de Filippo, mise en scène de Jacques Mauclair, avec Pierre Charras, Hubert Drac, Huguette Clery, Claude Debord, Eric Deplanque, Michel Feder, Mélanie Guilland, François Lescurat, Jacques Mauclair, Monique Mauclair et Serge Noël.
Théâtre du Marais, 37, rue Volta, Paris 3e. Mº Arts-et-Métiers. Les mardi, jeudi, vendredi, samedi, à 21 heures ; le dimanche, à 17 heures. Tél. : 01-42-78-03-53. Durée : 1 h 45. 100 F et 150 F. Jusqu'au 12 janvier.*

Peer Gynt
d'Henrik Ibsen, mise en scène de Stéphane Braunschweig, avec Christophe Bouisse, Olivier Cruveiller, Claude Duparfait, Jean-Marc Eder, Philippe Fretun, Philippe Girard, Blanche Giraud-Beauregard, Yedwart Ingey, Evelyne Istria, Sarah Karbasnikoff, Flore Lefebvre des Noëttes, Stéphanie Rongeot, Christophe Vandevelde, en alternance Lucie Jousse et Mélodie Puren, Lisa Erbès (violoncelliste) et Georges Gagneré (pianiste).
Théâtre, 41, avenue des Grésillons, 92 Gennevilliers. Les jeudi 2, vendredi 3, mardi 7, à 20 heures ; les samedi 4 et dimanche 5, à 16 heures. Tél. : 01-41-32-26-26. De 80 F à 140 F. Jusqu'au 19 janvier.*

Le Peintre et ses modèles
d'après Henry James, mise en scène de Simone Benmussa, avec Catherine Sellers, Nicolas Vaude, Maxence Mailfort, Pierre Tabard, Stéphanie Fagadau et Nino Del Prete.
Comédie des Champs-Elysées (petite salle), 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mº Alma-Marceau. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 14 h 30. Tél. : 01-53-23-99-19. Durée : 2 heures. 75 F et 180 F. Jusqu'au 30 mars.*

Les Trompettes de la mort
de François Tilly, mise en scène de l'auteur, avec Maryline Even, Josiane Stoleru, Eric Guérin et la voix de Jenny Clève.
Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, Paris 20e. Mº Gambetta. Les mardi, jeudi, vendredi, samedi, à 21 heures ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 01-44-62-52-52. Durée : 1 h 30. De 110 F à 160 F. Jusqu'au 26 janvier.*

(*) Tarifs réduits.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

COUP DE LUNE
Film italien d'Alberto Simone, avec Tcheky Karyo, Nino Manfredi, Isabelle Pasco (1 h 22).
VO : Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49).

DE ESO NO SE HABLA
Film italo-argentin de Maria Luisa Bemberg, avec Marcello Mastroianni, Luisana Brando, Alejandra Podesta, Betina Blum (1 h 42).
VO : Gaumont Les Halles, Dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Latina, 4e (01-42-78-47-86) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (01-46-33-79-38) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (01-43-26-58-00).

DESTINÉE
Film indien de Shaji N. Karun, avec Aswani, Sarath, Praseetha, Hari Das (2 h 14).
VO : Racine Odéon, 6e (01-43-26-19-68 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60).

ENTRE CHIENS ET CHATS
Film américain de Michael Lehmann, avec Uma Thurman, Janeane Carofalo, Ben Chaplin, James Fox (1 h 42).
VO : Gaumont Les Halles, Dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, Dolby, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (01-43-57-90-81 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, Dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, Dolby, 14e (01-43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, Dolby, 15e (01-45-75-79-79) ; Pathé Wepler, Dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10).

LE FANTÔME DU BENGALE
Film américain de Simon Wincer, avec Billy Zane, Kristy Swanson, Treat Williams, Catherine Zeta Jones, James Remar (1 h 40).
VO : UGC Ciné-Cité Les Halles, Dolby, 1er ; George-V, 8e.
VF : Rex, Dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; Paramount Opéra, Dolby, 9e (01-47-42-56-31 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, Dolby, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, Dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, Dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, Dolby, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Convention, Dolby, 15e ; Pathé Wepler, Dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Gambetta, Dolby, 20e (01-46-36-10-96 ; réservation : 01-40-30-20-10).

QUAND LES ÉTOILES RENCONTRENT LA MER
Film franco-malgache de Raymond Rajaonarivelo, avec Jean Rabenjamina, Rondro Rasoanaivo, Joseph Ranizafilahy (1 h 27).
14-Juillet Beaubourg, 3e (01-42-77-14-55) ; Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49).

LA SEPTIÈME DEMEURE
Film franco-italo-hongro-polonais de Marta Metzaros, avec Maia Morgenstern, Elide Melli, Adriana Asti, Jan Nowicki, Giovanni Capalbo (1 h 50).
VO : Action Christine, Dolby, 6e (01-43-29-11-30).

UN ÉTÉ À LA GOULETTE
Film franco-tunisien de Férid Boughedir, avec Claudia Cardinale, Michel Boujenah, Gamil Ratib, Mustapha Adouani.
VO : UGC Ciné-Cité Les Halles, Dolby, 1er ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (01-46-33-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (01-43-59-36-14) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60) ; UGC Opéra, Dolby, 9e ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Escurial, Dolby, 13e (01-47-07-28-04 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Mistral, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, Dolby, 14e (01-43-20-32-20) ; 14-Juillet sur Seine, Dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

EXCLUSIVITÉS

ANNA, ANNA
de Greti Kläy et Jürgen Brauer,
avec Lea Hürlimann, Wanda Hürlimann, Ilona Schulze.
Suisse (1 h 16).
VF : L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63).

AU LOIN S'EN VONT LES NUAGES
de Aki Kaurismäki,
avec Kati Outinen, Kari Vaananen, Elina Salo, Sakari Kuosmanen, Markku Peltola, Matti Onnismaa.
Finlandais (1 h 36).
VO : Lucernaire, 6e (01-45-44-57-34) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18) ; Denfert, Dolby, 14e (01-43-21-41-01 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Saint-Lambert, 15e (01-45-32-91-68).

LES AVEUX DE L'INNOCENT
de Jean-Pierre Améris,
avec Bruno Putzulu, Elisabeth Depardieu, Jean-François Stévenin, Michèle Laroque, Julia Maraval.
Français (1 h 30).
VO : Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47) ; Le République, 11e (01-48-05-51-33).

LES BOULUGRES
de Jean Hurtado,
dessin animé Français (1 h 10).
Reflet Médicis II, 5e (01-43-54-42-34).

LES CENDRES OU TEMPS
de Wong Kar-wai,
avec Leslie Cheung, Tony Leung Kar-Fai, Brigitte Lin Ching-Hsia, Charlie Young, Tony Leung Chiu-Wai, Maggie Cheung.
Hongkong (1 h 31).
Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77 ; réservation : 01-40-30-20-10).

DANS LA MÊLÉE
de Gianni Zanasi,
avec Lorenzo Vieconzi, Andrea Proietti, Emiliano Cipolletti, Marco Adamo, Valentina Sora.
Italien (1 h 28).
VO : Latina, 4e (01-42-78-47-86).

DET, UNE PETITE FILLE
de Abolfazl Jalili,
avec Hossein Saki, Zinab Barbondi, Mahmoud Zadsar.
Iranien (1 h 26).
VO : 14-Juillet Parnasse, 6e (01-43-26-58-00).

FOR EVER MOZART
de Jean-Luc Godard,
avec Madeleine Assas, Bérangère Allaux, Ghalya Lacroix, Vicky Messica, Frédéric Pierrot, Harry Cleven.
Franco-suisse-allemand (1 h 20).
UGC Ciné-Cité Les Halles, Dolby, 1er ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (01-42-22-87-23 ; réservation : 01-40-30-20-10).

GO NOW
de Michael Winterbottom,
avec Robert Carlyle, Juliet Aubrey, James Nesbitt, Sophie Okonedo, Berwick Kaler, Darren Tighe.
Britannique (1 h 26).
VO : Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (01-43-54-15-04).

JUDE
de Michael Winterbottom,
avec Christopher Eccleston, Kate Winslet, Liam Cunningham, Rachel Griffiths, June Whitfield, Ross Colvin Turnbull.
Britannique (2 h 3).
VO : Gaumont Les Halles, Dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, Dolby, 2e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Champs-Elysées, Dolby, 8e ; La Bastille, 11e (01-43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, Dolby, 13e (01-45-80-77-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, Dolby, 14e (01-43-20-32-20) ; Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20).

MICROCOSMOS, LE PEUPLE DE L'HERBE
de Claude Nuridsany,
Marie Perennou,
Français (1 h 15).
UGC Ciné-Cité Les Halles, Dolby, 1er ; Bretagne, Dolby, 6e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; L'Arlequin, Dolby, 6e (01-45-44-28-80 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, Dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Triomphe, Dolby, 8e ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (01-48-24-88-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Majestic Bastille, Dolby, 11e (01-47-00-02-48 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Les Nation, Dolby, 12e (01-43-43-04-67 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Grand Ecran Italie, Dolby, 13e (01-45-80-77-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Convention, Dolby, 15e (01-48-28-42-27 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, Dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet sur Seine, Dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

NOS FUNÉRAILLES (*)
de Abel Ferrara,
avec Christopher Walken, Chris Penn, Isabella Rossellini, Benicio Del Toro, Vincent Gallo, Paul Hipp.
Américain (1 h 39).
VO : Gaumont Les Halles, Dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, Dolby, 2e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Danton, 6e ; UGC Rotonde, 6e ; Publicis Champs-Elysées, Dolby, 8e (01-47-20-76-23 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-57-90-81 ; réservation : 01-40-30-20-10).

PO DI SANGUI
de Flora Gomes,
avec Ramiro Naka, Edna Evora, Adama Kouyate, Bia Gomes, Dadu Cissé, Dulcenia Bidjanque.
Franco-guinéen-portugais-tunisien (1 h 30).
VO : Images d'ailleurs, 5e (01-45-87-18-09).

PORTRAIT DE FEMME
de Jane Campion,
avec Nicole Kidman, John Malkovich, Barbara Hershey, Mary-Louise Parker, Martin Donovan, Shelley Duvall.
Britannique (2 h 23).
VO : UGC Ciné-Cité Les Halles, Dolby, 1er ; 14-Juillet Beaubourg, Dolby, 3e (01-42-77-14-55) ; UGC Rotonde, Dolby, 6e ; UGC Danton, 6e ; Gaumont Ambassade, Dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, Dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, Dolby, 9e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; La Bastille, Dolby, 11e (01-43-07-48-60) ; Les Nation, Dolby, 12e (01-43-43-04-67 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Escurial, Dolby, 13e (01-47-07-28-04 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, Dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, Dolby, 15e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Majestic Passy, Dolby, 16e (01-42-24-46-24 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, Dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet sur Seine, Dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

LA PROMESSE
de Jean-Pierre et Luc Dardenne,
avec Olivier Gourmet, Jérémie Renier, Assita Ouedraogo, Rasmane Ouedraogo.
Belge (1 h 33).
14-Juillet Beaubourg, Dolby, 3e (01-42-77-14-55) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18).

ROME DÉSOLÉE
de Vincent Dieutre,
Français (1 h 10).
VO : Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09).

RONDE DE FLICS À PÉKIN
de Ning Ying,
avec Li Zhanho, Wang Liangui, Zhao Zhiming, Liu Yingshu.
Chinois (1 h 42).
VO : Reflet Médicis II, 5e (01-43-54-42-34).

SALUT COUSIN !
de Merzak Allouache,
avec Gad Elmaleh, Mess Hattou, Magaly Berdy, Ann Gisel Glass, Jean Benguigui, Xavier Maly.
Franco-algérien-belge-luxembourgeois (1 h 43).
Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49) ; Images d'ailleurs, 5e (01-45-87-18-09) ; Les Montparnos, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10).

LA SERVANTE AIMANTE
de Jean Douchet,
avec Catherine Hiegel, Jean-Yves Dubois, Alain Pralon, Claire Vernet, Nicolas Silberg.
Français (2 h 46).
Grand Action, 5e (01-43-29-44-40).

SURVIVING PICASSO
de James Ivory,
avec Anthony Hopkins, Natascha McElhone, Julianne Moore, Joss Ackland.
Américain (2 h 05).
VO : 14-Juillet Hautefeuille, 6e (01-46-33-79-38) ; Publicis Champs-Elysées, Dolby, 8e (01-47-20-76-23 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, Dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Saint-Lambert, Dolby, 15e (01-45-32-91-68) ; Studio 28, 18e (01-46-06-36-07 ; réservation : 01-40-30-20-10).

LE VIOLON DE ROTHSCHILD
de Edgardo Cozarinsky,
avec Serguei Makovetsky, Dainius Kazlauskas, Tõnu Kark, Tarmo Männard, Tamara Solodnikova, Kaljo Kiisk.
Franco-suisse-finlandais-hongrois (1 h 41).
VO : 14-Juillet Beaubourg, Dolby, 3e (01-42-77-14-55) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20).

WALK THE WALK
de Robert Kramer,
avec Jacques Martial, Laure Duthilleul, Betsabée Haas, Eliane Boisgard, Jacqueline Bronner, Aline Pailler.
Français (1 h 12).
VO : Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09).

Y AURA-T-IL DE LA NEIGE À NOËL ?
de Sandrine Veysset,
avec Dominique Reymond, Daniel Duval, Jessica Martinez, Alexandre Roger, Xavier Colonna, Fanny Rochetin.
Français (1 h 30).
14-Juillet Beaubourg, Dolby, 3e (01-42-77-14-55) ; Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09) ; 14-Juillet Odéon, Dolby, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Champs-Elysées, Dolby, 8e (01-43-59-04-67 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, Dolby, 8e (01-43-87-35-43 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, Dolby, 9e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-57-90-81 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, Dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, Dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, Dolby, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, Dolby, 15e (01-45-75-79-79) ; Gaumont Convention, Dolby, 15e (01-48-28-42-27 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Pathé Wepler, Dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet sur Seine, Dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Gambetta, Dolby, 20e (01-46-36-10-96 ; réservation : 01-40-30-20-10).

ZONE FRANCHE
de Paul Vecchiali,
avec Jacques La Carpentier, Jean-Marie Meshaka, Maryse Grob, des habitants.
Français (1 h 16).
Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47) ; Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20).

REPRISES

LA DOLCE VITA
de Federico Fellini,
avec Marcello Mastroianni, Anita Ekberg, Anouk Aimée, Magali Noël, Alain Cuny.
Italien, 1960, noir et blanc (2 h 40).
VO : Grand Action, 5e (01-43-29-44-40).

L'EXTRAVAGANT MONSIEUR CORY
de Blake Edwards,
avec Tony Curtis, Martha Hyers, Charles Bickford, Kathryn Grant, Louise Lorimer.
Américain, 1957 (1 h 30).
VO : Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (01-43-54-42-34).

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.



MARDI 31 DÉCEMBRE

TF 1

20.50

C'EST PAS MOI, C'EST LUI
Film de Pierre Richard, avec Pierre Richard, Aldo Maccione (1979, 100 min). 604290
Un vaudeville bâclé dont la plupart des gags tombent à plat.

22.30

LA FUREUR
Divertissement présenté par Arthur. Equipe féminine : Véronika Loubry, Vanessa Demouy, Alexandra Bronkers, Charlotte Valandrey... Equipe masculine : André-Philippe Gagnon, Patrick Bosso, Joël Cantona, Laurent Petitguillaume... Variétés : Los Del Mar, Au bonheur des dames, Carrapicho, José Villamor... (140 min). 5753290

0.50 Crazy Horse. Jubilé show du 45e anniversaire 1951-1996.

1.55 Ballet. Le Jardin secret - La voix des sables. 2.50 et 4.35, 5.10 Histoires naturelles. 3.45 Histoire des inventions. 5.00 Musique (10 min).

France 2

20.50

FAITES LA FÊTE
Divertissement présenté par Michel Drucker. A la Saint-Sylvestre. Invités : Céline Dion, Karen Mulder, Ophélie Winter, Khaled, Robert Charlebois, Dany Brillant, World Apart, les Chœurs de l'ex-Armée rouge... (145 min). 30099696

23.15

MEILLEURS VŒUX
Divertissement présenté par Michel Drucker. Invités : Alain Delon, Céline Dion, David Douillet, Patrick Dupond (70 min). 7702528

0.25 La Bohème. Opéra de Giacomo Puccini, d'après l'œuvre d'Henry Mürger, livret de Giuseppe Giacosa et Luigi Illica, mise en scène de Jonathan Miller. En simultané sur France Musique (115 min). 8323975

2.50 7e continent. Documentaire. 3.20 24 heures d'info. 3.30 Météo. 3.35 Chip et Charly. 4.00 Le Royaume du passage. (rediff., 90 min).

France 3

20.55

LE LION ET LE VENT ■
Film de John Milius, avec Sean Connery, Candice Bergen (1975, 115 min). 6831615
Film d'aventures et film politique qui visait l'intervention américaine au Vietnam. Opposition de la force et de la diplomatie.

22.50

PARIS PLUMES
Divertissement. Lido : 50 ans de bravos ! (60 min). 8872752

23.50 Journal, Météo.

0.15 Hollywood, Hollywood ■
Film de Gene Kelly, avec Fred Astaire, Gene Kelly (1976, v.o., N. et couleurs, 115 min). 9318420
Histoire de la comédie musicale à la MGM, suite. Moins excitant que Il était une fois Hollywood *mais tout de même délectable.*

2.30 Tex Avery (65 min). 3022333

Arte

20.40

▶ SOIRÉE THÉMATIQUE : LE ROI DE LA VALSE
La Saint-Sylvestre avec Johann Strauss.

20.45 La Dynastie des Strauss.
Téléfilm de Marvin J. Chomsky, avec Anthony Higgins, Stephen McCann. [1/6] (95 min). 542290
La saga d'une illustre famille de musiciens viennois sur fond d'histoire du XIXe siècle.

22.20 La Chauve-souris.
Opérette en trois actes d'après l'œuvre de Johann Strauss, livret de Haffner et Genée. Avec l'Opéra de Vienne, mise en scène d'Otto Schenk, par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Karl Böhm, avec Gundula Janowitz, Eberhard Wächter (140 min). 32940493

0.40 On ne vit bien qu'en Russie : Johann Strauss à Saint-Pétersbourg.
Documentaire de Piotr Szalsza. Avec les danseurs du Ballet Kirov, l'Orchestre philharmonique de Saint-Pétersbourg, dir. Johannes Wildner. Chorégraphie de Nikolai Ostaizov (1996, 60 min). 1887604

1.40 La Petite Marchande d'allumettes ■ ■
Film de Jean Renoir et Jean Tedesco (1927-1928, N., muet, rediff., 30 min). 8148178

2.10 Cartoon Factory.
Dessins animés (rediff., 20 min).

M 6

21.00

LES AVENTURES EXTRAORDINAIRES DE CERVANTÈS ■
Film de Vincent Sherman, avec Horst Buchholz, Gina Lollobrigida (1966, 125 min). 4779987
Scènes à grand spectacle mais la réalisation est impersonnelle.

23.05

LE TERRITOIRE DES LOUPS
Téléfilm de Catherine Cyran, avec Matt McCoy, Mark Paul Gosselaar (85 min). 1500035
Lors d'un stage de survie dans un parc naturel, le guide d'un groupe de cinq jeunes citadins se blesse gravement en tombant d'une falaise. Commence alors la véritable aventure...

0.30 Disco machine. Concert (125 min). 28869587

2.35 Dance Machine 8. 4.30 Zouk Machine. 5.00 Boulevard des clips (195 min).

Canal +

20.30

RENDEZ-VOUS AVEC LE DESTIN
Film de Glenn Gordon Caron, avec Warren Beatty (1994, 105 min). 119737
Un ancien joueur de football et une jeune chanteuse, tous deux engagés par ailleurs, se rencontrent dans un avion.

22.15 Flash d'information.

22.20

UN HOMME PRESQUE PARFAIT ■
Film de Robert Benton, avec Paul Newman, Jessica Tandy (1994, v.o., 106 min). 4478141

0.07 Le Clip des voeux 97.

0.10 L'Ile mystérieuse ■
Film de Cy Enfield (1961, v.o., 100 min). 6574772

1.50 Tel est pris qui croyait prendre
Film de Ted Demme (1994, 95 min). 66861623

3.25 The Rock'n'roll Hall of Fame (rediff.).

5.25 L'Enfant des neiges ■
Film de Nicolas Vanier (1995, 80 min). 64057265

Radio

France-Culture

20.00 Le Rythme et la Raison. Michel Butor [2/5].

20.30 Archipel médecine.

21.32 Soirée exceptionnelle. Les Nuits magnétiques fêtent la Saint-Sylvestre en direct.

0.05 Du jour au lendemain. Avec Georges Haldas. 0.48 Musique : les cinglés du music-hall. Journée du dimanche 8 avril 1945, avec Roberte Marna et Victoria Marino. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). L'équipe des Nuits, vous souhaite une bonne année 1997 : Art et Travail : Dramatique. Césarine Dietrich ; 2.34 La Tribune des critiques. Georges Sand ; 3.01 Miroir du comédien, avec Michaël Lonsdale ; 4.00 La Matinée des autres. L'Eden et après... ; 5.24 Agora : Françoise Grund et Cherif Khaznador ; 5.56 Lieux de mémoire : L'almanach Vermot.

France-Musique

20.00 Voeux du président de la République.

20.10 Soirée de la Saint-Sylvestre. 22.00 Voeux du président-directeur général Michel Boyon ; 22.05 En direct de la Halle Saint-Pierre à Paris. Ensemble Carpe Diem ; 0.30 Opéra (en simultané sur France 2). La Bohème de Puccini. Opéra en quatre tableaux, livret de Giuseppe Giacosa et Luigi Illica, d'après Henry Mürger, Leontina Vaduva : Mimi, Roberto Alagna : Rodolfo, Gwynne Geyer : Musetta, Jean-Luc Chaignaud : Marcello, Kristinn Sigmundsson : Colline, Franck Leguérinel : Schaunard, Carlos Feller : Alcindoro, Jules Bastin : Benoît. Chœur et Orchestre de l'Opéra national de Paris, dir. James Conlon.

3.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Soirée Spéciale Réveillon. Œuvres de Strauss, Straus, Lanner, Lehar, Waldteufel, Offenbach, Saint-Saëns, Rossini, Poulenc, Satie, Chabrier, Piazzola, Gardel...

0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 et 2.30 Spectacle du G7 à Lyon (France 3 du 7/07/96).
21.00 et 1.30 Oba oba.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Faites la fête. Soirée spéciale réveillon. Invitée : Céline Dion (France 2 du 31/12/96).
23.10 L'Enfance violée : les victimes.
0.00 Portraits d'Alain Cavalier. L'accordeuse de piano.
0.55 Journal (RTBF).

Planète

20.35 B2 : le vol de l'aile. [2/2].
21.25 Au cœur de la Provence.
22.10 C'était hier. [12/13] L'Europe des miracles.

Paris Première

21.00 La Nuit de la mode. Les Fashion and Music Awards 96.
0.05 Hollywood and the Strippers. Documentaire.
0.50 Symphony of Swing. Documentaire.

France Supervision

20.30 Les Fils du vent. Documentaire (50 min). 78901257
21.20 La Seconde Surprise de l'amour. Théâtre (90 min). 99198054
22.50 Arriba de la bola. Documentaire.

Ciné Cinéfil

20.30 Madame porte la culotte ■ ■ Film de George Cukor (1949, N., 100 min). 3708889
22.10 Le Pont vers le soleil ■ Film d'Etienne Périer (1960, N., 110 min). 44943677
0.00 Le Père de la mariée ■ ■ Film de Vincente Minnelli (1950, N., v.o., 95 min). 71518598

Ciné Cinémas

20.30 Greystoke ■ ■ Film de Hugh Hudson (1983, 130 min). 88103180
22.40 K2 ■ Film de Franc Roddam (1990, v.o., 110 min). 58672870
0.30 Gilbert Grape ■ Film de Lasse Hallström (1992, 115 min). 81612951

Série Club

20.30 et 0.45 Fame ■ Film d'Alan Parker (1979, 135 min). 3080581
22.45 Le Retour de l'homme qui valait 3 milliards et de Super Jaimie. Téléfilm d'Alan J. Levi, avec Lee Majors, Lindsay Wagner. L'espion bionique (90 min). 738054

Canal Jimmy

21.00 Friends.
21.25 Le Fugitif.
22.15 Chronique de la route.
22.20 Star Trek : The Next Generation.
23.10 Minuit chez vous. Réveillon du 31-12-1973.
1.00 Nonante. Le Jour de l'an.

Eurosport

17.30 Patinage artistique. En direct. Le gala exhibition d'Oberstdorf (Allemagne) (150 min). 8818784
21.00 Boxe. Championnat WBC poids lourds-légers. Roy Jones Jr (EU) - Mike McCallum (Jam.).
22.00 Sport de force.
23.00 Football. Les légendes de la Coupe du monde : 2e partie (60 min).

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1

22.40 Le Silence des jambons. Film d'Ezio Greggio (1993, 80 min), avec Ezio Greggio. *Comédie.*

RTL 9

20.30 Roxanne. Film de Fred Schepisi (1987, 110 min), avec Steve Martin. *Comédie.*
22.20 Papa est un fantôme. Film de Sidney Poitier (1990, 85 min), avec Bill Cosby. *Comédie.*

TMC

20.35 Jusqu'au bout du rêve. Film de Phil Alden Robinson (1989, 105 min), avec Kevin Costner. *Fantastique.*

TSR

20.05 Sister Act. Film d'Emile Ardolino (1991, 100 min), avec Whoopi Goldberg. *Comédie.*
21.45 Les Bronzés font du ski. Film de Patrice Leconte (1979, 90 min), avec Josiane Balasko. *Comédie.*

MERCREDI 1er JANVIER

TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo.
13.38 Femmes. Magazine.
13.40 Une baraque à tout casser ■ Film de Richard Benjamin (1985, 100 min). 3882710
15.20 Le Bonheur au galop. Téléfilm de Bob Clark, avec David Charvet (95 min). 4388517
17.00 La Mini Fureur. Jeu.
17.35 Opération Double zéro. Téléfilm de Duncan McLachlan, avec Corey Haim, Brigitte Nielsen (90 min). 6110178
19.05 Flipper, le dauphin. Série. La terreur verte.
19.55 et 20.40 Météo.
20.00 Journal, Tiercé.

20.45

DRÔLE DE JEU
Divertissement proposé par Lagaf' (105 min). 112978
Quatre équipes, chacune composées de deux vedettes, Fabrice et Denise Fabre, Carlos et Chantal Ladescou, Les Vamps, Les Chevaliers du fiel, se mesurent sur leurs connaissances humoristiques.

22.30

JOHNNY HALLYDAY BERCY 95 - LORADA TOUR
Concert (100 min). 7223813
Hallyday interprète ses plus grands succès.

0.10 Ma sœur est un chic type.
Pièce de Pierre Palmade, mise en scène de Roger Louret, avec Dominique Lavanant, Pierre Palmade (110 min). 8582550

2.00 et 3.30 TF 1 nuit. 2.10 Ballet. (1) Balanchine : Celebration Russian and European Inspiration. 3.40 Histoire des inventions. Documentaire. [2/6] Inventer le monde (rediff.). 4.30 et 5.15 Histoires naturelles. Documentaire (rediff.). 5.00 Musique. (15 min).

France 2

11.55 Journal, Météo.
12.15 Concert du Nouvel An. [2/2] (80 min). 5382448
13.35 Derrick. Série.
14.35 Le Renard. Série.
15.35 Tiercé. En direct de Vincennes.
15.50 La Chance aux chansons. [3/3] Fêtes viennoises.
17.00 Rio Bravo ■ ■ Film de Howard Hawks, avec John Wayne (1958, 140 min). 1127791
19.20 Bonne Nuit les petits. Changement de lits.
19.25 et 1.40 Studio Gabriel. Invité : Didier Derlich.
19.55 et 20.50 Tirage du Loto.
20.00 Journal, A cheval, Météo.

20.55

LA COMTESSE DE BROOKLYN
Téléfilm de Ron Lagomarsino, avec Tea Leoni, D.W. Moffat (95 min). 2874791
Le temps d'une soirée, l'employée d'une épicerie de luxe se fait passer pour une comtesse italienne.

22.30

ÇA SE DISCUTE
Magazine présenté par Jean-Luc Delarue. Ça, c'est Paris ! (120 min). 64062

0.30 Journal, Bourse, Météo.

0.45 ▶ Mortadela.
Comédie musicale. La Revue argentine, mise en scène d'Alfredo Arias, dir. Freddy Vaccarezza.

2.10 Orthodoxie. Magazine (rediff.). 2.40 Chrétiens orientaux. Documentaire (rediff.). 3.10 Aux marches du palais. Documentaire. Dominici. 3.25 24 heures d'info. 3.35 Météo. 3.40 Opéra sauvage. Documentaire. [2/2] Zimbabwe. 4.30 Outremers. Documentaire. Reprise France 3 (rediff., 60 min).

France 3

12.00 Le 12-13 de l'information.
13.30 Keno. Jeu.
13.35 Le Mercenaire ■ Film d'Etienne Perrier et Baccio Bandini (1961, 95 min). 7898178
15.10 Lucky Luke.
16.10 Secrets de famille.
16.40 Les Minikeums.
17.45 C'est pas sorcier. Réveillon sous la neige.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *La Vierge du grand retour*, de Raphaël Confiant.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.00 Météo.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.
20.45 Consomag.

20.50

▶ LA MARCHE DU SIÈCLE
Magazine présenté par Jean-Marie Cavada. Les pharaons. Invités : Christiane Desroches-Noblecourt, Jean Lacouture, Pascal Vernus, Jean-Pierre Corteggiani, Jim Ritter, Christiane Ziegler (110 min). 155813

22.40 Journal, Météo.

23.00

LE CANARD À L'ORANGE
Pièce de William D. Home, mise en scène de Pierre Mondy et Alain Lionel, avec Michel Roux, Nadine Alari (145 min). 6684791
Depuis quinze ans, Liz et Hugh vivent une existence sans ombrage ni nuage, mais le temps engendre une certaine monotonie dans leur relation. Ils sont confrontés à l'envie, classique, de changer d'air...

1.25 Tex Avery (50 min). 4297395

La Cinquième

13.30 Les Palaces. Hôtel Chelsea à New York.
14.00 Inde. Temples et pèlerinages.
Pendant les nuits de pleine lune de novembre, à Pushar, les pèlerins viennent par millions pour célébrer la plus vieille religion du monde.
15.00 La Bibliothèque d'or de la TV. Le Secret des Flamands [2/4]. 16.00 Jeunesse. La Bible. Daniel ; 16.30 Celluло ; 17.30 Alf. 18.00 Kaokoveld. Documentaire.

Arte

19.00 Don Quichotte. Dessin animé. [18/39] Le retour de Don Quichotte.
19.30 7 1/2. Magazine.
20.00 Le Koala : un nounours dans la forêt d'eucalyptus. Documentaire de Félix Heidinger (1996, 30 min). 9325
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

LES MERCREDIS DE L'HISTOIRE : LE MONDE SPLENDIDE DE L'HÔTEL ADLON
Documentaire de Percy Adlon (1996, 60 min). 8818807
Le réalisateur de Bagdad Café *reconstitue l'histoire prestigieuse de l'hôtel ouvert par sa famille maternelle à Berlin, au début du siècle, et détruit en 1945. Chronique familiale.*

21.45

MUSICA : LE LAC DES CYGNES
Ballet en quatre actes. Musique de P.I. Tchaïkovski, chorégraphie de Natalia Makarova, avec Evelyn Hart, Peter Schaufuss (115 min). 4767772
Un grand ballet romantique. Prix « Cable Ace » 1990 pour la meilleure réalisation d'un spectacle.

23.40 ▶ Profil : C'est Lolita qui est célèbre, pas moi. Vladimir Nabokov.
Documentaire d'Andreas C. Schmidt (1996, 60 min). 9356371

0.40 Certains l'aiment chaud (Some Like It Hot) ■ ■ ■
Film de Billy Wilder, avec Marilyn Monroe, Jack Lemmon, Tony Curtis (1959, N., v.o., rediff., 120 min). 1902227

M 6

12.25 La Petite maison dans la prairie. Série.
13.15 Astérix le gaulois ■ Film d'animation de R. Goossens (1967, 70 min). 9305286
14.25 Le Comte de Monte-Cristo. Téléfilm de David Greene, avec Richard Chamberlain (110 min). 1440842
16.15 Extra Large. Série, avec Bud Spencer. La course aux diamants (90 min). 7662468
17.45 Lady Hawke, la femme de la nuit ■ ■ Film de Richard Donner, avec Matthew Broderick (1984, 129 min). 6207826
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Papa bricole ! Série.
20.35 Ecolo 6. Avalanches : l'hiver meurtrier.

20.55

CŒUR CARAÏBES
Téléfilm de Paolo Barzman, avec Vanessa Demouy, Cachou. [3/4] Ile et elle. [4/4] Compte à rebours (185 min). 27438826
Enlevée par Owsborn, Linda a été contrainte de signer l'acte de vente de Madinina. Mais elle résiste encore à l'ambition des promoteurs, au péril de sa vie. Si vous aimez Vanessa Demouy en maillot de bain...

23.50 Zone interdite. Magazine (rediff.).

1.45 Best of pop-rock. 3.45 La Falaise du diable. Documentaire. 4.25 E = M 6. Magazine (rediff.). 5.00 Fréquenstar. Patricia Kaas (60 min).

Canal +

▶ En clair jusqu'à 13.35
12.24 Phenomena 3.
12.30 et 13.00 Le Cinéma de l'abonné.
12.55 Flash d'information.
13.35 L'Adieu aux tsars. Documentaire.
15.10 Adorables Petites Canailles. Téléfilm de M.J. McDonald (90 min). 258159
16.40 Les Pinceaux de Flore.
17.10 Babylon 5. Série.
17.50 Il était une fois... les explorateurs.
▶ En clair jusqu'à 21.00
18.20 Cyberflash. Magazine.
18.35 L'Année du zapping.
20.30 Le Journal du cinéma.

21.00

L'EXPERT ■
Film de Luis Llosa, avec Sylvester Stallone, Sharon Stone (1994, 105 min). 9893159
A Miami, un tueur à gages est engagé par une femme pour abattre les trois hommes qui, autrefois, ont tué ses parents.

22.45 Flash d'information.

22.55

LES QUATRE FILLES DU DOCTEUR MARCH ■
Film de Gillian Armstrong, avec Winona Ryder, Susan Sarandon (1994, v.o., 114 min). 575813
Quatre filles dans une petite ville du Massachusetts pendant la guerre de Sécession. D'après le roman de Louisa May Alcott.

0.50 Miracle sur la 34e Rue
Film de Les Mayfield (1994, v.o., 110 min). 83308901
Nouvelle version à l'humour laborieux d'un film de George Seaton, en 1947.

Radio

France-Culture

20.00 Musique : Une soirée chez Georges Brassens. Les copains d'abord.
20.00 Le Rythme et la Raison. Michel Butor [3/4].
22.40 Les Nuits magnétiques. A ciel ouvert.

0.05 Du jour au lendemain. Land art travelling, de Gilles Tiberghien. 0.48 Musique : les cinglés du music-hall. Journée du dimanche 8 avril 1945. Victoria Marino (C'est ma prairie) ; Renée Lebas (Insensiblement). 1.00 Les Nuits de France Culture (rediff.) Nouvelles d'Autriche ; 1.47 Intermezzo. Sérénade interrompue ; 1.56 Nuits magnétiques. Les artisans de Babel ou toutes les langues sont étrangères ; 4.34 La matinée des autres. Le Vernoux, une montagne singulière ; 5.57 Lieux de mémoire. Entre courtoisie et séduction : les avatars incertains de la galanterie française.

France-Musique

20.00 Concert. En direct de la grande salle du Konzerthaus de Vienne. Symphonie nº 9 en ré mineur op. 125, de Beethoven, par le Singakademi Wien, Concentus Vocalis et l'Orchestre symphonique de Vienne, dir. Roger Norrington. Luba Orgonasova (soprano), Jard van Nes (contralto), Justin Lavender (ténor), Sami Luttinen (basse).

22.10 Swingue ! De l'influence du jazz sur la chanson française. 0.00 Colorations tropicales. Enregistré le 23 juillet 1996 au festival d'Antibes-Juan-les-Pins. Œuvres de Bonfa, Mangione, Garland, Anderson, Offenbach, chants traditionnels, par le Renegades Steel Band Orchestra, et œuvres de Porter et Lirvat, par l'orchestre Louissiana de l'organiste Eddie Louiss. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Falstaff, comédie lyrique en 3 actes, de Verdi. José Van Dam : (Falstaff) ; Luciana Serra : (Alice Ford) ; Susan Graham : (Meg Page) ; Marjana Lipovsek : (Mistress Quickly). Avec le Chœur de la Radio de Berlin et l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Georg Solti.

22.45 Les Soirées... (Suite). José Van Dam. Œuvres de Duparc, Saint-Saëns, Ibert, Mozart. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 Faut pas rêver. Invité : Gabriel Tacchino. Bosnie : l'arc-en-ciel de Sarajevo ; France : Les Jeanne d'Orléans ; Etats-Unis : la danseuse du désert.
21.00 Strip-tease. (RTBF du 20/11/96).
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal. (France 2).
22.35 Ça se discute. Spécial cabaret.
23.35 Comment ça va ? Un enfant nommé désir.
0.00 Perfecto.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.35 Manu Dibango : silences.
21.35 La Vie secrète des machines. [1/18] L'aspirateur.
22.05 B2 : le vol de l'aile [2/2].
22.50 Au cœur de la Provence.
23.40 C'était hier. [12/13] L'Europe des miracles.
0.40 L'Enfance violée : les victimes (50 min).

Paris Première

20.00 et 0.10 20 h Paris Première.
21.00 Lily et Lily. Théâtre. Pièce de Barillet et Grédy. Mise en scène de Pierre Mondy. Enregistrée en 1987 (135 min). 90074555
23.15 Oh les Girls ! Documentaire (55 min).

France Supervision

20.30 Performances d'acteurs.
21.40 Simple Minds. Concert (95 min). 36817371
23.15 Cyclisme. Tour de France féminin.
0.45 Corot, la nature dans l'atelier. Documentaire.
1.35 Les Musiciens coréens. Concert (80 min).

Ciné Cinéfil

20.30 Oh ! Mr Porter ■ Film de Marcel Varnel (1937, N., v.o., 85 min). 18434401
21.55 La Maison de la 92e Rue ■ ■ Film de Henry Hathaway (1945, N., v.o., 85 min). 98030159
23.20 Pontcarral, colonel d'Empire ■ ■ Film de Jean Delannoy (1942, N., 125 min). 86258284

Ciné Cinémas

20.30 Monsieur Destinée Film de James Orr (1990, 105 min). 1037062
22.15 Violence et Passion ■ ■ ■ Film de Luchino Visconti (1974, v.o., 120 min). 88451468

Série Club

20.20 Flipper, le dauphin. Flipper the Detective.
20.45 Le Club.
20.50 Flash. Magie noire.
21.40 et 1.35 L'Age en fleur. L'infraction.
22.30 Chasse au crime. La malle sanglante.
23.00 Les Champions. Voleurs de cadavres.
23.50 Au-delà du réel, l'aventure continue. Anniversaire de mariage.
0.45 Le Retour du Saint. Vengeance (50 min).

Canal Jimmy

21.00 Star Trek : The Next Generation. Le dernier avant-poste.
21.50 Quatre en un.
22.40 Chronique de mon canapé.
22.45 Seinfeld. En voiture.
23.10 Friends. Celui qui a fait on ne sait quoi avec Rachel.
23.35 Fawlty Towers. Waldorf Salad.

Eurosport

18.30 et 23.30 Saut à skis. Coupe du monde. 6e manche à Garmisch Partenkirchen (Allemagne).
20.30 Ski alpin. En direct. Slalom de nuit à Sestrières (Italie) (60 min). 688536
21.30 Snooker. Masters mondial de trickshot à Blackpool (Grande-Bretagne).
22.30 Boxe. Combats poids lourds en 10 reprises (60 min).

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1

21.25 Comme un oiseau sur la branche. Film de John Badham (1990, 115 min), avec Mel Gibson. *Comédie policière.*

RTL 9

22.25 Le Trou noir. Film de Gary Nelson (1979, 90 min), avec Maximilian Schell. *Science-fiction.*
0.05 Le Monocle noir. Film de Georges Lautner (1963, 90 min), avec Paul Meurisse. *Comédie policière.*

TMC

22.35 Folies-Bergère. Film d'Henri Decoin (1956, 95 min), avec Eddie Constantine. *Comédie musicale.*

TSR

20.05 Sister Act, acte 2. Film de Bill Duke (1993, 110 min), avec Whoopi Goldberg. *Comédie.*

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.

Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

هكذا من الأصل

Le Monde
MERCREDI 1er JANVIER 1997

Dans ses vœux, Jacques Chirac insiste sur la vitalité de la France

Le président de la République souligne son refus de tout retour en arrière

« VOLONTÉ » ET « ESPOIR » : tels devaient être les maîtres-mots des vœux que Jacques Chirac devait présenter aux Français au soir du mardi 31 décembre. Dans cette intervention courte – une dizaine de minutes au maximum –, le président de la République prévoyait d'exprimer sa confiance dans la politique engagée pour permettre à la France de faire face aux échéances qui l'attendent, principalement celle de la monnaie unique européenne au 1er janvier 1999. Alors que, le 12 décembre, sur TF 1, M. Chirac avait donné le sentiment d'être avant tout préoccupé par les blocages et le *« conservatisme »* de la société française, il entendait au contraire, *mardi soir*, mettre l'accent sur ses capacités de dynamisme.

En d'autres termes, il s'agissait pour M. Chirac de montrer que la France n'est pas, à ses yeux, un pays qu'il faudrait traîner comme un boulet, mais qu'elle dispose de tous les atouts pour faire face à la mondialisation et aux nouvelles règles de la compétition économique. C'est en insistant sur cette vitalité française que le président de la République devait mettre en valeur les réformes entreprises depuis 1995, qu'il s'agisse de celle de la Sécurité sociale ou de celle des impôts et, plus généralement, de toutes les politiques engagées pour moderniser les structures économiques et sociales du pays et son Etat.

M. Chirac devait insister sur le fait que les décisions nécessaires pour assurer cette modernisation ont été prises et qu'elles sont irrévocables. Le refus de tout retour en arrière devait être souligné en réponse à ceux qui mettent en avant les difficultés rencontrées. Le chef de l'Etat devait assurer ainsi que ni lui, ni le gouvernement n'éprouvent aucun état d'âme devant ces difficultés et qu'ils n'ont pas d'autre intention que de continuer à avancer sur la voie choisie.

Ce discours était destiné, dans l'esprit du chef de l'Etat, à mettre véritablement un point final à l'année 1996, qui devrait rester comme celle des difficultés, des doutes et des contestations. A l'inverse, l'année qui commence devra être, pour M. Chirac, celle d'une progression vigoureuse et déterminée. Il devait expliquer qu'il puise cette confiance dans le constat que les choses bougent et avancent, que les mesures prises commencent à produire leur effet et que son volontarisme s'appuie donc sur des réalités tangibles.

Le discours du chef de l'Etat devait donc répondre aux critiques qui lui avaient été adressées après sa prestation télévisée du 12 décembre, qui lui avait valu d'être taxé par les socialistes d'*« impuissance »*. Les mêmes lui avaient aussi reproché de se comporter davantage comme un *« spectateur »* que comme un *« acteur »*. Il estime que cette impression résultait en fait du caractère même de l'émission de TF 1, au cours de laquelle il était invité à répondre aux « questions des Français », plutôt qu'à délivrer son propre message.

Celui qu'il devait lancer mardi soir se révèle, d'autre part, convergent avec *celui que le* chancelier allemand Helmut Kohl devait adresser au même moment à ses concitoyens. Sans qu'il y ait eu entre eux de concertation à ce sujet, les deux principaux acteurs de la construction européenne invitent ainsi, au même moment, leurs pays respectifs à avoir confiance dans l'avenir et à ne pas craindre de se réformer pour y faire face.

Patrick Jarreau

Helmut Kohl rappelle aux Allemands la nécessité de maintenir la rigueur

BONN
de notre correspondant

« Nous ne pouvons simplement pas continuer comme avant » : tel est le message, sous forme d'avertissement, adressé par le chancelier Helmut Kohl à ses concitoyens pour l'année 1997. Dans son allocution traditionnelle des vœux de fin d'année sur les chaînes de télévision et de radio publiques le soir du 31 décembre, dont le texte est diffusé à l'avance, le chancelier fédéral appelle les Allemands à s'adapter aux nouvelles données de notre temps : *« la globalisation, les modifications dramatiques de notre démographie, et le devoir de protection de l'environnement »*. Ce qui est en jeu, dit le chancelier, c'est le maintien de la compétitivité de l'Allemagne : *« Nous sommes une des grandes nations exportatrices et nous souhaitons le rester »*.

Pour lutter contre le chômage, le chancelier Kohl lance un appel à *« l'accélération de la reprise »*, qui devra être suffisamment soutenue pour *« maintenir des emplois et en créer de nouveaux »*. On sait pourtant que les pronostics de croissance pour 1997, même s'ils sont assez favorables (+ 2,5 %), ne laissent prévoir aucune amélioration du chômage, qui touche aujourd'hui 10,2 % des Allemands de l'Ouest et 16,9 % des Allemands de l'Est.

« AMÉNAGER L'ÉTAT SOCIAL »

En dépit de cette réalité morose, le chancelier allemand plaide pour une poursuite de la rigueur : *« Nous devons aménager notre Etat social afin qu'il puisse continuer à être financé et maintenu dans son existence à long terme. Ses prestations doivent être offertes à ceux qui en ont vraiment besoin »*.

Ce propos n'est pas nouveau, mais le chancelier en fait une profession de foi tout en rappelant son attachement aux principes de l'« économie sociale du marché », *« un système*, dit-il, *capable de s'adapter aux réalités nouvelles »*. Afin de favoriser le développement des *« initiatives individuelles »*, le chancelier rappelle que la réforme fiscale en cours de discussion permettra de *« vraies et sensibles baisses d'impôt pour les citoyens »*.

Le chancelier poursuit ses vœux par un appel au maintien d'une *« communauté de valeurs »* et d'un *« consensus moral »* dans son pays. Un hommage particulier est rendu aux soldats de la Bundeswehr, notamment à ceux qui participent aux opérations de maintien de la paix en Bosnie.

Les derniers mots du chancelier Kohl sont consacrés à l'Europe (*« la meilleure garantie pour la paix »*), mais il ne dit pas un mot de la monnaie unique. Enfin, les vœux d'Helmut Kohl s'achèvent par la formule suivante : *« Dieu, bénis notre patrie allemande »*.

Lucas Delattre

Au palais de l'Elysée, l'enveloppe de la lettre du GIA a disparu

LE SERVICE du courrier de la présidence de la République a malencontreusement égaré l'enveloppe contenant la lettre de menaces, signée du Groupe islamique armé (GIA) algérien, qui était parvenue vendredi 20 décembre au palais de l'Elysée (*Le Monde* du 26 décembre). Saura-t-on jamais l'itinéraire de ce courrier de menaces ?

Ses deux pages rédigées en arabe, portant le cachet habituel du GIA et la signature de son *« émir »*, Antar Zouabri, ont certes été authentifiées par les services spécialisés. Mais le parcours inhabituel de cette lettre – les envois précédents étaient arrivés à l'ambassade de France à Alger, ou encore à la rédaction d'une entreprise de presse installée à l'étranger – risque fort de rester une énigme insoluble pour les enquêteurs.

On savait déjà qu'un fonctionnement routinier avait conduit les services de l'Elysée à transmettre avec retard cet important courrier à l'Unité de coordination de la lutte antiterroriste (UCLAT), lundi 23 décembre en fin de soirée.

QUEL PANIER ?

La lettre avait auparavant fait un détour par les services de traduction du ministère des affaires étrangères. On sait désormais que personne n'était encore arrivé, mardi matin 31 décembre, à mettre la main sur l'enveloppe. Mais on ne sait toujours pas dans quel panier elle a terminé sa course.

Selon les premières investigations, délicates puisqu'il s'agit de l'Elysée, le courrier n'aurait pas cheminé par la voie postale : l'enveloppe disparue ne porterait donc pas le cachet de la poste indiquant le lieu et l'heure de l'expédition. Le document semble en effet avoir été apporté à l'Elysée par une entreprise privée de transport et, dans un premier temps, réceptionné par un membre de la Garde républicaine, chargée de la sécurité dans l'enceinte du palais. Mais, faute d'enveloppe, on ignore encore le nom de l'entreprise concernée et, à plus forte raison, celui du client pour lequel la prestation aurait été réalisée.

Même auréolé de ses mystères, même si son authenticité a été contestée par la direction du FIS à l'étranger, et même s'il ne revendique pas explicitement l'attentat du 3 décembre contre une rame de la ligne B du RER, le contenu du *« Message au président de la France, Jacques Chirac »* est venu conforter la conviction des responsables de l'enquête sur l'explosion de Port-Royal : l'attentat du 3 décembre émane bien *« de la mouvance du GIA »*. Dans les milieux proches de l'enquête, on fonde donc le vœu de retrouver la précieuse enveloppe au tout début de la nouvelle année.

Erich Inciyan

Margie Sudre est mise en minorité au conseil régional de la Réunion

Huit dissidents de son propre groupe ont voté avec l'opposition de gauche

SAINT-DENIS-DE-LA RÉUNION
de *notre correspondant*

La crise, qui couvait depuis plusieurs semaines au conseil régional de la Réunion, s'est aggravée, lundi 30 décembre, avec la décision prise par vingt-quatre élus, sur les quarante-cinq que compte l'Assemblée, de refuser le projet de budget présenté par Margie Sudre (*Le Monde* daté 29-30 décembre). La présidente, par ailleurs secrétaire d'Etat chargé de la francophonie, a passé une matinée inconfortable, malgré les tentatives, demeurées vaines, de l'un de ses conseillers, Camille Sudre, de ramener à la raison les dissidents du groupe Free-DOM auquel elle appartient. Ceux-ci, au nombre de huit, conduits par le premier vice-président, Jasmin Moutoussamy, n'ont pas cédé et ont fait bloc avec les dix élus communistes et les six socialistes.

Dans une déclaration lue par M. Moutoussamy, après que la présidente eut présenté les grandes lignes du projet de budget de la région pour 1997, les vingt-quatre conseillers ont sèchement demandé à Mme Sudre de mettre un terme à *« l'exercice solitaire du pouvoir »* qu'elle pratiquerait. Ils ont aussi reproché à Mme Sudre d'avoir construit un projet de budget sur une *« vision administrative externe »* à la Réunion, en estimant que celui-ci ne répondait pas *« aux attentes et aux aspirations des Réunionnais »*.

Assis à la droite de Mme Sudre, le premier vice-président a créé une dernière surprise en indiquant que dix membres de la commission permanente, dont lui-même, démissionnaient de leurs fonctions. *« Pour sortir du blocage actuel*, a expliqué M. Moutoussamy, *il n'y a pas d'autre alternative que de changer la direction de la région, en la remettant en adéquation avec la majorité réelle de l'Assemblée régionale »*.

Le 11 octobre, après avoir été battue lors d'une élection législative partielle, Mme Sudre a, en effet, rompu son alliance avec le Parti communiste réunionnais (PCR) et recomposé une majorité régionale avec la droite. Dans le débat, le sénateur Paul Vergès (PCR) a invité le secrétaire d'Etat à tirer *« dans l'honneur »* la leçon de la crise.

Pour sa défense, la présidente s'est étonnée que le divorce avec le PCR, approuvé en octobre par l'ensemble des élus du groupe Free-DOM, devienne désormais un point de rupture. Lundi soir, sur l'antenne de RFO-Réunion, Mme Sudre a exclu de se démettre de la présidence du conseil régional. *« J'ai été élue par la population pour un mandat et je le mènerai à son terme »*, a-t-elle affirmé, avant d'ajouter qu'elle accepterait que, faute de majorité, le budget régional soit exécuté par douzièmes sous la responsabilité du préfet.

Alix Dijoux

BOURSE TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le mardi 31 décembre, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	19361,40	- 0,04	- 2,55
Honk Kong index	13480,80	+ 0,57	+ 34,83

Tokyo. Nikkei sur 3 mois

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 30/12	Var. en % 27/12	Var. en % fin 95
Paris CAC 40	2318,63	+ 0,51	+ 23,86
Londres FT 100	—	—	+ 5,91
Zurich	—	—	+ 21,97
Milan MIB 30	—	—	+ 19,97
Francfort Dax 30	2858,32	+ 0,19	+ 26,81
Bruxelles	—	—	+ 12,42
Suisse SBS	—	—	+ 4,12
Madrid Ibex 35	—	—	+ 37,62
Amsterdam CBS	—	—	+ 34,43

Tirage du *Monde* daté mardi 31 décembre 1996 : 457 363 exemplaires - 3

Neige et froid pour la Saint-Sylvestre

L'ON se moquerait presque de l'émoi que provoque en France l'installation en hiver d'un temps hivernal, si ce froid de saison n'avait déjà causé directement la mort de onze personnes, sans logis pour la plupart. Les deux dernières victimes d'hypothermie recensées sont un ouvrier agricole retraité de 63 ans, décédé dans la nuit du vendredi 27 au samedi 28 décembre près de Ménetou-Salon (Cher), ainsi qu'un homme de 58 ans retrouvé mort lundi 30 décembre dans sa caravane dépourvue de chauffage installée sur la commune de Thou (Charente-Maritime).

Remerciant lundi 30 décembre tous ceux, entreprises, associations ou simples particuliers, qui *« se sont mobilisés dans cette période de grand froid pour venir en aide aux sans-abris »*, Xavier Emmanuelli, secrétaire d'Etat à l'action humanitaire d'urgence, a néanmoins rappelé que cette solidarité devait *« se manifester dans la durée »*. Car le doux répit goûté lundi dans l'ensemble du pays aura été de courte durée, les températures dégringolant de nouveau le soir même au nord de la Loire. Mardi, les températures matinales oscillaient entre -5 et -10 sur la moitié nord du pays, entre 0 et -5 sur la moitié sud. La neige étouffait les pas des passants de Normandie, de Bretagne, d'Ile-de-France ainsi que du Nord-Est.

Un train Eurostar a été bloqué trois heures sous la Manche

UN TRAIN Eurostar, qui se rendait de Londres à Paris avec 469 passagers, a été bloqué pendant près de trois heures dans le tunnel sous la Manche lundi 30 décembre en fin d'après-midi suite à une panne de locomotive. Il a dû être remorqué jusqu'à la sortie du tunnel côté français et est arrivé à destination avec près de cinq heures de retard. *« Il semble que le train ait été bloqué en raison d'une défaillance des systèmes électroniques »*, a indiqué à l'*AFP* un porte-parole de la police du Kent, précisant que l'état d'alerte n'avait pas dû être déclenché.

Selon un représentant d'Eurotunnel, l'incident est vraisemblablement lié à « la *différence de température qui règne en ce moment entre l'intérieur et l'extérieur du tunnel »*. Une défaillance moteur du même type s'est déjà produite dans la journée du 20 février, reconnaît la SNCF. C'est le premier incident depuis la reprise partielle du trafic des trains Eurostar, interrompu après l'incendie du 18 novembre.

DÉPÊCHES

■ **CENTRAFRIQUE : des affrontements armés ont opposé**, lundi 30 décembre à Bangui, les soldats mutinés depuis six semaines aux forces loyalistes faisant au moins quatre morts et une dizaine de blessés, affirme-t-on de source informée. Ces combats, rompant la trêve conclue le 5 décembre, ont commencé à la suite d'une manifestation de plusieurs milliers de personnes demandant la démission du président Ange-Félix Patassé et la fin de l'intervention des forces françaises. – *(AFP.)*

■ **GABON : l'ancien parti unique, le Parti démocratique gabonais** (PDG) a de bonne chances d'obtenir la majorité absolue dans la prochaine Assemblée nationale, selon les résultats partiels, communiqués lundi 30 décembre, du second tour des élections législatives de dimanche. Ce succès intervient un mois après la sévère défaite du PDG aux élections municipales. – *(AFP.)*

■ **ÉRYTHRÉE : cinq touristes belges**, originaires de la région de Louvain, ont été tués par des inconnus dans une embuscade près du village de Filfil en Erythrée, a indiqué lundi 30 décembre le ministère belge des Affaires étrangères, qui estime qu'il s'agit de l'œuvre de bandits. – *(AFP)*

■ **ITALIE : une prime à la casse est instituée** pour stimuler le marché automobile, a annoncé lundi 30 décembre le gouvernement italien. Pendant les neuf prochains mois, l'Etat versera 1,5 ou 2 millions de lires (5 148 ou 6 865 francs) aux vendeur de voitures de plus de dix ans, selon la taille du modèle. Fiat réclamait une telle mesure depuis septembre.

■ **AUTOMOBILE : à compter du 1er janvier, le contrôle technique** des automobiles en France comportera un test antipollution plus sévère pour les véhicules catalysés à essence ainsi qu'un contrôle plus pointu de l'efficacité du freinage. En outre, le descriptif des éventuels défauts constatés sera plus détaillé et donnera lieu à la délivrance d'un procès-verbal. Enfin, un nouveau macaron autocollant *« sécurisé et poinçonné »* permettra de limiter les risques de falsification. La périodicité des contrôles est inchangée (au quatrième anniversaire de l'immatriculation, puis tous les deux ans).

■ **PARTI COMMUNISTE : l'ancien secrétaire général du Parti communiste français Georges Marchais**, 76 ans, a quitté lundi 30 décembre l'hôpital Lariboisière, où un *pacemaker* lui a été implanté, a indiqué le PCF. *« Son état est jugé satisfaisant par les médecins, mais le dirigeant communiste devra observer un suivi médical régulier »*, précise le communiqué. Le secrétaire national du PCF Robert Hue avait démenti, le 18 décembre, que son prédécesseur à la tête du PCF avait subi un pontage coronarien. M. Marchais avait été victime d'un infarctus en 1975, puis de malaises cardiaques en 1989 et 1990.

■ **FRONT NATIONAL : l'hebdomadaire du FN, « National Hebdo »**, a indiqué, lundi 30 décembre, avoir assigné la direction de La Poste devant le tribunal de commerce de Nanterre pour avoir interrompu, début décembre, une distribution promotionnelle du titre dans le nord de la France (*Le Monde* des 29 et 30 décembre). La société anonyme National Hebdo (SANH) souhaite obtenir 1 million de francs de dommages et intérêts et 200 000 francs pour compenser des frais de fabrication et d'impression. La Poste avait interrompu la distribution gratuite de 60 000 exemplaires du journal en invoquant des risques *« de troubles à l'ordre public »*.

■ **CHÔMAGE : la CFDT a réagi lundi à la hausse du chômage de novembre** (+0,7 %) en estimant qu'*« une politique plus énergique s'impose »*, car *« ni l'attente de la croissance nécessaire, ni la baisse du coût du travail ne sont des réponses efficaces »*. FO estime que *« La cause est à rechercher dans le maintien d'une politique - notamment budgétaire et monétaire - restrictive »*, ainsi que *« (...) dans le libre cours donné à la flexibilité »*. La CGT *« s'insurge »* contre *« des politiques menées au nom de l'économie libérale et du capitalisme triomphant »*. La CFTC dénonce le *« replâtrage »* des aides à l'embauche et met en cause les *« critères technocratiques »* de Maastricht.

Sir Paul McCartney

PAUL McCARTNEY, âgé de 53 ans, a été anobli par la reine Elizabeth II dans la promotion du nouvel an 1997. Guitariste et compositeur des Beatles jusqu'à la dissolution du groupe au début des années 70, Paul McCartney avait déjà été décoré en 1965 de l'Ordre de l'Empire britannique avec ses trois compagnons, Ringo Starr, George Harrison et John Lennon. Ce dernier avait refusé la distinction pour protester contre la guerre du Vietnam. *« C'est un fantastique honneur que je reçois avec reconnaissance au nom du peuple de Liverpool et des autres Beatles sans qui tout cela n'aurait pas été possible »*, a déclaré le nouveau chevalier, Sir Paul McCartney.